This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

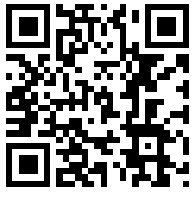

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 376932

Digitized by Google

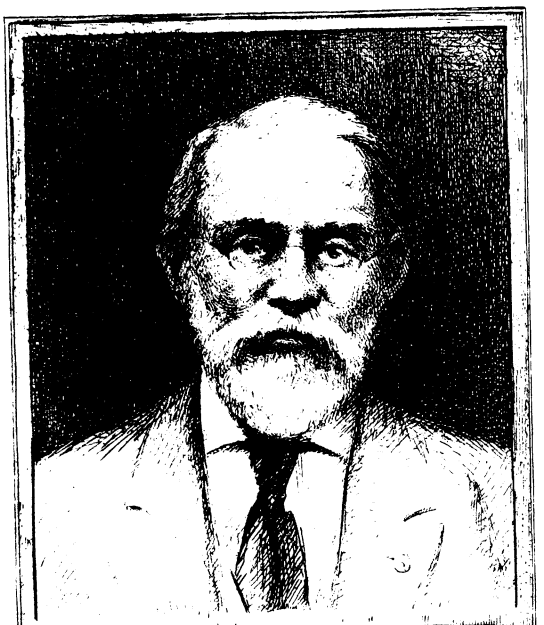

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Hosted by Google

Hosted by Google

Hosted by Google

COMPTES-RENDUS

DE LA

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE

ET LITTÉRAIRE

D'ALAIS.

Hosted by Google

Hosted by Google

COMPTES-RENDUS

DE LA

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE

& LITTÉRAIRE

D'ALAIS.

ANNÉE 1875.

TOME VII. — 1er BULLETIN.

ALAIS

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE J. MARTIN,

Place Saint-Jean & rue Dumas, 5.

1876

Hosted by Google

Hosted by Google

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

D'ALAIS.

BUREAU POUR 1875 :

Président	MM. LÉOPOLD CASTANIER.
Vice-Président	F. ROUX.
Secrétaire Général . .	V. AUPHAN ✲.
Archiviste	G. CHARVET.
Trésorier	L. BARRE ✲.
Secrétaire des séances	G. MAUMÉJAN.
Secrétaire-Adjoint . .	

MEMBRES RÉSIDANTS.

MM. AUPHAN (VICTOR) ✲, docteur en médecine, inspecteur des eaux thermales d'Ax, associé correspondant de l'Académie du Gard.

CASTANIER (LÉOPOLD), licencié en droit, avoué.

CHEVALIER (JULES), docteur en médecine.

DADRE (ADRIEN), docteur en droit, avocat, ancien bâtonnier.

DESTREMX (LÉONCE), membre du Conseil général de l'Ardèche, député à l'Assemblée nationale, membre de l'Académie du Gard.

FRAISSINET (EDOUARD), ingénieur civil.

GROS (AMÉDÉE), architecte, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts.

LARGUIER (FRÉDÉRIC), docteur en médecine, inspecteur des eaux minérales d'Auzon (Fumades).

MERLE (HENRY) O. ✲, directeur-gérant de la Compagnie de produits chimiques d'Alais.

Hosted by Google

MM. PLANTIER (ALFRED), docteur en droit, docteur en médecine, ancien chirurgien-major des mobilisés du Gard.

MAGNON (ANSELME), ingénieur civil, professeur à l'Ecole des Mines, élu le 11 juillet 1868.

VEILLON (GUSTAVE), ingénieur civil, membre du Conseil général du Gard, élu le 11 juillet 1868.

PIN (PAUL), docteur en médecine, élu le 8 août 1868.

BARRE (LOUIS) ✻, ingénieur civil, élu le 2 janvier 1869.

ITSCHNER (HENRI) ❀, principal du Collége spécial d'Alais, élu le 2 janvier 1869.

GARREAU DE DOMBASLE (Ferdinand), ingénieur civil, professeur à l'Ecole des Mines d'Alais, élu le 15 janvier 1869.

DE TUBEUF (ALEXANDRE), docteur en médecine, maire d'Alais, élu le 13 février 1869.

DE ROUX-LARCY (ERNEST), élu le 20 février 1869.

DUPIN (FÉLIX), directeur-gérant des Mines de Carnoulès, député à l'Assemblée nationale, élu le 6 mars 1869.

CHARVET (GRATIEN), agent-voyer de l'arrondissement d'Alais, membre de l'Académie du Gard, correspondant du Ministère de l'Instruction Publique pour les Travaux Historiques, élu le 10 avril 1869.

DE LAVIT (EMILIEN) ❀, architecte, ancien capitaine des mobilisés du Gard, élu le 5 mars 1870.

MAURIN (JOSEPH), avocat, élu le 5 mars 1870.

WOLFF (JACQUES) ❀, professeur de mathématiques au Collége spécial d'Alais, élu le 5 mars 1870.

BOURGOGNE (EMILE), pharmacien, élu le 19 mars 1870.

FRANCEZON (FRÉDÉRIC), filateur, élu le 19 mars 1870.

DE LACHADENÈDE (PAUL) ✻, président du Comice agricole, élu le 19 mars 1870.

PIN (EMILE), avocat, élu le 19 mars 1870.

FABRE (CÉSAR), juge de paix, membre de l'Académie du Gard, élu le 2 avril 1870.

LEYRIS (ANDRÉ), commis-greffier au tribunal civil d'Alais, élu le 30 avril 1870.

CHABAUD (LÉOPOLD), avoué, élu le 3 décembre 1870.

LACHARME (CLAUDE), professeur au Collége d'Alais, élu le 3 décembre 1870.

DUCLAUX-MONTEIL ✻, ancien maire d'Alais, membre de l'Académie du Gard, élu le 16 décembre 1871.

FRANCEZON (PAUL), filateur, élu le 16 décembre 1872.

ALEXANDROWICZ (LADISLAS), docteur en médecine, élu le 12 avril 1873.

Hosted by Google

MM. MAUMÉJAN (GUILLAUME), professeur au Collége d'Alais, élu le 12 avril 1873.

GOIRAND DE LABAUME (Alexis), sous-préfet d'Alais, élu le 14 février 1874.

ROUX (FERDINAND), O. ✲, directeur honoraire de l'Ecole normale supérieure de Cluny, ancien membre honoraire, élu le 21 février 1874.

RIVIÈRE-DEJEAN (ALFRED), à Alais, élu le 2 janvier 1875.

MEMBRES HONORAIRES.

MM. **DUMAS** (J.-B.), G. C. ✲ ✲, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, etc., élu le 4 juillet 1868.

DE LARCY (baron ROGER), député à l'Assemblée nationale, ancien ministre des travaux publics, élu le 12 décembre 1868.

BALARD, C. ✲, de l'Institut, élu le 6 novembre 1869.

DE LESSEPS (FERDINAND), G. C. ✲, élu le 6 novembre 1869.

D'HOMBRES (baron CHARLES), ✲, membre du Conseil général du Gard, élu le 5 mars 1870.

GERMER-DURAND (EUGÈNE), ✲, bibliothécaire de la ville de Nimes, secrétaire-archiviste de l'Académie du Gard, membre non-résidant du Comité des *Travaux historiques*, élu le 2 avril 1870.

DE ROZIÈRE (EUGÈNE), ✲, inspecteur général des archives, élu le 3 juillet 1870.

MISTRAL (FRÉDÉRIC), ✲, poète provençal, élu le 18 février 1871.

PASTEUR (LOUIS), O. ✲, membre de l'Institut, élu le 18 mars 1871.

GERMAIN (A.), O. ✲, doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, membre de l'Institut, élu le 4 novembre 1871.

DONNÉ, C. ✲, ancien recteur de l'Académie de Montpellier, élu le 18 novembre 1871.

DE ROUVILLE, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Montpellier, élu le 9 mars 1872.

BÉCHAMP, ✲, professeur de chimie à la Faculté de médecine de Montpellier, élu le 1er juin 1872.

RICARD, secrétaire de la Société d'archéologie de Montpellier, élu le 9 novembre 1872.

Hosted by Google

DE LAMOTHE (ALEXANDRE), archiviste du Gard, correspondant du Ministère de l'Instruction Publique pour les Travaux Historiques, élu le 28 décembre 1872.

PAGÈS (VICTOR) ✲, docteur en médecine, ancien maire d'Alais, élu le 15 mars 1873.

TEULON (EMILE), premier président honoraire de la Cour d'appel de Nimes, élu le 10 janvier 1874.

DE PONTMARTIN (comte A.), homme de lettres, aux Angles, élu le 10 janvier 1874.

BERNARD (JACQUES), ancien maire de Lyon.

MEMBRES NON-RÉSIDANTS.

MM. **Bondurand (Édouard)**, à Sénéchas, membre de l'Académie du Gard, élu le 21 mars 1868.

O. de Marichard, correspondant de la Société d'anthropologie de Paris, associé correspondant de l'Académie du Gard, à Vallon (Ardèche), élu le 21 mars 1868.

Parran (Alphonse) ✲, ingénieur au Corps des Mines, directeur de la Compagnie de Mokta-el-Hadid, élu le 21 mars 1868.

Gaussorgues (Léonce), licencié en droit, à Anduze, élu le 6 juin 1868.

Nouton (Émile) ✲, ingénieur au Corps des Ponts-et-Chaussées, à Paris, élu le 8 août 1868.

Im-Thurn (Émile), membre de l'Académie du Gard, élu le 12 décembre 1868.

De Ramel (Gabriel), officier d'infanterie, élu le 12 décembre 1868.

De Ramel (Fernand) ✲, sous-préfet d'Apt, docteur en droit, élu le 2 janvier 1869.

Bentkowski ✠, docteur en médecine, à Saint-Jean-du-Gard, élu le 2 janvier 1869.

Cazalis de Fondouce (Paul), ✲, ingénieur civil, associé correspondant de l'Académie du Gard, à Montpellier, élu le 20 mars 1869.

D'Adhémar (comte **Gaston),** maire de Bagard, à Anduze, élu le 5 juin 1869.

De La Bruguière (Albert Rodier), ancien élève de l'École polytechnique, à Anduze, élu le 5 juin 1869.

Calas (Jules), ancien directeur des mines de Trélys, à Nimes, élu le 5 juin 1869.

Hosted by Google

MM. **De Coëhorn** (baron **Guillaume**), à Saint-Jean-du-Gard, élu le 5 juin 1869.

Doze (**Melchior**), ✲, peintre d'histoire, professeur au Lycée de Nimes, élu le 5 juin 1869.

Dumas (**Ernest**) ✲, ancien député au Corps législatif, à Paris, élu le 5 juin 1869.

Jaubert (**Jacques-Marie**), ingénieur, élu le 5 juin 1869.

Jouguet (**Félix**), directeur des Forges de Bességes, élu le 5 juin 1869.

Pellet (**Scipion**), agent-voyer inspecteur du département du Gard, à Nimes, élu 5 juin 1869.

De Pelet (**Paulin**), sous-préfet au Vigan, élu le 5 juin 1869.

Roussellier (**J.-G.**), ingénieur, à Aimargues, élu le 5 juin 1869.

De La Rouzière (**Charles**), sous-directeur de la Compagnie houillère de Bességes, élu le 5 juin 1869.

Vidal (**Emmanuel**) ✲, docteur en médecine, élu le 5 juin 1869.

De Cazenove (**Raoul**), membre de la Société littéraire de Lyon, à Lyon, élu le 6 novembre 1869.

Jeanjean (**Adrien**), associé correspondant de l'Académie du Gard, à Saint-Hippolyte-du-Fort, élu le 6 novembre 1869.

Marsaut (**J.-B.**), ingénieur, à Bességes, élu le 6 novembre 1869.

Ménard (**Léonce**), docteur en médecine, à Nimes, élu le 6 novembre 1869.

Roux (**Emile**), ingénieur, à Molières, élu le 6 novembre 1869.

De Seynes (**Jules**), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, élu le 6 novembre 1869.

Soulier (**Hippolyte**), ancien juge de paix, à Anduze, élu le 6 novembre 1869.

Pomaret de Rousset ✲, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Florac (Lozère), élu le 22 janvier 1870.

Valcroze (**Polydore**), à Saint-Martin-de-Boubeaux, élu le 22 janvier 1870.

De Lachadenède (**René**), ingénieur, à Rochessadoule, élu le 19 février 1870.

Villaret (**Jean**), à Comiac (canton de Sauve), élu le 19 février 1870.

Murgue, ingénieur, à Rochessadoule, élu le 5 mars 1870.

Bardon (**Gustave**), ingénieur, à Rochessadoule, élu le 19 mars 1870.

Meusnier (**Charles**), ingénieur, à Lyon, élu le 18 mars 1870.

Hosted by Google

MM. **Rochetin (Louis),** substitut du procureur de la République, à Apt, élu le 30 avril 1870.

Castelbon, pharmacien, à Portes, élu le 7 mai 1870.

Morris, ingénieur aux Forges et Fonderies de Bességes, élu le 7 mai 1870.

Malinowski (Jacques), licencié ès-sciences, associé correspondant de l'Académie du Gard, professeur au Lycée de Cahors (ancien membre résidant).

Lisbonne (Joseph), à Clavières, près Alais (ancien membre résidant).

Alègre (Léon), membre de l'Académie du Gard, bibliothécaire de la ville de Bagnols, élu le 19 novembre 1870.

Bertelot, docteur en médecine, à Chamborigaud, élu le 19 décembre 1870.

Garnier (Hippolyte), directeur des mines de Vialas, par Villefort (Lozère), élu le 19 décembre 1870.

Mirk, directeur des mines de Cessous et Trébiau, élu le 19 décembre 1870.

Vaschalde (Joseph), propriétaire, à Joyeuse (Ardèche), élu le 14 janvier 1871.

Casaubon, docteur en médecine, à Saint-Jean-de-Marvéjols, élu le 28 janvier 1871.

De Marveille de Calviac (Jules), propriétaire à Lassalle, élu le 28 janvier 1871.

Chalmeton (Ferdinand), directeur des mines de Bességes, élu le 22 avril 1871.

Romant (Albéric), médecin vétérinaire, à Remoulins, élu le 4 juin 1871.

Gilly (Albert), propriétaire, à Remoulins, élu le 2 septembre 1871.

Glorieux (Florent), ingénieur des Mines, à Tamaris, près Alais, élu le 2 septembre 1871.

Coulondres (Alfred), membre de l'Académie du Gard, juge de paix du canton de Villeneuve-lez-Avignon, élu le 11 novembre 1871.

Dubois (Antony), avocat, à Montpellier (ancien membre résidant).

Des Hours (Louis), sous-préfet d'Orange (ancien membre résidant).

Brivet, directeur de l'usine de produits chimiques, à Salindres (Gard), élu le 27 janvier 1872.

De Chapel (Alfred), propriétaire, à Cardet, élu le 17 janvier 1872.

Biver, directeur des charbonnages des Bouches-du-Rhône, à Marseille, élu le 9 mars 1872.

Hosted by Google

MM. **Fabre (Joseph)**, docteur-médecin, directeur de l'établissement hydrothérapique de Lafoux, près Remoulins (Gard), élu le 9 mars 1872.

Gide (Auguste), licencié en droit, à Nimes, élu le 9 mars 1872.

De Lorme (Auguste), propriétaire, à Rochefort (Gard), élu le 9 mars 1872.

Pradel (Alphonse), docteur en médecine, médecin des Mines, à Molières (Gard), élu le 9 mars 1872.

Silhol (Alfred), propriétaire, à Nimes, élu le 6 mars 1872.

Thérond (Gaston), ingénieur des Mines de Lalle, à Bességes, élu le 9 mars 1872.

Balard (Polydore), ingénieur chimiste, à Salindres, élu le 16 mars 1872.

Baron (Victor), ingénieur civil, à Camont, commune de Saint-Martin-de-Valgalgues, élu le 16 mars 1872.

De Lajudie (Félix), ingénieur de la Compagnie des Forges, à Bességes, élu le 16 mars 1872.

Babilot, directeur des Mines de Portes, élu le 4 mai 1872.

Guinet, docteur en médecine, membre du Conseil général du Gard, à Barjac, élu le 11 mai 1872.

Gide (Léonce), propriétaire, à Nimes, élu le 1er juin 1872.

Sarran, ingénieur des Mines, au Vigan, élu le 9 novembre 1872.

Gras (Félix), propriétaire, à Villeneuve-lez-Avignon, élu le 9 novembre 1872.

Crespon, ingénieur civil, à Clavières, près Alais, élu le 14 décembre 1872.

Jougla (Henri), capitaine à Albi, élu le 14 décembre 1872.

Siegfried (Jules), propriétaire, au Havre, élu le 14 décembre 1872.

Sinot (Gustave), agrégé de l'enseignement spécial, professeur à Cette, élu le 11 janvier 1873.

Castanié, ingénieur civil, directeur des mines de Souma, à Alger (Algérie), ancien membre résidant.

Mlle **Faget (Eugénie)**, à Tarbes (Hautes-Pyrénées), élue le 12 avril 1873.

MM. **D'Albiousse (Lionel)**, juge au tribunal civil d'Uzès, élu le 25 juillet 1873.

Roumieux (Louis), poète provençal, à Beaucaire, élu le 25 juillet 1873.

Falgairolle (Prosper) fils, propriétaire, à Vauvert, élu le 13 septembre 1873.

Hosted by Google

MM. **Nouton (Henri),** lieutenant d'artillerie, à l'école de Fontainebleau, élu le 8 novembre 1873.

Bois, professeur de morale à la Faculté de Montauban (Tarn-et-Garonne), élu le 8 novembre 1873.

Lombard-Dumas, (Armand) à Sommières (Gard), élu le 22 novembre 1873.

Villard (Emile), ingénieur, ancien membre résidant.

Czyszkowski (Stephen), ingénieur civil, élu le 14 janvier 1874.

Laurent de l'Arbousset (A.), propriétaire, à Saint-Christol-lez-Alais, élu le 10 janvier 1874.

Gaujoux (Eugène), professeur au Lycée de Nimes, ancien membre résidant.

Gazagne (Ferdinand), notaire, membre du Conseil général du Gard, à Remoulins, élu le 21 février 1874.

De Pascal, ingénieur civil, élu le 7 mars 1874.

Baile (Martial), préfet de l'Aude, ancien sous-préfet d'Alais, élu le 5 septembre 1874.

Barrot (Odilon), aux Vans, élu le 29 novembre 1874.

Rivière (Arsène), directeur des Mines de Rochebelle, élu le 2 janvier 1875.

Chabal, receveur de l'enregistrement, à Valleraugue, élu le 2 janvier 1875.

Ledoux (Charles), ingénieur des Mines, ancien membre fondateur.

Carrière (Ludovic), ingénieur des arts et manufactures, à Alais, élu le 11 septembre 1875.

Chabrel (Charles), employé à la Préfecture de Vaucluse, élu le 11 septembre 1875.

Péchiney ( ), chimiste à l'usine de Salindres, élu le 11 septembre 1875.

Valfons (Camille de la Calmette, marquis de), député à l'Assemblée nationale, élu le 6 novembre 1875.

Delmas, ancien membre résidant.

Faure (Maurice), rédacteur au Ministère de l'Intérieur, élu le 6 novembre 1875.

Herbet (Auguste), ingénieur, à Tamaris, élu le 6 novembre 1875.

De Saint-Auban (Bruno), docteur en médecine, à Bagnols, élu le 20 novembre 1875.

Vaschalde (Henri), propriétaire à Vals, élu le 4 décembre 1875.

Brylinski ( ), ingénieur au Havre.

Hosted by Google

DOCUMENTS INÉDITS

SUR

LÉON MÉNARD

& SA FAMILLE,

publiés par M. A. GERMAIN, doyen de la Faculté des Lettres de Montpellier, membre de l'Institut et membre honoraire de la Société d'Alais.

Je viens publier ici, en commun avec mon savant confrère M. Charvet, quelques nouveaux documents inédits, relatifs à Léon Ménard.

Je n'avais pas ces pièces en main lorsque, en 1857, a paru ma monographie sur le célèbre historien de Nimes ; et elles me paraissent cependant, quoique moins importantes que beaucoup de celles dont j'ai alors fait usage, pouvoir offrir un certain intérêt pour les travailleurs qui nous succèderont.

Deux de ces sources de renseignements réunissent d'ailleurs, à l'avantage de compléter ce que l'on savait déjà sur Ménard, celui d'être de précieux autographes. C'est, d'une part, la Notice autobiographique de Ménard, concernant les origines de sa famille ; et c'est, d'autre part, le Mémoire adressé, en 1757, par le même Ménard, au comte de Saint-Florentin, ministre-secrétaire d'Etat, où il offre à la Bibliothèque et au Cabinet du Roi divers manuscrits et objets antiques dont la gêne, résultant pour lui de la ruineuse publication de son *Histoire de Nimes*, l'obligeait à chercher à se dessaisir, moyennant une indemnité pécuniaire ; — Mémoire qu'accompagnent, dans le dossier de la Bibliothèque nationale où je l'ai recueilli, trois lettres du comte de Saint-Florentin et de l'abbé Sallier, relatives aux propositions qu'il renferme.

J'ai retrouvé ce second autographe postérieurement à l'émission de ma monographie de 1857 ; mais le premier m'était dès

Hosted by Google

lors annoncé : son existence m'avait été signalée par l'abbé Berthon. Tout en se vantant de le posséder, ce digne ecclésiastique, obéissant néanmoins à un sentiment trop peu rare chez les collectionneurs, n'a jamais voulu me le communiquer. J'y ai alors suppléé par d'autres tableaux généalogiques, également autographes, qu'avait mis à ma disposition le médecin Pierre Ménard, arrière-petit-fils de Léon Ménard, mort en 1869.

Quelle est de ces deux généalogies la plus véridique ? Est-ce la généalogie si mystérieusement tenue en portefeuille par l'abbé Berthon, après avoir été par lui découverte, disait-il, dans un manuscrit de la bibliothèque du marquis d'Aubais, devenu sa propriété, et si libéralement communiqué à M. Charvet par le P. Raphaël Jourdan, de l'Assomption, neveu du défunt curé de Robiac? Ou bien est-ce celle que m'ont fournie, en 1857, les manuscrits de la famille Ménard ? Toutes les deux sont également authentiques, puisqu'elles sont autographes toutes les deux et de la même main de Léon Ménard. La question serait de préciser quelle est celle qui a reçu de Léon Ménard le dernier coup de plume. Aucune d'elles ne se trouvant datée, les actes des notaires peuvent seuls, consultés sur place, trancher le litige.

Le tableau généalogique que j'ai publié en 1857 est, sans nul doute, plus complet pour les parentés collatérales et descendantes ; mais celui du manuscrit d'Aubais pourrait bien l'être, à son tour, pour l'ascendance antérieure à Léon Ménard. Je le soupçonnerais d'autant mieux que la note *de quo agitur*, accolée au nom de François Ménard, frère de Pierre Ménard, aïeul d'Anne Chalamont, mère de notre Léon Ménard, me semblerait indiquer un arbre généalogique, dressé à propos d'un intérêt de succession. Mais, encore une fois, le manque de date m'empêche de dire quelle est, de ces deux généalogies, la dernière et conséquemment la plus certaine.

Les généalogistes parviendront peut-être à pouvoir se prononcer plus tard sur ce point ; et, c'est comme élément d'appréciation que nous leur livrons aujourd'hui, M. Charvet et moi, cette notice autobiographique, provenant du fonds d'Aubais. M. Charvet la doit, je ne saurais trop le répéter, à l'obligeante communication du P. Raphaël Jourdan, que tout le monde remerciera d'avoir bien voulu en faire jouir, à la fin, le public érudit.

Hosted by Google

NOTICE AUTOBIOGRAPHIQUE INÉDITE

DE

LÉON MÉNARD

SUR LES ORIGINES DE SA FAMILLE.

N. MENARD, bourgeois du Bouschet de Brésis,

Paroisse de Pontels, au diocèse d'Uzès.

Jean, notaire à Nismes.

François, notaire à Nismes.
Jeanne de Baudan, fille de
Jean, seigneur de Vestric et sœur de
Maurice. — Il s'établit tout-à-fait
à Beaucaire où il s'étoit réfugié
lors de la Michelade.

Jean, bourgeois du Bouschet.
Marguerite Andrin.

Jean, notaire à Nismes,
mort le 29 octobre 1662.
Jeanne Martin, morte le
27 septembre 1669.

François, docteur et avocat et poëte, *de quo agitur* (1).

Pierre, docteur et avocat.
Louise Amalric.

Jeanne.
Louis Chalamont, de Tarascon, avocat au parlement d'Aix.

Anne.
Louis Ménard, conseiller au présidial de Nismes.

Charles = 1a *uxor*, Yolande. Crouzet.
2a *uxor*, Marguerite. Rouvière.

Louis, conseiller au présidial de Nismes.
Anne Chalamont.

Léon.
Marie-Anne Massip.

(1) Cette note de Ménard laisse supposer que l'historien de Nimes avait écrit une notice biographique sur son cousin le poète.

Hosted by Google

* * *

« Mes ancêtres sont sortis du Bouschet, bourg dépendant de la paroisse de Pontels, à l'extrémité du diocèse d'Usez, appelé communément le Bouschet de Brésis (1), parcequ'il appartient à la maison de Brésis.

« Le premier et le plus ancien d'eux, qui a été la tige commune de toute la famille, étoit bourgeois de ce lieu-là : il eut deux enfans, tous deux appelés Jean. L'aîné quitta le lieu de sa naissance fort jeune et vint à Nismes où il acquit dans les suites un office de notaire : c'étoit vers le milieu du seizième siècle, temps où la religion protestante commençoit à faire des progrès. Il eut un fils appelé François qu'il éleva dans sa profession et qui fut ensuite notaire comme lui à Nismes. Je remarque qu'il fut toujours bon catholique, aussi bien que son fils François : (2) les regîtres du consistoire en font foy ; j'y vois que dans une assemblée tenuë le 19 avril 1581, un mercredi où présidoit le S^r^ de Falgeirolles, ministre, sur ce que Jean Menard, notaire, avoit receu le mariage d'une servante du S^r^ Martin, diacre de l'église réformée de Nismes, sans faire les prières accoutumées parmi ceux de cette secte, à leurs fiançailles, et qu'il avoit dit que si on vouloit qu'il leur en fît faire, dans ces occasions, les ministres lui en donnassent une formule, il fut délibéré de la lui refuser attandu (*sic*) qu'il étoit *papiste*, et qu'il seroit exhorté à se faire protestant ; voici les termes de la délibération :

« M^r^ Martin a dict qu'il y a quelques jours qu'en sa maison « fut fait un mariage de sa servante, lequel fut fait contre son « gré ; toutesfois il y assista, et parce qu'il n'y fit aucunes « prières a prié le Consistoire le recevoir en repentance : il « aussi a dict (*sic*) que le fils de M^re^ Jean Menard, notaire, (ap- « pelé François) écrivoit le dit mariage, et donna les corps, le

(1) Cette localité, à laquelle Ménard accorde le titre de bourg, n'est en réalité qu'un misérable hameau suspendu sur le flanc oriental de la vallée de la Cèze et que l'on désigne aussi sous le nom de *Bouschet de la Lauze*.

(2) On ne saurait pourtant omettre que ce même François épousa dans la suite Jeanne de Baudan, fille de Jean de Baudan, seigneur de Vestric, et sœur de Maurice de Baudan, qui appartenaient tous à la religion réformée. Une note insérée dans le vol. A, folio 173, des manuscrits d'Aubais provenant de la succession de M. l'abbé Berthon, indique que Charles Ménard, grand-père de l'historien de Nimes, aurait épousé en premières noces, avant Yolande Crouzet, une Falguerolle, fille de Paul de Falguerolle et d'Isabeau de Barjac qui, si nous ne nous trompons, appartenaient aussi à la religion protestante.

Hosted by Google

« pria de dire à M. de Falgeirolles de faire une *trace* de prières « pour faire aux mariages, quand ils donnent les corps.

« Attandu que le dit Menard est papiste, ne lui sera baillé « aucune *trace* de prières, ains sera admonesté, de la part du « dit Mr Martin, de se faire de la Religion (1). »

« François Menard se maria avec Jeanne de Baudan, fille de très bonne famille, dont le père, appelé Jean, étoit seigneur de Vestric, lieu situé au voisinage et dans le diocèse de Nismes ; son frère s'appeloit Maurice et fut aussi seigneur de ce lieu.

« François Menard posséda l'office de son père qui lui avoit aussi laissé une succession considérable, comme on peut en juger par le mariage avantageux qu'il fit ; mais il dissipa tout, et ses affaires furent extrêmement dérangées, comme en fait foi la transaction qui fut passée entre ses créanciers, le 30 août 1635, reçeuë Guirand, notaire de Nismes, après son décès, arrivé vers l'an 1632. Sa femme étoit décédée au mois de février de l'année 1631. Il laissa une postérité nombreuse, sçavoir : sept garçons appelés Pierre, François, Jacques, Blaise, Henri, Jean et Louis ; et deux filles : Anne et Marie.

« Pierre Menard, son aîné, fut avocat. Il se maria à Beaucaire, où son père s'étoit réfugié, pendant la fureur des derniers troubles de religion, avec Louise Amalric, dont il eut une fille, appelée Jeanne, qui fut mariée avec Louis Chalamont, avocat de Tarascon, mon ayeul maternel.

« François Menard, son second fils, fut aussi avocat ; il s'addonna (*sic*) à la poësie et donna au public un *receuil* (*sic*) de ses vers qu'il dédia au Maréchal d'Ancre. Il mourut garçon et dans la fleur de son âge, ayant fait son héritière Marie Menard, sa sœur, mariée avec François de Rouverié, avocat de Nismes, de la maison de Cabrière ; car elle prend cette qualité de son héritière, par bénéfice d'inventaire, dans la transaction du 30 août 1632.

« Jean Menard, son frère, embrassa le commerce et se maria avec Madon Blachier dont il eut deux enfants : Jacques et Henri.

« Les autres enfants de François Menard Ier moururent en bas âge ou sans postérité.

« Voilà pour la branche aînée de N. Menard, bourgeois du Boschet (*sic*), qui est aujourd'hui éteinte.

---

(1) Registres du Consistoire de l'Eglise réformée de Nimes, folio 205.

Hosted by Google

« La branche cadette commença par Jean Menard aussi bourgeois du même lieu, qui s'y maria avec Marguerite Andrin ; il en eut fils appelé, comme lui, Jean. Le voulant élever dans les affaires, il l'envoya à Nismes, auprès de son frère Jean qui lui apprit la pratique.

« Jean achetta (*sic*) ensuite un office de notaire à Nismes et s'y maria avec Jeanne Martin, le 17 juin 1607 ; il fut engagé, par l'exemple de son oncle et de son cousin (1), à suivre cette profession qui étoit alors dans un très haut lustre ; les charges de notaire n'étant confiées qu'à des personnes riches et de la dernière intégrité.

« Il n'eut qu'un fils appelé Charles, marié en secondes nopces avec Marguerite Rouvière, d'où est issu Louis Menard, conseiller au Présidial, mon père.

« Cette branche a toujours eu la même fermeté, le même attachement pour la religion catholique que la branche aînée : ce qui est d'autant plus louable, pour l'une et pour l'autre, qu'il y eut bien peu de familles, dans les temps orageux des progrès de la religion protestante, à Nismes, qui ne se laissassent entraîner par le torrent, et ne se pervertissent (2). »

II.

Le second document autographe est également inédit. Le texte que nous en publions est scrupuleusement conforme à l'original, conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris où je l'ai transcrit de ma main. Il est de nature à intéresser d'une manière toute spéciale les chercheurs qui s'occupent d'archives et d'antiquités :

---

(1) Son cousin François.

(2) Ms. d'Aubais, de la Bibliothèque de feu M. l'abbé Berthon, curé de Robiac. *Feuilles volantes*, n° 161, A ; — pp. 585-587.

Hosted by Google

OFFRE, PAR LÉON MÉNARD,

de manuscrits & d'objets d'antiquités à la Bibliothèque & au Cabinet du Roi. - Documents inédits.

1757.

A Versailles le 26 avril 1757.

A M. L'ABBÉ SALLIER,

M. Menard de l'Académie des Belles-Lettres m'a remis, Monsieur, le mémoire ci-joint. Je vous prie de vouloir bien, après l'avoir examiné, me marquer si vous avez connoissance de la collection qui est offerte à Sa Majesté, si vous pensés qu'elle puisse être fort utile à la Bibliothèque de Sa Majesté ou au Cabinet de curiosités, et enfin ce que vous estimerés que puisse valoir ce qui est contenu dans ce mémoire, parce qu'il ne conviendroit pas que le Roy acceptat les fruits du travail du S. Menard sans le recompenser. Vous connoissés les sentiments avec lesquels je vous suis, monsieur, très parfaitement dévoüé.

S^{t}-FLORENTIN.

Lettre de l'abbé Sallier, au sujet des titres offerts par M. Ménard.

MONSEIGNEUR,

Nous avons examiné M^{r} Melot et moy les titres et papiers que M. Ménard offre au Roy conjointement avec quelques antiques qu'il presente en même temps. Nous avons fait cet examen sur le mémoire que vous m'avés fait l'honeur (*sic*) de m'envoyer. Ce mémoire ne s'accorde pas avec le nombre des pièces que M. Menard nous a communiquées. Il annonce 200 pièces originales, et nous n'en trouvons que 87 : encore ne sont-elles pas aussi anciennes qu'il le dit. Il parle encore d'une cinquantaine d'ordonnances munies de leurs sceaux ; il ne s'en

Hosted by Google

trouve que quinze. Les autres articles portés sur le memoire sont assez exacts. Si le memoire n'a pas toute l'exactitude qu'il semble promettre, M. Menard peut faire valoir le grand travail de son histoire en six volumes in 4° et les dépenses que l'ouvrage luy a donné occasion de faire. Comme homme de lettres, il est digne de vos bontés, Monseigneur, et des graces que vous pourés luy faire obtenir du Roy. Une pension viagere luy conviendrait peut être mieux qu'une somme une fois payée, et l'aideroit à vivre ici pour l'éducation de son fils.

Je suis avec un profond respect et avec attachement, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

SALLIER.

De la Bibliothèque du Roy, ce 11e may 1757 (1).

A Versailles le 13 may 1757.

J'avois déjà oui parler, Monsieur, très avantageusement de M. Menard, et ce que vous m'en marqués ne peut que fortifier le desire (*sic*) que j'avois de lui faire plaisir, et je profiterai des occasions qui se présenteront. Mais les circonstances presentes ne permettent pas de proposer au Roy des acquisitions et des depenses extraordinaires. Ainsi il faut attendre un temps plus favorable, et je ferai alors ce qui pourra dependre de moy pour procurer à M. Menard quelque récompense de ses travaux et pour le don qu'il est disposé à faire au Roy des pièces et titres qu'ils lui ont donné occasion de rassembler, c'est ce que vous me ferés plaisir de lui dire quand vous le verrés; vous connoissez tous les sentimens avec lesquels je vous suis, Monsieur, plus parfaitement devoué que personne du monde.

St-FLORENTIN (2).

---

(1) BIBL. NATION. Lettre autographe, d'un bout à l'autre, de l'abbé Sallier, en réponse à la lettre de M. de St-Florentin, du 26 avril 1757; — la lettre du 13 mai lui faisant suite.

(2) BIBL. NATION. Lettres ou copies originales. — Signatures autographes.

Hosted by Google

MEMOIRE.

« Le sieur Leon Ménard, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, appliqué depuis vingt ans à la composition de l'histoire de Nismes, a eu occasion, dans le cours de ses recherches, de ramasser divers monumens historiques et morceaux ou pièces d'antiquité, qui lui ont servi pour differentes parties de son ouvrage. Il se propose, aujourd'hui qu'il a fini cette grande histoire, de déposer tous ces monumens dans la Bibliotheque et dans le Cabinet du Roy, soit afin d'augmenter de cette partie les richesses de ces précieux depots, soit afin de procurer aux sçavans et aux curieux la facilité de les consulter dans l'occasion. Sa satisfaction sera tres grande si le Roi veut bien agréer son dessein. Voici un état des uns et des autres monumens.

Pour la Bibliothèque du Roi :

Près de deux cents pieces originales en parchemin des XIV, XV et XVI siècles, qui consistent en ordonnances des sénéchaux de Nismes pour le payement des fraix de divers voyages et commissions concernant le bien public et les troubles et affaires du temps, quittances pour les mêmes objets, assises ou répartitions faites dans la sénéchaussée pour des sommes imposées par les états de Languedoc.

Une cinquantaine d'ordonnances originales, munies de leur sceau, données par le duc de Rohan, général des Religionnaires de Languedoc pendant les derniers troubles de religion qui regnerent dans le pays avant la paix de 1629, ordonnances qui roulent sur les troupes du parti, sur des levées d'hommes et de deniers, sur les fortifications des places occuppées par les Religionnaires.

Un registre ou cahier du XIII siècle, contenant le dénombrement général des feux de chaque ville et lieu de la sénéchaussée de Nismes, divisée par bailliages et par vigueries.

Trois registres du Consistoire de l'Eglise prétenduë réformée de Nismes : le 1er, depuis le 23 de mars 1560, temps de la naissance du calvinisme en cette ville, jusqu'au 25 de janvier 1562; — le 2^{e} depuis le 16 de mars 1578 jusqu'au 9 de mars 1583, — et le 3^{e}, depuis le 2 de janvier 1654 jusqu'au 23 de may 1663.

Un autre registre du même Consistoire, contenant les actes

Hosted by Google

1° du synode national des eglises pretendues reformées, tenu a Nismes au mois de mai 1572; — 2° du synode national tenu à Ste-Foy-la-Grande, le 2 de février 1578; — 3° des synodes provinciaux des églises pretendues reformées de Languedoc tenus du 14 d'octobre 1570 au 12 d'avril 1595.

Pour le cabinet du Roi :

Quatre statuës de bronse, dont la première represente une divinité egyptienne, la 2e une déesse romaine, la 3e un Jupiter, la 4e une espece de philosophe. — Deux lampes sepulchrales de bronse, deux pateres de bronse, une *ascia* ou doloire de bronse, deux pateres de terre rouge, quatre urnes lacrymatoires de verre, un fer à cheval ancien, d'une structure singulière, qui se placeoit (*sic*) et s'otoit du pied du cheval sans le clouer, au moyen d'une charniere et d'une vis.

Le sieur Ménard terminera ce mémoire en representant que le travail que lui a couté l'Histoire de Nismes est incroyable, et la dépense qu'il a faite à cette occasion excessive, dépense toujours ruineuse pour un simple particulier.

Quoique l'objet de ce grand ouvrage, qui forme sept volumes in 4°, parut se borner à l'histoire particulière de Nismes, le sieur Ménard n'a pas laissé de s'appliquer avec soin à la rendre utile et interessante pour l'histoire générale du Royaume, sur laquelle on peut dire qu'elle a répandu quelque lumière. Le nouvel éditeur de l'histoire de France du P. Daniel y a puisé de grands éclaircissements sur plusieurs points essentiels.

Pour la perfection de ces deux objets, le Sr Ménard a fouillé dans les archives publiques et particulières de la ville de Nismes et de ses environs. Il a lu, copié ou extrait plus de trois mille chartes ensevelies jusque-là dans la poussière, ainsi qu'une infinité de cartulaires et de registres qui étoient aussi restés dans l'oubli. D'un autre coté, afin de fournir des secours à ceux qui voudront dépouiller l'histoire de France, il a eu le soin de faire imprimer dans le corps de preuves qui accompagne chaque volume les monumens en ce genre les plus curieux, et dont n'avoient eu aucune connoissance les écrivains qui l'ont précédé.

— Ce n'est pas tout ; il a travaillé avec le même soin à faire un développement exact des antiquités de Nismes. On sçait que ces antiquités forment les plus beaux monumens que nous ayons en France. Cette partie toutefois n'avoit point encore été bien connuë. Tous les curieux soupiroient depuis longtemps

Hosted by Google

après une collection exacte et complette de leurs representations. Le Sr Ménard a donc fait lever des plans fideles de ces diverses antiquités.

L'amphitheatre en particulier a fait un des grands objets de son attention. Il n'a rien négligé pour en faire connoitre toute la symetrie. Pour y parvenir il a fait creuser aux environs et tout autour de cet important édifice jusqu'aux fondemens. Par ce moyen il s'est assuré de sa véritable economie et de la distribution de toutes ses parties. Il y a employé plusieurs ouvriers pendant plus de six mois. Il n'a cessé, en un mot, de travailler à donner une connoissance sure et fidele de ce vaste et superbe édifice, le plus entier qu'il y ait dans l'univers.

Il a apporté les mêmes soins pour les autres batimens romains. Il a ensuite fixé ses découvertes et son travail sur tous ces différens morceaux par des desseins (*sic*) qu'il a fait faire avec la plus grande exactitude, et après cela graver en taille douce par les plus habiles maitres. Il n'a pas oublié les anciens ouvrages de la Fontaine, non plus que les embelissemens qu'on y a faits de nos jours.

Enfin, dans la vuë de perfectionner cet ouvrage, il a genereusement quitté sa patrie, sacrifié même un état honorable qu'il y occuppoit, et s'est transplanté à Paris, où il s'est en même temps livré tout entier à l'étude des belles-lettres.

La protection particuliere dont le roi daigne honorer les gens de lettres, et nommément ceux qui s'appliquent à l'étude de l'histoire générale du Royaume, ainsi qu'à celle des histoires des provinces et des principales villes dont la France est composée, fait espérer au Sr Ménard que Sa Majesté voudra bien agréer son travail et son offrande.

J'ignore au juste si la proposition de Ménard a été acceptée. Mais il existe à la Bibliothèque nationale (*Supplément français ; 3045*) un des manuscrits indiqués dans le Mémoire qui précède : c'est le Registre original qui renferme les actes du Consistoire de Nimes, du 23 mars 1560 au 25 janvier 1562 ; il est sur papier et in-folio, notablement détérioré vers la fin.

Il est impossible de dire quelle somme, viagère ou une fois payée, Ménard a perçue en retour de son offrande (1). »

---

(1) BIBL. NATION. Autographe de Ménard, en double exemplaire. En tête, et toujours de la main même de Ménard : « Pour le Sr Ménard, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. »

Hosted by Google

III.

On se demande comment Léon Ménard, au milieu de pareils embarras financiers, a pu songer, — vieux surtout comme il l'était déjà, — à se remarier. Le fait est cependant certain ; et je suis en mesure de fournir sur ce troisième point des renseignements non moins curieux, non moins neufs.

NOTE

SUR LE

SECOND MARIAGE DE LÉON MÉNARD.

M. Germer-Durand a trouvé, en 1858, parmi les papiers de Séguier, conservés à la Bibliothèque de Nimes, la note suivante, écrite de sa main même :

« Lundi 16 avril 1759 ont été écrits les bans, et ensuite « publiés à St-Sulpice les bans de Mre Leon Menard, conseiller « du Roi au Presidial de Nimes, de l'Académie des Inscrip- « tions et Belles-Lettres, veuf de dame Marie-Anne Massip, « de la paroisse de St-Jacques-du-Haut-Pas,

« Et de demelle Suzanne Poillot, fille majeure de defunt « Mre Pierre Poillot, écuyer, seigneur de Valence et Biry, ca- « pitaine au regiment de Bourgogne infanterie, et de dame « Françoise de Clerval de Passy, de cette paroisse (1). »

M. Germer-Durand s'est empressé, avec son obligeance bien connue, de me communiquer sa découverte ; et nous nous regardions l'un et l'autre comme en possession d'une donnée certaine sur le second mariage de Ménard.

La pensée me vint alors, afin de pouvoir compléter cette indication, de prier un de mes amis, chef de bureau à la Préfecture de la Seine, de voir dans les registres de l'état civil de Paris, conservés dans ce précieux dépôt d'archives domestiques,

(1) Bibl. de Nimes, liasse cotée n° 13862. Note autographe de Séguier.

Hosted by Google

s'il n'existerait pas d'acte relatif à la célébration de ce mariage dont la publication venait de nous être ainsi révélée. On fit les recherches les plus exactes, les plus minutieuses ; et voici en quels termes mon ami M. Hanriat, le chef de bureau dont j'avais mis à contribution l'obligeance, me transmit le résultat de ces investigations. Je cite textuellement sa lettre du 15 avril 1858 :

« Je me suis empressé de faire faire les recherches néces-
« saires pour découvrir l'acte de mariage de M. Léon Ménard
« avec la demoiselle Suzanne Poillot de Valence.

« L'acte de publication a été trouvé aux indications ci-des-
« sus. Mais les registres des mariages de Saint-Sulpice, année
« 1759, ne donnent aucun acte de mariage aux dits noms. La
« demoiselle, à cette époque, devait avoir vingt-six ans, comme
« vous allez le voir plus loin.

« Rien donc n'annonce que le mariage de M. Ménard ait eu
« lieu avec Mlle Poillot de Valence. Le contraire semble résul-
« ter d'un acte enregistré sur Saint-Eustache, à la date de
« 1784, dix-sept ans après la mort de M. Ménard, arrivée en
« 1767.

« Cet acte de 1784 annonce le mariage de M. Giraud (Jean-
« Charles-Nicolas), commis aux postes, avec Mlle Suzanne
« Poillot de Valence, fille majeure, âgée de cinquante et un
« an, de Mre Pierre Poillot, écuyer, seigneur de Valence, et de
« dame Françoise Clerval de Passy.

« Vous voyez, cher monsieur, que dans cet acte on énonce
« *demoiselle* Poillot, et non *veuve* : ce qui doit faire penser
« que le mariage avec M. Ménard n'aurait pas eu lieu, et que la
« dame serait restée fille jusqu'en 1784.

« Je regrette beaucoup de n'avoir pu vous fournir ce qu'an-
« nonce la note de la Bibliothèque de Nimes, — qui établit
« sans doute comme vrai ce qui était très probable seule-
« ment. »

C'est, en effet, la conséquence à tirer de ces recherches. Le mariage de Ménard avec Suzanne Poillot, quoique publié à Saint-Sulpice et à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, ne se sera pas réalisé ; et Ménard aura postérieurement épousé la « jeune et jolie demoiselle » que signale, sans la désigner autrement, la lettre de Calvet à Séguier du 11 mai 1765, dont j'ai donné un extrait, à la page 17 de ma monographie sur Léon Ménard,

Hosted by Google

en 1857, d'après l'autographe conservé à la Bibliothèque de Nimes.

Je n'ai pu découvrir jusqu'à ce jour (18 décembre 1875) le nom de la « jeune et jolie demoiselle, » devenue en 1765 l'épouse du vieux Ménard. Mais il m'a semblé utile de mettre en garde les chercheurs qui viendront après moi contre la méprise à laquelle pourrait donner lieu plus tard la note de Séguier, retrouvée par M. Germer-Durand à la Bibliothèque de Nimes. Les actes de l'état civil de Paris ayant été brûlés en 1871, et la plupart de ceux du siècle dernier ayant peu de chance d'être reconstitués, j'ai cru rendre service, en obviant à une erreur historique, que je suis seul en mesure de prévenir, me trouvant seul en possession, depuis la disparition des registres originaux, de l'extrait qui en a été fait en 1858, sur ma demande, au sujet du second mariage de Léon Ménard. Il ressort nettement des divers actes des registres parisiens, actuellement détruits, mais dont j'ai en mains l'analyse, qu'il y a eu réellement un projet de mariage entre Léon Ménard et Suzanne Poillot de Valence, en 1759, mais que ce projet n'a pas été mené jusqu'au bout.

A. Germain,

Membre de l'Institut.

Hosted by Google

JOURNAL DU DUC DE MONTMORENCY

EN LANGUEDOC,

PENDANT LES ANNÉES 1586-1587,

publié par M. G. CHARVET, membre résidant.

Le texte du Journal du duc de Montmorency que nous publions ci-après est extrait d'un volume manuscrit provenant de la bibliothèque du marquis d'Aubais, et acquis par feu M. l'abbé Berthon, curé de Robiac (1).

Ce document n'est point inédit; on le trouve dans le Recueil des *Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France,* publiées, en 1759, par Ménard et marquis d'Aubais (T. II, *Mélanges*, pp. 23-32), sous le titre de *Discours historial des événements arrivés en Languedoc en 1586.*

Le texte que nous reproduisons diffère souvent du texte déjà publié ; ce dernier est parfois plus détaillé, mais bien souvent incomplet et surtout très incorrect. On en jugera par la comparaison des deux textes que nous avons soin de mettre en regard quand ils offrent une différence sensible. Quoi qu'il en soit, ces deux textes se complètent et se contrôlent mutuellement, et cette raison seule nous a engagé à publier celui que nous reproduisons ci-après.

Ce journal est écrit sous forme de notes prises au jour le jour, et l'auteur les avait sans doute rédigées à la hâte comme aide-mémoire, avec l'intention de donner ensuite plus de développement à ses récits dans une rédaction définitive qui n'a probablement jamais reçu d'exécution.

Le préambule alambiqué qui doit évidemment prendre place en tête du journal, a été introduit, un peu au hasard, dans le corps du document, à la page 30 de la première édition, sans que rien puisse justifier son insertion à la place qu'il occupe. Nous avons cru devoir le remettre à la place qui lui appartient naturellement.

---

(1) Ce volume est coté F. — *Feuilles volantes,* n° 161, A ; — pp. 665-671.

Hosted by Google

JOURNAL DE MONTMORENCY-DAMVILLE.

« Ce mien travail est petit, au regard du mérite de Sa Grandeur, les actions de laquelle m'ont préparé ce sujet et entreprise très grande de ce présent discours, à ma pensée ; d'autant que la façon, selon mon peu de jugement, qui est mienne, n'est tant ingénieuse que je la désirerois pour égaliser l'étoffe et la matière qui est dépendante des actions d'icelle Grandeur ; me reconnaissant impuissant pour pouvoir enrichir le trésor de son divin esprit et mérite, m'étant persuadé en opinion qu'il n'y avait rien mieux séant à la nature de l'homme, que vouloir, selon son pouvoir, profiter aux amis, obligeant la commodité d'iceux d'un bien plus fort que celui de nature.

Le propre des princes et grands seigneurs est de semer bonnes œuvres, pour recueillir mauvais bruit ou fruit. Le prince ou grand seigneur, forçant son doux naturel, est excusable à l'exemple du bon médecin qui ne regarde pas tant au goût corrompu du malade qu'à la guérison, donnant aussi aux facheuses maladies, médecines plus fortes ; ainsi le prince, à l'exemple du musicien, doit étendre la rigueur de sa justice pour faire un accord harmonieux avec la douceur de son humanité.

Et ne pense avoir perdu mon temps, ny moins l'avoir mal employé, en ce que je me suis porté d'un zèle mieux fondé que réglé, ayant pour cette occasion regret de ne m'être étudié en l'art de bien dire.

1586.

Le jour de l'an, 1 janvier, pour révérence et respect du jour et du mauvais temps, n'a été rien fait.

6 janvier 1586. — Pepion (1), assiégé depuis le 2, se rendit par composition, et le cap. Saint-Martin y fut mis en garnison. On avoit commencé à battre le clocher, le 5 (2).

(1) Pépieux-rive-d'Aude, village du Minervois, arrondissement de Carcassonne, cant. de Peyriac. Le secrétaire de Montmorency avait sans doute écrit le nom de ce lieu *Pepiou*, suivant la prononciation languedocienne, de là l'incorrection des deux textes.

(2) Le texte de la première édition porte que le siége de Pépieux fut commencé le jeudi 11 janvier, ce qui est inexact et contradictoire, puisque les deux textes sont d'accord pour mentionner que la place se rendit le 6 du mois. Cette place ne pouvait donc se rendre avant d'être assiégée, et il faut lire le 2 janvier au lieu du 11. Du reste, le 2 janvier fut réellement un jeudi; tandis que le 11 janvier fut un samedi.

Hosted by Google

Ceux de Puisserguier et de Capestang, ayant fait une course vers Béziers, furent battus par le capitaine Lusquis (1) qui étoit en garnison à Cazouls et qui leur prit sept chevaux.

Le 8 janvier, Montmorency ayant mis ordre aux garnisons, vers Carcassonne et Narbonne, fut de retour à Béziers où Châtillon le vint trouver.

Joyeuse ayant entendu les propos qui se tenoient à son désavantage, dans Carcassonne, y alla (2).

Le vendr. 5 février, Nimes faillit à être surprise par l'intelligence des Huguenots et catholiques. Montmorency envoya vers ce côté-là les régiments de Perault et Lecques, et vers le Saint-Esprit pour résister aux Corses (3).

Le lundi 8, Montmorency fut de retour à Pézenas.

Le mardi 9, le capitaine Cremat, sergent de l'une des Compagnies du cap^ne^ Tartas, avec 27 de ses soldats, fut chargé vers Narbonne par 20 Gendarmes de la Compagnie de Verdale, nouvellement mise ; mais il leur tua quelques Gendarmes et 4 chevaux.

Le mercr. 10, Salelles (4) fut pris par trahison par ceux de Narbonne, en l'absence de Pouillan.

Quatre jours après, le 14, le capitaine Sautelles, de Carcassonne, que Montmorenci y avait mis en garnison, fut surpris près de cette ville.

Le samedi 18 janvier, les Etats, commancez à Pézenas, par la Commission de l'année précédente.

Poussan, espérant être favorisé du Premier Président de Toulouse, qui avoit agi contre Martinengo, suppose une entreprise sur Toulouse.

Montmorency, ayant été deux jours à Béziers, alla le 1^er^ février à Agde. Le lendemain, fête de la Chandeleur, il fut, avec

---

(1) Lusquisses, gentilhomme albanais, capitaine dans la légion étrangère, au service de Montmorency. Ses deux fils ayant pris part à une conspiration en faveur des Espagnols furent, en 1605, condamnés au dernier supplice (*Hist. gén. de Lang.* T. V., p. 497).

(2) On lit dans le premier texte d'Aubais : « Le sieur de Joyeuse n'a jamais pris une place, sinon par trahison, comme aussi il ne s'est présenté un seul *des siens* (le texte d'Aubais porte « *des lieux*, » ce qui n'a point de sens) au combat, ains toujours fuyans à son exemple ; lequel ayant entendu les propos qui se tenoient à son désavantage, dans Carcassonne, s'y est acheminé, et avoit fait publier défenses contraires sur peine de mort. »

(3) Aux Compagnies corses d'Alphonse d'Ornano. Le 1^er^ texte d'Aubais porte : « *pour résister aux courses et autres.* »

(4) Sallèles-d'Aude, arrondissement de Narbonne, canton de Ginestas.

Hosted by Google

dévotion, au couvent des Religieux Capucins, achevé la veille, continuant son chemin par Mese, à Villeneuve-lez-Montpelier, visiter le port de mer, appellé autrefois le port Sarrazin (1), ouvert et agrandi depuis peu.

Bosque, passant au gué, conduisit son butin et Versiere.

La prison de Bachon à Castres (2).

Le capne Pecho, commandant à Maillac, abandonna Montmorenci, avec 12 hommes de la Compagnie de Bosc.

Montmorency étant à Villeneuve négocia avec les habitans de Montpelier. Il fut de là à Lunel et à Nismes où Châtillon l'est venu trouver pour s'escuser du passé et rémèdier à l'avenir.

Le capne lieutenant d'Oiselet pris passant l'eau avec six de ses soldats.

Deguares (3) vint trouver Montmorency avec une Compagnie de 110 chevaux-legers.

Berticheres avoit la sienne en garnison à Lunel et celle de Perault étoit à Beaucaire.

Sauvin, revenant de Rome, arriva à Nismes, apportant des nouvelles du pape et lettres favorables, de quoi le Premier Président (4) ne manquera pas de mal parler.

Le différend de Châtillon fut remis au jugement du Roi de Navarre, auquel Bereti fut député, pour l'établissement de la Chambre my-partie.

Le vice-Légat et habitants d'Avignon envoyèrent Feraude congratuler Montmorency et l'assurer qu'ils ne favoriseroient pas ses ennemis.

Le capne Baccon, voulant changer de parti, fut découvert par des Lettres surprises par du Bosc, étant à la guerre. Baccon fut pris, mené à Castres et mis à mort. Son cousin s'en alla de Nismes sans dire adieu. Le capne Pech, indigné de cette exécution, remit Maillac à Joyeuse et retint le capitaine Mercin (5).

Du Bosc fut attaqué, lui 17me, par la Compagnie de Joyeuse.

---

(1) Maguelone, appelée jadis *Port-Sarrazin.*

(2) Le 1er texte d'Aubais porte : « La prison de Bachon à *Castas* (?), sur la prise des lettres de sa révolte et par vindicte de sa punition.

(3) Le premier texte d'Aubais porte : « Desdiguières » (Lesdiguières) ce qui est plus probable.

(4) Jean de Montcalm, juge-mage de 1569 à 1590.

(5) « Tôt après, ajoute le premier texte d'Aubais, le dit Peich est puni et tué en hazard. »

Hosted by Google

Il y eut dans cette action 7 à 8 blessez, et le cheval de Silvon (1).

Le duc de Montmorency partit de Nismes le 7 mars, à Aramon, au camp (2), pour assiéger Villeneuve.

Le colonel des Corses Alphonse (3), s'étant mis en embuscade, fut découvert par Aiguieres et perdit deux Gendarmes et deux soldats corses.

Le village d'Angles, près de Villeneuve, se rendit par composition le 25 mars. Le même jour, Gouvernet défit, vers Montélimart, la Compagnie des Gendarmes de la Roche.

Le 24 mars, Montmorency ayant envoyé Martin de Beaune et autres à Avignon, sur la parole du Vice-Legat, ils furent faits prisonniers par le parti opposé.

Sadal et Constant, envoyez par le Roi de Navarre, apporterent la protestation des Princes catholiques joints avec eux.

St-Geniès, prez Usez (4) pris par force ; le feu mis au Château. Les soldats se rendirent à discrétion et le capitaine fut pendu.

Le samedi 22 (5), Montmorenci partit d'Aramon pour aller à Usez et assiéger Gaujac qui fut pris par force. Les soldats corses et italiens sortirent du fort, par composition, le 26 mars.

Le 26 Luquisse défit la Compagnie de Canbonnels près de Puisserguier.

Le 28, Montmorency fut à Alais voir la duchesse de Montmorenci ; le lendemain il partit pour aller au siége de Tusque, près le Pont-Saint-Esprit. Plusieurs villages se rendirent.

Il y eut une escarmouche où Saint-Paulet, lieutenant d'Alphonse, fut blessé.

Montmorency partit d'Usez, le matin, pour l'entreprise du St-Esprit qui manqua. Il alla à Bagnols le 30 mars.

Le cap^ne^ Tartas renvoya son butin par ses soldats dont 29 furent attrapez à Narbonne. Tartas pardonné retourne à Sérignan avec deux barques, bled et prisonniers, rencontre sur mer Barberoussette, portant son bétail d'Agde à Narbonne. Le cap^ne^ Rassins tué et autres blessez le 31 mars. Le retour du capitaine Mesins à Béziers le 9 avril, malgré les discours de Joyeuse qui vouloit le dissuader du service de Montmorency.

---

(1) Le premier texte d'Aubais contient quelques détails de plus.

(2) Le premier texte dit : « *au cap* » pour « *au camp* ».

(3) Le premier texte dit : *à l'Hose* pour *Alphonse*.

(4) Saint-Geniès-de-Malgoirès, sans doute.

(5) Le premier texte porte à tort la date du 12 mars au lieu du 22.

Hosted by Google

Plusieurs villages pris aux environs du Saint-Esprit, la Semaine-Sainte. Le secours de cinq corvettes faisant 300 chevaux et 1,000 arquebusiers arrivent au Saint-Esprit où il y a nécessité de vivres. Ce secours n'empêche pas Montmorency de continuer ses entreprises. Déffi par Perault à Alphonse et par Bertichères à Saint-Paulet. Le St-Esprit manqué deux fois. Préparatifs pour assiéger Tresques.

Arrivée à Bagnols le 31 mars. Le 1 et le 3 avril, entreprises sur le St-Esprit. Berticheres donne le choix d'armes à Alphonse. Vincence trompette y est envoyé. Cinq corvettes, Reitres et François, et 1000 arquebusiers arrivés. L'entreprise d'Angles continuë, et ils sont repoussés par ceux de Villeneuve.

Montmorenci partit de Bagnols pour aller à Usez le vendr. 17 trouver Madame, de retour d'Alais où elle avoit fait batir et reedifier l'Eglise (1).

Le jeud. 16 avril l'entreprise de Cessenon faite avec petards, la citadelle secouruë par Spondeillan. Prise le 22 par composition.

Sendal, et Perault font des courses jusques aux portes du St-Esprit et tuent des gens dans le ravelin.

Montmorenci passant près de Tresque, il y eut une escarmouche avec la garnison, on les repoussa jusques dans leurs murailles après leur avoir tué 12 hommes ; mais on y perdit un capitaine, un enseigne, et un sergent.

Montmorency arrivé à Usez prit par force la Bastide (2).

Il fit faire un fort à Coudoulet, y mit le capitne Ferriere avec sa Compagnie, pour rendre le passage du Rhône libre, du Languedoc à Orange, et en Dauphiné, et pour servir à bloquer le Pont-St-Esprit, après quoi il alla à Usez. Blacons, gouverneur d'Orange, le vint trouver avec 200 chevaux, et 200 charges de bled. Il lui apprit que Gouvernet, et Lesdiguieres avaient forcé à coups de canons Ste-Jaille, pris prisonnier le père et le fils, et à la barbe de la Valette et d'Alphonse qui étoient avec leurs armées près dud. lieu.

Le 22 avril, Verac gentilhomme de la Reine, et Jully arriverent à Usez avec des articles de paix signés par la Reine. Montmorenci remercia leurs Majestez, et les pria de ne pas

---

(1) Les réparations exécutées en 1586 à l'église Saint-Jean d'Alais, par les soins de la duchesse de Montmorency, n'ont pas dû être conservées lors de la reconstruction de l'abside et des bas-côtés, sous l'épiscopat de Mgr de Beauteville.

(2) La Bastide-d'Engras, près d'Uzès.

Hosted by Google

prendre la peine de les accorder, qu'il viendroit bien à bout d'eux, qu'il n'avoit pris les armes que pour leur service, et contre les auteurs du Force-Edit. Le coup de Monsr de Chaulx près Tresque (1).

Le lundi 27. Verac et Jully partirent, et Montmorency alla à Vallabregues, et la Duchesse à Nismes, et à Pezenas.

Montmorency étant à Vallabregues, le 28. et voyant que ceux de Provence ne voulaient pas rendre la Motte dont ils s'étoient emparés, et que ceux de Tarascon commençoient des actes d'hostilité, permit que l'on enlevat le betail vers Arles, et Tarascon. En arrivant à Beaucaire, il fit tirer sur Tarascon 70 coups de canons qui briserent la maison du viguier.

Le 4 mai il passa par Nismes, traversa Montpelier sans mettre pied à terre, coucha à la Verunne, et le 5 à Pezenas (2).

Le lundi 15, 120 chevaux de Narbonne et Mirepoix, firent une course aux Bresines. Alphonse repoussé devant St-Esteve.

Le mardi 19, Montmorenci à Besiers. Le 20, il mit la première pierre à l'Eglise des Capucins, et fit faire le procez aux traites de Cosan.

Le sam. 24, à Agde, et à Brescou, le lundi à Pezenas, le mercredi à Clermont sous la Recouvrade.

Etant à Besiers il reçût la réponse du Roi de Navarre sur le différent de Châtillon, et l'établissement de la Chambre mypartie, et renvoya Constan. Courses vers Narbonne, et St-Lazare. Baptême à Montpelier du fils de Châtillon.

Le lundi avant jour 29. Barberoussette fut chassé depuis le cap de Cette. Montmorency êtant à Lodeve fit demolir la maison episcopale à la requête des habitants. M. de Pegueroles-Nages remis dans sa maison, d'où Montgommeri l'avoit chassé (3).

Le dim. 1 juin, Fosseulx blessé revenant de Vallabregues à Beaucaire. Même jour, à Aix, le Grand Prieur mort.

La Fête Dieu à Pezenas le 5 juin. Revolte de Toulouse contre le premier President. St-Estève repris par simulée composition.

Assemblée des deputez à Pezenas pour remedier aux miseres, et faire la recolte.

---

(1) Tresques, commune du canton de Bagnols-sur-Cèze (Gard).

(2) Le premier texte le fait passer, par erreur, le 3, à Pézénas.

(3) Ce paragraphe est très incorrect dans le premier texte.

Hosted by Google

Le 8. Bereti arriva apportant les expeditions necessaires pour l'Erection de la Chambre my-partie accordée avec difficulté à Montpelier.

Le lendemain 9, arriva Verac pour continuer la precedente negociation de paix. Il partit le 14 par le coté de Saintonge vers le Roi de Navarre.

Treves conditionnées pour la recolte à la très humble requête des habitants de Narbonne, pour ce Diocese, et ceux de Beziers, et St-Pons.

Arrivée de ceux de Nismes, pour interrompre l'Erection de la Chambre de Montpelier, et pour l'eriger à Nismes.

Le dim. 15. Deux heures avant jour, reprise de Pegairolles sur Rossieres. Revolte faite par l'industrie de St-Geniés, executée par le capitaine Aymé, par escalade et petards, et les rebelles retirés dans la Tour.

Ceux du St-Esprit, allarmés de la Treve de Narbonne, requierent passeport.

Le 22. Montmorenci à Beziers pour l'execution de la treve. Le 25, à Pezenas, où il reçoit nouvelles de la rediction de la tour de Peguerolles par composition.

Le vend. 27 juin, il part de Pezenas, se rend à Meze, le lendemain à Montpelier, le dimanche à Lunel.

Treves accordées par preference du public à son particulier.

Le dim. 29. Le Baron dé Puisserguier accompagné de 14 mis en route (1) ; lui seul soutient la charge de 4.

Allées, et venuës de ceux d'Arles, et Tarascon vers Montmorenci à Aramon pour la recolte, et rediction de la Motte.

Acvers est blessé dans l'Isle près d'Avignon le 8 juillet, la barque prise, et le fort battu par les capit^nes^ Chaux, et Pons. Treves enfreintes vers M^r^ de Montbosin.

Le 11. Barberoussette prend les Bouliege d'Agde, et Marcelin. Le lendemain le capit^ne^ Fastas y arriva qui lui donna la chasse jusques dans Brescou, avec les Fregates.

Le capit^ne^ Pons fait une course jusques à Roquemaure dans le Ravelin.

La maison de Senas en Provence assiégée par Vins, secouruë par Lecques, et cavalerie legere. Vins se retire. Lecques fait une course vers Marseille. Au retour il défait une Compagnie

(1) Il faute sans doute lire « *mis en déroute,* » malgré la concordance des deux textes.

Hosted by Google

sortie d'Arles, il fait un grand butin près de Tarascon. Ceux d'Arles voyant que tout cela ne se faisoit qu'à cause de la prise de la Motte, vont à Aramon trouver Montmorenci, promettent de faire rendre la Motte, de ne plus attenter sur le Languedoc, et de retablir la chaussée du Rhône. Ceux de Tarascon ne veullent point consentir à cet accomodement, leur commandant n'étant point de cet avis.

Le 18. Montmorency part d'Aramon et va à Bagnols. Il envoye investir St-Alexandre, St-Esteve, et autres lieux qui sont abandonnez. Le 20. Alphonse est mis en déroute poussé jusques aux portes du St-Esprit. Il a 8 hommes tuez, et beaucoup plus de blessez. Les chevaux de la Breville, Mataret, et Cossées furent tuez. D'Andelot en danger fut secouru par le Quivela. Alphonse n'osa plus faire des sorties.

1587.

Le 1er juil 1587. Il y eut une entreprise sur Capestan.

Le 8. Montmorency retourna à Pezenas, ayant laissé Châtillon, d'Andelot, et Lecques au siége de Remolins (1).

---

(1) Le premier texte porte *Restalins* au lieu de Remoulins.

« Montmorency avait, dès le 8 juin précédent, fait investir Remoulins par Lecques et Bertichères. Cette place réparée à la hâte par ordre d'Alphonse d'Ornano, était défendue par 300 hommes d'élite sous le commandement de Domenico ou Domergue d'Ornano, neveu d'Alphonse. Le nombre des assiégeants s'élevait à douze ou quinze cents. La vigoureuse défense et les fréquentes sorties des assiégés neutralisèrent, pendant vingt jours, les attaques des religionnaires, ce qui obligea Châtillon et son frère Dandelot d'y venir avec un renfort, le 28 du même mois de juin, de sorte que le nombre des assiégeants s'éleva à cinq mille hommes.

« En même temps, Montmorency faisait construire, avec la plus grande diligence, deux forts qui commandaient les avenues par où les assiégés auraient pu recevoir des secours. « Sur ces entrefaites, le duc fut obligé de se porter au-devant du maréchal de Joyeuse qui s'avançait du côté de Pézénas ; il partit le 8 juillet, laissant à Châtillon, Dandelot, Lecques et Bertichères le soin de continuer le siége.

« Cependant les assiégés commençaient à manquer de vivres. Le colonel Alphonse en fut informé et, malgré la supériorité des assiégeants, n'hésita pas à porter secours à la garnison. A la tête de 1,400 hommes, il se fit jour à-travers l'ennemi, et, le 12 juillet, conduisit un convoi dans la place, avec le plus grand succès.

Il vint ensuite, avec sa troupe, se poster en observation sur les hauteurs de Castillon, le 22 du même mois, et, saisissant le moment favorable, il conduisit, le 23 juillet, avec non moins de succès, un second convoi dans Remoulins, après avoir enlevé l'un des deux forts de Châtillon et deux pièces d'artillerie, et profita de la position qu'il venait d'emporter pour battre le second fort.

« Alors, Châtillon, rebuté par cet échec et désespérant de réduire Remoulins, songea sérieusement à se retirer et entama des négociations pour une trêve.

Alphonse d'Ornano qui sentait que la place, malgré les avantages remportés,

Hosted by Google

Le lund. 13 juil. Il partit de Pezenas pour Beziers. A son arrivée l'ennemi partit de Thesan y laissant s^r^ Massal avec 300 arquebusiers.

Le même jour les prisonniers de Lodeve, et le capit^ne^ Montgiron, arriverent à Beziers. Il y en eut deux qui furent pendus, et 2 envoyez aux galeres. Treves du labour accordées, offre de treves entieres refusées par Joyeuse.

Le sam. 26 juil. Le Président de Villespassant, Paule, Sorgues, Morillan, Pradines, et Racosis, mis prisonniers pour conspirations sur Beziers par le sergent nommé l'Afection. Le 27. Sorgues et Morillan élargis.

Le 27. Monteils près Capestan pris avec le canon par Montmorenci, le capitaine Rome tué.

Le 22. Remolins ravitaillé par Alphonse, et le lendemain Treves pour les Dioceses de Nismes, et Usez accordées par lui et par Châtillon et Lecques pour 4 mois (1).

Le 30. A 11 heures du soir, Villespassant étranglé, et le lendemain, dernier juillet, mis à la place, pendu.

Le 7 août, six des conspirateurs de Capestan pendus à Beziers.

Le 8. Montmorency fut à Capestan, et à Puisserguier.

Marguerites près Nimes pris par Montclus. Peu après Saint-Gilles failli.

Magalas pris. Le s^r^ de Magalas et capitaine Conques de la Montagne, le merc. 22 juil.

Conseil tenu à Nismes, par les pretendus Reformez, contre M^r^ Pibris et Chat^es^ (2).

Le vend. 14. De nuit embuscade près Merviel (3) par

---

ne pouvait tenir plus longtemps, y acquiesça sans peine ; et, après avoir discuté les articles du traité, il fut convenu : 1° Que le siége serait levé ; — 2° que les deux forts seraient rasés ; — 3° qu'il y aurait une trève jusqu'à la fin de l'année, entre les deux partis, dans les diocèses de Nimes et d'Uzès ; — 4° qu'il serait payé, par le pays ennemi, quatre mille livres par mois pour l'entretien et la solde des gens de guerre d'Alphonse, et que les deux premiers mois seraient comptés d'avance.

« Ce traité fut signé le 25 juillet. Le lendemain 26, tous les articles furent loyalement exécutés et les huit mille livres, pour deux mois d'avance, payées. Alphonse les fit répartir également entre ses soldats. »

(G. CHARVET. — Extrait d'une *Monographie inédite de Remoulins.*)

(1) V. la note de la page précédente.

(2) Ce paragraphe est très incorrect dans le premier texte.

(3) Murviel.

Hosted by Google

St-Geniés, lui 12me une Compagnie defaite, dix des prisonniers, 5 de tuez, et le reste desarmé ensuite allant à Thesan.

Le lundi 17 août. Montmorenci à Pesenas de retour. Prise de Montelimart par la Ligue, reprise six jours après par le Gouverneur avec perte de Suse et 2500 ligueurs. Passage de Châtillon en Lorraine (1) vers les Reïtres par Geneve.

Le 7 sept., à Agde, et le lendemain procession generale à N.-D. du Grau. Le 14, Montmorency à Besiers. Le même jour Barie pour negocier. Treves suivant les pourparlers precedents des Deputez de Narbonne à Pezenas. Spondillan va ensuite à Narbonne. Montmorenci de retour à Pezenas, le jeudi 17 sept. (2).

Lettres de la Reine pour negocier paix. Montclus mort.

Montmorency à Montper le 26 sept., et le 27 les Etats commencez.

Le capitne Tartas, hors de prison le 27 sept., de retour à Beziers par échange. De même que Bonnimel.

Montmorenci de retour de Montpelier à Pezenas le 9 octobre. Le capitne Fontcouverte defait dans la plaine de Villedogne (?). par le capitne Albert et Luynis Albanois. Reduction de Murasson, Castres.

Le 28, à Revel, attendant le reste de ses forces qui sont de 8 à 900 chevaux, et 5000 hommes de pied pour secourir Brugairolles.

Le vend. 30, de nuit, Nisse surpris par St-Massal, assiegé.

Basso, rendu par composition.

Nouvelles de la défaite de l'Amiral de Joyeuse. Le 21 octobre. 28 corvettes prises, et 33 enseignes.

Brugairolles ravitaillé par Montmorency qui êtoit à Revel. 150 Arquebusiers entrés dans la place, forcent les tranchées de devant, et tuent 50 mineurs.

Treves générales requises par ceux de Toulouse. Spondillan part de Beziers le 29 nov. 1587 pour aller à Revel vers Montmorenci, par Carcassonne trouver Joyeuse, apres avoir fait publier suspension d'armes continuées à Narbonne, St-Pons, Beziers, Lodeve et Agde. 11 corvettes de Montmorency devant Castelnaudarry. Lettres de la Reine mere, et Instruction par Desalpriés, en continuant la precedente et derniere negociation.

---

(1) *En Lorraine* et non *à Lozère*, suivant le premier texte.

(2) Ce paragraphe est beaucoup plus complet dans le premier texte.

Hosted by Google

Ceux de Nismes fort travaillés par ceux de Marguerites. L'armée du Vivarais dissipée. A present demandent treves à l'exemple de ceux de Dauphiné.

Retour de Spondillan à Beziers le 9 déc. Sans resolution de la treve générale, à cause que les pretendus reformez veulent des contributions.

Hazard du Grand Prieur à se precipiter par courses, et faute de bonne conduite.

Hosted by Google

UN AUTOGRAPHE DU POÈTE J. REBOUL

COMMUNIQUÉ

par M. A. PARRAN, membre non-résidant.

En publiant le *fac-simile* du document ci-contre, qui reproduit le premier jet de la pensée de Reboul, dont notre confrère M. A. Parran a eu la rare bonne fortune de recueillir l'original, à Paris, dans une vente publique, nous espérons qu'on sera bien aise de retrouver, en regard, ce chef-d'œuvre de la littérature française, tel que le poète nimois l'a légué à la postérité :

L'ANGE & L'ENFANT.

Un ange, au radieux visage,
Penché sur le bord d'un berceau,
Semblait contempler son image,
Comme dans l'onde d'un ruisseau.

« Charmant enfant qui me ressemble,
« Disait-il, oh ! viens avec moi !
« Viens, nous serons heureux ensemble,
« La terre est indigne de toi,

« Là, jamais entière allégresse ;
« L'âme y souffre de ses plaisirs,
« Les cris de joie ont leur tristesse,
« Et les voluptés, leurs soupirs.

« La crainte est de toutes les fêtes ;
« Jamais un jour calme et serein
« Du choc ténébreux des tempêtes
« N'a garanti le lendemain.

Hosted by Google

« Eh quoi ! les chagrins, les alarmes,
« Viendraient troubler ce front si pur ?
« Et par l'amertume des larmes
« Se terniraient ces yeux d'azur ?

« Non, non, dans les champs de l'espace
« Avec moi tu vas t'envoler ;
« La Providence te fait grâce
« Des jours que tu devais couler.

Que personne dans ta demeure
N'obscurcisse ses vêtements ;
Qu'on accueille ta dernière heure
Ainsi que tes premiers moments.

Que les fronts y soient sans nuage,
Que rien n'y révèle un tombeau ;
Quand on est pur comme à ton âge,
Le dernier jour est le plus beau.

Et, secouant ses blanches ailes,
L'ange à ces mots a pris l'essor
Vers les demeures éternelles :
Pauvre mère !... ton fils est mort !

Il fut un moment où l'on reprocha à Reboul de s'être inspiré, en l'imitant, d'une élégie allemande de Grillpatzer, dont la traduction, publiée pour la première fois en 1825, dans les *Annales romantiques*, sous le titre de l'*Enfant heureux*, est en effet antérieure de trois ans à l'apparition de la pièce de Reboul, puisque cette dernière n'a paru qu'en 1828.

La traduction de Grillpatzer est due à Charles Loyson, né à Château-Gonthier (Mayenne), en 1791, mort en 1840, ancien élève et maître de conférences de l'Ecole normale supérieure, et qui se livra de bonne heure à son goût pour la poésie.

Entré dans l'administration, en 1814, il fut chef du secrétariat de la librairie ; il devint chef de bureau au ministère de la justice, et fut, plus tard, nommé recteur de l'académie de Paris.

Il a laissé des *Epîtres et Elégies* (Paris, 1819, in-12), et il est le père du trop célèbre Charles Loyson, connu de nos jours sous le nom de Père Hyacinthe.

Hosted by Google

~~Songe d'Enfant~~

Elegie
à une Mere

un ange, au radieux visage,
penché sur le bord d'un berceau
semblait contempler son image
comme dans l'onde d'un ruisseau

Charmant enfant qui me ressemble,
disait-il, ô viens avec moi,
" viens, nous serons heureux ensemble
" la terre est indigne de toi,

" là jamais entière allegresse:
" l'ame y souffre des plaisirs,
" les cris de joie ont leur tristesse,
" et les volupté, leurs soupirs,

" la crainte est d'toutes les fêtes:
" jamais aucun jour calme et pur
" n'a garanti le lendemain.

" Ah quoi! les chagrins, les allarmes,
" viendraient troubler ce front si pur?
" Ah! par l'amertume des larmes
" le terniraient les yeux d'azur?

Hosted by Google

6.

« non, non, dans les champs de l'espace
« avec moi tu vas ~~t'envoler~~ t'envoler, ---
« la providence te fait grace
« des jours que tu devais couler.

7

que j'orne dans ta demeure
n'obscurcisse tes vêtements,
qu'on ~~regarde~~ ta dernière heure
ainsi que tes premiers moments

+ accueille

« que tout soit calme entre ta demeure,
« que rien ne change l'appareil.
« qu'on regarde ta dernière heure
« ainsi que ton premier soleil !

+ 9. ~~au~~ et dernière

A, secouant ses blanches ailes,
l'ange à ces mots a pris l'essor
vers les demeures éternelles :
pauvre mère ton fils est mort ! !

fils.

~~toute~~

que de pleurs mouillent tes paupières,
je ne blâme point la douleur,
quand même sur la tombe,
et du sombre de nos misères.

Jean R.

8.

+ que les fronts y soient sans nuage,
que rien n'y révèle un tombeau
quand on est jeune comme à ton âge
le drap mortuaire est le plus beau.

Hosted by Google

Les poésies de Charles Loyson, lourdes et dépourvues d'inspiration, n'ont pas survécu à leur auteur dont les contemporains à l'Ecole normale avaient les productions en faible estime. Nous tenons de source certaine que l'un d'eux avait même travesti à son intention, de la manière suivante, le vers si gracieux de Delille :

Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes.

Même quand Loyson vole, on sent qu'il a des pattes,

s'écriait le malicieux condisciple.

Nous n'hésitons nullement d'ailleurs à reproduire ci-après la traduction de la pièce allemande que Reboul a peut-être connue, et nous sommes certain que le ravissant chef-d'œuvre du poète français n'a rien à redouter de ce voisinage.

G. Charvet.

L'ENFANT HEUREUX.

ÉLÉGIE

traduite de l'allemand de GRILLPATZER.

Un ange aux plumes argentées,
Au chevet d'un berceau qu'ombrageaient à demi
Ses ailes, dans les airs mollement agitées,
Planait d'un vol léger sur l'enfant endormi.

L'Immortel, incliné vers la douce figure
Où brillait un sourire et d'amour et de paix,
Comme au miroir d'une onde pure
Croyait voir son image et contempler ses traits.

De cette illusion entretenant l'ivresse,
Vers la couche tranquille il approche, il se baisse.

Hosted by Google

Oh ! combien ce sommeil lui paraît gracieux !
Le pur souffle échappé de ses lèvres de rose
Respire le calme des cieux ;
Sur ce front argenté l'innocence repose,
Et son éclat céleste en cercle radieux
Semble briller autour de ses boucles flottantes
Dont l'or en ondoyans replis
Voile deux mains éblouissantes,
Jointes paisiblement sur un beau sein de lis.

L'Immortel souriait à cette aimable image.
Soudain son front pensif s'est voilé d'un nuage ;
Il détourne les yeux et pousse un long soupir.
Déjà dans les jours à venir
Il avait entrevu l'orage
Qui fait ployer le chêne et brise l'humble fleur.
Il entendait siffler la flèche du malheur,
La flèche au vol mortel, qu'inutile défense,
N'écartent la justice, hélas ! ni l'innocence.

Ces yeux clos doucement allaient s'ouvrir aux pleurs ;
Ce sein paisible et pur qu'à peine
Agite en s'exhalant une légère haleine,
Devait être brisé sous le poids des douleurs.

L'Esprit céleste, ému d'une sainte tristesse,
Consulte, l'œil aux cieux, l'éternelle Sagesse ;
Le Tout-Puissant fait signe et, d'un facile effort,
Soulevant dans ses bras l'innocent qui sommeille,
Il presse sa paupière et sa lèvre vermeille :
« Sois heureux » lui dit-il ; et l'enfant était mort.

Ch. Loyson.

(*Annales romantiques* de 1825.)

Hosted by Google

LETTRES INÉDITES

DE

BOISSIER DE SAUVAGES, HALLER, DE RÉAUMUR & SPIELMANN,

Communiquées par M. A. PARRAN, membre non-résidant.

François BOISSIER DE LA CROIX DE SAUVAGES, médecin illustre, né à Alais, le 12 mai 1706, mort en 1767, étudia à Montpellier sous Astruc et Chicoyneau, fut reçu docteur en 1726, se rendit à Paris en 1730 et y continua ses études, bien qu'atteint d'une grave ophthalmie. Il conçut le plan d'une classification des maladies et l'exposa dans un ouvrage qui lui valut une chaire à Montpellier en 1734 ; dans ses leçons, il attaqua les doctrines des mécanistes et se montra partisan des idées de Stahl. En 1740, on le nomma professeur de botanique ; il augmenta le jardin de Montpellier et publia sa méthode de classification. Il écrivit en même temps un grand nombre de dissertations sur les maladies des bœufs du Vivarais, les qualités nuisibles des plantes, la rage, etc. Sauvages fut aussi célèbre comme praticien que comme professeur. Ses ouvrages sont devenus classiques ; ses descriptions des maladies sont bien exposées.

Pierre-Augustin Boissier de La Croix de Sauvages, plus connu sous le nom de l'abbé de Sauvages, auteur du Dictionnaire Languedocien, était son frère cadet.

M. le baron Charles d'Hombres-Firmas, et notre regretté confrère M. Maximin d'Hombres, sont les petits-neveux de ces deux hommes éminents.

* * *

Hosted by Google

A Monsieur Amoreux, docteur en médecine et de la Société royale des sciences de Montpellier,

A Beaucaire.

J'ay receu Monsieur la letre que vous me fites l'honneur de m'écrire. Je vous remercie des offres obligeantes que vous me faites et de vos politesses à l'égard de M. Jaquin. La plante que vous avés elevée n'est pas le *Craniolaria*, c'est un genre nouveau que j'appelois *Reaumuria* et qu'ensuite et à même tems M. Ant. de Jussieu a nommée *Proboscidea*. Quand vous viendres ici en septembre, comme M. Haguenot s'en flatte, vous pourrés vous fournir de beaucoup d'autres graines et je vous prie aussi de demander à M. Darles, bourgeois de votre ville, cy devant chirurgien, de vous remetre ce qu'il m'a promis de m'envoyer après la foire de Beaucaire; et au cas il vous le remettra, vous pourrez, à votre retour en ce pays, prendre la peine de me l'apporter, ce que j'attendrai pour savoir la réponse de M. Darles, car ce n'est pas la peine que vous m'écriviés pour cela. J'ay l'honneur d'être parfaitement,

Monsieur,

Votre très humble et très obeïssant serviteur,

B. de Sauvages.

Montpellier ce 4e aout 1759.

Mr Haguenot vous reserve les theses de dispute, ainsi je reserverai un exemplaire des miennes pour Mr Laudun de Tarascon. Les nouveaux professeurs sont Mrs Venel et Le Roy.

A Monsieur

Monsieur Seguier avocat au Parlement.

A Nimes.

15 avril 1732.

Monsieur

Cette letre, qu'une belle et aimable messagere nommée Madlle Ricarde a bien voulu vous porter, est la quatrieme que j'ay eu l'honeur de vous écrire, et je ne say par quelle fatalité

Hosted by Google

les deux précedentes se sont perduës ; dans la premiere je vous marquois ma surprise sur votre observation, en ce qu'une chenille avoit passé de nimphe en mouche, aulieu de se changer en papillon en quoy pourtant il n'y a rien d'extraordinaire et Goedart en rapporte un grand nombre d'exemples, toutefois je voudrois savoir si ces mouches n'ont pas quatre ailes farineuses, que si cela etoit ce seroient vrais papillons. J'avois l'honeur de vous parler de plusieurs autres insectes que j'ay observez savoir du *mordella* qui est rare et curieux, d'une phalene dont je donnai la description au *Mercure*, en 1730, de nos salamandres, des tarantoles à deux queües, etc., et d'une methode propre a faire conoître de soy même tous les insectes, que je vous prierai d'examiner et que je vous envoyeray par Mr Privat, l'avocat. L'an passé je tachay de donner une description abregée a un nombre de papillons, escarbots, cantharides et autres insectes de ce pays pour les pouvoir reconaître, mais c'est un travail immense et si vous y avez travaillé je vous prie de me communiquer ce que vous y avez apris. J'ay lu depuis quelque tems les metamorphoses des insectes de Goedart, à Montpellier je fis l'extrait de Rhedi, enfin je chasse actuellement aux chenilles et je tache de me rendre votre digne correspondant en cette partie de l'histoire naturelle.

J'ay appris au reste, Monsieur, avec beaucoup de plaisir que votre famille est originaire d'Alais, qu'il y a eu même quelque alliance entre nous autrefois, du coté de M. Fournier, si je ne me trompe : Mr Privat m'a appris aussi que monsieur le docteur Ducros était de retour à Nîmes, je vous prie de luy faire mes complimens. Je tacheray au reste dorenavant de vous ecrire par des commoditez plus sûres que je n'ay fait.

J'ay l'honeur d'etre toujours avec une parfaite considération,

Monsieur,

Votre très humble et très obeissant serviteur

SAUVAGES DE LACROIX.

D'Alais ce 13e avril 1732.

HALLER (Albrecht von) anatomiste, botaniste et poète, né à Berne en 1708, mort en 1777, était fils d'un avocat, chancelier du comté de Bade. A 12 ans, il écrivait très bien en latin et en

Hosted by Google

grec, et s'occupait d'hébreu. A 15 ans, il avait déjà composé plusieurs comédies et tragédies ainsi qu'un poème épique. C'est à cette époque qu'il fut envoyé à Tubingue, où il étudia la médecine avec Camerarius et l'anatomie avec Duvernoy. En 1725, il alla étudier à Leyde sous Albinus, Ruysch et Boërhaave. Reçu docteur en 1727, il visita l'Angleterre et la France, et c'est alors qu'il se lia avec François Boissier de la Croix de Sauvages. Il étudia ensuite les mathématiques à Bâle avec Bernouilli. De retour à Berne, en 1732, il pratiqua la médecine et enseigna l'anatomie. A Gœttingue il eut, avec Hamberger, une discussion devenue célèbre, au sujet de l'action des muscles intercostaux sur le mouvement des côtes ; Haller réfuta victorieusement son adversaire et se distingua par sa modération qui ne fut point imitée par Hamberger. C'est à cet antagonisme que Haller fait allusion dans sa lettre à Sauvages du 21 mai 1752. Sa réputation était alors européenne. Des offres brillantes lui furent faites par les Universités d'Oxford et de Leyde et par Fréderic II, roi de Prusse ; mais il les refusa. En 1753, il se fixa définitivement à Berne, remplit quelques fonctions administratives, devint membre du Conseil secret tout en continuant ses travaux scientifiques. Haller a laissé plus de 200 ouvrages ; il a fait d'importantes découvertes sur les mouvements du cœur et de la respiration, sur la circulation dans les vaisseaux transparents des animaux froids, sur la formation du poulet dans l'œuf, etc. ; Haller a aussi écrit deux romans politiques : *Usong* et *Alfred*, Comme poète, il a composé des odes élégiaques, des discours en vers, des satires et un poème sur les Alpes. Haller était profondément religieux et ne craignit pas d'écrire contre Voltaire en faveur de la révélation.

* * *

A Monsieur de Sauvages
professeur royal
et membre de plusieurs académies
à Montpelier

Je suis un peu consterné, mon cher Monsieur, de voir M. Wolff nier qu'il ait reçu quelque chose de vous. Je lui ai fait mander les noms des livres que vous me destiniés, et que je suis infiniment curieux de voir, surtout « *flora siberina.* » Il

Hosted by Google

m'a fait dire qu'il n'avait rien reçu de vous, qu'un paquet pour M. Henenschesand (dont je n'ai aucune nouvelle), et un autre pour M. Bœcler. Tirez-moi s'il v. p. de cet embarras. Une autre fois je me servirai de quelque autre canal pour retirer ce que vous voudrés bien m'envoyer. Ne devait-il pas y avoir aussi quelque chose de M. Barrère ? Il me l'avait mandé.

M. de M. parle le langage de Paris ou l'esprit tient lieu de vertus et de tout. Je me sers pour vous adresser celle-ci de l'adresse que vous m'avez prescrite. Pour les paquets il faudra atendre quelque occasion. Le port en passerait trois fois la valeur. Les lettres de M. Barrère les plus minces coutent 3 l. Je crois bien que je recouvrerai un *homme-machine* à Berlin, je l'ai noté.

L'inoculation a presque toujours réussi encore, c'est une prévention que de ne pas s'en servir. Le livre de Rhazès n'est que mis en beau stile, il pense sur *Caulozièss* et la *pestilentia* (la rougeole et la petite vérole), comme nos modernes, j'en ai lu une vielle édition bien autentique.

Les rheumatismes vont et viennent, comme vous savès et il y aura lieu de craindre que ces guérisons, comme celles des épileptiques, ne soient proprement des intervalles d'anés.

Repetés s. v. p. vos expériences, j'ai verifie les miennes plus de 100 fois. Il n'y a qu'à mettre le tendon d'Achille à nu (pour que la peau ne soit pas interessée) puis tranchés, taillés, percés comme vous voudrés, il n'en sentira rien et passera son chemin, dansera même sans faire semblant d'avoir soufert. J'ai remarqué que ces animaux ont une grande aponévrose qui vient du fémur, et qui se joint à ce tendon. Quand on l'a cru avoir coupé tout-à-fait, il tient encore. Mais c'est la même chose pour votre but, que de le couper à demi, c'est même davantage, puisqu'on croit ces blessures plus dangereuses. J'ai verifié mes expériences sur les hommes. Un malade dont les péronés étaient à découvert, soufrait infiniment quand on lui découvrait seulement la peau, on lui incisa les tendons avec une feuille de mirte sans qu'il parut s'en apercevoir et sans qu'il dit une parole. J'ai verifié mes expériences au dela de ce que l'on a fait jusqu'ici, pour en separer toutes les circonstances accidentelles.

Vous n'avés pas aparemment assés distingué les tems de la respiration; il est trop visible que les intervalles s'acourcissent de plus de la moitié, (surtout le 1er et le 2^{e} dans l'inspiration

Hosted by Google

et qu'ils se tendent et s'alongent dans l'expiration. J'ai refait trop de fois ces expériences pour me tromper.

Qui est le journaliste abbé La Porte ?

Je suis charmé de votre nouvelle édition, d'autant qu'il paraît que l'ancienne en m'échape et je vous serai très obligé du catalogue de vos livres.

L'ouvrage de M. Schwenke est bon, vous le lirés avec plaisir. Depuis ma dernière, je n'ai fait que des expériences sur les tendons, la dure-mère, la plèvre, le peritoine, la pie mère. J'ai touché celle-ci plusieurs fois avec du beure d'antimoine, sans que l'animal s'en aperçut, et j'ai vu la même chose dans la plèvre. Les mêmes sujets sentirent très vivement ces blessures de la peau, ainsi ce n'est pas la *stupeur* qui les a empéchés de sentir celles des méninges, des tendons. Les chiens guérissent en moins de rien des blessures des articulations. J'ai fini mon V. recueil de planches, que je vous enverrai quand j'en aurai l'occasion par M. Bœcler. Il y a les arteres du pié fort détaillées. Je travaille au VI où il y a celles de la main, peu étudiées encore.

M. Whytt vient de défendre votre cause Stahlienne, dans un livre fait exprès. Du reste l'Allemagne a peu fourni : un physico-mathematicien (M. Heifeld) a écrit pourtant sur la sécrétion. M. Hamberger va son train contre moi, et je l'ai abandonné à mes éleves qui répondent pour moi, et qui refont de tout côté mes experiences. Il est toujours également injuste et insultant.

Nos memoires sont sortis de presse. Je viens d'en lire deux sur la sensibilité et l'irritabilité, mais qui ne pourront être imprimés qu'en 1753.

Je suis très parfaitement

Votre très humble et très obeiss.

serviteur

HALLER.

Gœttingue le 21 de mai 1752.

* * *

Hosted by Google

A Monsieur

Monsieur de Sauvages, célèbre professeur

et académicien

Montpelier.

Je ne comprends pas, Monsieur, pourquoi vous n'avez pas reçu le VIII vol. Je ferai en sorte que vous l'ayés. Tous mes recueils sont en billets mobiles. De cette manière on peut rapprocher les matières dans le plus grand détail.

M. Schreiber était un très bon sujet, très laborieux, philosophe et mathématicien.

Je suis actuellement incommodé, mon peu de santé, infiniment meilleur pourtant qu'en Allemagne, me détermine principalement à rejetter des ofres dont ma fortune aurait cependant grand besoin.

Je suis affligé d'aprendre votre incommodité. Nous viellissons, mon cher collègue, et notre machine tend à sa destruction. La lecture est aussi ce qui me soutient, même avec de la gayeté. Je finis actuellement mon L[ivre] des *monstres*, que j'ai retravaillé de nouveau en 2 livres. Il fera part de mes *opera minora* qui sont sous presse et dont le poulet fort augmenté et en latin, fait le commencement.

Je serai bien aise de voir vos thèses.

Les chirurgiens vont devenir des savans, il faudra chercher une autre race de gens qui soient chirurgiens. Cette révolution a déjà eu lieu chez vous.

MM. Tissot et Zimmermann ont refusé d'aller en Pologne pour être médecins du Roi.

M. Werlhof s'éteint peu à peu étant presque paralytique à la suite d'une apoplexie. C'est un miracle qu'il vive encore ayant autant travaillé et s'étant refusé le sommeil.

On a imprimé un petit ouvrage à Vienne sous le nom des *Alléthophiles* où M. de Haen est bien mal mené. On m'écrit qu'étant brouillé avec M. Swieten, quelques faits hasardés ayant été trouvés faux par l'Imp[e] (1) même, il court risque d'être renvoyé. Voilà ce que l'on gagne en se permettant tout.

Dans les nouveaux mémoires de Zurich il y a tout plein

(1) L'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche.

Hosted by Google

d'obser[vations] sur l'inoculation qui a parfaitement réussi en Suisse, n'y ayant pas un exemple qu'elle ait été fatale.

J'ai l'honneur d'être, très-parfaitement

Monsieur

Votre très-humble et très-obeiss. serviteur

HALLER DE G.

Berne 15 mai 1766.

René-Antoine FERCHAULT DE RÉAUMUR, physicien et naturaliste, né en 1683 à La Rochelle, mort en 1757, vint à Paris en 1703, entra à l'Académie des sciences en 1708. Ses recherches sur les arts et métiers le conduisirent au perfectionnement de plusieurs industries : il dota la France de l'art de faire l'acier et le fer blanc. Moins heureux pour la porcelaine, il prépara du moins la voie à Darcet et à Macquer; il découvrit le moyen de fabriquer une sorte de verre blanc opaque, encore connu sous le nom de *porcelaine de Réaumur*. Le premier en France, il fit des essais sur l'incubation artificielle et donna un moyen de conserver les œufs. Son nom est resté attaché à un thermomètre dans lequel les points extrêmes sont la température de congélation de l'eau et celle de son ébullition; l'intervalle compris entre ces deux températures a été divisé en 80 parties égales.

* * *

A Paris, ce 29e avril 1734.

A Monsieur

Sauvages de La Croix, docteur de la Faculté de médecine de Montpellier,

à Marsillaryues, près Lunel.

Quand vous aurez vu, Monsieur, le premier volume de mes mémoires sur l'histoire des insectes, vous verrez, à ce que j'espère, que vous [avez] eu raison d'attendre à les ranger en classes et en genres, jusques à ce que les mémoires que j'en ai donnés fussent publiés. Cette distribution ne peut être courte

Hosted by Google

et claire si on ne cite des descriptions bien faites de ces insectes, et si on n'a de bonnes figures auxquelles on puisse recourir.

Je vous remercie de la disposition où vous êtes de travailler pour moy. Votre *ligni perda* est une espèce de teigne. Car je mets dans cette classe touts (*sic*) les insectes qui sçavent se vetir et qui marchent avec les habits qu'ils se sont faits. Les industries des insectes de cette classe se trouveront dans le second volume de mes mémoires ; l'histoire naturelle n'a rien de plus curieux que les différentes manieres dont ces insectes sçavent s'habiller ; ils s'y prennent tous différemment les uns des autres et emploient des manieres fort differentes. J'ai des teignes du genre de celle que vous m'indiquez, mais je n'en ai pas d'une si grande espèce. Quand vous la retrouverez, vous me ferez plaisir de me l'envoier. Vous avez apparemment des cloportes. Elles sont toutes vivipares. Il n'y a peut-être aucun genre d'insectes où il y ait plus d'espèces que les pucerons ; ils sont touts vivipares et, ce qui est plus singulier, dans la même famille il y en a d'aislés et de non-aislés qui font également des petits vivants. Plusieurs autres espèces d'insectes sont vivipares. Les accouchements des chenilles de Goedaert ne sont point des accouchements. Ce sont des chenilles du corps desquelles sortent des vers qui les ont mangées.

Vous m'auriez fait un présent précieux en m'envoiant les nymphes de cigale. M^lle^ Mercan donne des figures, belles en apparence et assez peu exactes, qui sont accompagnées de discours qui ne disent guère plus que les figures.

La difficulté que je vous ai faite était fondée sur ce que les scarabés ont leurs métamorphoses, comme les chenilles, les vers des guêpes et des mouches à miel, et il me paroist que vous l'ignoriez. On n'est pas obligé d'avoir suivi l'origine de touts ces petits animaux, mais je vous exhorte à les observer, et surtout à me ramasser ceux que vous trouverez : je les recevrai avec une reconnaissance que je me ferai plaisir de publier. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup d'estime

Monsieur

Votre très humble
et très obéissant serviteur

De Reaumur.

Hosted by Google

Jacques-Reinhold SPIELMANN, chimiste, né à Strasbourg, en 1722, mort en 1783, compléta ses études dans plusieurs Universités d'Allemagne et à Paris, fut quelque temps pharmacien, puis professeur de poésie grecque et latine dans sa ville natale en 1754, et obtint enfin, en 1759, une chaire de médecine, de chimie et de botanique. On lui doit une analyse exacte des différentes espèces de lait et la connaissance des végétaux malfaisants et vénéneux de l'Alsace.

* * *

A Monsieur

Monsieur de Sauvages, conseiller du roi et professeur de l'Université

à Montpelier.

Monsieur,

J'ai pris la liberté de vous adresser par le coche qui est parti d'ici hier, un ballot où il y a une quantité raisonable de theses soutenues dans différentes académies allemandes; c'etoit pour vous donner un marque de mon ardeur à vous rendre service, que je vous fais cet envoi. Vous en trouverez peut être gueres qui meritent votre attention, mais j'aurois cru manquer à mon devoir si je vous avois voulu laisser manquer de celle-ci, à cause de leurs compagnones ; vous êtes d'ailleurs trop sçavant, pour ignorer qu'il faut très souvent fouiller beaucoup d'ordures pour attraper une perle. Il y en a entre celles qui ont été soutenues ici, quelques unes que j'ai écrit, d'autres ou j'ai fourni les expériences ; je tache autant qu'il m'est possible d'effectuer que nos dissertationes ne soient pas de simples compilationes. J'ai ajouté aux écrits d'ecoles une ouvrage du fameux Gesner qui ne laissera point de porter remede aux degouts que vous feront les premiers.

Il n'y a aucune de piece dont je vous ai parlé qui soit encor achevée ; la fatalité que nous n'avons qu'un graveur ici qui est surchargé d'occupationes en est la cause, je ne manquerai pas de vous les envoier aussitôt qu'ils auront paru. J'emplois à présent tout le tems qui me reste à pour ranger mes cajets sur la chymie, pour les faire imprimer l'eté prochain. Le printems me prendra beaucoup de tems pour ranger notre jardin de l'Université, au desordre duquel je ne pouvois pas re-

Hosted by Google

medier qu'en le rasant tout à fait et en le plantant de nouveau. Je viens de voir un livre nouveau imprimé dans les Pays-bas ou les figures des varités des pommes et des poires sont assés bien peintes. J'attends tous les jours la nouvelle edition du *Systema Naturæ* de Linnæus, qu'on dit être beaucoup augmenté. Je ne scais pas, Monsieur, si je vous ai déja dit que j'ai trouvé que le copal n'etoit qu'une espece de succin. La bibliotheque de Mr Bœcler sera vendu après pâques. J'aurai l'honneur de vous envoier le catalogue dès qu'il sera imprimé.

J'ai l'honneur d'être toujours très parfaitement,

Monsieur,

Votre très humble et très obeissant serviteur,

SPIELMANN.

Strasbourg, ce 21 décembre 1759.

Hosted by Google

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL

SUR LA NATURE & LE GISEMENT

DES

MINERAIS DE FER EN ALGÉRIE,

&

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR LES

GISEMENTS MÉTALLIFÈRES,

Par M. Stéphen CZYSZKOWSKI, membre non-résidant.

INTRODUCTION.

L'Algérie est une colonie agricole. Ne possédant aucun bassin houiller, elle ne peut aspirer à devenir une vraie contrée industrielle.

Le sol y est formé d'une puissante couche de terre végétale qui, non-seulement, règne dans les plaines, mais recouvre encore le flanc des collines et la déclivité des montagnes ; rarement la roche à nu frappe le sol de stérilité ; nulle part, sur les régions équithermales du bassin méditerranéen, on ne retrouve des conditions aussi favorables au développement de la végétation.

L'Espagne, si renommée par sa riche végétation, a une grande partie de ses montagnes dénudées ; la fécondité du sol s'est concentrée dans le fond des vallées, où s'est accumulée la terre végétale des régions plus élevées, entraînée par les pluies torrentielles, frappant celles-là d'une stérilité absolue.

Les mêmes circonstances se reproduisent en Sicile, dans

Hosted by Google

l'Italie méridionale, et même dans quelques parties du Midi de la France. En Algérie, les régions supérieures du sol peuvent être couvertes d'une riche végétation forestière, et un avenir florissant paraît réservé à cette colonie.

Durant les temps géologiques, le sol algérien a été le théâtre de nombreuses éruptions de roches, à la suite desquelles se faisaient jour des sources thermo-minérales, qui déposaient les minerais et les matières minérales que nous y observons aujourd'hui.

L'Algérie est donc aussi, jusqu'à un certain point, un pays de mines.

Les spéculateurs sur les affaires de mines y sont nombreux, et celles-ci sont, pour ainsi dire, entrées aujourd'hui dans le commerce.

Parmi les matières minérales que renferme le sol algérien, les minerais de fer jouent un rôle assez important par leur richesse et leur qualité, sinon par leur abondance.

A la suite de deux explorations faites, l'une en 1874, l'autre en 1875, pour la Compagnie de Terre-Noire, La Voulte et Bességes, qui a bien voulu nous autoriser à communiquer nos impressions, nous nous proposons de donner un aperçu tout à fait général sur leur nature, leur mode de gisement, et les circonstances de leur formation. Notre but n'est donc pas d'indiquer tous les gisements connus (1); nous n'en avons, du reste, visité qu'un certain nombre ; mais dans les régions les mieux minéralisées que l'on peut prendre pour type, et auxquelles on peut rattacher les autres par analogie. Nous nous attacherons donc à faire ressortir les faits généraux qui peuvent être de quelque utilité dans l'exploration et l'exploitation des gisements.

---

(1) Les gîtes connus sont indiqués dans un ouvrage récent, utile aux explorateurs :

Situation de l'industrie minière des départements d'Alger, d'Oran et de Constantine, au commencement de 1874, par M. VILLE, ingénieur des mines. — 1875. — Alger, Juillet-St-Lager, libraire, 2, rue Bab-Azoun.

Hosted by Google

CHAPITRE PREMIER.

Aperçu géologique général sur le Tell algérien.

§ Ier. — Généralités.

L'Algérie française, limitée à l'Est par la régence de Tunis, à l'Ouest par l'empire de Maroc, occupe en Afrique une zone dirigée sensiblement Est-Ouest, qui se trouve comprise entre la mer Méditerranée et les régions désertiques du Sahara.

Elle se divise naturellement en deux régions bien distinctes, par leur altitude, leur climat, leurs habitants ; tandis que la région méditerranéenne, le Tell, qui est la région des céréales, est habitée par les tribus sédentaires de la race berbère, la région Sud ou des hauts plateaux est parcourue par les tribus nomades de la race arabe.

La constitution géologique de ces deux régions est aujourd'hui à peu près connue dans son ensemble, et la grande série chronologique des terrains s'y trouve assez bien représentée, quoique d'une manière incomplète.

On y observe des terrains anciens, secondaires, tertiaires et quaternaires sur lesquels nous nous étendrons peu, la description générale des régions ferrifères étant suffisante pour le sujet qui nous occupe.

Les documents de géologie générale que nous donnons sur le Tell sont extraits des travaux de l'éminent géologue d'Oran, M. Pomel (1).

§ II. — Terrains anciens.

Il faut comprendre, sous la dénomination de terrains anciens, des terrains cristallins et des terrains sans fossiles appartenant sans doute à la période de transition. Le granite, le gneiss, les micaschistes, sont les éléments constituants de ces

(1) *Le Sahara*, par A. Pomel, 1872. — *Description et carte géologique du massif de Milianah*, par A. Pomel, 1873. — Savy, Paris.

Hosted by Google

terrains cristallins dont on observe des îlots sur le littoral, entre le Maroc et le détroit de Gibraltar.

Les terrains de transition sont aussi très peu développés, et leur distribution géographique est sensiblement la même. Ils se composent de calcaires cristallins, alternant avec des schistes quartzeux, des argiles et des schistes satinés, constituant un ensemble d'une grande puissance, et se terminant par des calschistes ou même des calcaires, qui alternent avec quelques bancs de quartzites et constituent également une puissante formation concordante avec les parties inférieures, dans les points où le contact a pu être convenablement observé.

Les fossiles étant très rares, il est difficile de déterminer l'âge des parties constituantes de ces terrains de transition.

Un fait d'une grande importance industrielle, c'est que le terrain carbonifère et le terrain houiller ne sont pas représentés dans les parties où les terrains anciens se prêtent à l'observation. On ne doit pas naturellement en conclure que la houille n'existe pas d'une manière absolue en Algérie, puisque nous ne voyons qu'une faible surface de ces terrains anciens ; mais on peut présumer que, s'il existait des bassins houillers, ils seraient probablement à une grande profondeur, peut-être inexploitables ; et, par suite, l'Algérie serait relativement dépourvue de ce combustible.

Quelques recherches ont été faites dans les terrains crétacés et tertiaires, sur des indices de lignites, qui sont plutôt des preuves de l'absence complète de ce combustible minéral, parce qu'ils paraissent indiquer que les circonstances n'étaient pas favorables au développement de la végétation qui a donné naissance aux combustibles minéraux.

Que l'on n'objecte pas que ces filets de combustible, de $0^{m}.10$ à $0^{m}.20$, puissent augmenter de puissance en profondeur ; nous n'avons plus ici des matières minérales arrivées postérieurement aux terrains encaissants, pouvant par suite affecter des formes très irrégulières, et pour lesquelles des esprits enthousiastes pourraient prévoir une augmentation de puissance et des richesses imprévues en profondeur.

Cette idée, malheureusement trop répandue, d'une augmentation de puissance en profondeur, ou de la transformation d'affleurements de couleur noire en vrai combustible, ne repose que sur les désirs immodérés ou sur l'ignorance de ceux qui la conçoivent.

Les terrains cristallins sont indiqués par M. Pomel dans les

Hosted by Google

régions suivantes : « Edough, Beni-Coufi, pied septentrional « du Djurjura, Beni-Aïcha, Bou-Zaréa, probablement des îlots « sous-marins aux caps Chénoua et Ténès, Nédroma, Tétouan « et Ceuta. »

Les terrains de transition existent aux environs de Bône, Philippeville, Djijelli, Alger. « Ils sont développés dans le « massif d'Arzeu, dans celui d'Oran jusqu'à Madagre, et dans « les collines de Terga à l'Aouaria ; le massif des Traras en « montre quelques affleurements réduits dans les déchirures « de son manteau secondaire ; ils paraissent exister encore « vers l'Ouest jusqu'à Ceuta, du moins en lambeaux interrom- « pus. Plus loin, à l'intérieur, ils constituent, entre la Tafna « et le Maroc, une zone riche en filons métallifères sur le ver- « sant septentrional du plateau de l'Atlas, et des hauteurs de « Gharrouban, on les voit se prolonger à l'Ouest à des distances « inconnues. »

On voit donc qu'en Algérie, ainsi que sur beaucoup d'autres points du globe terrestre, les terrains de transition ne sont connus que dans leur ensemble, et que leur histoire est encore obscure par suite de l'absence des fossiles, ou parce que leur état métamorphique ne permet plus d'en distinguer les formes.

§ III. — Terrains secondaires.

Les terrains permien et triasique ont été signalés en Algérie, mais leur existence ne paraît pas encore bien démontrée.

Terrain jurassique. — Le terrain jurassique, quoique imparfaitement connu dans ses détails, a été reconnu sur un grand nombre de points, dans les trois départements, mais c'est dans celui d'Oran qu'il est le plus développé, et où sa puissance est considérable.

Lias. — Les étages inférieurs, composés d'assises calcaires ou dolomitiques, paraissent renfermer des fossiles, appartenant aux trois étages du lias français, et il paraît bien difficile d'y établir des subdivisions.

Oolite. — Le lias est recouvert par les premières assises oxfordiennes, et l'oolite inférieure paraît manquer.

Hosted by Google

On observe sur le lias les étages suivants :

Oxfordien-callovien. — L'étage inférieur, essentiellement marneux ou argileux, renferme aussi des calcaires avec fossiles appartenant au callovien et à l'oxfordien, mélangés de manière à ne pas permettre la distinction de ces deux étages ; son épaisseur est de plus de 100 mètres.

Coralien. — L'étage moyen comprend une épaisseur considérable de grès quartzeux, séparés par des lits minces de marnes sans fossiles ; quelques intercalations de calcaires s'y rencontrent avec des fossiles coraliens.

« C'est donc le représentant du vrai coralien, et c'est assez « extraordinaire pour une masse de grès qui dépasse 300 « mètres. »

Etage supérieur. — L'étage supérieur contient des assises puissantes de calcaires et de dolomies, dans lesquelles on n'a trouvé qu'un nombre restreint de fossiles peu déterminables, qui tendraient à le placer entre le coralien et le kimmeridgien. Il atteint, comme puissance, 200 mètres environ.

Terrain crétacé. — « Le terrain crétacé atteint un dévelop- « pement considérable dans la région atlantique, et surtout en « Tunisie et dans les départements de Constantine et d'Alger, « où, d'après quelques géologues systématiques, on rencon- « trerait toutes les divisions et subdivisions auxquelles ont « donné lieu les formations crétacées de la France. »

Néocomien. — Le néocomien se compose de grès et de marnes, et l'on y observe la faune de Berrias.

Cet étage peut atteindre 300 mètres.

Aptien. — Les marnes aptiennes viennent ensuite et atteignent une puissance considérable.

Gault. — La craie moyenne commence par le gault qui renferme des grès et des marnes quelquefois d'une grande puissance ; au-dessus, on trouve des marnes et calcaires contenant l'*Ammonites Rhotomagensis* et des assises à *Inocérames*.

Les assises crétacées prennent un caractère et un aspect particuliers sur le littoral où elles sont fortement redressées. L'absence des fossiles ou l'état métamorphique des couches rendent leur détermination difficile.

Hosted by Google

§ IV. — Terrains tertiaires.

Terrain nummulitique. — Le terrain nummulitique paraît être, en Afrique, le seul représentant du terrain tertiaire inférieur.

On attribuait à ce terrain une grande extension, mais il est, en réalité, relativement peu développé en Algérie. C'est dans le département de Constantine que son développement est le plus considérable.

Il se compose d'alternances de marnes et de calcaires contenant l'*Ostrea multicostata*, surmontés d'autres assises à nummulites.

Les gisements de ce terrain vont en décroissant en allant de l'Est à l'Ouest, et il n'en existe que quelques lambeaux dans le département d'Oran.

La puissante formation de grès qui se développe sur le littoral, entre Philippeville et La Calle, avait été considérée comme nummulitique.

Reposant sur le calcaire nummulitique à stratification discordante, elle paraît plus récente. M. Hardouin l'a considérée comme miocène, et M. Pomel trouve que c'est trop la rajeunir ; il pense qu'on ne peut la considérer comme plus récente que le grès de Fontainebleau, parce qu'elle ne paraît pas affectée par les dislocations du système du Tatra.

Terrains miocènes. — « Les terrains de cette époque sont « assez complexes en Algérie, ou, pour mieux dire, les cir- « constances qui particularisent chacun de leurs étages sont « plus nettement accusées que dans l'Europe, et permettent « d'en faire une classification stratigraphique plus précise. « Plusieurs membres de ce groupe sont tellement indépendants, « qu'il ne peut rester de doute sur la nécessité de les ériger « en formations distinctes, dont chacune s'est constituée dans « un bassin à contours orographiques différenciés. »

Cartennien. — L'étage inférieur miocène a été appelé par M. Pomel cartennien, de *Cartenna* (Ténès), où il est le mieux caractérisé, et correspond, par ses fossiles, au miocène inférieur. Il se compose de deux grandes assises : l'inférieure est constituée par des alternances de poudingues et de grès, ou par des grès qui atteignent quelquefois 100 mètres de puissance ; l'assise supérieure se compose de marnes pauvres en fossiles.

Hosted by Google

Helvétien. — L'helvétien de M. Pomel est un étage qui repose sur le précédent, à stratification discordante.

1er *Étage.* — Il renferme à la base des alternances de marnes, d'argiles et de grès, ou de conglomérats, dans lesquelles on rencontre peu de fossiles.

2me *Étage.* — Viennent ensuite des calcaires à mélobésies.

« Il se pourrait que la molasse inférieure aux marnes bleues « miocènes, reconnue par Emilien Dumas et, plus tard, par « M. de Rouville, dans le Languedoc, fût sur l'horizon de « notre calcaire à mélobésie. L'étage a une puissance de 20 à « 100 mètres et au-delà. »

3me *Étage.* — Le troisième étage est constitué par des marnes bleues ou grises dans lesquelles on trouve peu de fossiles. C'est l'équivalent certain des marnes bleues de Montpellier, inférieures au calcaire moellon. Cette formation atteint et dépasse 100 mètres.

4me *Étage.* — Le quatrième étage est l'équivalent exact des faluns de la Touraine et de la molasse de Béziers, car il renferme *l'Ostrea crassissima.* Il est constitué par des grès séparés par des marnes renfermant les *ostrea.* Cet étage dépasse souvent 200 mètres.

Sahélien. — Le dernier terme de la série miocène a été désigné, par M. Pomel, sahélien, parce qu'il compose une partie des collines du Sahel, qui séparent la Mitidja de la mer.

C'est un terrain nouveau qui ne se rapporte ni aux molasses marines ni au terrain pliocène. Le système du Mermoucha, de M. Pomel, est antérieur à ce terrain, et il a disloqué les molasses marines dont les bassins avaient été préparés par le système du Vercors. L'existence de ce dernier système a aussi été reconnue par M. Pomel, qui en a déterminé l'âge. Ce soulèvement a affecté le cartennien, tandis qu'on n'en observe pas de traces sur l'helvétien.

« Ce terrain n'entre pas dans la constitution de l'Atlas et « reste confiné à ses pieds; c'est là son caractère essentiel.

« Il se compose d'un assemblage de couches marneuses et « marno-sableuses, passant dans le haut à des molasses et à « des calcaires compactes, et ayant assez souvent pour sub- « stratum des grès grossiers. »

Hosted by Google

Terrain pliocène. — « Le terrain astien des Italiens est « bien positivement représenté, en Algérie, par des couches de « grès et de sables qui ont la plus grande analogie avec les « sables de l'Astésan. »

« Il commence par une assise de grès très coquiller où, « malheureusement, les fossiles sont à l'état de moules. »

« Au-dessus sont des sables plus ou moins meubles, pa- « raissant souvent n'être que des dunes nivelées, où les débris « de coquilles marines sont fragmentaires.

« Il paraît encore plus impossible que pour le sahélien de « trouver quelque représentant marin de cette formation dans « l'Atlas. »

La puissance du terrain pliocène atteint rarement 50 mètres.

§ V. — Terrains quaternaires.

Les terrains quaternaires, dont le dépôt s'est produit après le soulèvement des Alpes, recouvrent les plaines algériennes et ne renferment que des coquilles fluviatiles et terrestres, qui indiquent qu'ils se déposaient dans des eaux douces.

Ils recouvrent les roches basaltiques les plus récentes.

Les recherches paléontologiques n'ont pas encore permis de comparer ces dépôts avec ceux analogues de l'Europe. On y a trouvé quelques débris de mammifères, dont le plus remarquable est un éléphant voisin de l'*Eléphas antiquus* fréquent dans le diluvium français.

§ VI. — Roches éruptives.

Les roches éruptives sont nombreuses et variées en Algérie. On y observe des granites, des diorites, des porphyres, des quartzites, des basaltes et dolérites, et des roches se rapprochant plus ou moins de ces variétés.

Les gisements les plus importants sont :

Granite : à Filfilah, Nédroma, quelques filons dans la Bouzaréah ;

Porphyres : rive gauche de la Tafna, massif de Milianah, Cap-de-Fer, Cap-de-Garde (voile noire) ;

Hosted by Google

Diorites : massif de l'Edough, massif de Milianah ;

Basaltes : Dellys, Beni-Menacer du Sahel, massif de Milianah, Aïn-Témouchent, la Tafna et l'île Rachgoun.

En résumé, les principaux points où ont surgi des roches éruptives sont :

De Bône à Filfilah,
Environs de Bougie,
Massif de Milianah,
Embouchure de la Tafna.

Nous avons essayé, dans ce chapitre, de donner une idée sur la géologie générale de l'Algérie, sans donner toutefois la distribution géographique des divers terrains, et nous indiquerons la composition géologique des régions ferrifères dont nous allons parler dans le chapitre suivant.

Nous terminerons ce chapitre, en signalant aux explorateurs la belle collection géologique et minéralogique d'Alger, due principalement aux soins de M. Ville, inspecteur général des mines de l'Algérie.

CHAPITRE II.

Régions ferrifères de l'Algérie.

§ Ier. — Subdivisions et généralités.

Les gisements de minerais de fer sont répartis sur de grandes surfaces en Algérie, et partout où des roches éruptives ont percé au jour, on observe des matières minérales ; mais, comme il était naturel de s'y attendre, c'est sur les points où nous venons de signaler les gisements les plus importants de roches éruptives, que ceux de minerais de fer se sont formés plus par-

Hosted by Google

ticulièrement. Ce rapprochement, en Algérie, vient à l'appui de l'observation plus générale faite sur le globe terrestre, que les gisements métallifères occupent les régions les plus accidentées, celles où l'écorce terrestre a été soulevée, fracturée, disloquée, et où les roches éruptives se sont fait jour à travers les diverses formations géologiques.

Les gisements de minerais de fer sont donc sur le littoral, et il en existe dans les trois départements ; ils peuvent se subdiviser dans chacun d'eux de la façon suivante :

- Département de Constantine.
  - *Région de Bône.*
  - *Région de Filfilah.*
  - *Région de Bougie.*
- Département d'Alger.
  - *Région de la Bouzaréah.*
  - *Massif de Milianah.*
    - *Versant du Chellif.*
    - *Versant de la mer.*
- Département d'Oran.
  - *Région d'Arzeu.*
  - *Région de la Tafna.*
  - *Région des Traras.*

Nous verrons que ces diverses régions possèdent des minerais ayant la même origine, c'est-à-dire déposés par des sources thermo-minérales, qui étaient la conséquence des éruptions de roches, mais qu'il existe cependant des formes de gîtes bien différentes, suivant que les eaux minérales arrivaient au jour, sur des terrains différant par leur nature, la position des couches, la dureté et la composition des roches. Nous verrons que sur les régions de Bône, de Cherchell et de la Tafna, il existe des gisements de minerais de fer, ayant un caractère général, qui est le caractère local de ces diverses régions ferrifères.

Nous allons examiner la manière d'être des minerais dans les régions déjà citées, en prenant dans chacune un ou plusieurs exemples, ou seulement en indiquant les caractères généraux des gîtes de cette région.

On ne trouvera pas dans ce chapitre une appréciation séparée de telle ou telle affaire, mais des observations géologiques générales.

On comprend qu'il faille rester dans une certaine réserve, dans un pays où les spéculateurs sur les mines sont nombreux,

Hosted by Google

et où il existe, comme partout, de bonnes et de mauvaises affaires.

C'est aux explorateurs, envoyés spécialement pour un gisement, à se prononcer, ainsi que nous avons eu à le faire pour quelques-uns, et c'est de nos Rapports que nous extrayons les observations que nous présentons aujourd'hui à ce point de vue restrictif.

§ II. — Régions ferrifères du département de Constantine.

Nous avons divisé le département de Constantine en trois régions ferrifères importantes, et nous ne parlerons ici que des deux premières, les régions de Bône et de Filfilah.

Le sol y est constitué par des terrains anciens, cristallins ou de transition, entourés et recouverts, sur certains points, par le terrain nummulitique.

C'est dans ces terrains anciens que se trouvent les puissants dépôts de fer oxydulé magnétique de la Compagnie de Mokta-el-Hadid, parmi lesquels le beau gîte d'Aïn-Mokra et ceux de Bou-Hamra, des Karézas, etc. Mais les sources minérales ont aussi affecté le terrain nummulitique sur divers points, et nous parlerons des minerais du massif de Filfilah, dont la relation avec le granite éruptif de cette région, ne peut être mise en doute.

Le dépôt des minerais s'est donc effectué dans ces deux régions, distinctes par leur constitution géologique :

1° *Région de Mokta*, sur les terrains anciens;

2° *Région de Filfilah*, sur le terrain nummulitique; mais, dans la première, les circonstances paraissent avoir été bien plus favorables au dépôt des minerais.

Région de Mokta. — Le terrain ancien des environs de Bône renferme des gneiss, des micaschistes et des couches de calcaire saccharoïde, ainsi que des roches amphiboliques et dioritiques, et des masses de fer oxydulé magnétique, disposées suivant la stratification.

Ces terrains ont été soumis à des actions métamorphiques très énergiques.

Les roches éruptives sont à une distance assez considérable, dans les massifs de Cap-de-Garde, Cap-de-Fer, Filfilah, mais

Hosted by Google

elles peuvent être à une faible profondeur, et nous sommes porté à croire que le métamorphisme de cette région est dû au même phénomène d'éruption des roches du littoral, et que le dépôt des minerais de fer en a été la conséquence. Il nous paraît bien difficile d'admettre que ces gîtes de minerais soient contemporains du dépôt des terrains qui les renferment, car comment expliquer ces formes irrégulières et lenticulaires, ces diminutions de puissance en profondeur? Comment expliquer que les sources aient été intermittentes, de façon à déposer les minerais à des niveaux géologiques différents ?

D'autre part, si ces gîtes étaient aussi anciens, ils devraient être fracturés et disloqués par les divers mouvements géologiques ; on y observe, au contraire, très rarement des cassures ou rejets. Nous ne nous étendrons pas plus longuement sur ces considérations, et voici, sous forme de résumé, les caractères généraux des gîtes de cette région :

1° Les gisements de minerais de fer des envîrons de Bône sont intercalés suivant la stratification ;

2° Ils affectent la forme lenticulaire bien connue des gîtes de cette nature ;

3° Ils occupent souvent la position de calcaires dont ils paraissent avoir pris la place ;

4° La puissance dans chaque gîte est très variable ; à Aïn-Mokra elle varie de 1 à 50 mètres et au-delà (1) ;

5° Le gîte important d'Aïn-Mokra est peu fracturé ; les rejets y sont très rares ;

6° L'étendue des gîtes en direction varie de 0 à 12 ou 1,500 mètres ;

7° La profondeur des gîtes importants n'est pas reconnue, mais, en général, on peut dire qu'elle est dans un certain rapport avec leur étendue en direction. Nous pensons qu'à 100 mètres au-dessous des vallées, le plus grand nombre des gîtes perdront toute importance ;

8° Le gîte d'Aïn-Mokra s'annonçait à la surface par des indices extérieurs très apparents, ainsi que son nom l'indique : Mokta-el-Hadid (Gué-du-Fer) ;

9° Un certain nombre de joints de stratification renferment

(1) La puissance moyenne du gîte, reconnu sur 1,200 mètres, paraît être de 10 mètres de minerai.

Hosted by Google

les minerais de fer, et, sur cette épaisseur de terrain, la nature du minerai est sensiblement la même. L'état métamorphique des couches est partout très prononcé ;

10° Un mélange de terre et minerai et de roches encaissantes s'observe à la surface et nous paraît avoir été produit par les sources elles-mêmes, qui devaient être très abondantes, et non par des érosions atmosphériques postérieures.

Tels sont les caractères généraux des gîtes des environs de Bône. Cette région est la plus importante de l'Algérie, par la richesse, la qualité et l'abondance des minerais de fer.

N'ayant pu visiter le gîte d'Aïn-Mokra, nous n'en donnerons pas la description et nous renverrons le lecteur à la *Revue de Liége* (1).

Ce gisement a fourni, pendant les dix premières années de son exploitation, plus de deux millions de tonnes de minerai, et on jugera de l'importance de l'exploitation de Mokta-el-Hadid, par sa production qui a atteint, en 1874, le chiffre considérable de 430 mille tonnes, et par les ouvriers occupés normalement à la mine, au nombre de 1,500 environ.

Région de Filfilah. — La région que l'on désigne sous le nom de Filfilah se trouve à environ 22 kilomètres à l'Est de Philippeville, et constitue le littoral. Elle se prolonge par le Cap-de-Fer, dans la direction de Bône.

Cette région est occupée par le terrain nummulitique qui a été traversé et accidenté par des roches éruptives d'origine récente.

L'arrivée de ces roches a naturellement porté ce terrain à une assez grande hauteur, 6 à 700 mètres au-dessus de la mer.

De même que dans la région de Bône, on observe des phénomènes remarquables de métamorphisme ; mais ici la relation avec la roche éruptive est frappante ; tous les calcaires sont plus ou moins transformés en marbres ; ceux de Filfilah, au contact du granite, sont les plus beaux, et les carrières ont dû être abandonnées, probablement à cause des difficultés de la descente des produits de la cote 500 à la mer.

La région présente des assises marneuses, recouvertes par une assise puissante de calcaires, appartenant les unes et les

(1) *Note sur le gisement et l'exploitation de minerai de fer de Mokta-el-Hadid*, par M. Rocour, 19me année, T. XXXVIII, 1re livraison, juillet et août 1875.

Hosted by Google

autres au terrain nummulitique. La puissante formation de grès, dont nous avons déjà parlé, recouvre ce terrain au Sud.

Les sources minérales sont arrivées sur ces terrains, et nous allons voir sous quelle forme elles y ont produit quelques dépôts de minerais.

En arrivant dans cette région, après avoir traversé de belles forêts de chênes-liéges, l'observateur, en vue de Filfilah et de la mer, est un instant surpris par le paysage qui se déroule devant lui; ce qui attire tout d'abord son attention, s'il est tant soit peu géologue, c'est la masse arrondie du Filfilah, sans aucune apparence de stratification, dont il est séparé par la vallée de l'Oued-G'hira, et qui est dominée sur son versant oriental par le calcaire nummulitique avec ses carrières de marbres, se relevant faiblement vers le noyau granitique de Filfilah. Il a sous les yeux un exemple frappant d'une roche éruptive arrivée au jour sans cataclysmes, sans mouvements très violents, au milieu de terrains récents. De plus, une teinte rouge s'observe sur de grandes surfaces, et tout lui indique que l'arrivée du granite de Filfilah a dû être suivie de sources minérales abondantes, et qu'il y a eu peut-être des phénomènes geysériens considérables.

Des caractères aussi favorables lui donnent à penser que la région est bien minéralisée, et qu'il doit y exister des gisements abondants de minerais de fer. Nous allons voir qu'en parcourant cette région, on éprouve une certaine déception.

Les gisements de minerais importants s'annoncent généralement à la surface par des indices extérieurs très apparents, mais la réciproque n'est pas toujours vraie, et nous en trouvons ici un exemple. Cependant la région de Filfilah n'est pas dépourvue de minerais ; mais, à première vue, on serait tenté de la considérer comme beaucoup plus riche.

Les gisements de minerais de fer sont situés sur les deux versants de ce massif, mais c'est sur celui de l'Oued-G'hira que l'on observe le plus de minerais, ainsi que de l'autre côté de la vallée, où se trouve la recherche du Djebel-Halia.

Il existe, dans cette région, quelques recherches sur trois points :

1° *Recherches du Djebel-Halia ;*

2° *Concession de Filfilah ;*

3° *Recherches de la Société de Fendeck.*

Hosted by Google

Recherches du Djebel-Halia. — Les recherches du Djebel-Halia ont été exécutées par M. Chatelain, de Philippeville, sur la rive gauche de l'Oued-G'hira, à une altitude de 100 à 110 mètres et en face de la roche granitique de Filfilah.

Toute cette rive gauche est recouverte de dunes de 2 à 8 mètres de puissance, jusqu'à 150 ou 200 mètres d'altitude.

Les recherches doivent donc se faire de ce côté de la vallée, en enlevant cette couche de sable. Quelques crêtes de minerai sortaient cependant, et c'est sur la plus importante que quelques travaux de recherches par puits ont été exécutés.

Les puits P_1 P_2 P_3 (fig. 1, pl. 1) sont situés sensiblement sur une ligne Nord-Sud.

Le puits P_1 a été foncé à 23 mètres de profondeur, dans un mélange de terre et minerai assez friable, et n'a guère donné que 15 tonnes de minerai utilisable.

Le puits P_2, situé à 55 mètres du précédent, est placé probablement au centre du gîte lenticulaire, et a traversé 46 mètres, soit de minerai pur, soit de mélange de terre et minerai. Dans la partie moyenne, le minerai est assez pur sur 7 à 8 mètres. Des blocs assez considérables de roches encaissantes sont intercalés et stratifiés. Ce puits a donné environ 1/3 de minerai, et on peut considérer qu'il y a environ 15 mètres de puissance de minerai pur.

Le puits n° 3 a 26 mètres de profondeur, et a traversé 17 mètres de sable et un mélange de terre et de minerai oligiste, dans lequel on s'est arrêté.

Le gîte n'est pas reconnu dans le sens transversal, et nous pensons qu'il affecte la forme lenticulaire que nous avons figurée dans le croquis (fig. 2, pl. 1), et qu'il est tout à fait superficiel. L'examen de la région nous fait considérer cette forme du gîte comme à peu près certaine. Examinons, en effet, les quelques petits travaux exécutés autour de ce point.

La tranchée T, après avoir enlevé quelques mètres de sable, a trouvé une crête calcaire avec traces de minerai. Le gîte n'existe donc pas en ce point.

La tranchée A, prise à moins de 100 mètres du puits P_2, a mis à nu, sur 19 mètres de longueur, le gîte composé de terre et minerai; une tranchée perpendiculaire a rencontré le calcaire, après avoir traversé 3 ou 4 mètres de sable.

La galerie n° 1 a recoupé aussi un mélange de terre et

Hosted by Google

minerai, visible à la surface, et l'a suivi sur 10 à 12 mètres ; mais on voit qu'il se termine à ce niveau, c'est-à-dire à 8 mètres environ de la surface.

La galerie n° 2 a traversé, sur quelques mètres, un mélange de terre et de fer oligiste sans importance, et qui paraît être le même que celui rencontré sous les sables par le puits P_3 .

On voit donc qu'autour du puits P_2 qui paraît occuper le centre d'une lentille de minerai, le gisement est constitué par le mélange de terre et minerai, plus ou moins riche, qui est tout superficiel et recouvert seulement par des dunes d'origine très récente.

Une autre recherche, exécutée au Sud-Ouest et sur le versant occidental du Djebel-Halia, consistant en tranchées étagées, démontre aussi d'une manière évidente que le gîte est au même état que sur les derniers points que nous venons d'examiner. Il est de plus, ici, trop pauvre en fer pour être utilisé.

Tels sont les travaux exécutés sur le versant du Djebel-Halia.

Concession de Filfilah. — La concession de Filfilah, située sur l'autre versant de la vallée de l'Oued-G'hira, renferme des dépôts analogues à celui que nous venons de décrire. On observe, sur des surfaces assez considérables, le mélange de minerai et de roches encaissantes, qui n'est plus ici recouvert de dunes. Sur certains points, les hématites se présentent sous forme de crêtes saillantes, et sont analogues à celles du Djebel-Halia, dont nous donnons ci-après les analyses. Les travaux exécutés dans cette concession sont tout à fait insignifiants et consistent en quelques petites tranchées.

On en observe sur le versant de l'Oued-G'hira, sur le mélange de terre et minerai qui s'est déposé là, sur l'étage marneux du terrain nummulitique.

Plus haut, dans le calcaire, on a mis à nu un gîte de fer oligiste spéculaire avec fer oxydulé, de peu d'importance. A la cote 400 environ, sur des amas superficiels, on observe aussi quelques tranchées, ainsi que sur le versant de la mer.

Les recherches du Djebel-Halia et celles de la concession de Filfilah, situées en face, sont à environ 5 ou 6 kilomètres de la mer, par l'Oued-G'hira.

Société de Fendeck. — Quelques recherches sont exécutées plus loin, à environ 7 à 8 kilomètres de la mer, sur la rive droite de cet Oued, par la Société de Fendeck.

Hosted by Google

Cette dernière a reconnu dans ses propriétés quelques lentilles de fer oligiste, et les plus importantes sont situées suivant le thalweg du Chabet-el-Raout, dirigé N.-S. dans cette région. L'inférieure est sous forme d'un gîte en stratification, reconnu sur 20 mètres en direction, et ayant 1m.50 de puissance. L'inclinaison du terrain est très forte et se rapproche de la verticale (fig. 4, pl. 1).

Le chantier nº 2, situé à la cote 180 environ, consiste en une tranchée qui a découvert, sur 8 mètres de largeur, une lentille de fer oligiste, paraissant se relever à ses deux extrémités distantes de 35 mètres. Des terres rouges avec blocs de fer oligiste recouvrent le gîte ; il n'y a plus d'hématites dans cette région. Cette lentille n'est pas complètement reconnue, et le minerai y est très beau.

Plus haut, à la cote 240 environ, une autre lentille a été attaquée, et sa forme paraît ici bien définie, puisque, à la suite de quelques coups de mine, on a rencontré le calcaire ; la crête supérieure ne s'étend horizontalement que sur 7 à 8 mètres, et le gîte a environ 20 mètres d'étendue dans le sens de l'inclinaison. Il est aussi recouvert de terre rouge avec minerai oligiste.

Quelques recherches ont été faites, plus loin, sur des gîtes de même nature.

Cette région est très boisée, et il est possible qu'on y découvre de nouveaux gîtes. Le minerai étant très beau, ces recherches présentent un certain intérêt.

On peut se proposer, dans cette région, la recherche des points d'émergence des sources minérales, dans les parties les plus élevées, parce qu'on pourrait y trouver des gîtes plus importants.

Bou-Ksaïba. — Dans la région du Bou-Ksaïba, située à 8 ou 9 kilomètres à l'Est de Filfilah, et à 10 kilomètres de la mer, dans la région du Cap-de-Fer, nous trouvons un exemple assez frappant d'un gîte d'hématite qui paraît être un point d'émergence des sources minérales. Situé au point le plus élevé de la région où on observe du minerai, on voit au pied de ce gîte, sur 5 à 600 mètres, suivant un thalweg Nord-Sud, des traces et placages de minerai de même nature. Ce point est chez M. Gaultier de Claubry, et M. Cabarroc, de Philippeville, y a fait, en 1862, quelques recherches.

Hosted by Google

Le point le plus important, situé à la cote 260 environ, se présente sous forme d'une belle crête de minerai visible sur 80 à 100 mètres de longueur, et 40 mètres environ de hauteur verticale. Sa puissance, qui est de 15 mètres au moins à la base, peut se réduire à 10 mètres en moyenne. Ce gîte paraît concorder avec la stratification, et est dirigé sensiblement suivant l'heure 11 ; son inclinaison se rapproche de la verticale. Le minerai, riche en fer, est très phosphoreux, ainsi que l'indique l'analyse.

Tels sont les principaux gîtes de cette région, dont nous allons résumer les caractères :

1° La région de Filfilah renferme des gîtes de minerais de fer, à l'état d'hématite et de fer oligiste, en rapport avec des roches éruptives ;

2° Les gîtes d'hématite sont sous forme lenticulaire, et paraissent avoir rempli les inégalités du relief du sol, à l'époque d'émergence des sources minérales ;

3° La composition des gîtes est très variable, et tandis que sur quelques points on rencontre l'hématite pure, sur la généralité c'est un mélange de minerai et de roches encaissantes ;

4° Le fer oligiste de la Société de Fendeck forme des lentilles concordantes avec la stratification, et aussi des amas superficiels ;

Les gîtes sont aussi recouverts, dans cette région, par un mélange de terre et minerai oligiste, en blocs quelquefois volumineux ;

5° Il n'y a plus d'hématites dans cette région, tandis que sur celle des hématites de Filfilah, nous avons vu du fer oligiste, qui paraissait supérieur au gîte du Djebel-Halia ; il est donc possible que le fer oligiste soit un peu plus récent ;

6° De même que dans la région de Bône, le minerai s'est déposé souvent sur les points où existait un banc calcaire ;

7° Le minerai pur, hématite et oligiste, est relativement rare dans cette région, que l'on ne peut considérer comme complètement reconnue ; des découvertes pourraient être faites particulièrement du côté de la Société de Fendeck ;

8° Il paraît y avoir eu, dans cette région, des phénomènes geysériens considérables ;

Hosted by Google

9° Il est remarquable que certains de ces gîtes soient encore aujourd'hui, suivant des thalwegs de vallées, ce qui tend à prouver que l'arrivée du granite de Filfilah est très récente;

Quelques gîtes existent aussi sur le granite;

10° Cette arrivée granitique a percé le terrain nummulitique, et les sources minérales qui en ont été la conséquence ont aussi affecté la formation de grès supérieure.

Cette éruption a donc eu lieu pendant la période tertiaire, et peut-être postérieurement aux derniers dépôts de ce terrain.

Nature des minerais du département de Constantine. — Nous avons parlé des minerais de Bône à l'état de fer oxydulé magnétique; de ceux de Filfilah à l'état de fer oligiste, mélangé de fer oxydulé qui paraît accidentel et à l'état d'hématites; et enfin des hématites du Bou-Ksaïba qui contiennent 0.35 % de phosphore.

Voici, du reste, le tableau des analyses de ces minerais :

Hosted by Google

	MINERAIS DE LA RÉGION DE FILFILAH & DE BOU-KSAIBA.								MINERAI DE MOKTA.
	DJEBEL-HALIA.				Con FILFILAH.		FENDECK.	BOU-KSAÏBA.	ANALYSE MOYENNE. — Fer oxydulé magnétique.
	Hématite.	Hématite.	Hématite.	Hématite.	Oligiste.	Hématite.	Oligiste.	Hématite.	
Perte au feu. .	9.70	10 95	10.98	12.20	1.60	11.50	3.50	7.50	SiO^2 6.00
SiO^2	7.10	8.00	3.10	3.50	5.20	3.50	2.50	3.50	CaO 0.40
CaO	traces.	traces.	traces.	traces.	traces.	traces.	traces.	traces.	Al^2O^3 0.90
Al^2O^3	0.69	3.61	Id.	3.00	0.80	6.00	Id.	1.70	Fe^2O^3 78.14
Fe^2O^3	81.71	75.21	84.21	81.00	91.50	78.30	92.64	86.57	FeO 3.73
MnO^2	traces.	1.18	1.10	traces.	traces.	traces.	0.79	traces.	MnO^2 4.55
S	Id.	0.08	0.09	Id.	Id.	0.15	traces.	0.07	S 0.00
Ph	Id.	0.03	0.04	Id.	Id.	0.10	0.03	0.35	Ph 0.00
									Cu traces.
									Perte au feu, 6.10
Fe °/₀.	57.20	52.65	58.95	56.70	64.05	55.18	64.85	60.60	Fe 57.50 °/₀
Mn °/₀	traces.	0.75	0.70	traces.	traces.	traces.	0.50	traces.	Mn 2.88 °/₀
									60.38 °/₀

OBSERVATION. — Ces analyses ont été faites dans les laboratoires de la *Cie de Terrenoire, La Voulte et Bességes.*

Le minerai de Mokta, lorsqu'il n'y a pas de menus, contient 65 °/₀, en moyenne, de fer ou manganèse.

Hosted by Google

§ III. — Régions ferrifères du département d'Alger.

Le massif de transition des environs d'Alger renferme quelques gîtes ou indices de gisements de minerais de fer et manganèse, sur lesquels nous n'avons pas d'observations personnelles à présenter, et qui ne paraissent pas avoir été considérés jusqu'à ce jour comme importants.

Nous allons nous occuper de la seconde région ferrifère, le massif de Milianah.

Le massif qui a été désigné et décrit par M. Pomel, sous le nom de massif de Milianah, peut se diviser, au point de vue des gîtes de minerai de fer, en deux régions distinctes :

1° *Le versant du Chellif ou versant méridional ;*

2° *Le versant de la mer ou versant septentrional.*

Le versant méridional comprend les gîtes de Milianah, du Zaccar, de Témoulga, etc.

Le versant septentrional comprend ceux du littoral entre Cherchell et Ténès.

Tandis que les gîtes de la première région sont à des distances de 1 à 6 kilomètres du chemin de fer d'Alger à Oran, ceux de la deuxième sont à des distances de 1 à 6 kilomètres de la mer.

Ceux du littoral sont exploitables plus avantageusement que ceux des environs de Milianah, de l'Oued-Rouïna, de Témoulga et de Soumah, qui sont assez éloignés des ports d'Oran et d'Alger.

Nous avons visité la région du littoral, et nous entrerons dans quelques développements sur la nature de ces gîtes qui présentent des caractères qu'il est important de connaître.

Région du massif de Milianah. — Gîtes du littoral entre Cherchell et Ténès. — Le massif de Milianah est compris entre la vallée du Chellif et la mer. Les points culminants de la chaîne importante de la Sra-Kebira atteignent 1,000 à 1,500 mètres d'altitude, le Zaccar 1,580 mètres.

La constitution de cette région a été parfaitement décrite par M. Pomel, qui en a dressé la carte géologique. En y jetant un coup d'œil, on observe que le terrain crétacé inférieur y oc-

Hosted by Google

cupe la plus grande surface, soit à découvert, soit comme substratum.

Un îlot de terrain nummulitique existe sur le versant oriental du Djebel-Chénoua, à l'Ouest de Cherchell et sur le bord de la mer.

Les étages du terrain tertiaire se sont déposés autour de ce massif émergé, dans les régions suivantes :

Au Sud-Est de Cherchell et de Milianah ;

Sur les deux versants du massif ;

Sur le versant septentrional en lambeaux peu étendus jusqu'à l'Oued-Messelmoun, et sur le versant méridional sur la rive droite du Chellif.

Il existe sur ces deux versants, où nous avons signalé des gisements de minerais de fer, des roches éruptives qui occupent de grandes surfaces aux environs de Zurich et Marengo, ainsi qu'au Zaccar.

Ces roches sont toutes plus récentes que les terrains tertiaires, et paraissent concomittantes, malgré la diversité de leurs éléments constituants. On y observe des basaltes et dolérites, des porphyres, des diorites, des prologines ou des roches se rapprochant de ces variétés.

« L'époque d'apparition de ces grands dykes me paraît assez « facile à déterminer, si l'on considère qu'ils ont, en beaucoup « de points, traversé le terrain tertiaire (Tizin, Eimz, Bou- « Rouès), et que le manteau de terrain quaternaire ancien de « la Mitidja les recouvre par places et contient en d'autres des « débris plus ou moins roulés de leurs roches. Ces dykes sont « antérieurs au terrain quaternaire et postérieurs au terrain « tertiaire de la contrée. L'inspection de la carte géologique « démontre que ces éruptions ont suivi plusieurs lignes de « fractures appartenant à des dislocations de différents âges, « et se rapportant surtout aux systèmes des Pyrénées, des « Baléares et des Alpes principales. Une direction moyenne à « celles des Pyrénées et du Tatra indique aussi l'influence « très naturelle de ce dernier système. »

« Tous les phénomènes éruptifs de notre région se trouvent « dans une zone dont le prolongement, suivant l'axe volcanique « méditerranéen, irait d'un côté comprendre les roches pyro- « gènes de Dellys, et de l'autre les roches basaltiques d'Aïn- « Temouchent et de l'embouchure de la Tafna. » (Pomel.)

Hosted by Google

Nous allons maintenant examiner quelques gîtes compris entre Cherchell et Ténès :

1° *Gîtes de Novi.*

2° *Gîtes des environs de Gouraya.*

Gîtes de Novi. — Les gîtes des environs de Novi nous ont paru avoir peu d'importance au point de vue industriel. Nous allons en signaler quelques-uns pour montrer la disposition des minerais.

Dans l'Oued-Tala-Entemschist, (fig. 5, pl. 1,) on observe une crête de minerai de peu d'étendue, intercalée suivant la stratification des marnes crétacées qui sont fortement relevées et dirigées suivant l'heure 7 à 8.

Dans l'Oued-el-F'heuri, (fig. 6, pl. 1,) un joint de stratification minéralisé est mieux caractérisé. Dirigé aussi suivant l'heure 7 à 8, il incline ici avec le terrain vers la mer. On y observe du quartz, du sulfate de baryte et une assez forte proportion de cuivre. Les indices extérieurs ne paraissent pas annoncer la présence du minerai de fer en quantité suffisante en ce point pour être exploitable.

Peut-être y trouverait-on du cuivre disposé très irrégulièrement.

Ce dépôt est bien le type de ce que l'on appelle filon-couche. Il a été reconnu par une tranchée qu'y a fait exécuter M. Lafitte, maire et conseiller général de Cherchell.

Filon de l'Oued-Sidi-Rhilas. — Au Nord de Novi, on observe un vrai filon, dirigé N.-S., recoupant les couches à peu près normalement, dans l'Oued-Sidi-Rhilas. Il renferme du sulfate de baryte, des traces de carbonate de cuivre et du carbonate de fer. Sur son prolongement existe un amas de minerai de fer, à l'état de carbonate plus ou moins décomposé. Autour de ce filon, les roches fracturées sont cimentées par le carbonate de fer; quelques disséminations de cuivre s'observent aussi à une certaine distance. Il y a à craindre que le cuivre ne soit là qu'à l'état d'accident minéralogique ; on ne pourrait cependant l'affirmer, et nous constatons que des sources minérales déposant du cuivre, du fer, du quartz et du sulfate de baryte, y ont circulé.

On a donc là un vrai filon, qui est minéralisé, mais rien ne prouve qu'il le soit suffisamment en direction et en profondeur, pour donner lieu à une exploitation rémunératrice.

Hosted by Google

Ce gîte n'a pas d'importance comme gîte de fer, mais nous ne saurions nous prononcer aussi catégoriquement pour le cuivre, qui a une grande valeur, et aussi parce que l'on ne peut juger de l'importance d'un filon par la seule zone que l'on voit, qui peut correspondre à une partie stérile, tandis que les zones minéralisées peuvent ne pas arriver à la surface.

Cependant, en présence de la dissémination du cuivre sur tout le massif de Milianah, à l'état d'accidents minéralogiques, il est permis de ne pas fonder de grandes espérances sur les points où l'on observe du cuivre aux environs de Novi, et de considérer les capitaux qui seraient employés à des recherches comme très aventurés, tout en étant dépensés peut-être rationnellement.

Gîtes des environs de Gouraya. — Il y a aux environs de Gouraya quelques gisements de minerais de fer, concédés sous le nom de *Concession de Gouraya ;* d'autres, non-concédés, suivant l'Oued-R'ha, parmi lesquels celui d'Aïn-Sadouna qui a une certaine importance.

La concession de Gouraya appartient à la Compagnie de Châtillon et Commentry, qui fait aussi des recherches sur le gîte d'Aïn-Sadouna, qu'elle demande en concession, et sur lequel M. Lafitte a acquis des droits de surface et acheté des terrains aux Arabes.

A l'embouchure de l'Oued-Messelmoun existe aussi une affaire, voisine de la mer, exploitée par la Compagnie Anglaise de Vigan, et dont le gîte le plus important est celui de Bou-Mayzel, qui est de même nature que celui d'Aïn-Sadouna.

Les gisements suivant l'Oued-R'ha sont des gîtes en stratification concordante dans le terrain crétacé, qui a dans ces régions de fortes inclinaisons, se rapprochant généralement de la verticale.

Nous allons en examiner quelques-uns.

Gîte d'Achourin. — Le gîte d'Achourin, situé sur la rive gauche de l'Oued-R'ha, s'étend sur environ 100 mètres suivant la pente de la vallée, et sur environ 40 mètres de hauteur verticale (fig. 1, pl. 2).

Le minerai à l'état d'hématite s'y montre pur ou souillé de marnes, et se trouve intercalé suivant la stratification avec une direction heure 3 à 4.

Dans la vallée, une lentille moins importante paraît être sur le même joint de stratification. Dans un gîte pareil il n'y a pas

Hosted by Google

d'imprévu, et l'on peut évaluer d'une manière sûre la quantité de minerai qu'il renferme.

Gîte d'Aïn-Sadouna. — Le gisement d'Aïn-Sadouna, situé à 6 kilomètres de la mer, est le point le plus intéressant de la localité. Il s'étend, sous forme d'une crête minéralisée très prononcée, sur 1,000 à 1,200 mètres d'étendue. Généralement bien minéralisé, il présente des puissances de 3 à 6 mètres de minerai. Le croquis (fig. 2, pl. 2) donne une idée assez exacte de la configuration du sol et de la disposition des travaux.

Ce gîte, qui paraît aussi concorder avec la stratification, atteint, à la fontaine d'Aïn-Sidi-Jahia, une puissance de 2 à 3 mètres.

En T, une tranchée exécutée par la Compagnie de Commentry indique une puissance de 2 mètres 50 environ.

A 100 mètres de la fontaine, dans la direction du chêne, on observe une puissance de 6 mètres de beau minerai (fig. 3, pl. 2).

A 150 mètres, le gîte paraît s'appauvrir, mais on le retrouve au chêne.

Au-dessus on observe le minerai difficilement, parce que le gîte est représenté à la surface par de gros blocs de marnes, durcies par le fer, sur 20 à 25 mètres de largeur. C'est par une visite minutieuse que nous avons constaté la présence du minerai sous ces blocs.

On peut donc considérer ce gîte comme bien minéralisé, depuis la fontaine, sur 350 mètres vers l'Ouest. On observe, dans cette même direction, 260 mètres sur lesquels il paraît stérile. On arrive ensuite au point appelé Bou-Aï-Fer, où le minerai se montre sur 50 mètres environ avec un mètre de puissance, et qui doit être le prolongement du gîte de Sadouna, quoique la direction soit différente, par suite du changement de direction du terrain encaissant (fig. 4, pl. 2). La direction de l'ensemble est suivant l'heure 4, sensiblement.

Le gîte, presque vertical, incline un peu vers la mer.

Dans la deuxième région, située à l'Est de la fontaine, se trouvent les travaux de la Compagnie de Commentry.

Une tranchée n° 2 n'a trouvé que 0^{m}.40 de minerai en ce point. On observe ensuite des marnes imprégnées, et, à la tranchée n° 3, 5 mètres de puissance de minerai.

Dans cette tranchée, un puits a été foncé à 20 mètres de profondeur suivant le minerai, jusqu'à la rencontre d'une galerie

Hosted by Google

prise de la surface à 150 ou 200 mètres de là et commencée à travers-bancs. Nous avons constaté la présence du carbonate de fer sur les lieux, mais nous n'avons pu visiter les travaux. M. Ville dit, dans l'ouvrage que nous avons cité :

« Le filon se transforme complètement en carbonate de fer « dans l'une des galeries à 40 mètres du jour ; il y montre une « épaisseur variable de $0^{m}.80$ à $1^{m}.60$. »

Le gîte passe donc au carbonate pur à 25 ou 30 mètres de profondeur, et sa puissance décroît rapidement.

La fontaine paraît occuper le milieu du gîte de Sadouna, et c'est dans cette région que nous paraît être la partie la plus riche.

Nous pourrions décrire d'autres points que nous avons visités et où nous avons vu des gîtes de peu d'importance. Les quelques descriptions qui précèdent suffisent pour appuyer les conclusions générales que nous allons donner.

La région qui constitue le littoral, entre Cherchell et Ténès, est très accidentée ; les soulèvements des Pyrénées et des Alpes y ont eu une grande énergie.

Partant de la mer, si l'on se dirige vers le Sud, on arrive, après deux ou trois kilomètres, à des altitudes de 300 et 400 mètres. Des vallées profondes ont recoupé les couches du crétacé inférieur, et celles-ci ont des inclinaisons généralement fortes vers la mer ; mais on observe aussi des inclinaisons inverses vers le Sud. Quelques escarpements rappellent les Pyrénées.

Les gisements de minerais de fer sont donc parfaitement visibles sur les flancs de ces vallées, et l'on peut se faire rapidement une idée de leur importance, de leur continuité en profondeur.

Disposés le plus souvent suivant la stratification, ils affectent la forme lenticulaire que nous avons observée. Ils sont généralement visibles de loin, parce qu'ils constituent des crêtes d'une largeur qui atteint de 10 à 20 mètres. Les marnes imprégnées de fer ont été durcies et ont pu résister aux dégradations atmosphériques.

On observe beaucoup de lentilles de minerai ayant de 10 à 25 mètres d'étendue, assez éloignées toutefois les unes des autres, ce qui peut faire croire aux personnes peu exercées dans l'appréciation des gisements de cette nature, à l'existence de millions de tonnes. Une autre cause d'erreur sur laquelle

Hosted by Google

il n'est pas inutile d'appeler l'attention, c'est le mélange de minerai avec les marnes, qui constitue souvent un minerai trop pauvre pour être utilisé. Il faut remarquer cependant que ces marnes constituent un bon fondant, et qu'il ne faut pas rejeter les minerais qui ont encore une teneur moyenne en fer.

Il faut donc avoir dans ces régions constamment le marteau en main, et suivre les gîtes de très près, et non les examiner à distance, ainsi qu'on est obligé de le faire quelquefois dans les endroits escarpés et où les broussailles sont impénétrables.

La profondeur, ou la continuité en profondeur des gîtes, est encore un point qui reste douteux pour quelques personnes.

Tous les gîtes de cette région paraissent passer au carbonate pur à 35 ou 40 mètres au-dessous de l'affleurement. A Soumah, cette observation a été faite aussi sur tous les gîtes. De plus, ils diminuent de puissance, se brouillent avec les marnes, et deviennent complètement inexploitables.

La ligne de séparation des carbonates et des hématites paraît être parallèle au relief actuel du sol, quelle que soit son inclinaison, et cela est naturel, cette décomposition étant due aux agents atmosphériques.

Les gîtes sont donc superficiels dans ces régions, ce qui tend à prouver que les circonstances favorables au dépôt des minerais étaient près de la surface. Les canaux générateurs peuvent être minéralisés, nous en convenons, et l'on peut même dire qu'il existe du minerai en profondeur, mais sans aucune importance industrielle.

Ce fait reconnu, et cela ne paraît pas douteux, voudra-t-on attacher de l'importance à une lentille de minerai de 25 mètres d'étendue en direction ?

Dira-t-on que c'est un filon, que le minerai peut exister en profondeur, et que des travaux de reconnaissance sont nécessaires ?

Nous ne le pensons pas, et nous ne craignons pas de poser sur ces gîtes les règles suivantes :

1° Les gîtes en stratification concordante, importants, sont ceux que l'on observe sur des étendues de 500 à 1,000 mètres, à la surface, et lorsque la minéralisation est assez régulière, et le minerai apparent ;

2° Les gîtes concordants, que l'on n'observe que sur des étendues de 15 à 25 mètres, en direction, n'ont aucune impor-

Hosted by Google

tance industrielle s'ils sont disséminés, ainsi que cela arrive généralement, et il n'y a pas lieu d'y faire des travaux de recherches ;

3° La profondeur à laquelle les gîtes sont exploitables est généralement faible et en rapport assez souvent avec leur étendue en direction. La puissance va en décroissant en profondeur, et le minerai le plus beau est le plus près de la surface ;

4° Le minerai décomposé et passé à l'état d'hématite existe sur 35 ou 40 mètres de profondeur ; on trouve ensuite le carbonate pur ou mélangé de marnes, dans l'un et l'autre cas inexploitable en Algérie, où le combustible manque pour le griller ;

5° D'une manière générale, ces gîtes sont exploitables à ciel ouvert.

Nature des minerais. — Les minerais des gisements dont nous venons de parler ont tous été à l'état de carbonate de fer, et ils en ont conservé la forme tout en étant transformés en hématites.

Ils contiennent 50 à 60 % de fer, et quelquefois plus, et de 1 à 2 % de manganèse, généralement moins de 2 %.

La gangue est fusible et composée de calcaires, de marnes encaissantes et de silice en faible quantité.

Les minéraux accidentels sont le sulfate de baryte et le cuivre ; mais il nous a semblé que lorsque le cuivre se montrait en quantité notable, les gîtes de fer étaient sans importance.

Voici l'analyse d'un échantillon pris à Sadouna et exempt de roches encaissantes :

Perte au feu	9.50		
SiO^2	4.00		
CaO	traces		
Al^2O^3	0.53	Fe	58.78 %
Fe^2O^3	83.97	Mn	0.95 %
MnO^2	1.50		
S	traces		
Ph	0.06		

Hosted by Google

§ VI. — Régions ferrifères du département d'Oran.

Nous avons divisé le département d'Oran en trois régions ferrifères, et nous examinerons seulement la plus importante, celle de la Tafna.

Région de la Tafna. — Le sol de la région ferrifère de la Tafna est composé d'une formation très puissante de schistes désignés par M. Ville sous le nom d'antéjurassiques et qui paraissent appartenir au terrain de transition, recouverte, sur quelques points, par une formation calcaire qui appartient probablement au lias; nous y avons trouvé un *pecten æqui valvis*.

Le terrain jurassique est recouvert par des assises crétacées ou tertiaires et par quelques assises quaternaires; mais ce qu'il importe de considérer, pour le sujet qui nous occupe, c'est que la région est composée de deux assises distinctes : l'une de schistes, l'autre calcaire.

Les basaltes occupent de grandes surfaces, particulièrement près d'Aïn-Temouchent, à l'embouchure de la Tafna et à Rachgoun. On observe aussi des quartzites, qui nous ont paru être des roches éruptives, du moins en partie.

A quelle époque sont arrivés ces quartzites?

Ont-ils donné naissance aux sources génératrices des gîtes de cette région ?

Nous ne saurions répondre à ces questions; nous ferons remarquer cependant qu'un banc de conglomérat, situé un peu au Nord-Ouest du campement qu'avait établi la Compagnie de Terre-Noire, contient des cailloux roulés de minerai de fer, et que nous n'y avons pas observé de basaltes, quoique cette roche soit très près de là; ce qui tendrait à prouver qu'elle est plus récente, et que ce seraient peut-être les quartzites qui auraient donné naissance aux sources minérales.

Nous avons observé plusieurs crêtes de ces roches dirigées sensiblement Est-Ouest, et elles pourraient avoir paru à l'époque du soulèvement des Pyrénées, ou plus tard, suivant des fractures appartenant à ce système de soulèvement.

La région dont nous parlons est bien minéralisée sur certains points; le minerai y est d'excellente qualité et les gisements ayant une certaine importance y sont exploités. On peut citer ceux de la Société algérienne : *Beni-Saf et Rhar-el-*

Hosted by Google

Baroud; le gisement des Anglais, à *Camérata ;* celui de *Tenikrent,* sur le bord de la mer.

La Compagnie de Terre-Noire, La Voulte et Bességes, a entrepris quelques recherches sur la rive droite de la Tafna, qui ont démontré que les points étudiés n'avaient pas d'importance industrielle (1).

L'examen de quelques-uns de ces travaux ne sera pas inutile ici pour montrer la disposition du minerai et son mode de gisement.

Les chantiers 0, 1, 2, 3 (fig. 5, pl. 2) se trouvent sur la rive droite de l'Oued-el-Hallouf, et la coupe précédente montre leur position relative. Ces lentilles de minerai sont disposées au contact de deux assises : l'une calcaire, appartenant au lias; l'autre schisteuse, appartenant au terrain de transition.

En allant du Nord au Sud on observe, avant le chantier 0, une lentille de 1^m. à $1^m.50$ de puissance sur 5 à 6 mètres en direction.

Le point n° 1 est le plus important, et le minerai s'observe sur 25 mètres d'étendue avec une puissance de $1^m.50$ à 2 mètres. Une galerie a été poussée jusqu'à $26^m.50$ et a trouvé du minerai de plus en plus pauvre; à l'entrée il était noir, friable et manganésifère. La proportion de minerai pauvre a été assez forte, parce que le calcaire du toit imprégné de fer y constituait un minerai métamorphique pauvre.

Au chantier n° 2, une tranchée sur une lentille de 7 à 8 mètres d'étendue a constaté que la puissance de 1 mètre à l'affleurement passait à $0^m.50$, à 2 mètres d'avancement.

Le chantier n° 3 est dans les mêmes conditions.

On observe ensuite une masse de quartzite qui est peut-être éruptive.

Partant de cette masse de quartzite, et se dirigeant vers l'Ouest, on observait quelques attaques sur des points moins importants que ceux que nous venons de citer.

Plus au Sud, un puits de 27 mètres de profondeur a été foncé sur une crête de minerai qui se trouvait dans le calcaire. Il a suivi une fracture qui a été parcourue par l'eau minérale et dans laquelle on n'a trouvé que quelques centimètres de minerai, ou du calcaire faiblement imprégné.

---

(1) A la suite de notre Rapport, ces recherches ont été arrêtées.

Hosted by Google

On observe au voisinage, des cassures dirigées Nord 50° Est, de 0m.05 d'épaisseur, remplies de minerai.

Quelques autres points analogues à ceux dont nous venons de parler ont présenté les mêmes caractères. Il en résulte pour nous que la cause minéralisante a été faible dans cette région. Les sources contemporaines de celles de Rhar-el-Baroud étaient peu chargées et probablement peu abondantes.

En général, dans un pays où l'on observe des sources minérales, il existe, autour des plus importantes, des suintements ou des sources de plus faible importance.

A notre avis, les gîtes dont nous venons de parler auraient été déposés par des suintements ou sources faibles, ainsi que les traces de minerais qui existent tout autour de Rhar-el-Baroud.

Gîte de Rhar-el-Baroud. — La montagne de Rhar-el-Baroud est couverte de placages de minerais de fer ou de débris de ces minerais, et renferme quelques gîtes importants sous forme d'amas au contact des calcaires et des schistes.

Des quartzites se montrent aussi dans cette région.

Cette montagne, à cause des abondants débris de minerais de fer que l'on y observe, et aussi parce qu'elle est recouverte de broussailles impénétrables, sur quelques points, était considérée comme une montagne de fer; elle devait cuber bien des millions de tonnes et constituer une affaire plus importante que celle de Mokta-el-Hadid. Tels étaient les propos que l'on entendait en 1874.

Lors de notre visite à cette époque, nous avons considéré cette région comme bien minéralisée; nous y avons vu trois amas reconnus, et nous avons entrevu la possibilité d'en découvrir de nouveaux, particulièrement au contact des schistes et calcaires.

Nous ne savons ce qui a été fait depuis, mais il est probable, à en juger par l'activité que déployait alors la Compagnie propriétaire, que l'on a dû reconnaître à peu près complètement ce gisement.

Voici quel était l'état des travaux en 1874, c'est-à-dire à l'époque où la Société algérienne commençait ses recherches dans cette région.

Sur le sommet du mamelon, un puits foncé dans le minerai était à 28 mètres de profondeur, et arrivait à du calcaire minéralisé pauvre.

Hosted by Google

Des recherches autour de ce puits avaient traversé quelques placages de minerai et étaient arrivées au calcaire. Il y avait donc là un premier amas incomplètement reconnu.

Se dirigeant ensuite vers l'Est et descendant sur le versant oriental, vers l'Oued-Boukourdam, après avoir marché sur le calcaire, on arrivait à un deuxième amas qui se montrait à la surface sous forme d'une crête saillante, et qui était reconnu par une galerie de 75 mètres ; celle-ci, après avoir traversé 50 mètres de minerai, 4 mètres de calcaire, 21 mètres de minerai, est enfin arrivée au schiste. A l'entrée un puits est à 18 mètres de profondeur, dans le minerai.

Sur la gauche de cette galerie, une recherche a suivi le minerai sur 25 mètres de long, et ensuite le calcaire sur 25 mètres aussi.

Plus bas, à 150 ou 170 mètres de là, un troisième amas était reconnu en partie, et occupait la même position au contact des schistes et calcaires. Une galerie prise à la partie inférieure de la crête visible était à 80 mètres au minerai, après avoir traversé un dos d'âne de schistes d'environ 50 mètres.

Quelques tranchées et puits, sur des amas tout superficiels, complétaient les travaux lors de notre passage dans cette région, et il n'y avait de reconnu que les trois amas importants dont nous venons de parler.

Si nous faisons un croquis représentant une coupe passant par ces trois points, qui sont sensiblement suivant une direction Est-Ouest, nous aurons une idée d'ensemble sur la disposition des minerais et des travaux exécutés (fig. 2, pl. 3).

On voit que sur le versant occidental, dans la région 4, il pourrait exister du minerai. Une galerie prise en ce point, sur un placage superficiel, était arrivée au calcaire ; mais c'est au contact des schistes qu'elle aurait pu trouver le minerai. Nous ne savons si elle a été poussée jusque-là.

On peut se demander, en présence de ces gîtes, si les eaux minérales parcouraient des thalwegs Est-Ouest, ou bien des thalwegs Nord-Sud.

Le second cas serait bien plus avantageux, parce que les amas reconnus s'étendraient sous le calcaire du Nord au Sud ; mais il nous paraît probable que tous ces amas ont dû appartenir à un même thalweg, dirigé sensiblement Est-Ouest, et qui a été déformé après le dépôt des minerais.

En se dirigeant vers l'Ouest on gravit quelques mamelons,

Hosted by Google

ainsi que l'indique la coupe; on voit d'abord l'amas de la minière Gomez qui repose sur les schistes. Plus haut le calcaire recouvre encore sur une très faible épaisseur, et on rencontre enfin les schistes et au-delà des nappes basaltiques.

Cette zone minéralisée se prolonge, d'une part, dans la région de la Tafna, vers les recherches de Terre-Noire; d'autre part, à l'Est, vers Beni-Saf, Tenikrent, Camérata, et les gîtes y affectent des formes différentes, suivant la nature et la position des couches qui se présentaient dans ces régions à l'époque d'émergence des sources minérales.

Nous avons tenu à décrire la position du minerai à la Tafna et à Rhar-el-Baroud, parce que la forme des gîtes est caractéristique et ne s'était pas encore présentée dans l'examen des régions ferrifères des départements de Constantine et d'Alger.

Voici, sous forme de résumé, les caractères des gîtes de la province d'Oran, aux environs de l'embouchure de la Tafna :

1° Les gîtes du littoral de la province d'Oran paraissent orientés suivant une direction générale d'Arzeu à Nemours, se rapprochant de la direction du système de soulèvement des Alpes occidentales;

2° Les gîtes des environs de l'embouchure de la Tafna sont postérieurs aux terrains encaissants; ils affectent la formation inférieure de schistes, et celle calcaire qui les recouvre. Les cassures sont cimentées par le minerai;

3° Les sources minérales sont arrivées sur un terrain composé de deux assises bien différentes, les schistes de transition, et les calcaires jurassiques ayant une assez faible inclinaison. Elles ont suivi le contact de ces deux terrains, qui étaient déjà disloqués et fracturés; retenues par les schistes qui sont imperméables, elles ont creusé des cavernes dans le calcaire en certains points, et y ont déposé le minerai qui se présente aujourd'hui sous forme d'amas, disposés suivant la surface de contact des terrains;

4° La forme des gîtes est variable; les uns sont sous forme d'amas, au contact des terrains, et ce sont eux qui caractérisent cette région; d'autres, sous forme de gîtes en stratification concordante dans les schistes inférieurs, paraissent avoir pris la place de calcaires; enfin des gîtes accidentels superficiels

Hosted by Google

se rencontrent sous forme de placages ou remplissent des cassures et cavernes.

Des minerais remaniés s'observent sur quelques points.

Nature des minerais de la région de la Tafna. — Les minerais dont nous venons de parler sont des hématites rouges et brunes; c'est l'hématite brune qui domine.

Ces minerais ont conservé la forme du carbonate de fer, ce qui indique bien qu'ils étaient à cet état lors de leur dépôt. Ils contiennent de 45 à 55 % de fer, 1 à 2 % de manganèse; la gangue est calcaire. Ils deviennent plus friables à mesure que la proportion de manganèse augmente. Mais il y a aussi du minerai pauvre qui est du calcaire faiblement imprégné de fer et que l'on doit éliminer par un triage. C'est un minerai métamorphique, tandis que celui qui est riche, quelquefois très friable et manganésifère, est plutôt à notre avis un minerai de dépôt.

Les minéraux accidentels sont le sulfate de baryte, assez rare, et le cuivre carbonaté, qui s'est présenté à Sidi-Safi.

Voici une analyse moyenne que nous devons à l'obligeance de la Compagnie de Terre-Noire, La Voulte et Bességes :

SiO^2	1.50		
CaO	8.30		
Al^2O^3	traces		
Fe^2O^2	75.70	Fe	53.00 %
MnO^2	3.15	Mn	2.00 %
S	»		
Ph	traces		
Cu	»		
Perte au feu	11.00		
	99.65		

Hosted by Google

CHAPITRE III.

Du caractère local des gisements métallifères et influence de la position des couches du terrain encaissant lors de l'arrivée des sources minérales, sur la forme des gîtes et leur allure souterraine.

§ Ier. — Caractère local.

Le caractère local des gisements métallifères est très important à connaître, parce qu'il permet à lui seul, dans certains cas, de juger de l'importance d'un gisement, d'après les caractères extérieurs qu'il présente.

On sait que la distribution des minerais dans les gîtes est différente, suivant les diverses localités ; qu'elle dépend de la nature des roches encaissantes, de leur position, du voisinage de roches éruptives, de la profondeur, etc. ; que les caractères des affleurements par rapport au gisement sont très différents, etc.

Il n'existe donc pas de règle générale pouvant donner une idée exacte d'un gisement, de son importance, de sa richesse d'après ses caractères extérieurs. Mais dans une région limitée il existe, entre les divers gîtes, des caractères communs qui permettent lorsque, l'on connaît l'allure de l'un d'eux, d'en déduire avec beaucoup de chances de vérité celle d'un gîte voisin. On saura, par exemple, que dans les filons de Cornwal les parties riches seront disposées ainsi que les décrit M. Moissenet ; on saura que dans la région métallifère de Huelva, en Espagne, les gîtes de pyrites de fer cuivreuses sont intercalés suivant la stratification ; qu'ils vont en décroissant rapidement en profondeur ; que ceux de manganèse de cette région, et des Pyrénées, sont tout à fait superficiels, etc.

Les caractères généraux qui peuvent ainsi s'appliquer à tous les gîtes d'une région constituent, par leur ensemble le caractère local des gisements de cette région.

Hosted by Google

On comprend donc toute l'utilité qu'il y aura de connaître les travaux exécutés dans une localité, s'il en existe, et de connaître ceux qui ont été exécutés à des époques reculées ; en un mot de connaître les traditions.

M. Rivot, dans ses études sur les filons de Vialas, indique comme une des causes de la décadence des mines métalliques de la France, le manque de traditions. Cette influence a certainement été considérable, mais il est évident que la pauvreté de certains gîtes doit être prise en considération, et que l'on ne peut admettre que tous les filons ou gîtes minéralisés sont exploitables avantageusement.

A une époque qui n'est peut-être pas éloignée de la nôtre, les études sur les gisements métallifères seront extrêmement difficiles, si l'on ne remédie pas à ce manque de traditions. On ne pourra plus juger de l'importance d'un gisement par ses affleurements, puisqu'ils auront été enlevés et gaspillés.

Si l'on se reporte un siècle en arrière, à l'epoque ou De Gensanne décrivait les mines du Midi de la France, on est étonné, d'une part, de la richesse des affleurements dont il parle, et, d'autre part, de ce que les gisements que nous connaissons aujourd'hui ne lui ont pas échappé. Ces faits s'expliquent en ce sens que les affleurements sont déjà enlevés sur un grand nombre de points, et dans un siècle ils auront peut-être disparu complètement, tandis qu'à l'époque où De Gensanne parcourait nos montagnes, ils existaient en grande partie. On ne pourra plus, dans un siècle, juger d'un gisement d'après ses indices extérieurs, comme aujourd'hui, et pour s'en faire une idée il faudra faire des travaux. On comprend très bien que l'on hésitera encore plus qu'aujourd'hui à faire étudier une affaire, cette étude devant être longue et onéreuse.

Sans nous arrêter plus longtemps à ces considérations, nous dirons que pour remédier en partie à ce manque de traditions :

1° Les exploitants devraient faciliter aux explorateurs, d'une manière générale, la visite de leurs travaux.

2° L'Administration des mines devrait exiger que dans chaque région il existât un registre spécial ou seraient énumérés les travaux exécutés, les caractères des gîtes, etc.

Après l'examen que nous avons fait des gîtes algériens, il n'est pas inutile de faire voir les différences qui existent entre

Hosted by Google

les gisements de quelques régions, telles que les Pyrénées, les Corbières, la Montagne Noire, les Cévennes, et la région de Huelva en Espagne; d'examiner leur caractère local, et enfin de montrer les rapports qui doivent exister entre leur allure et leur forme, avec la position des couches du terrain encaissant.

§ II. — Les Pyrénées.

La chaîne des Pyrénées est, comme on le sait, le résultat d'un soulèvement postérieur au terrain nummulitique, suivant une direction générale O. 18° N. Des mouvements antérieurs avaient déjà émergé cette chaîne, mais c'est le dernier qui a eu la plus grande importance, et qui lui a donné sensiblement son relief actuel.

L'étude des formations géologiques de cette chaîne est considérablement facilitée par ses vallées transversales, sensiblement parallèles, recoupant par conséquent les mêmes formations. On observe dans l'axe des granites, des terrains de transition : cambrien, silurien, devonien, carbonifère (1), permien; et sur les flancs, des terrains secondaires : triasique, jurassique, crétacé ; et enfin le premier terme des terrains tertiaires, le terrain nummulitique.

On comprend toute l'utilité de ces vallées profondes pour l'observateur qui voudra se faire une idée du gisement des matières minérales que l'on rencontre dans les Pyrénées.

Des roches éruptives, telles que diorites, ophites, lherzolites, granite, etc., ont surgi sur un grand nombre de points, et c'est encore au voisinage de ces roches éruptives que l'on observe le plus grand nombre de matières minérales.

Examinons rapidement la disposition de ces matières minérales qui sont disséminées sur presque toute la chaîne.

Nous extrayons le passage suivant, sur les minerais de fer, des beaux ouvrages de M. Burat:

« Le versant Nord des Pyrénées présente des éléments fa-
« vorables aux gîtes métallifères, qui sont en effet nombreux
« et variés. Les plus importants sont sans contredit les mi-
« nerais de fer hématite et fer spathique, spécialement aptes
« à la fabrication des fers de qualité, et des aciers. »

---

(1) Le terrain houiller manque.

Hosted by Google

Gîte de fer de Rancié. — « Le principal gîte de fer est celui « de Rancié, près Vicdessos, exploité depuis plus de 600 ans. « Le terrain encaissant est composé de calcaire blanc sac- « charoïde, de calcaires gris plus ou moins cristallins, et « d'argile schisteuse. L'ensemble de ces couches, longtemps « regardé comme appartenant au terrain de transition, a été « placé par M. Dufrenoy dans la partie inférieure de la for- « mation jurassique; il s'y trouve en effet, sur quelques points, « des térébratules et des entroques qui caractérisent les mar- « nes supérieures du lias.

« *Les couches de la montagne de Rancié sont verticales*, « *et l'une d'elles est tellement pénétrée d'hématite brune*, « accompagnée d'hématite rouge, de fer spathique et quelque- « fois d'oxyde de manganèse, que le minerai de fer peut y être « considéré comme la roche dominante. En effet, non-seule- « ment le calcaire est *imprégné d'oxyde de fer de manière* « *à être souvent masqué*, mais un grand nombre de veines « sont remplies d'oxyde pur. On y trouve, comme dans les « filons, des druses cristallines, des cavités tapissées de couches « concentriques d'hématite brune et rouge.

« Cette couche a été reconnue, depuis la cime de la monta- « gne jusqu'à sa base, sur une hauteur de 600 mètres (1); « on n'en connaît pas la limite inférieure. La puissance « moyenne est de 20 mètres; elle va jusqu'à 40 dans les « renflements et quelquefois est étranglée à 4 mètres. Ce « beau gîte métallifère est un véritable stokwerk. *Sa dispo-* « *sition parallèle à la stratification du terrain* l'a fait « longtemps considérer comme de formation contemporaine ; « mais les observations de M. Dufrenoy ne permettent plus « de douter qu'il ne soit postérieur au terrain encaissant. Sa « formation se trouve ainsi liée aux épanchements granitiques « qui ont contribué au relief du sol, et qui, en beaucoup de « points, ont transformé les couches en marbres et en dolo- « mies.

Gîtes du Canigou. — « La masse du Canigou présente une « série de gîtes de fer spathique remarquables par leur puis- « sance et leur qualité. Une roche granitique a percé au « milieu des terrains stratifiés, et la zone elliptique, d'environ

(1) Par conséquent au-dessus des vallées. — S. C.

Hosted by Google

« seize kilomètres de diamètre, suivant laquelle a lieu le « contact des deux espèces de roches, renferme des gîtes « nombreux de fer carbonaté spathique et de fer oxydé. Telle « est la loi de groupement des mines de Batère, de Rocas- « Negros, de la Droguère, d'Olette, de Filhols, de Vellestavia, « Saint-Martin, etc., qui forment des amas, veines ou filons, « tous coordonnés d'après ce principe. Longtemps ces riches- « ses sont restées improductives, par l'imperfection des voies « de communication; aujourd'hui les exploitations se dévelop- « pent rapidement. »

Nous allons examiner quelques gisements des Pyrénées, au voisinage de l'axe de la chaîne, et nous verrons encore que ce sont les gîtes en stratification concordante qui dominent, et que les plus importants paraissent occuper les points les plus élevés (1).

Pierrefitte. — Il existe près de la route de Pierrefitte à Cauterets, sur la montagne de Coutre, un gîte concordant de plomb et zinc sulfuré, dirigé sensiblement Est-Ouest, et exploité en ce point par la *Société royale asturienne.*

Il est encaissé dans le terrain silurien, dont l'inclinaison est généralement très forte et se rapproche de la verticale. Ce point est à 1,200 mètres d'altitude, et on observe là deux amas minéralisés paraissant assez limités, mais incomplètement reconnus. Ils occupent des joints de stratification différents et espacés d'une centaine de mètres. L'inférieur est seul exploité actuellement.

Si l'on suit maintenant les mêmes joints de stratification en descendant dans les vallées profondes qu'ils traversent, on ne retrouve plus le minerai en quantité notable que sur quelques points très éloignés les uns des autres.

Le point le plus important serait à Espujos, à 1,200 ou 1,300 mètres d'altitude, où le gîte se montre sur 3 ou 400 mètres suivant la pente de la montagne, soit à l'état de trace ferrugineuse, soit à l'état de blende avec un peu de plomb et une forte proportion de *carbonate de manganèse.* Il y a quelques travaux anciens sur ce point qui est inexploité aujourd'hui.

---

(1) Explorations dans les Pyrénées pour la *Société des usines à zinc du Midi,* en 1874.

Hosted by Google

Environs d'Aulus. — Aux environs d'Aulus les mines des Argentières, de Laquorre, Carbouère, etc., sont aussi à une grande altitude.

Les gîtes des Argentières et de Laquorre sont dans les terrains de transition au contact de schistes et de calcaires fortement inclinés. Celui de Laquorre peut être pris pour exemple, et on voit (fig. 1, pl. 3) la disposition du minerai par rapport aux terrains encaissants.

Ce gîte a été reconnu par un travers-bancs A, et suivi en direction sur 200 à 250 mètres. Reconnu à 40 mètres de profondeur par une descente, un second travers-bancs fut commencé en B et est resté inachevé. Le minerai consistait en galène, carbonate de plomb, calamine, dans une gangue terreuse en couche très régulière.

Ces travaux sont inaccessibles par suite d'un éboulement à l'entrée du travers-bancs A.

On ne peut se prononcer sur la richesse de ce gîte, mais il eût été facile et rationnel de le reconnaître à des niveaux inférieurs, par des travers-bancs faits dans la vallée du Garbet.

Les autres gîtes de cette région, Castel-Minier, Lauqueille, montagne du Pouech, etc., affectent le même mode de gisement ; ce sont des amas suivant la stratification, généralement au contact de calcaires, mais qui paraissent limités en direction et en profondeur.

Il y aurait cependant des recherches à tenter dans ces régions et sur ces gîtes qui appartenaient à la *Société l'Union métallurgique*, qui n'y a rien fait.

Plateau de Liat en Espagne. — Les gîtes de blende du plateau de Liat, en Espagne, non loin de Fos-St-Béat (Haute-Garonne), sont à 2,400 mètres d'altitude et ne se retrouvent plus dans les vallées profondes creusées après le soulèvement de la chaîne.

Ils sont aussi sous forme lenticulaire au contact de schistes et de calcaires siluriens, ou seulement dans les schistes.

L'étude des gîtes dans les vallées profondes nous paraît très importante et aussi concluante que des travaux de recherches. Une vallée de 12 ou 1,500 mètres de hauteur verticale ne représente-t-elle pas un travail de recherche plus sérieux que nos travaux de mines ?

L'absence du minerai dans ces vallées, sur les joints de

Hosted by Google

stratification qui sont minéralisés sur le plateau, est pour nous une preuve que ces gîtes sont superficiels.

Gîte de Sentein. — A Sentein, dans l'Ariége, non loin de la frontière espagnole, on a exploité un gîte de plomb sulfuré et carbonaté avec zinc sulfuré et carbonaté à une altitude de 2,000 mètres. Ce gîte est au contact de calcaires et de schistes de transition et se présente sous forme d'amas lenticulaires isolés les uns des autres. La lentille minéralisée la plus importante occupe 500 mètres en direction, et a été reconnue à 100 mètres de profondeur environ, où elle se termine par un filet de blende. Dans cette lentille minéralisée se trouvait un amas de carbonate de plomb, ayant environ 100 mètres de diamètre, et de 1m.50 à 3 mètres de puissance. Des calamines se montraient dans les calcaires du mur (fig. 3, pl. 3). Si l'on suit cette ligne de contact des calcaires et des schistes, on trouve quelques amas peu importants à une altitude un peu plus forte, et plus bas dans les vallées, seulement des traces de minerai. Dans les calcaires du mur, on observe un gîte de fer affectant la même forme lenticulaire et dont on se servait pour le traitement des minerais de plomb.

Ce gîte était inexploité en 1874 (1).

Nous voyons en résumé que ce qui caractérise le plus grand nombre des gîtes pyrénéens, c'est d'être disposés suivant des lignes de stratification fortement inclinées.

Nous avons vu aussi qu'ils occupaient les points élevés et qu'on ne les retrouvait pas dans les vallées creusées après le soulèvement de la chaine. Ce fait vient appuyer d'une façon remarquable l'opinion de leur formation récente après le soulèvement de la chaîne, et de leur dépôt au voisinage de la surface.

Les gîtes des Pyrénées nous paraissent donc généralement

---

(1) Il est regrettable de voir ce gisement, qui est un des plus remarquables des Pyrénées, entièrement abandonné (1874). Des travaux assez considérables, exécutés par M. Colleck, de Sentein, propriétaire de la mine, permettent de se rendre compte de son importance.

Au point de vue géologique, nous ferons remarquer qu'il a pour mur le calcaire et non le schiste, contrairement à la généralité des cas. (Voir les planches.) Ce fait nous paraît favorable à l'existence de minerais dans les calcaires du mur.

Il serait, dans tous les cas, très rationnel de continuer des travaux de recherches et d'exploitation sur ce gisement.

Hosted by Google

superficiels, et l'étude de gîtes analogues dans d'autres localités vient bien à l'appui de cette opinion. Les circonstances favorables au dépôt des minerais dans des gîtes de cette nature, en rapport soit avec des roches éruptives, soit directement avec un phénomène de soulèvement, paraissent avoir été près de la surface.

Les puissances de 1 mètre à 1^{m}.50 de plomb que l'on observe sur certains points de cette chaîne, ainsi que la dissémination des matières minérales sur toute son étendue, sont certainement des faits appelés à enthousiasmer ; mais nous rappellerons ce que dit M. Pomel pour certains gîtes de cuivre en Algérie : « C'est peut-être même à cause de cette re-
« marquable dissémination du minerai sur toute la chaîne,
« que les concentrations en gîtes industriels ne se sont opérées
« nulle part, et que les travaux éparpillés sur cette surface ont
« toujours conduit à des résultats plus ou moins négatifs. »

Ceci s'applique à un grand nombre de gîtes pyrénéens ; d'autres, tout en étant exploitables avantageusement, ne peuvent motiver que des affaires d'assez faible importance et d'assez peu de durée. Les gîtes réellement importants, pouvant donner lieu à une exploitation sérieuse et de longue durée paraissent devoir être rares, en dehors des gîtes de fer.

Il est impossible, croyons-nous, de comparer les gîtes pyrénéens par leurs caractères extérieurs, avec ceux d'une région à filons bien caractérisés. Une cassure très étendue, suivant un joint de stratification, analogue au filon, est à notre avis un fait exceptionnel et c'est le seul cas où un filon-couche pourra être assimilé à un vrai filon.

§ III. — La Montagne Noire (1).

« Les Pyrénées occidentales s'élèvent au-dessus des plaines
« tertiaires miocènes en amphithéâtres majestueux ; la mon-
« tagne succède subitement aux plaines, et ce contraste est un
« des caractères les plus saisissants de cette chaîne. Au fond
« du bassin de la Garonne, le terrain se relève et une crête
« de partage sépare ses eaux de celles de l'Aude, dont le thal-
« weg se dirige vers la Méditerranée par un coude à angle

(1) Explorations pour la C^{ie} *de Terre-Noire, La Voulte et Bességes,* en 1875.

Hosted by Google

« droit. Cette crête de partage est déterminée par les dernières « pentes de la Montagne Noire, qui semble un massif détaché « du plateau central, et par celle des Corbières, que l'on peut « considérer comme une ramification des Pyrénées-Orientales. « (BURAT). »

Les sommets les plus élevés de la Montagne Noire atteignent des altitudes de 1,000 à 1,250 mètres. Dans l'axe on observe des granites, puis des gneiss et des schistes micacés, disposés en zones parallèles à la direction Est-Ouest. Les granites dominants sont porphyroïdes et affectent des formes éruptives. On observe ensuite des calcaires et calschistes devoniens très développés, dont l'inclinaison se rapproche et dépasse même quelquefois la verticale. C'est dans ces schistes et calcaires de transition que se sont intercalés les principaux gîtes métallifères de ces régions.

Les calcaires sous l'influence d'actions métamorphiques ont été transformés en marbres qui sont exploités aux environs de Caunes. Le rouge antique et le griotte sont les plus beaux et les plus recherchés.

Le massif granitique et de transition est entouré par des calcaires crétacés et les assises tertiaires qui sont elles-mêmes relevées et accidentées par le soulèvement de la chaîne qui, d'après M. Dufrenoy, serait contemporain de celui des Alpes.

Les principaux gîtes de minerais de fer et manganèse sont: Rieussec et Castanviel, Salsigne et Villanière, la Caunette, Villerembert.

Gîte de Castanviel. — Le gîte de Castanviel est un gîte de contact assez bien caractérisé. Il se trouve intercalé entre les schistes et les calcaires de transition avec une forte inclinaison vers le Sud (fig. 4, pl. 3). Il s'observe sur 6 à 700 mètres à l'Ouest du village de Castanviel, et présente une puissance d'environ 3 mètres. A l'Est et à l'Ouest de ce gisement, on observe des indices de minerai sur le même horizon géologique. Ainsi, à Rieussec, on observe quelques lentilles, et au quartier de Condamine, à l'Ouest, se trouve une assise argilo-ferrugineuse sur laquelle une recherche pourrait être tentée.

Le minerai est à l'état d'hématite et est très riche en manganèse. Quelques analyses ont donné de 25 à 59 % de fer, et de 23 à 0 % de manganèse. La gangue est siliceuse.

La composition de ce minerai est assez variable et paraît

Hosted by Google

devoir l'être bien plus en profondeur, où il est probable qu'il va diminuer de puissance et aussi passer au carbonate pur.

La Caunette. — La mine de la Caunette est connue depuis longtemps par un filon de plomb, dont parle De Gensanne. Des travaux anciens, faits à ciel ouvert, sur des gîtes de fer qui paraissent avoir eu une assez grande importance, existent aussi dans cette région. Ces gîtes assez rapprochés les uns des autres paraissent avoir eu de 3 à 8 mètres de puissance.

Ils sont disposés suivant la stratification et par conséquent dirigés Est-Ouest.

Une galerie d'écoulement faite au niveau de la vallée, c'est-à-dire à 100 mètres environ au-dessous des affleurements, a recoupé un des gîtes de fer à 250 mètres, et le filon de plomb 10 mètres plus loin.

Le gîte de fer avait 1m.50 environ, et était à l'état de carbonate. Une remontée allait percer avec les anciens travaux lors de notre passage dans cette contrée.

Les minerais passent donc au carbonate dans la Montagne Noire, ainsi que dans certaines régions des Pyrénées et de l'Algérie. Mais tandis qu'en Algérie le carbonate est à peu près inexploitable, il l'est ici avantageusement à cause de la facilité des transports et de la possibilité de se procurer du combustible.

Le filon de plomb dont nous avons parlé traverse le gîte de fer sans le rejeter ; sa gangue est du carbonate de fer, et il est possible que ces gîtes soient presque contemporains. Cependant l'arrivée du plomb paraît plus récente.

Salsigne et Villanière. — Des affleurements ferrugineux de faible importance se rencontrent encore sur un grand nombre de points ; ceux de Salsigne et Villanière peuvent être cités, et paraissent affecter la forme de stokwerks, suivant une cassure Nord-Sud qui traverse les schistes de transition.

Villerembert. — Le gîte de manganèse de Villerembert est situé près de Caunes et sur les carrières de marbres rouges dont nous avons parlé (fig. 5, pl. 3). Il se présentait sous forme de joints de stratification minéralisés, ayant 1m.50 de puissance et se terminant en lame de couteau à 7 ou 8 mètres de profondeur. Ce qu'il y a d'intéressant dans ce gîte, c'est un remplissage superficiel formé d'un conglomérat dans lequel des cailloux de minerai peu déformés sont cimentés par une

Hosted by Google

gangue qui paraît calcaire et siliceuse. Ce mélange occupe en certains points tout le gîte.

Toute la contrée porte des traces de manganèse qui colore les marbres et le sol environnant.

Il est probable que les sources minérales étaient peu chargées ou se mélangeaient avec les eaux de la surface, et que le dépôt a été peu favorisé par les circonstances locales et contemporaines.

Ce gîte, qui ne paraît pas avoir d'importance industrielle, donnait un minerai très beau, à gangue calcaire, et par conséquent d'excellente qualité au point de vue métallurgique.

On voit donc que les gîtes de la Montagne Noire offrent une grande ressemblance avec ceux des Pyrénées, ainsi qu'il était permis de s'y attendre, la constitution géologique y étant pour ainsi dire la même.

Dans la Montagne Noire, ce sont donc encore les gîtes en stratification concordante avec forte inclinaison qui dominent.

Nous allons maintenant examiner la région des Corbières, où nous constaterons une grande différence dans la position des couches et aussi naturellement dans la forme des gîtes.

§ IV. — Les Corbières (1).

La région montagneuse des Corbières se trouve comprise entre la rive droite de l'Aude et la vallée de l'Agly.

« M. D'Archiac signale comme le soulèvement le plus ancien « celui qui a séparé la période néocomienne des dépôts crétacés « supérieurs, et qui a soulevé les calcaires à caprotines au- « dessus de 1,000 mètres, en imprimant à leurs roches les « caractères métamorphiques les plus prononcés.

« Les calcaires crétacés du mont Alaric, les grès poudingues, « les calcaires nummulitiques d'Alet, et les dépôts lacustres, « ont été affectés par une troisième époque de soulèvements, « qui probablement ont encore exhaussé les terrains devoniens « et les terrains néocomiens, en relevant et comprimant les « dépôts tertiaires.

« Il est à remarquer que ces mouvements avaient une

(1) Explorations pour la C^ie^ *de Terre-Noire, La Voulte et Bességes*, en 1875.

Hosted by Google

« intensité décroissante, à mesure que l'on se rapprochait de « la période actuelle, de telle sorte que les molasses miocènes « sont restées presque horizontales, bien qu'exhaussées en « quelques points à 100 et 120 mètres au-dessus des mers ac- « tuelles. » (BURAT.)

C'est sur les terrains devoniens du centre des Corbières, que se trouvent les gisements de minerais de fer des environs de Ville-Rouge, Felines, Albas et Cascastel, etc.

Tandis que les terrains encaissants avaient dans la Montagne-Noire des inclinaisons très fortes, se rapprochant et dépassant la verticale, ceux de la région qui nous occupe ont conservé une certaine régularité et horizontalité dans leur ensemble. On observe en effet une assise calcaire de puissance variable, reposant sur une formation de schistes renfermant aussi des calcaires intercalés. On observe plus particulièrement les schistes dans le fond des vallées, tandis que les calcaires couronnent les hauteurs.

Ces deux assises distinctes appartiennent au terrain devonien, et leur surface de contact, quoique ondulée, ne présente pas d'inclinaisons très fortes.

L'assise calcaire est fracturée et disloquée, et c'est dans ces vides que les eaux minérales ont circulé et où elles ont déposé les minerais sous forme d'amas, veines, et dans des cavernes ou poches irrégulières qu'elles avaient préalablement agrandies.

Tels sont les gîtes de Montredon, La Mayre, Roc des Asquiers, demandés en concession par la Compagnie de Terre-Noire, La Voulte et Bességes.

La concession Gary renferme aussi un grand nombre de gîtes qui ont été exploités anciennement et aussi récemment, en commun, par la Compagnie que nous venons de citer, et celle des Mines, Fonderies et Forges d'Alais.

Les principaux gîtes de cette concession forment trois groupes :

1° Suivant la direction et à une faible distance de la ligne de contact des schistes et calcaires, suivant le ruisseau de Malmeirannes ; gîtes de Sarremijeanne.

2° Suivant la direction d'une pointe de schistes, dirigée N.-S., formant dos d'âne et recouverte par les calcaires ; gîtes du Dauphin, Borde-Vieille, Soucaille, à l'Est de cette

Hosted by Google

ligne, et gîtes du Caraillet, la Pigasse, Lascoupes, Lacaune à l'Ouest.

3° Suivant la direction et au voisinage de la ligne de contact des schistes et calcaires à l'Est ; gîtes du Barem-de-l'Homme, Roc Noir.

Nous regrettons de ne pas avoir une coupe de cette région, et nous en donnerons seulement un croquis d'après nos souvenirs (fig. 2, pl. 4).

La stratification des calcaires est difficile à observer, et il est possible qu'un certain nombre de ces gîtes qui remplissent souvent des cassures soient aussi suivant des joints de stratification. Leur inclinaison est, dans tous les cas, dans le même sens que celle des schistes inférieurs, dans chacune de ces régions.

Ces gîtes sont généralement peu étendus en direction et se présentent sous forme d'amas lenticulaires. Si l'on veut les relier entre eux, on ne trouve plus aucune trace de minerai, ni de cassure bien définie, et ils paraissent tout à fait isolés les uns des autres. Nous n'y avons vu d'autre groupement possible que celui que nous avons signalé précédemment, avec la relation d'inclinaison du terrain encaissant.

On comprend que les sources minérales ayant rempli des cassures de l'assise calcaire, ces gîtes soient d'autant plus importants que cette assise sera puissante, parce que leur profondeur sera plus considérable. Ce fait est confirmé par l'exploitation.

Le minerai ne paraît pas s'être déposé dans les schistes de cette région, ni au contact de ces schistes et du calcaire, ainsi qu'il était naturel de s'y attendre. Nous n'avons observé à ce contact que des traces de minerai, ce qui prouve bien que les eaux minérales y ont circulé ; mais il est probable que ces schistes étant très friables, les vides étaient très restreints ou se comblaient à mesure qu'ils se formaient.

On désigne souvent ces gîtes du département de l'Aude sous le nom de filons dans le terrain devonien. Nous ne pouvons admettre cette dénomination qui donnerait une idée fausse de ces gîtes à quelqu'un qui ne les aurait pas visités. Nous ne pouvons appeler filons, des cassures quelconques, très peu étendues, remplies de minerais sur quelques mètres en direction. Le nom de stokwerk serait mieux appliqué. Nous trouvons les gîtes mieux définis en nous représentant une assise

Hosted by Google

résistante, reposant sur des schistes, qui a été fracturée par les mouvements du sol, et dans laquelle des sources minérales ont circulé. Ces sources ont suivi les lignes irrégulières qui se présentaient sur leur passage, les ont agrandies en dissolvant le calcaire et y ont déposé le minerai.

Dans les cassures un peu régulières, la puissance des gîtes exploités a généralement diminué en profondeur, et ce fait vient encore nous faire supposer que l'action corrosive des sources minérales était plus puissante à la surface, et que les circonstances y étaient plus favorables au dépôt des minerais.

Il existe bien d'autres gisements dans cette région des Corbières, mais nous pensons en avoir assez dit pour montrer ce qui caractérise ces gîtes de minerai de fer que l'on pourrait appeler à juste titre irréguliers.

Nous parlerons encore succinctement de deux régions importantes sur lesquelles les sources minérales ont eu une grande période d'activité ; ce sont les zones de Huelva, en Espagne, et des pyrites d'Alais.

§ V. — Région de Huelva.

La région métallifère de Huelva est devenue une contrée classique pour les gisements de pyrites de fer cuivreuses et de manganèse.

Les gisements de pyrites de fer cuivreuses occupent, dans le Sud-Ouest de l'Andalousie et le Sud du Portugal, une large bande allongée, sensiblement dirigée Est-Ouest, ayant environ trente lieues de long sur huit de large. Elle commence au Castillo de las Gardias, province de Séville, s'étend sur toute la province de Huelva et dans la province de l'Alemtejo, au Portugal, jusque près de l'Océan.

Le sol y est constitué par des terrains de transition : cambrien, silurien, devonien, composés généralement de schistes d'aspect très varié, à cause des puissantes actions métamorphiques produites par l'arrivée de roches éruptives, porphyres et diorites, et par les sources minérales qui en ont été la conséquence.

On comprendra toute l'importance de cette région métallifère par son étendue, par le nombre très considérable d'affaires qui y existent, parmi lesquelles les exploitations des puissants gise-

Hosted by Google

ments de Rio-Tinto, Tharsis, Santo-Domingo au Portugal ; par la puissance des gisements qui atteint jusqu'à 200 mètres de minerai pur sur des étendues de 2,500 mètres, etc.

C'est à Rio-Tinto que les gîtes ont les dimensions les plus considérables.

Nous allons résumer les caractères principaux de ces gisements, pour montrer surtout la disposition des masses minérales par rapport au terrain encaissant :

1° Les gîtes de la région de Huelva sont au contact ou au voisinage de roches éruptives, porphyres et diorites ;

2° Les gîtes ou masses minérales, ainsi que les roches éruptives, sont intercalés suivant les joints de stratification du terrain encaissant, affectant la forme lenticulaire et ayant généralement une assez forte inclinaison ;

3° La direction générale et d'ensemble de tous ces gîtes se rapproche de celle du système des Pyrénées ;

4° Le nombre des gîtes est très considérable sur cette zone, qui atteint trente lieues de long sur huit de large ;

5° La puissance des gîtes varie de 1 à 200 mètres de minerai pur, et leur étendue en direction de 1 à 2,500 mètres ;

6° La profondeur ne paraît pas devoir être considérable, leur puissance diminuant très rapidement avec l'approfondissement des travaux. Pour des gîtes moins importants que nous avons visités au Portugal (1), à Aljustrel, on peut dire qu'à 100 mètres de profondeur ils deviennent inexploitables. Il est probable que les grands gîtes de Rio-Tinto, Tharsis, etc., s'étendent à une profondeur un peu plus considérable ;

7° Généralement les gîtes sont recouverts par un chapeau de fer, quelquefois puissant, provenant sans doute de la décomposition des pyrites ;

On observe aussi sur les gîtes un mélange de blocs de pyrites ou de fer et de roches encaissantes que l'on nomme *Crestones*, et qui a été produit à notre avis par les sources minérales ;

8° Les masses minérales sont un mélange de quartz, argile, pyrite de fer, dans lequel on trouve disséminée en veines ou

(1) Explorations pour MM. Ephrussi et C^ie^ de Paris, en 1875.

Hosted by Google

intimément mélangée la pyrite cuivreuse. Le mélange des sulfures est à l'état compacte ou sous forme de petits cristaux accolés les uns aux autres. La pyrite cuivreuse ne se trouve donc nullement répartie d'une manière régulière et homogène ; elle constitue de petits amas lenticulaires ou de petites couches plus ou moins parallèles aux parois du gîte où le minerai atteint jusqu'à 12 et 18 °/o de cuivre ; mais ce sont les minerais riches, et pour ainsi dire accidentels. Les minerais pauvres, qui représentent souvent les 4/5 de la masse, et quelquefois la presque totalité, contiennent de 0 à 3 °/o de cuivre et de 45 à 50 °/o de soufre ; moyennement 1 à 2.50 °/o de cuivre, 46 °/o de soufre.

La Cie Portugaise de Transtagana, qui possède les gîtes d'Aljustrel, garantit dans ses marchés 2 °/o de cuivre et 46 °/o de soufre.

9° *Gîtes de manganèse.* — Les gisements de manganèse de la région de Huelva sont peu importants, pris isolément, mais il en existe sur toute la zone et en nombre très considérable. Ces gîtes sont constamment avec des quartzites ou jaspes qui paraissent contemporains du terrain silurien qui les encaisse. Ils auraient été soulevés et fracturés lors de l'arrivée des porphyres et diorites, et les sources minérales auraient déposé le manganèse dans les vides existant au toit, au mur ou dans la masse. Telle est la position de ces gîtes, qui s'étendent peu en direction et qui se terminent souvent à 8 ou 10 mètres de profondeur par des filets de 0m.10 à 0m.15 de puissance.

§ VI. — Cévennes. — Zone d'Alais.

La chaîne des Cévennes doit son relief actuel à divers mouvements du sol, parmi lesquels ceux des Pyrénées et des Alpes occidentales sont les plus apparents.

Trois massifs granitiques occupent les points culminants et sont dirigés sensiblement Est-Ouest. Ces granites, dit Emilien Dumas, ont tous les caractères des granites éruptifs. Des filons de pegmatites et de fraidonite sillonnent la Lozère.

Des gisements de plomb argentifère, cuivre, antimoine, zinc, fer, etc., s'y rencontrent sur un grand nombre de points. Nous allons seulement jeter un coup d'œil sur une zone qui s'étend

Hosted by Google

suivant une direction heure 3, sur son versant oriental, la zone des pyrites d'Alais, au point de vue de la nature des gîtes si variés qu'elle renferme.

Cette zone, partant du département de l'Hérault, passe par Cabrières, Pallières près d'Anduze, Alais, Saint-Julien, Soyons, Chessy et Saint-Bel, et s'étend au-delà.

Sur cette ligne se trouvent des terrains variés décrits par Emilien Dumas : terrain de transition, houiller, triasique, jurassique, crétacé et tertiaire.

Ces divers terrains sont à stratification discordante, ce qui prouve que des mouvements antérieurs à ceux des Pyrénées et des Alpes avaient déjà affecté cette région à diverses époques. Le contact des terrains jurassique et crétacé se fait à stratification très discordante, dit Emilien Dumas. Le soulèvement de la Côte-d'Or, qui a précédé le dépôt du néocomien, a donc eu une certaine importance.

Les dépôts de minerais (1), dans la partie de cette grande zone métallifère comprise entre Alais et Soyons, s'observent dans les positions suivantes sous forme d'amas de contact :

1° Au contact (2) du terrain houiller et du trias (St-Félix, St-Jean-du-Pin).

2° Dans le trias, en amas lenticulaires concordants (Monteau).

3° Dans le trias, au contact de roches de nature différente (Soyons).

4° Au contact du trias et du lias (Panissières, Le Soulier).

5° Dans les dolomies du lias (amas concordants, cavernes) (Vallat-Pelet).

6° Au contact du lias et de l'oolite (St-Julien).

7° Suivant des fractures, failles, cavernes, thalwegs superficiels ou souterrains, se trouvant sur cette zone.

---

(1) Particulièrement pyrite de fer et fer hydraté ; mais on y rencontre du plomb et du zinc (St-Laurent-le-Minier, Rousson, Clairac).

(2) Ce n'est pas toujours rigoureusement le contact des terrains qui est minéralisé, et il faut entendre par là *gites au contact ou au voisinage de ce contact,* dans les strates les plus favorables et dans les cassures de roches résistantes, telles que les calcaires et dolomies du lias. Ces cassures remplies ne constituent nullement de véritables filons. C'est à notre avis la partie accessoire de ces gîtes, qui sont très bien définis sous le nom de gîtes de contact.

Hosted by Google

Les gîtes les plus importants de minerais de fer sont : Trépeloup, Vallat-Pelet, Fontanes, St-Julien, Panissières, etc., qui alimentent depuis longtemps l'usine de Tamaris (Alais).

Les pyrites de fer sont exploitées au Soulier, Panissières, St-Julien, Soyons. Ces deux dernières mines alimentent l'usine de produits chimiques de Salindres.

La description de tous ces gîtes n'entre pas dans le cadre de ce travail et ferait à elle seule l'objet de tout un mémoire. Nous ne faisons ressortir que le mode de gisement des minerais et nous donnons un aperçu sur leur mode de formation.

Si l'on jette un regard sur la carte géologique du Gard, d'Emilien Dumas, on voit que les parties de cette zone les mieux minéralisées et où se trouvent les principaux gisements, ont été accidentées et disloquées aux diverses époques géologiques. A Pallières, une chaîne granitique est dirigée suivant l'heure 3; aux environs d'Alais, le terrain houiller se montre au milieu des terrains plus récents ; il en est de même au Mas-Dieu, non loin de St-Julien, et à St-Florent, près de Panissières, ainsi qu'à Molières.

Sur cette grande zone qui se dirige suivant l'heure 3, il aurait donc surgi des sources minérales probablement à l'époque du soulèvement des Alpes, sur les points de Pallières, Le Soulier, Mas-Dieu et St-Julien, Panissières, Molières, etc.

Sur cette zone de soulèvement et de fractures, des terrains variés se sont présentés ; ces terrains soulevés et disloqués auraient présenté sur ces divers points de la surface, tantôt le contact du terrain houiller et du trias, tantôt celui du lias et du trias, du lias et de l'oolite, etc., ou de simples joints de stratification. Ces joints de contact et de stratification, déjà disloqués et inclinés par divers mouvements géologiques, étaient des strates favorables au dépôt des sources minérales.

Nous croyons de plus qu'une condition générale de toutes ces sources était de déposer leurs produits près de la surface. La coupe de Panissières (fig. 1, pl. 4) indique bien que les eaux sont arrivées près de la surface et y ont suivi des thalwegs ; qu'elles ont dissous le calcaire ou entraîné des schistes pour laisser à leur place, ou seulement dans les vides préexistants, la pyrite de fer.

Les fractures génératrices de tous ces gîtes, que l'on pourrait appeler les filons générateurs, sont-elles minéralisées en profondeur et constituent-elles de vrais filons ?

Hosted by Google

Il est possible qu'il y ait des traces de minerais dans ces cassures, mais nous ne saurions les considérer comme exploitables, et les vrais gîtes industriels sont bien ceux dont nous avons parlé, qui sont superficiels et qui ne peuvent être définis par le mot filon. Les filons générateurs peuvent exister sous les terrains récents et avoir été minéralisés d'une façon analogue aux filons du Rouvergue, par exemple, qui sont pauvres en plomb argentifère ; on comprend, dans tous les cas, qu'avec le peu de valeur de la pyrite ils soient inexploitables. D'autre part, il est fort possible que les eaux minérales n'aient commencé à déposer les minerais qu'au voisinage de la surface, et que les canaux générateurs n'aient pas été minéralisés.

§ VII. — Influence de la position des couches lors de l'arrivée des sources minérales sur la forme des gites.

Nous venons de voir par ce qui précède que la nature des gisements était bien différente dans les diverses localités, et qu'il y avait entre les gîtes d'une même région limitée des ressemblances d'allure et de forme qui permettaient d'établir le caractère local de cette région.

Nous avons vu qu'en Algérie les sources minérales s'étaient fait jour sur un grand nombre de points différant par leur constitution géologique et par la position des couches.

Dans la région de Mokta, les sources minérales sont venues sur un terrain qui avait une certaine inclinaison si, comme tout nous porte à le croire, ces gîtes sont contemporains des actions métamorphiques produites par les roches éruptives de Filfilah, Cap-de-Fer, Cap-de-Garde, etc., et y ont produit des gîtes à stratification concordante.

Dans la région de Filfilah, la relation avec la roche éruptive est évidente et les sources sont arrivées là, sur les couches plus ou moins inclinées du terrain nummulitique composé de marnes et de calcaires. Sur les marnes qui sont imperméables, les gîtes sont superficiels sur les points où leur inclinaison est faible ; si l'inclinaison est forte, on observe quelques gîtes en stratification concordante, particulièrement sur les points où se trouvait un banc calcaire intercalé dans les marnes. Ce banc plus résistant a été fracturé ou disloqué, et par suite les eaux

Hosted by Google

minérales ont pu circuler, soit de bas en haut, soit de haut en bas. Dans le calcaire quelques cavernes ont été remplies.

Dans la région de Cherchell à Ténès, il est évident que les couches du terrain crétacé étaient fortement inclinées et avaient une position se rapprochant de celle que nous observons aujourd'hui, car il est démontré ici que l'arrivée des roches éruptives et, par suite, des minerais, est postérieure au terrain tertiaire, puisqu'il a été traversé par ces roches. D'autre part nous avons déjà dit que ce terrain s'était déposé autour du massif de Milianah, en grande partie émergé.

Les eaux minérales ont donc circulé dans un terrain presque vertical, et il s'est formé des dépôts à stratification concordante. De plus, une décomposition du minerai carbonaté près de la surface s'est produite parallèlement à cette surface, ce qui est très remarquable et très important à constater au point de vue de la durée des exploitations et du tonnage probable des gisements.

Dans la région de la Tafna, le sol était composé de deux formations, le calcaire recouvrant les schistes de transition. A la suite de mouvements du sol, le calcaire plus résistant a été fracturé, disloqué, et des vides se sont produits suivant la surface de contact de ces terrains. Dé là, la route que devaient suivre les eaux minérales se trouvait bien tracée dans cette région :

1° Dans les vides au contact des terrains qui ont pu être agrandis par les eaux et remplis ensuite par le minerai ;

2° Dans des poches et cavernes aussi creusées par les eaux et remplies ensuite par le minerai ;

3° Suivant des thalwegs superficiels ;

4° Dans les schistes inclinés, particulièrement sur les points où se trouvaient des calcaires intercalés.

D'autre part, à la suite de l'examen rapide des régions des Pyrénées, de la Montagne Noire, des Corbières, de la région de Huelva et de la zone des pyrites d'Alais, nous avons encore constaté des différences bien tranchées entre les gîtes.

Nous avons vu que dans les Pyrénées ce sont les gîtes en stratification concordante avec forte inclinaison qui dominent, et cela est assez naturel si les sources minérales sont arrivées

Hosted by Google

après le soulèvement de la chaîne, et par conséquent sur des terrains presque verticaux.

Dans la Montagne Noire, nous avons fait la même observation. Mais en passant dans les Corbières nous avons constaté, dans la position des couches, une différence bien sensible et par suite aussi dans la forme des gîtes.

Dans la région de Huelva, les roches éruptives sont arrivées elles-mêmes par les joints de stratification, et il est assez naturel que les sources minérales qui en ont été la conséquence y aient aussi déposé leurs produits.

Il est à remarquer, dans cette région, que les gîtes décroissent toujours rapidement en profondeur. Ce fait, qui se répète bien souvent sur les gîtes de cette nature, tend de plus en plus à démontrer que les circonstances favorables au dépôt des minerais étaient au voisinage de la surface.

Les sources arrivaient dans cette région constamment sur le même terrain ou sur des terrains de composition analogue, aussi les gîtes y ont-ils tous les mêmes caractères, et diffèrent-ils surtout par la puissance.

Sur la zone du littoral d'Arzen à Nemours, et sur la zone des pyrites d'Alais, au contraire, les sources arrivaient sur des terrains différents, aussi les dépôts y sont-ils très variés. De même que beaucoup de sources thermales actuelles sont alignées suivant une même direction, de même les sources de ces régions étaient-elles suivant une direction se rapprochant de celle du soulèvement des Alpes.

Elles arrivaient près de la surface et rencontraient les lignes de contact de divers terrains, inclinées et disloquées, et pour ainsi dire préparées à l'avance, et y formaient les dépôts que nous observons aujourd'hui.

Nous ne sommes pas convaincu que tous les gîtes de minerais de fer de l'Ardèche soient contemporains des terrains encaissants, et ils pourraient n'être que la continuation du même phénomène. Les fossiles sont, il est vrai, transformés en minerai de fer, mais cela n'aurait rien d'extraordinaire puisque une ou plusieurs couches auraient été transformées en minerai. Ce fait s'observe du reste sur des gîtes qui sont postérieurs.

Nous n'entrerons pas dans la discussion de cette question, qui nous entraînerait trop loin et sur laquelle nous ne sommes pas encore parfaitement fixé. Nous ferons remarquer que les gîtes étant produits après des périodes de soulèvement ou d'éruptions de roches, les zones affectées étant émergées et

Hosted by Google

ces zones étant celles où se produisaient les sources minérales, les dépôts au fond des mers, pendant la sédimentation générale, paraissent devoir être relativement rares. Il ne suffit pas de dire qu'une source existait au fond des mers, encore faut-il trouver la cause de production brusque d'une source ; il faut des mouvements du sol et il devrait y avoir, par suite, discordance de stratification entre le dépôt et son mur.

En présence de tous ces faits qui nous paraissent avoir un grand caractère de généralité, nous ne pouvons nous empêcher de voir une relation entre la nature et la forme des gîtes avec la position des couches du terrain encaissant, et le relief du sol à l'époque d'émergence des sources minérales.

Dans une région limitée, les couches ayant souvent la même composition et la même position, il est naturel que les gîtes soient analogues, et par suite on voit quel rapprochement il peut y avoir entre le caractère local de cette région et sa constitution géologique. D'autre part, comme un grand nombre de gîtes ont été produits à la suite de phénomènes géologiques récents, tels que les soulèvements des Pyrénées ou des Alpes, on comprend qu'il puisse exister encore aujourd'hui une relation entre le relief actuel du sol et celui de l'époque d'émergence des sources minérales. Il est dans tous les cas fort intéressant de retracer cet ancien relief par rapport à celui de notre époque.

CHAPITRE IV.

Essai de classification des gîtes minéraux. Thalwegs métallifères.

§ Ier. — Classification.

Les gîtes minéraux n'ont pas été classés jusqu'à ce jour, et cela tient probablement à leur complexité et à ce qu'on n'a pas été d'accord sur leur origine.

Hosted by Google

On trouve cependant dans les ouvrages spéciaux deux divisions :

Gîtes réguliers ;
Gîtes irréguliers.

Les gîtes réguliers, comprenant les couches, les filons, les filons-couches.

Les gîtes irréguliers, ceux que l'on désigne sous le nom de veines, amas, stokwerks, etc.

Nous avons fait ressortir, dans le chapitre précédent, que les matières minérales étaient distribuées dans les divers gîtes de façons bien différentes, suivant les localités, et dans chaque catégorie de gîtes. Dans les filons même les mieux caractérisés, les matières minérales sont réparties très irrégulièrement, et, si l'on est arrivé à des lois sur cette répartition dans certaines localités, le Cornwal par exemple, ces lois laissent encore bien des incertitudes et ont bien des exceptions dans d'autres localités. On ne peut encore les considérer, il nous semble, comme générales.

Nous avons vu d'autre part que les gîtes de même âge peuvent affecter des formes très différentes, et que cet âge n'est pas toujours facile à déterminer ; qu'ils étaient en rapport avec l'arrivée de roches éruptives ou avec des phénomènes de soulèvement. Quoique ayant la même origine, ils sont très différents comme forme et comme composition, etc.

On a été tenté à une certaine époque de considérer les minerais de fer à part, et comme bien différents des autres gîtes minéraux ; on a vu aujourd'hui que le plomb, le zinc et autres métaux, affectaient les mêmes formes et l'on a renoncé à cette distinction qui n'a aucune raison d'être.

On ne peut donc songer à classer les gîtes minéraux :

D'après leur âge ;
D'après la cause de production ;
D'après leur origine ;
D'après leur composition.

Peut-on attacher une grande importance à cette division en gîtes réguliers et irréguliers ?

Nous ne le pensons pas. Quoi de plus irrégulier, en effet, que la répartition des minerais dans certains filons, dans certaines couches, et enfin dans ce que l'on appelle filon-couche !

Hosted by Google

Ces divisions sont pour nous une preuve du besoin que l'on éprouve de classer les gîtes minéraux. N'éprouve-t-on pas, dans la conversation, le désir de pouvoir dire qu'un gisement appartient à telle ou telle catégorie de gîtes, qui serait bien définie ?

Evidemment lorsque l'on dit que les gîtes du Cornwal, ceux de Vialas, etc., sont des filons, on se rend parfaitement compte, à un point de vue général, de leur forme. Mais si l'on dit que ceux des Pyrénées, des Corbières, ceux de Soumah, Gouraya, en Algérie, les pyrites d'Alais, etc., sont des filons, à une personne qui ne les aurait pas visités, elle se fera une idée complètement fausse sur leur forme, sur leur richesse d'après la puissance, sur le mode d'exploitation, etc. L'origine de tous ces gisements est la même certainement, mais si on leur donne à tous le nom de filon, ce mot n'a plus que la signification du mot gîte, c'est-à-dire qu'il n'entraîne aucune définition de forme.

Nous croyons donc que l'on a tort, et c'est peut-être une tendance de notre époque de vouloir ramener tous les gîtes à des filons.

N'est-il pas plus rationnel, tout en reconnaissant une fois pour toutes l'origine commune de tous les gîtes, de les diviser en catégories distinctes, ayant chacune des caractères généraux, qui établiraient les grandes différences qu'il y a entre elles, et de conserver au mot filon son sens propre.

De tout temps on a considéré le filon comme une catégorie à part, et l'on a compris tous les autres gîtes sous le nom d'irréguliers.

Ces variétés nombreuses de gîtes irréguliers ne sont-elles pas susceptibles d'une classification ?

N'avons-nous pas vu que chaque localité avait une forme de gîtes dominante : les filons-couches dans les Pyrénées, les amas concordants à la Tafna, les gîtes indépendants de la stratification, cassures remplies, veines, amas, stokwerks, dans les Corbières ! Il nous semble que, puisque ces gîtes irréguliers caractérisent chacun certaines régions, il est rationnel de les classer.

Mais la difficulté est de savoir sur quelles bases on peut établir une classification générale des gîtes minéraux.

L'âge, l'origine, la cause de production, la composition ne peuvent être pris pour base et doivent être écartés.

Hosted by Google

On a parfaitement compris qu'il n'y avait que la forme qui pût servir de terme assez général pour désigner un gîte, et on lui a donné les noms de filon, amas, stokwerk, etc. Tous les gîtes ont en effet une forme; on peut objecter que cette forme peut varier à l'infini, et que par conséquent cette classification est encore impossible. Mais nous avons vu qu'elle dépendait du terrain encaissant, de la composition de ses couches et aussi de leur position, et cela pour ainsi dire sans exceptions.

La forme du gîte dépend de la position des couches du terrain encaissant : telle est à notre avis la base d'une classification des gîtes minéraux. Les couches sont en effet ou horizontales ou verticales, peu ou fortement inclinées.

Les émanations métallifères circulèrent donc dans l'écorce terrestre :

1° Dans des cassures du globe;
2° Dans des couches très inclinées;
3° Dans des couches moyennement ou peu inclinées.

Les dépôts dans les cassures comprennent les filons ; dans les couches très inclinées, les filons-couches ; dans les couches moins inclinées, ceux en amas de contact, en couches non-contemporaines. Il nous reste des gîtes indépendants de la stratification tels que: amas ou cavernes remplies, veines, stokwerks, etc. Eh bien! pour ces gîtes qui sont bien ce que l'on peut appeler irréguliers et généralement accessoires, autour des autres, nous créerons une 4me catégorie: *gîtes irréguliers ou accessoires, indépendants de la stratification.*

Nous n'avons pas parlé des gîtes contemporains d'une formation et des dépôts d'alluvions qui formeront une classe à part.

Nous avons ainsi le tableau suivant :

Hosted by Google

CLASSIFICATION DES GITES MINÉRAUX.

Gîtes postérieurs aux terrains encaissants :

1° Filons ;

2° Gîtes en stratification (forte inclinaison), filons-couches ;

3° Gîtes de contact et en stratification ;

4° Gîtes indépendants de la stratification (irréguliers ou accessoires).

Gîtes contemporains des terrains encaissants :

Couches et alluvions métallifères.

On peut objecter que les classes 2 et 3 ne sont pas nettement définies, et se demander où s'arrête une forte inclinaison.

Nous avons établi ces deux classes, qui pourraient peut-être n'en former qu'une seule, parce que nous voyons une différence trop grande entre les gîtes des Pyrénées, par exemple, (filons-couches) et celui de Soyons, qui seraient ainsi dans la même catégorie. Nous avons vu de plus que ces types extrêmes sont les plus répandus et caractérisent certaines régions. La première catégorie serait caractérisée *par les gîtes dont l'inclinaison se rapproche de la verticale ; la seconde comprenant les autres inclinaisons.*

Ces classes de gîtes pourraient elles-mêmes être subdivisées ; on pourrait distinguer les filons, par exemple, suivant que la cassure coupe les terrains perpendiculairement à la direction des couches, ou suivant cette direction, avec une inclinaison dans le même sens ou en sens contraire, etc.

La deuxième classe, comprenant les gîtes en stratification concordante avec forte inclinaison, présenterait aussi peut-être diverses variétés. Pour nous, c'est un type de gîte bien caractérisé, et nous comprenons très bien que l'on ait cherché un nom pour le désigner, *filon-couche*, mot impropre puisque ces gîtes ne sont ni des filons ni des couches. Dans la 3me catégorie, il faudrait comprendre à notre avis tous les gîtes en stratification concordante en dehors des filons-couches, tels que les gîtes de Mokta, ceux de Rhar-el-Baroud qui sont des amas

Hosted by Google

de contact, les pyrites d'Alais au contact de terrains divers, ceux de la région de Huelva, etc.

Ce seraient donc les gîtes de contact qui caractériseraient cette classe, qui comprendrait aussi ceux sous forme de couches minéralisées que nous considérons comme des roches imprégnées de minerai, désignées par M. Burat sous le nom de minerai métamorphique. Nous pensons que beaucoup de gîtes, que l'on considère comme contemporains des terrains encaissants, appartiennent à cette catégorie, importante à considérer au point de vue industriel. Les gîtes de cette nature, quoique présentant en effet des conditions de régularité et de durée, ne doivent pas être confondus avec une couche de dépôt, parce qu'ils sont loin d'être riches sur toute la surface de la couche imprégnée. Beaucoup de bancs de calcaires nous paraissent avoir été imprégnés de matières minérales et transformés quelquefois complètement en minerai, de manière à ce qu'il ne reste plus que des traces de chaux ; cependant, en général, on en trouve une proportion assez forte. La pyrite de St-Julien, près d'Alais, est constamment un calcaire imprégné de pyrite de fer et c'est un minerai de soufre à gangue calcaire. Le calcaire à entroques de Rousson (quartier de Landas) a été imprégné de calamine, sans que son aspect ait changé.

Tous les minerais du département de l'Ardèche ont une gangue de même nature que le banc qu'ils imprègnent. Ce fait est aussi en faveur du mode de formation par des sources contemporaines au fond des mers, pendant la sédimentation générale.

Les fossiles sont dans la même position dans le minerai et dans les parties de la même couche entièrement dépourvues de fer, et ce fait vient encore appuyer les deux origines contemporaine et métamorphique. Cependant il est tout à fait naturel dans le cas où des eaux minérales sont arrivées postérieurement et ont imprégné un banc de calcaire ou de schiste, tandis que, pendant la sédimentation générale, le milieu au voisinage des sources minérales n'étant pas le même, il pourrait y avoir des variations dans le gisement des fossiles.

La 4me classe, où les gîtes indépendants de la stratification comprendraient de nombreuses variétés : veines, stokwerks, gîtes suivant le contact d'une roche éruptive avec les terrains sédimentaires, placages superficiels, thalwegs, etc.

Tel est le mode de classification et de distinction des gîtes

Hosted by Google

que nous donnons à titre d'essai, basé sur leur forme, dépendant elle-même de la position des couches du terrain encaissant.

§ II. — Thalwegs métallifères.

Nous terminerons cette notice en faisant ressortir une forme de gîtes, dont nous avons parlé à diverses reprises, et que l'on ne paraît pas avoir assez signalée jusqu'à ce jour : c'est la forme des gîtes déposés suivant des thalwegs souterrains ou superficiels.

Une source thermo-minérale, arrivant dans les couches superficielles du globe terrestre, s'y comporte d'une manière analogue aux sources ordinaires, à partir du moment où la pression de bas en haut qu'elle possède devient nulle ; et arrivée près de la surface l'écoulement se fera d'une manière analogue à celui des eaux pluviales, suivant des thalwegs souterrains ou superficiels.

Un exemple frappant de dépôts de cette nature a été signalé dans le courant de ce mémoire sur la zone des pyrites d'Alais, à Panissières (fig. 1, pl. 4), et si nous y revenons, c'est pour montrer l'utilité de cette observation dans les recherches à faire sur des gîtes de cette nature.

Sur beaucoup de points de cette zone métallifère d'Alais, on observe encore des thalwegs de vallées actuelles, qui sont colorés par l'oxyde de fer.

On sait que souvent il existe dans une vallée deux thalwegs, l'un superficiel, l'autre souterrain, qui sont parallèles dans certains cas.

Sur quelques points de cette zone, des recherches ont été faites dans l'axe de ces vallées colorées, et l'on y a rencontré des amas de pyrites de fer ayant une position analogue à ceux de Panissières. Examinant la coupe de cette région (1), on voit que l'amas A occuperait un thalweg souterrain parallèle à celui de la surface, mais le thalweg souterrain est seul minéralisé.

Nous avons reconnu cette coïncidence de thalwegs sur

(1) Nous extrayons cette coupe du *Bulletin de la Société scientifique et littéraire d'Alais*, d'un mémoire sur les pyrites de fer des environs d'Alais, par M. A. Magnon. — 3me Bulletin.

Hosted by Google

d'autres points et dans d'autres régions. Nous pensons que cet exemple est suffisant pour montrer toute l'utilité que peut avoir leur étude dans les recherches à faire sur des gîtes de cette nature.

On voit en effet qu'un sondage pris sur les parties convexes des couches, en B par exemple, conduirait à un résultat négatif, tandis que pris en C, sur les parties concaves et dans l'axe, il rencontrerait la pyrite.

C'est un rapprochement de plus à établir entre la recherche des eaux thermales et des sources ordinaires, et celle des filons et autres gîtes minéraux.

De même que certains observateurs se sont rendus célèbres dans la découverte des eaux minérales et des sources, tels que MM. François et l'abbé Paramelle, on comprendra que certains mineurs possèdent ce que l'on appelle *l'œil et le flair* pour la découverte des gîtes minéraux. C'est une preuve de plus à donner à ceux qui prétendent qu'elle est entièrement due au hasard, et qui considèrent la géologie comme une science théorique où tout est hypothèse ou inconnu.

RÉSUMÉ.

Nous avons donné dans cette notice le résultat de nos observations, peut-être trop superficielles, à cause de la rapidité de nos voyages d'explorations, sur la nature et le mode de gisement des minerais de fer des principales régions ferrifères de l'Algérie, et nous avons aussi jeté un coup d'œil rapide sur les régions des Pyrénées, des Corbières, de la Montagne Noire, des Cévennes et de Huelva en Espagne.

Ces régions ont un caractère local que nous avons fait ressortir, et nous espérons avoir montré les relations qui existent entre la forme et l'allure des gîtes avec celles du terrain encaissant. Nous avons pris cette observation pour base d'une classification des gîtes minéraux, que nous avons donnée à titre d'essai.

Nous avons enfin fait ressortir l'utilité de l'étude des thalwegs métallifères, au point de vue des recherches de matières minérales.

Hosted by Google

En se reportant à l'origine, la complexité des gîtes minéraux paraît bien plus apparente que réelle, et elle a tenu probablement à ce qu'on était en désaccord sur cette origine même.

La théorie hydro-thermale sortie aujourd'hui du domaine des suppositions permettra de préciser davantage les circonstances du dépôt des nombreuses variétés de gîtes minéraux qui ne sont, pour ainsi dire, que des manifestations différentes du même phénomène.

Il est permis d'espérer que par les efforts réunis des observateurs chaque jour plus nombreux qui s'occupent de mines, on arrivera enfin à la solution de ce grand problème géologique et industriel : *Connaître les lois de répartition des matières minérales dans l'écorce terrestre.*

Hosted by Google

NOTES

D'UNE EXCURSION DANS LA LOZÈRE,

par M. E. B., membre non-résidant.

La route de Vialas à Florac, par le Pont-de-Montvert, est assez peu connue, car elle est sans importance au point de vue commercial ; et cependant je ne sais si ce n'est pas la plus pittoresque de la Lozère.

Je l'ai suivie à pied, et peut-être la description sommaire que je vais en donner engagera-t-elle quelques-uns de nos confrères d'Alais à en faire autant, pour employer agréablement leurs loisirs sans se donner la peine d'aller en Suisse.

Quand on quitte le cirque ombreux où est bâti Vialas, pour pénétrer dans la Lozère, on trouve un chemin à peine praticable aux chars à bœufs, mais décoré du nom de route départementale. C'est la route du Pont-de-Montvert. Elle descend jusqu'à la rivière de Luech, qu'elle franchit près de l'usine où se traitent des minerais de plomb argentifère, et elle gravit par des pentes raides la montagne opposée. Au hameau de Castagnols on est récompensé de cette ascension pénible par la vue dont on jouit. Au Nord, les flancs granitiques de la Lozère dominent la vallée et présentent leurs couches redressées verticalement. Les terrains schisteux et les forêts de châtaigniers qui sont au pied de la montagne font ressortir, par leur teinte sombre, le gris clair des granits, et l'ensemble est très beau. Dans l'Est, des ondulations bleues indiquent le Vivarais, et au-delà, noyés dans une atmosphère transparente, le Ventoux, la chaîne des Alpes et les neiges du Mont-Blanc.

Aux environs de Castagnols se trouvent des *sedums* à fleurs blanches, qu'on revoit du reste fréquemment dans la Lozère.

La route, s'élevant toujours, traverse des taillis de bouleaux fort étendus qui rappellent les froides régions du Nord, et conduit le voyageur au col de Chalsio, où l'attend une autre surprise. Ce col sépare le bassin de la Cèze de celui du Gardon,

Hosted by Google

et on y rejoint la route de Mende à Portes. Le panorama des montagnes de l'arrondissement de Florac apparaît subitement. A droite, les monts de Bougès; au fond, dans l'Ouest, le Causse-Méjean, et dans ce cadre un amoncellement étrange de crêtes de montagnes qui semblent courir les unes après les autres dans la direction du massif central de la Lozère, véritables vagues solidifiées, sans végétation apparente, reluisant au soleil à cause de leur formation micaschisteuse, et cachant dans leurs intervalles d'innombrables vallées. Ce spectacle offre un indicible caractère de tristesse et de grandeur (1).

Vers Saint-Maurice-de-Ventalon, des mouches nombreuses et bruyantes bourdonnent dans les genêts des plateaux et troublent le silence général. Dans le pli d'un ravin s'étalent de superbes digitales en fleurs.

Aux approches de Saint-Maurice on aperçoit, dans le Sud, entre les dentelures des derniers contre-forts des Cévennes, les plaines du Languedoc. Bientôt on dit adieu aux sources du Gardon, et on laisse à droite Saint-Maurice, assis dans un étroit vallon, au milieu de prairies peuplées de gentianes. Ce village possède un temple, mais pas d'église. On sent, à la vivacité de l'air, qu'on est à une altitude assez considérable.

La ligne de partage des eaux de l'Océan et de la Méditerranée se franchit par un col dont la cote est de 1,082 mètres. Une vieille croix de pierre sans bras marque l'entrée d'un vallon aride, qui descend vers le Tarn. Un épervier plane à ma gauche, dans les rayons du soleil.

Il est deux heures de l'après-midi. Je jette bas mon sac et je m'assieds au bord de la route, essayant de sécher et de me réconforter un peu.

La vue du Bougès fait songer à la *Conjuration des Trois Hêtres* (1702), début de l'insurrection cévenole contre les Dragonnades.

Je continue mon chemin dans la direction du Nord. Le vallon ne tarde pas à s'élargir et à tourner vers l'Ouest. Des prairies bordent le ruisseau, et la route en suit les méandres d'une façon charmante. Beaux hêtres, violettes blanches; paysage doucement ondulé.

---

(1) En 1703, Louis XIV déchaîna l'incendie et la dévastation sur le pays qu'on découvre du col de Chalsio. Trente-et-une paroisses furent détruites. Les flammes dévorèrent non-seulement les maisons des huguenots, mais encore celles des catholiques, les arbres et les moissons. Quatre cent soixante-six villages éprouvèrent les effets de ce gouvernement « paternel. »

Hosted by Google

Une jument et son poulain paissent en liberté, sans aucun gardien à l'horizon. Haies d'églantiers en fleurs. A droite est perché un petit manoir. Dans le Nord, la chaîne de la Lozère se déploie. La route est à peu près déserte. Une excellente femme vient à passer dans sa jardinière, se rendant au Pont-de-Montvert. Elle me prend pour un militaire en permission et me conjure de monter dans son véhicule ou tout au moins d'y laisser mon sac. J'ai toutes les peines du monde à lui persuader que je voyage ainsi pour ma satisfaction personnelle, et qu'un touriste ne doit faire qu'un avec son sac. Après un long débat nous nous quittons fort bons amis.

Des pentes du Bougès arrive le bruit confus de grands troupeaux de moutons qu'on voit se déplacer lentement sur la montagne.

Arrivé à un col de 1,115 mètres d'altitude, on quitte le bassin de l'Alignon, affluent du Tarn, pour passer dans celui d'un autre affluent du Tarn, moins considérable, et qui mène directement au Pont-de-Montvert. Devant le voyageur, à l'Ouest, se profile la silhouette du Causse-Méjean avec deux mamelons ou dômes égaux et réguliers. Le pic de Cassini (Finiels) apparaît au Nord, et les sommets de la Lozère participent de sa majesté. Le ciel est bleu et transparent, avec semis de nuages légers et traînées blanches extrêmement délicates. Nulle part d'habitation ; la solitude la plus complète avec le cortége de ses harmonies.

Des traînées de grosses fourmis rouges traversent le chemin. Des champs entiers de bluets, d'achillées et de mille-pertuis tapissent le sol. En approchant du Pont-de-Montvert on s'enfonce dans une gorge pittoresque où croissent de grandes ombellifères à fruit aplati (1). Les cultures sont le seigle et la pomme de terre.

Avant le coucher du soleil, je suis en vue du Pont-de-Montvert, situé dans une vallée sauvage et encaissée où le Tarn roule ses eaux limpides. Bientôt je m'installe tant bien que mal dans une hôtellerie dont la rivière baigne le pied. Le lit du Tarn est encombré de blocs de granit roulé d'une blancheur presque parfaite et contre lesquels l'eau se brise avec bruit. La constance et la monotonie grave de ce bruit finiraient par bercer et endormir les clients de l'hôtellerie, si de lourds sabots

(1) *Heraclœum Lecokii.*

Hosted by Google

n'y faisaient résonner les cloisons et les escaliers de planches jusqu'à trois ou quatre heures du matin.

Dans la soirée, on me montre l'emplacement du château habité autrefois par le trop célèbre abbé Du Chayla. Le souvenir des troubles religieux est encore vivant au Pont-de-Montvert, théâtre des plus tristes scènes.

Du Chayla, d'abord missionnaire dans le royaume de Siam, fut nommé, à son retour en France, archiprêtre du diocèse de Mende. Bâville, intendant du Languedoc, inspirateur et digne exécuteur des ordres de Versailles, le créa « inspecteur des missions des Cévennes. »

Dans son *Histoire de la guerre des Camisards*, Court rapporte la façon dont l'abbé Du Chayla poursuivait la conversion des religionnaires.

« Tantôt, dit-il, il leur arrachait avec des pincettes les poils de la barbe et des sourcils ; tantôt, avec les mêmes pincettes, il leur mettait des charbons ardents dans les mains, qu'il fermait et pressait avec violence, jusqu'à ce que les charbons fussent éteints ; souvent il leur revêtait tous les doigts des deux mains avec du coton imbibé d'huile ou de graisse, qu'il allumait ensuite et faisait brûler jusqu'à ce que les doigts fussent ouverts ou rougis par la flamme jusqu'aux os. »

Il serait trop long de rappeler les crimes et les cruautés de l'archiprêtre. Mentionnons seulement son invention des *ceps*. C'étaient des poutres à demi-fendues et munies de coins qu'on retirait après avoir placé entre leurs fentes les mains ou les pieds des prisonniers. Ce supplice amenait souvent la gangrène des parties comprimées.

On connaît la fin tragique de ce « missionnaire, » qui fut tué par les huguenots au Pont-de-Montvert, en 1702.

Le souvenir de ces barbaries est bien propre à faire considérer l'intolérance religieuse comme la pire des maladies dont l'espèce humaine est affligée.

Pour passer à un autre ordre d'idées, je note que les jeunes filles du Pont-de-Montvert ont jeté dans le Tarn leur costume indigène et se sont mises à la mode. Elles rendraient à présent des points aux grisettes d'Alais ou de Nimes. Les jeunes employés du gouvernement, célibataires pour la plupart, essaient sur elles le pouvoir d'une mise incendiaire, et j'ai vu le soir, à la brune, de grandes bottes molles recouvrant des culottes blanches qui pouvaient alarmer sur le succès des résistances féminines. C'est sur la route de Mende qu'ont lieu de part et

Hosted by Google

d'autre ces exhibitions galantes. Je n'en sais pas et n'en ai pas voulu savoir davantage.

Le lendemain matin je pris la route de Florac, qui se confond avec celle de Mende jusqu'à Rhunes, où se trouve une cascade que je désirais visiter.

Dès qu'on s'est élevé sur le flanc de la montagne, vers le hameau de Recoules, la vallée du Tarn prend un aspect significatif. Ce sont des rochers, des pentes abruptes couvertes de bois, et il paraît impossible que l'homme se fraie un passage dans ces escarpements.

A l'Ouest on aperçoit les montagnes roses des Bondous et la haute falaise du Causse-Méjean, irisée comme le spectre solaire. Les précipices du Tarn, au Midi, complètent cet admirable panorama. On ne saurait mieux se rendre compte que dans ces lieux du caractère des solitudes de la Lozère. Des pensées jaunes bordent la route.

Bientôt on passe à Fraissinet-de-Lozère, à 1,059 mètres d'altitude.

On traverse le délicieux torrent de la Brousse, qui offre de nombreuses cascades et que bordent des prés, des châtaigniers, des hêtres et des chênes.

Vers dix heures je suis en face de Rhunes, hameau perdu dans la verdure (994 m. d'altit.). On le laisse à droite pour aller voir la cascade. Elle a environ 40 mètres de hauteur. Le site est romantique. Le torrent de Miral, qui la forme, coule au milieu de riantes prairies jusqu'au moment où son lit lui fait brusquement défaut et où ses eaux tombent dans le vide. Au fond du gouffre, des arbres de toute espèce et des bords gazonnés accompagnent le ruisseau jusque dans une sorte de désert. Quoique à cette époque de l'année le Miral ne soit pas très abondant, la cascade n'en est pas moins très agréable à voir et à entendre. Rien n'égale la beauté de ce grand bruit des eaux. Dans le bas, au sein d'une poussière humide, brillent les teintes de l'arc-en-ciel.

La halte est des plus séduisantes. On est dans la verdure, des filets d'eau fraîche coulent de tous côtés et brodent des mélodies capricieuses sur la basse dominante de la cascade. De jolies fleurs se penchent pour aspirer l'atmosphère chargée de gouttelettes d'eau. C'est une fête de la nature. Au loin le contraste des montagnes nues sollicite l'imagination. Voilà une solitude absolue. La nature s'inquiète peu de l'homme et manifeste ses beautés où il lui plaît. La main de l'homme a peu

Hosted by Google

fait dans ces régions dépeuplées, et sans les longs rubans de la route, sans les dénudations produites par les troupeaux, on se croirait en plein désert des âges préhistoriques. On aime à se figurer ce vaste pays couvert comme autrefois d'impénétrables forêts, asile inviolé des fauves et des oiseaux de proie, et coupé de précipices où l'ombre était éternelle.

Il faut s'arracher à cette contemplation et regagner la route de Florac. Le temps est radieux, l'air léger. On traverse Rhunes, où l'on fixerait volontiers sa tente. On y remarque des toits de chaume, comme à Fraissinet. On franchit le ruisseau de Ruas. Le soleil est torride. Pas de végétation. La route, suspendue à un flanc escarpé, offre à peine le passage d'une voiture. La scène est grandiose et désolée. On entre dans les granits roses, sur lesquels reposent d'épaisses couches de calcaire rougeâtre qui forment les montagnes roses aperçues le matin. Ici les schistes et les grès font défaut. A Florac, les plateaux du Causse-Méjean sont constitués par les calcaires reposant directement, non plus sur les granits comme à Ruas, mais sur les schistes. Le grès seul est absent.

A mesure qu'on redescend vers le Tarn, l'air devient étouffant. On est dans un vaste cirque, espèce de cratère lunaire aux parois calcinées. Pas un bruit, pas une âme humaine. Le calme du désert aux heures chaudes de l'été. Une composée jaune, radiée, à feuilles divisées et filiformes couvre de vastes espaces.

Enfin l'oasis de Ruas, longtemps cachée, permet au touriste de goûter une fraîcheur dont il a grand besoin.

A vingt minutes au-delà de Ruas, on revoit en se retournant la cascade de Rhunes projetant sa ligne argentée sur l'ombre et la verdure.

On se rapproche du Tarn, et la chaleur ne fait qu'augmenter. Le château féodal de Miral, au confluent du Miral et du Tarn, termine une gorge accidentée.

En descendant le Tarn pour se rendre à Florac, on traverse un défilé cahotique. En amont, belle perspective de la vallée avec la Lozère au fond. Bientôt apparaît brusquement la falaise du Causse-Méjean. Le désert est fini. La culture a repris ses droits et paraît bien prosaïque après les solitudes vierges qu'on vient de parcourir. Cocurès et Bédouès me touchent peu, malgré la richesse de leur territoire. En vue du château d'Arrigès est un beau débouché sur la vallée du Tarn. On la laisse à droite pour remonter jusqu'à Florac la vallée du Tarnon, dominée

Hosted by Google

à l'Ouest par la falaise du Causse, qui simule un rempart flanqué d'énormes tours.

A Florac toute poésie disparaît. La première chose que j'entends, quand j'ai pris possession d'une chambre d'hôtel, c'est un, deux, trois, quatre airs de la *Fille de Mme Angot*, estropiés sur un chaudron de sous-préfecture. Ce n'était que le début de mes malheurs. La nuit, en effet, ne fut qu'un long et inutile combat contre le *Cimex lectularius*. Où étaient la cascade de Rhunes et les lits de gazon de Ruas ! Je vous fais grâce, Messieurs, du reste de mon odyssée, qui s'est continuée par Mende et Villefort, localités trop connues pour qu'il soit intéressant d'en parler; et je termine par un conseil qu'apprécieront tous ceux qui tiennent à dormir après leur étape: c'est de ne jamais voyager dans la Lozère sans un flacon d'insecticide.

Juillet 1875.

Hosted by Google

NOTE SUR L'ORIGINE DE PAS ROMAIN

ET SON EMPLOI COMME UNITÉ DE MESURE ITINÉRAIRE,

par M. A. GROS, membre résidant.

Tout le monde sait que le pas romain est une mesure itinéraire équivalente à la millième partie du mille romain. Toutefois les auteurs n'ont pas toujours été d'accord sur l'évaluation géométrique de cette dernière mesure. — Ainsi Astruc (1), voulant établir la longueur du mille romain, mit à profit l'existence des IXme et Xe milliaires de la *Voie Domitienne*, entre Nimes et Beaucaire, et trouva que la distance comprise entre ces deux bornes consécutives était de 754 toises équivalant à 1,469m.55. Cette vérification, reprise de nos jours avec plus d'exactitude par M. Emilien Dumas, donna pour résultat 1,472m.50. D'un autre côté, d'Anville avait évalué le mille romain à 756 toises ou 1,473m.55; d'autres savants à 1,479m.88; M. Walkenaër (2), à 1,481m.; M. Gosselin (3), à 1,481m.481; valeur adoptée par M. Charles Dezobry dans son bel ouvrage: *Rome au siècle d'Auguste.*

Les récents travaux de M. Aurès ont fixé d'une manière définitive la valeur géométrique du mille romain à 1,481m.50, adoptée par tous les savants de notre époque.

Il résulte donc de ces appréciations diverses que le pas romain a été estimé, par les archéologues de tous les temps, à une longueur approximative qui varie entre 1m.47 et 1m.48 centimètres.

Les anciens auteurs, Végèce entre autres, nous informent d'ailleurs que les Romains distinguaient plusieurs sortes de pas: 1° LE PASSUS, proprement dit, équivalant à *cinq pieds*

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire-Naturelle du Languedoc.

(2) Walkenaër. — *Géographie ancienne, historique et comparée des Gaules*, T. III. — Introduction, p. XLIV.

(3) Gosselin. — *Recherches sur la géographie systématique et positive des anciens.* T. IV, — p. 355.

Hosted by Google

(1m.48); — 2° LE PAS DE VOYAGEUR, *gressus* ou *gradus*, évalué à la moitié du précédent, soit *deux pieds et demi* ou 0m.74; 3° LE PAS MILITAIRE, *militaris gradus*, avec lequel on faisait quatre milles à l'heure (5,926 mèt); et LE PAS PLEIN ou pas accéléré, *plenum gradus*, qui permettait de parcourir jusqu'à 24 milles (35k.556m) en 5 heures.

C'est ici le lieu de rappeler que l'étape militaire des anciens était fixée à vingt milles (29k.630m) par la loi romaine.

Mais il est à remarquer qu'aucun auteur, ancien ou moderne, n'a encore fait connaître, que nous sachions, sur quelle base repose l'évaluation du *passus* romain ou pas de *cinq pieds*, considéré comme mesure itinéraire. L'explication nous en paraît cependant très naturelle.

Pris dans l'acception moderne, le pas proprement dit représente l'intervalle compris entre les deux pieds, dans le mouvement de marche ordinaire. Cet intervalle, approximativement évalué à 0m.75, peut être assimilé au *gressus* ou *gradus* des Romains équivalant à deux pieds et demi (0m.74); mais on ne saurait admettre que cette simple enjambée puisse atteindre, même approximativement, l'intervalle de 1m.48 qui représente la valeur du *passus* romain. Il nous paraît donc que cette dernière longueur doit être l'objet d'une interprétation particulière. A notre avis, le *passus* romain représente l'espace parcouru par un même pied, en mouvement de marche, pendant que l'autre pied, servant de point d'appui, reste immobile.

De ce qui précède on peut donc déduire :

1° Que la dimension du *passus* est basée sur l'intervalle parcouru par un même pied en mouvement de marche, pendant que l'autre pied, servant de point d'appui, reste stationnaire;

2° Que le *passus* doit être considéré comme une unité de mesure itinéraire, dont le mille est un multiple et le *gradus* ou *gressus* ainsi que le *pied* seraient des sous-multiples.

Nous livrons cette interprétation à l'appréciation des archéologues.

Alais, le 1er mars 1876.

A. GROS,

Trésorier de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

Hosted by Google

UN DOCUMENT HISTORIQUE

CONCERNANT

JEAN CAVALIER

publié par M. G. CHARVET, membre résidant.

Le journal l'*Echo d'Alais*, du dimanche 25 juillet 1841, contient une notice sur Jean Cavalier où est mentionnée l'existence d'un certificat de bonne conduite délivré au célèbre chef protestant par son patron le boulanger Duplans, d'Anduze, ainsi que d'une lettre par lui écrite, en 1739, de Jersey, à une de ses cousines, et que sa famille conservait encore à Ribaute.

Nous ignorons ce que sont devenus les originaux de ces deux documents ; mais notre regretté confrère, M. Maximin d'Hombres, avait eu la bonne pensée de prendre une copie textuelle de la première de ces deux pièces, qu'il nous avait permis de reproduire à notre tour.

C'est cette copie que nous offrons à la Société ; nous l'avons transcrite en conservant scrupuleusement l'orthographe de la pièce originale qui avait été fidèlement respectée par notre savant ami :

Je soubs^né^ declare a Antoine Cauailler du lieu de Ribaute d'estre comptant et satisfait de son fils nommé Jean qu'il aue mis auec nous en apprentissage du metiér de Boulangér tant du prix qu'il m'en donnoit que du Temps qu'il deuoit me seruir Dont le quitte a Anduse ce unzieme auril mil sept cent un.

DUPLANS

Hosted by Google

Hosted by Google

Pl. I

(Fig 1)

Recherches
du
Djebel Halia
—
Plan

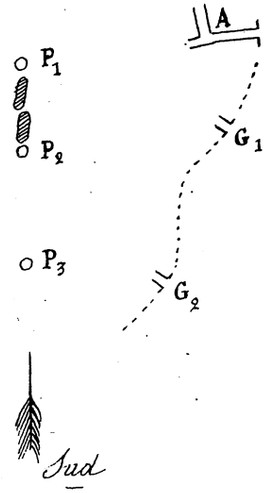

(Fig 2)

Coupe du gite
du
Djebel Halia

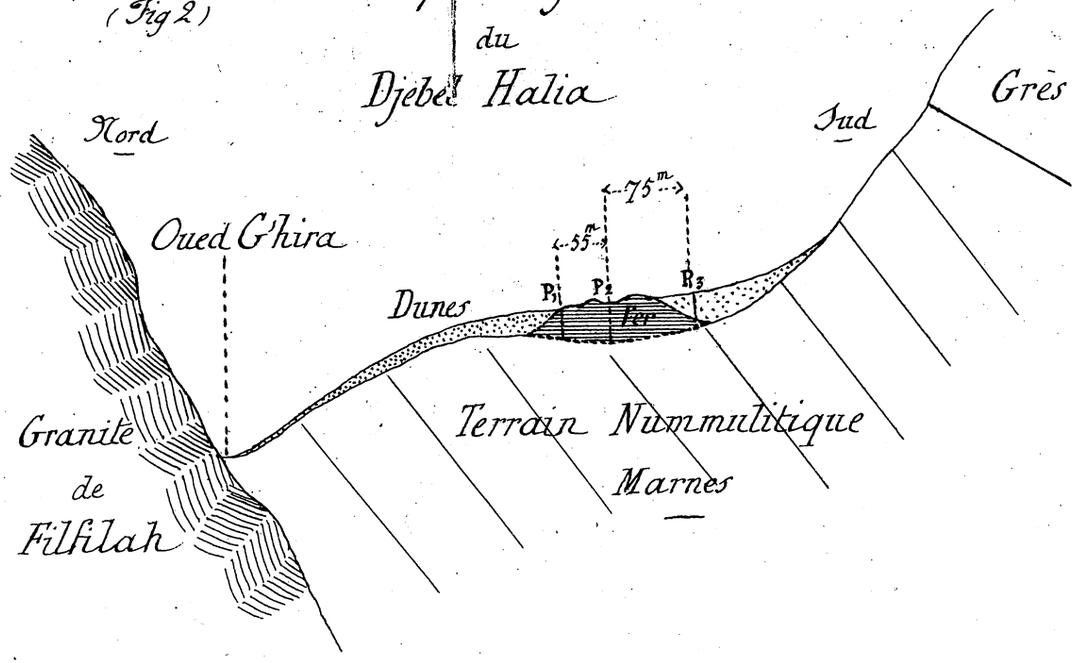

(Fig 3)

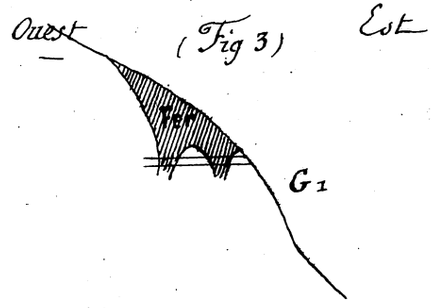

Gite inférieur
du
Chabet el Raout

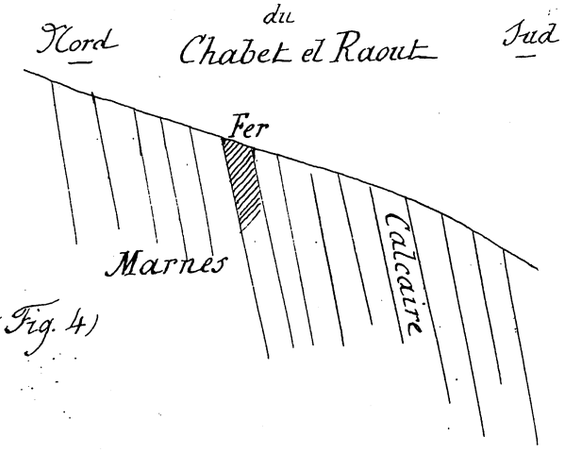

(Fig. 4)

Gite de l'Oued
Tala Entemschist

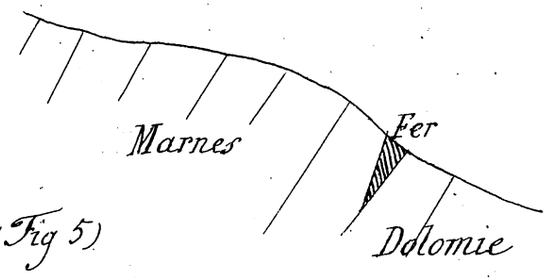

(Fig 5)

Gite de l'Oued
El F'heuri

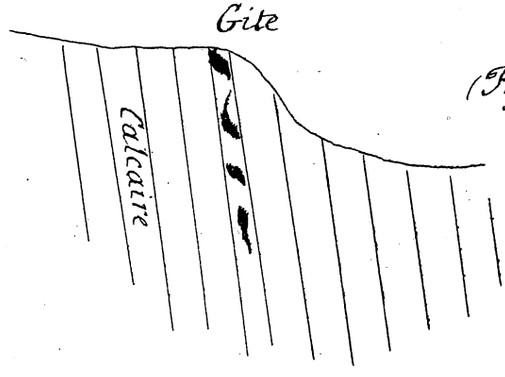

(Fig. 6)

Hosted by Google

Hosted by Google

(Fig. 1)

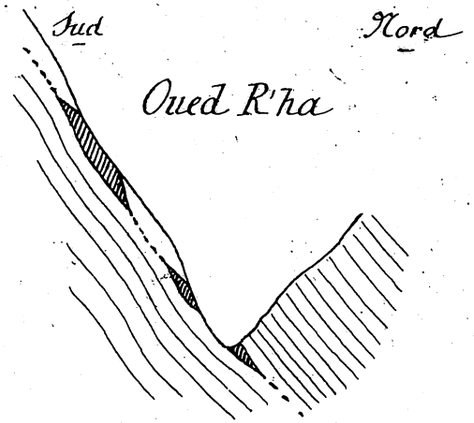

Gite d'Aïn Sadouna

(Fig 2)

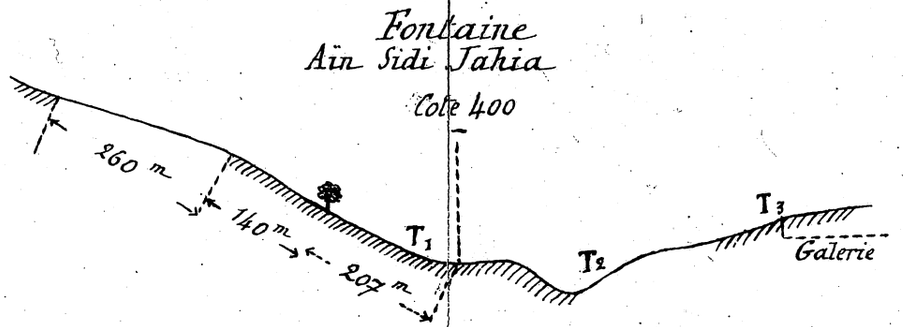

(Fig. 3.)

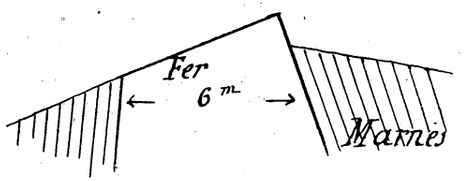

(Fig 4)

Bou aï fer

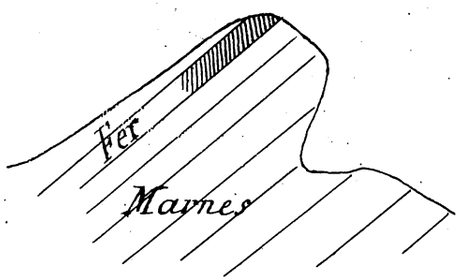

(Fig. 5) Gite de la Tafna

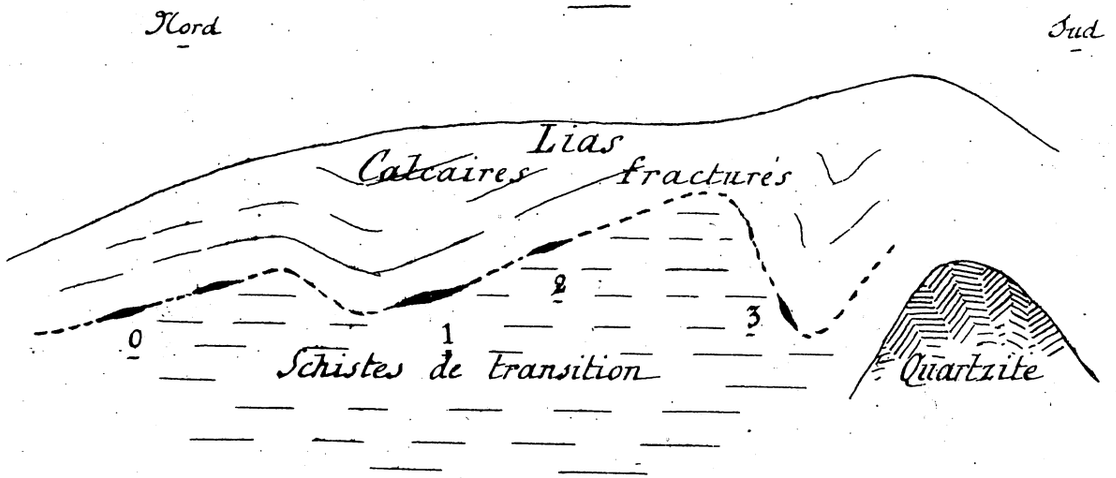

Hosted by Google

Hosted by Google

Gite de Laquore

(Fig 1)

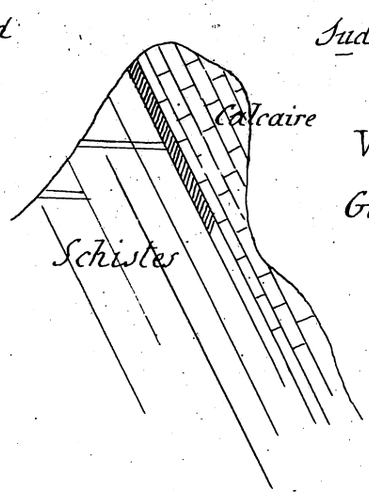

Gite de Rhar el Baroud

(Fig 2)

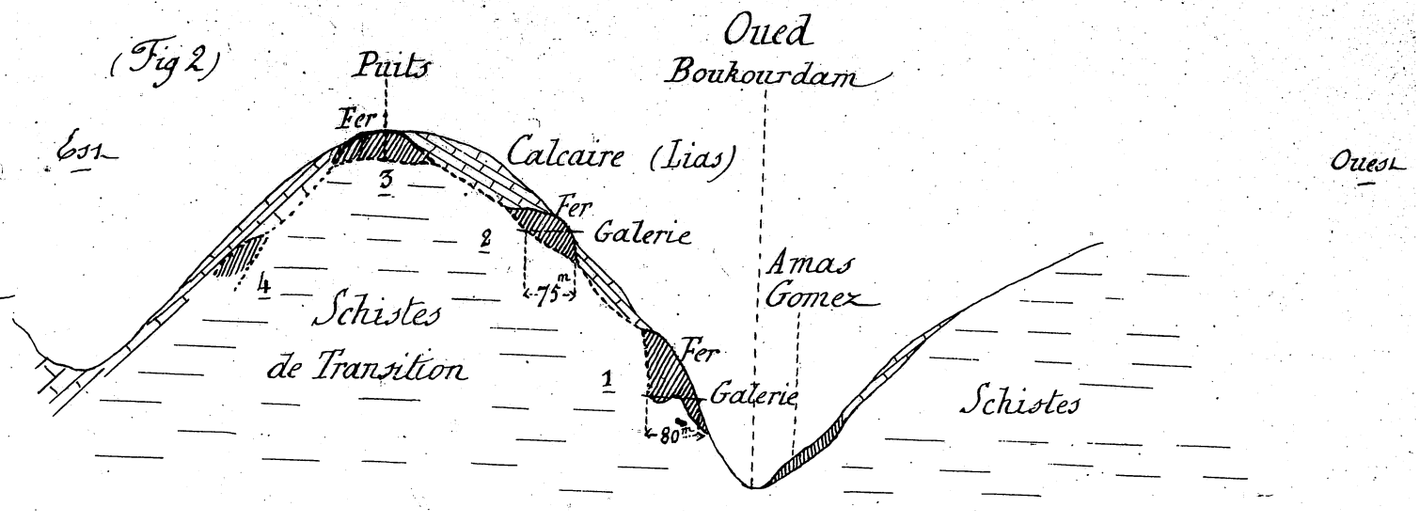

(Fig 3)

Gite de Sentein

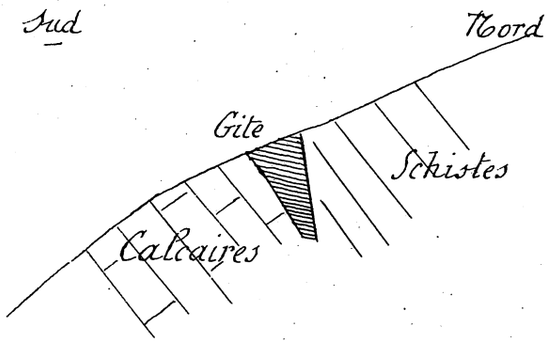

(Fig 4)

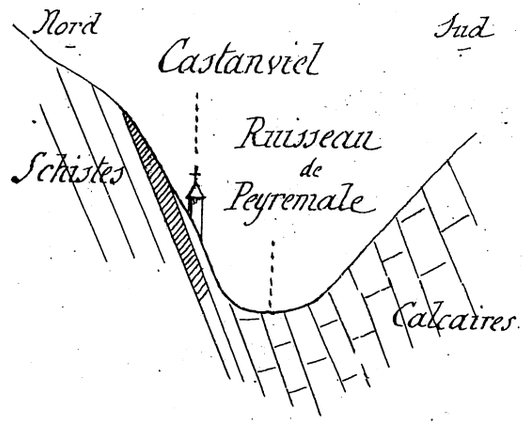

(Fig. 5)

Gite de Villerembert

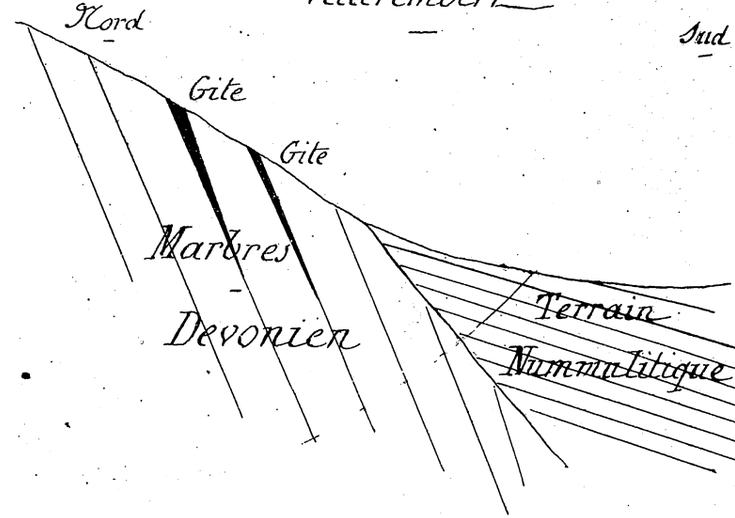

Hosted by Google

Hosted by Google

Coupe de Panissières

perpendiculaire à la direction du Gite

(Fig. 1)

Echelle 1/1000

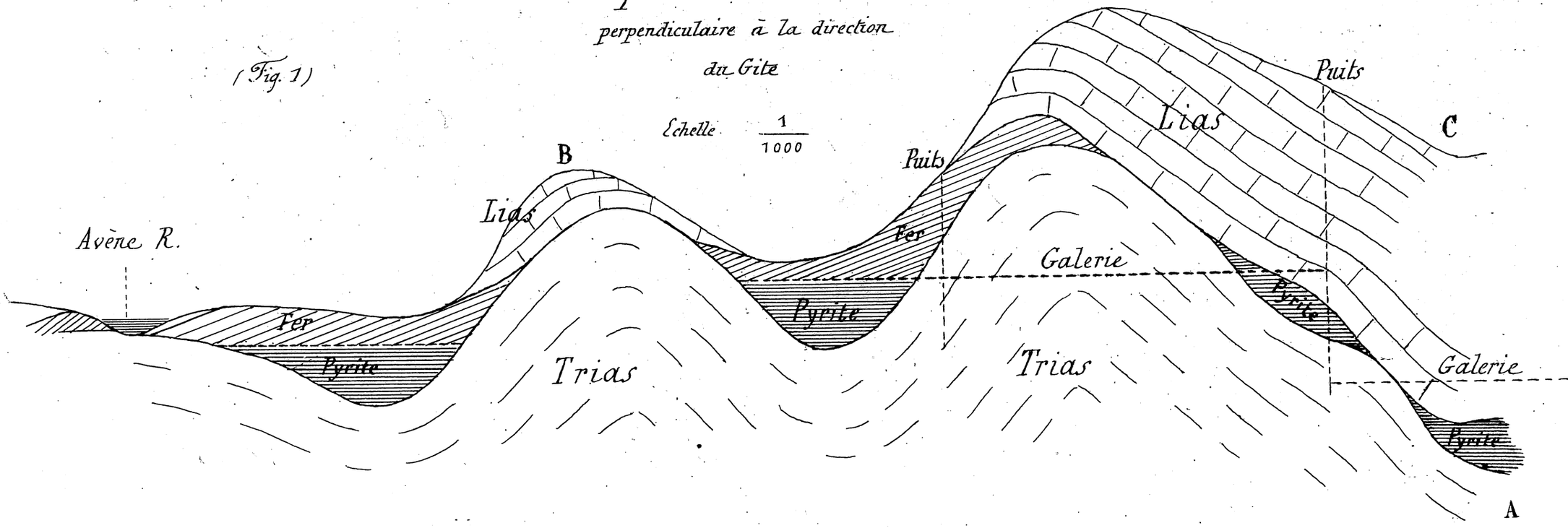

Concession Gary

(Fig 2)

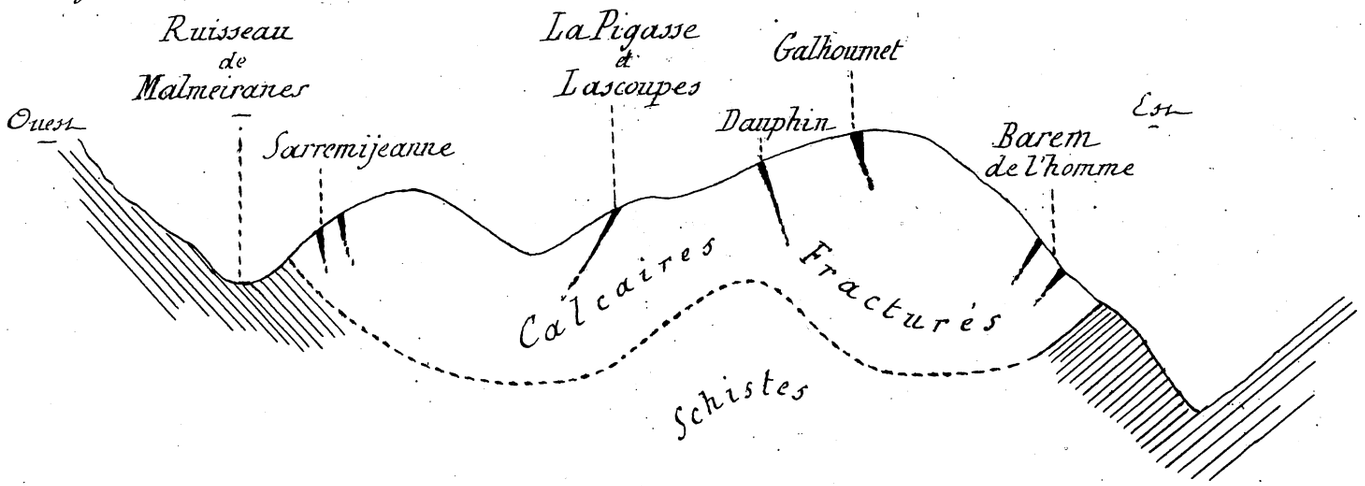

Hosted by Google

Hosted by Google

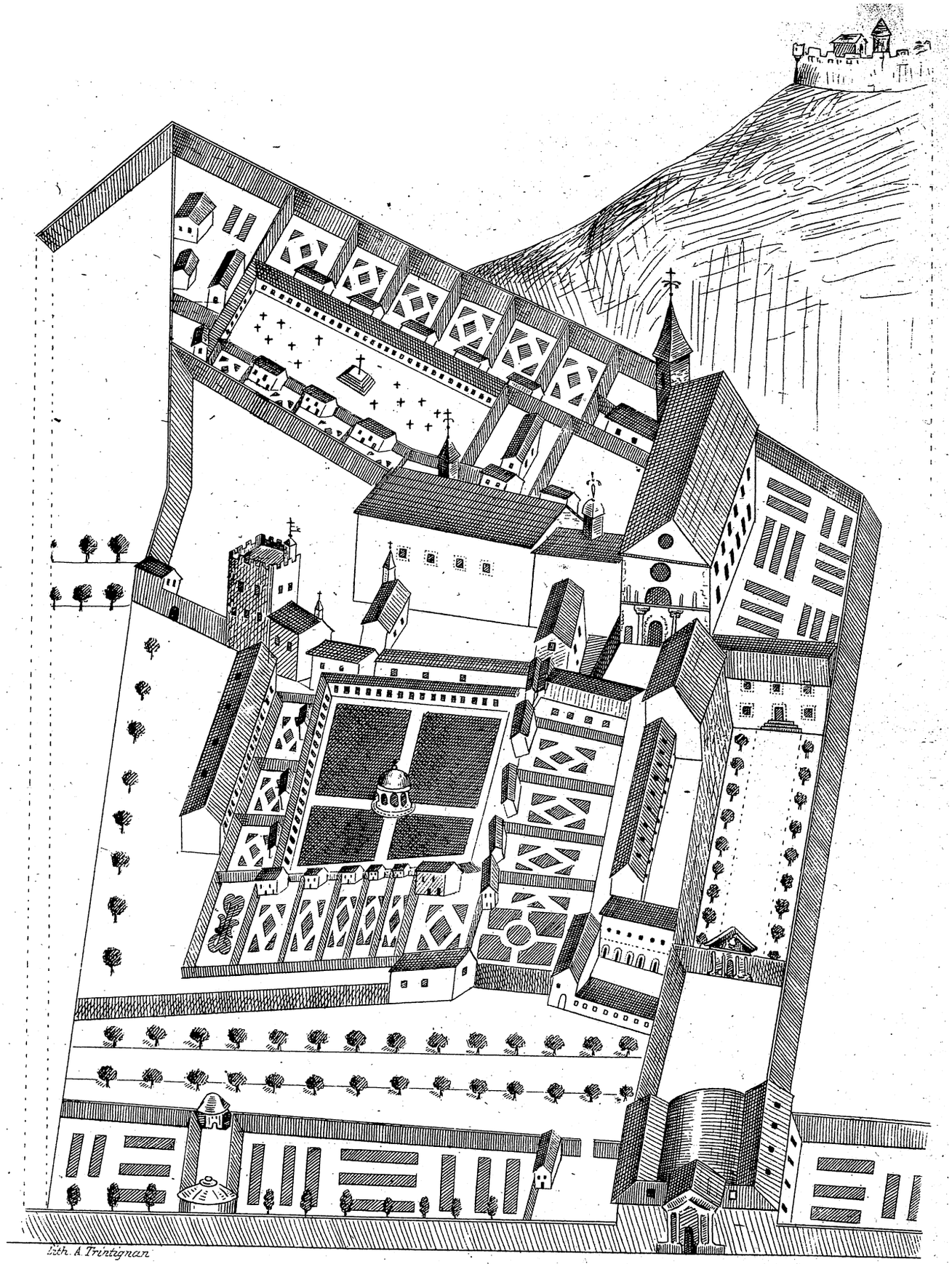

VEÜE FIGURÉE DE LA CHARTREUSE DE VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON.

Fac-simile d'un Plan Cavalier dont l'original est aux Archives nationales

Hosted by Google

LA CHARTREUSE

DE VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON.

NOTICE HISTORIQUE ET DOCUMENTS

publiés par M. A. COULONDRES,
membre non-résidant.

I. — NOTICE HISTORIQUE.

Parmi les édifices nombreux que Villeneuve doit à la munificence des rois de France, des souverains pontifes, des cardinaux, des princes, des grands seigneurs qui vinrent y fixer leur résidence ou y séjournèrent temporairement, il n'en est pas de plus curieux à visiter que l'ancienne Chartreuse. Un des pontifes qui s'assirent sur le trône d'Avignon la fonda, et ses successeurs, ainsi que d'éminents prélats de cette époque, contribuèrent à l'embellir et à l'enrichir.

Tel qu'il est encore aujourd'hui, tel que l'ont transformé ses nouveaux habitants, cet antique édifice possède pour l'artiste, l'archéologue, l'historien et le philosophe, une ample moisson de souvenirs et de précieux renseignements. — En parcourant l'intérieur de son enceinte, où tant de familles trouvent une convenable installation, on se rend compte des vastes proportions de cet établissement. Salles immenses, cellules, corridors, cloîtres, églises, bien des choses restent encore debout ; la main des hommes et les ravages du temps les ont en partie épargnées.

* * *

Nous n'avons pas l'intention d'écrire l'histoire de la Chartreuse de Villeneuve : notre cadre est plus modeste. Nous voulons simplement la faire connaître à l'aide de plans figuratifs,

Hosted by Google

telle qu'elle fut, alors qu'elle était habitée par ses religieux, et telle qu'elle est aujourd'hui, en indiquant les services divers auxquels furent affectées les parcelles distinctes dont elle se compose actuellement. — C'est dans ce but que nous joignons à notre notice explicative : 1° un plan cavalier d'après l'original déposé à la Bibliothèque Nationale ; 2° un plan géométral copié sur l'original des archives municipales ; 3° la copie du plan cadastral.

Ceux qui voudraient mieux connaître l'histoire de la Chartreuse de Villeneuve pourront consulter les archives de cette maison, déposées aux archives départementales ; les lettres que l'abbé Soumille adressa au *Mercure de France* (1) ; le travail de M. l'abbé Pons, ancien curé de Sauveterre, qui n'a fait que reproduire les articles du *Mercure de France* (2) ; et aussi la vie de D. Louis de Lauzeray (3). Cependant, quelque restreint que soit notre cadre, nous avons pensé que, sans nous livrer à une étude historique nouvelle, après les auteurs cités, il était convenable de réunir, dans une courte notice, certains détails particuliers sur cette antique maison, afin de mieux en faire connaître le passé glorieux. Nous choisirons donc, parmi les faits les plus mémorables qu'elle rappelle, ceux auxquels elle dut sa renommée, et qui lui valent encore le pieux souvenir et la reconnaissance des habitants de la contrée.

* * *

La Chartreuse de Villeneuve est située au nord de la ville, dont elle forme un des quartiers les plus populeux. — Fondée le 2 juin 1356, par le pape Innocent VI, sous le titre de Saint-Jean-Baptiste, elle prend celui de *Vallée de Bénédiction* le 4 août 1362, sur la demande qui en fut faite à ce pape par le prieur et le Chapitre de l'Ordre assemblés à la Grande-Chartreuse. Les neveux de ce pontife : Etienne Aubert, évêque de Carcassonne ; Pierre Selva de Montérac, cardinal de Pampelune ; Audouin Aubert, successivement évêque de Paris,

---

(1) Collection du *Mercure de France* (Bibliothèque d'Avignon), décembre 1743, janvier et avril 1744.

(2) *Origine et esquisse topographique de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon.* — Avignon, 1868.

(3) *Vie du vénérable Père Dom Louis de Lauzeray*, par le R. P. Dom Simon Salvani, son contemporain. — Avignon, AUBANEL, impr. 1873.

Hosted by Google

d'Auxerre et de Maguelone, se firent un honneur de participer à l'œuvre de leur oncle et d'en continuer l'exécution, en dotant cette maison de biens considérables. Le cardinal de Pampelune se signala surtout par ses grandes largesses : aussi les Chartreux s'empressèrent-ils de le proclamer leur second fondateur (3 janvier 1372). D'autres prélats éminents vinrent, par leurs dons, ajouter à la prospérité de cette maison, notamment le cardinal de Bologne, qui consacra l'église, en présence d'Innocent VI et de tout le sacré collége (19 août 1358).

* * *

Cette maison, déjà si riche par tant de libéralités, vit augmenter considérablement ses revenus quand, par suite du dessèchement de l'étang de Pujaut, entrepris par M. de Montconis, la Chartreuse de Villeneuve, devenue propriétaire de près de la moitié du sol de cet étang desséché, eut complété cette œuvre, soit en consolidant les travaux déjà faits, soit en creusant de nouveaux fossés d'écoulement, et surtout en créant les trois domaines de Saint-Bruno, de Saint-Hugues et de Saint-Antelme, dont les constructions subsistent encore, et dont le produit vint s'ajouter à ceux des domaines que les Chartreux possédaient déjà (1).

* * *

Tant de richesses mises à la disposition des religieux de Villeneuve leur permirent d'exercer largement les devoirs de l'hospitalité et le soulagement des infortunes. Tous les jours,

---

(1) C'est en 1610 que l'étang de Pujaut fut mis à sec en grande partie: un premier *arpentement* eut lieu, et les 100 salmées réservées par le roi, pour être réunies à son domaine, en furent distraites. En 1614, les terres commencèrent à rendre un *émoluement* considérable. — M. de Montconis étant décédé, et les propriétaires craignant que les eaux de la montagne ne causent de nouvelles inondations, se cotisent entre eux, font des chaussées, des digues, etc. — M. Charles de Montconis, fils, cède aux Chartreux, pour les payer des avances faites, 13 salmées en *destre mesure,* 3 février 1632. Dupuy, n^re^. Arch. dép. H. 394. — D. Bézard, procureur de la Chartreuse de Villeneuve, dans un mémoire du 26 octobre 1687, dit: — « Lesquels lods et albergues nous ont été cédés par le Roi, par arrêts de son Conseil de 1647 et 1656, pour nous indemniser des grands frais et dépens qu'il a fallu faire, soit pour l'entretien des canaux et robines, et autres ouvrages faits pour le dit dessèchement, soit pour de nouveaux travaux à faire pour le maintien et conservation des fruits y excroissants, en considération de ce que les 100 salmées de terre du domaine de Sa Majesté en profiteront aussi bien que celles des dits contenanciers. » — Arch. dép. H. 392.

Hosted by Google

d'abondants secours de toutes sortes étaient distribués aux nécessiteux : argent, pain, vêtements, chaque malheureux recevait une aumône en raison de ses besoins. La renommée qui repose sur de tels bienfaits grandit vite : les solliciteurs, sûrs de trouver une généreuse hospitalité, accouraient en foule, et les Chartreux, heureux du titre flatteur dont on avait honoré leur maison, mirent tout leur amour-propre à le justifier.

En outre des bienfaits matériels que les habitants de Villeneuve et des environs (1) recevaient des Chartreux, il est bon de remarquer que le côté moral et chrétien ne leur fit jamais défaut ; ces religieux dirigeaient eux-mêmes l'éducation de nombreux enfants, tant pour venir en aide aux familles que pour maintenir la prospérité des colléges, et pour élever au ministère ecclésiastique des prêtres instruits et choisis parmi les plus pauvres.

Trois siècles après sa fondation, la Chartreuse de Villeneuve était dans un tel état de prospérité, qu'elle put fonder en 1633 une nouvelle Chartreuse à Marseille. C'est sous le prieur Dom Pacifique Démont que cette seconde Chartreuse prit naissance.

* * *

A ces renseignements généraux, il convient d'ajouter quelques faits dignes d'être recueillis, au point de vue politique et social de cette maison.

En 1574, Henri III préside les Etats-Généraux du Languedoc dans le réfectoire des Pères Chartreux.

En 1660, Louis XIV, de passage à Villeneuve, assiste à la messe dans l'église de la Chartreuse.

* * *

Cette église, ainsi que les chapelles, était richement décorée en tableaux des grands maîtres. Nous citerons, parmi les œuvres capitales, des peintures de Simon de Châlons ; un tableau très

(1) Notamment des familles entières d'Avignon qui, pendant l'hiver si rigoureux de 1709, venaient recevoir chaque jour à la Chartreuse tout ce qui leur était nécessaire. En reconnaissance de ce miracle de charité, les Consuls d'Avignon vinrent à la Chartreuse et continuèrent à s'y rendre une fois chaque année, pour remercier ces bons Pères de tout le bien fait à leurs administrés.

Hosted by Google

curieux attribué au roi Réné (1); un autre attribué à Jean Bellin (2); deux tableaux du Guerchin; d'autres de son neveu César Gennaro, de Philippe de Champagne, du Guide (3), de Reynaud Levieux, de Mignard, du Frère Imbert, etc....

Quant à son architecture, elle appartient au style ogival. Deux mausolées : celui d'Innocent VI, fondateur de cette maison, et celui du cardinal de Pampelune, surnommé *le second fondateur*, placés dans des chapelles attenantes à l'église, en étaient les plus beaux ornements. La sacristie renfermait des objets précieux par leur travail et leur origine.

* * *

(1-2) Ces deux tableaux si remarquables ont été étudiés fort souvent par les savants et par les artistes ; bornons-nous aux opinions de MM. Clément de Ris et Mérimée. — M. Clément de Ris dit, dans le *Moniteur universel,* année 1865, page 1305, dans un article : *les peintures d'Avignon ..... Villeneuve :* « J'ai trouvé un autre tableau des plus curieux, des plus intéressants, et ce qui en augmente singulièrement l'intérêt — tout à fait inconnu, — c'est une *Pietà* (le Christ sur les genoux de la Vierge) sur fond d'or, figures grandes comme nature.

Le sentiment de tristesse navrante empreinte sur les figures des personnages, les caractères religieux qui les animent et les font vivre, sont rendus avec une habileté et une science d'exécution qui indiquent un artiste consommé. Il était évidemment Flamand, de la seconde moitié du XV^e^ siècle. La coupe des figures, le dessin des mains, rappellent les peintures du Musée de Francfort, attribuées à ce Rogier van der Weyden, dont l'existence n'est rien moins que démontrée. Qu'il ait existé ou non, il y a de l'analogie entre les deux œuvres. »

M. Mérimée, dans son livre : *Notes d'un voyage dans le Midi de la France* (1835), dit à propos de ces deux tableaux :

« Aujourd'hui, 11 septembre, je suis allé à Villeneuve visiter le tombeau gothique d'Innocent VI.....

.... J'ai vu dans cette église une fort belle descente de croix d'un maître italien; je serais tenté de l'attribuer au Bellin : la couleur est magnifique, et le dessin, pour être un peu raide, ne manque ni de grandeur ni de vérité ; malheureusement on l'a placé dans une chapelle si obscure, qu'on a toutes les peines du monde à l'examiner.

« L'hôpital de la même ville possède un autre tableau du XV^e^ siècle. Il représente le jugement dernier..... On attribue le tableau au roi Réné lui-même, parce qu'il n'en coûte rien pour appeler les choses par noms honorables (d'Aubigné, Fœneste); mais il est impossible que jamais roi, régnât-il plus mal que Réné, ait pu exécuter un semblable ouvrage. Quoique très sec, le dessin en est admirable, et toutes les têtes, même les plus petites, sont étudiées avec une étonnante perfection. Les couleurs ont peu changé, et les laques mêmes n'ont rien perdu de leur éclat. La proportion des figures principales est un peu plus grande que demi-nature; elles sont peintes sur un panneau très lisse, à gouache, à ce qu'il m'a semblé ; puis les couleurs ont été fixées au moyen d'un vernis. »

(D'après une tradition fort ancienne conservée parmi les Chartreux, ce dernier tableau était attribué au roi Réné.)

(3) Les Chartreux possédaient l'*Annonciation,* qui était considérée comme le chef-d'œuvre du Guide. Ce tableau, que l'on voyait encore à la paroisse il y a une vingtaine d'années, a disparu. Il était fort endommagé, mais les têtes de l'ange et de la Vierge étaient intactes. — On peut en voir une copie par le F. Imbert dans la chapelle Saint-Roch, à la paroisse, et une autre copie par N. Mignard, au Musée.

Hosted by Google

Plusieurs des prieurs de Villeneuve ont dû à leurs vertus, à leur science, malgré l'humilité de leur vie, de laisser des noms qui appartiennent à l'histoire. Citons seulement : Dom Antoine de Charnes (1481) ; Dom François de Simiane de Caseneuve (1550), aussi distingué par ses vertus que par sa naissance, et tiré de sa solitude pour être évêque d'Apt ; Dom Bruno d'Affringue (1594), dont il est parlé dans le *Dictionnaire historique* de Bayle, comme de l'un des plus savants hommes de son siècle ; Dom Louis de Lauzeray (1642-58), qui fut le saint de cette maison ; Dom Jean-Baptiste Berger (1676-1690), deux fois prieur à Villeneuve, à Marseille et à Rome, et à l'intervention duquel le pape Clément XI accorda l'approbation canonique des Chartreux.

* * *

De toutes les richesses de la Chartreuse, que nous avons à peine énumérées, beaucoup existent encore. Citons le petit cloître ; la majeure partie de l'église et des chapelles ; le mausolée d'Innocent VI et des fragments de celui du cardinal de Pampelune, que l'on conserve dans la chapelle de l'hospice et au Musée ; les peintures de la chapelle d'Innocent VI, préservées d'une destruction certaine, grâce à l'intervention du savant et sympathique architecte du gouvernement, M. Révoil, qui en a fait l'acquisition pour le ministère des Beaux-Arts (1); le meuble qui renfermait le trésor de la sacristie et les objets précieux, et qui se trouve aujourd'hui à la Mairie ; les principaux tableaux et une faible partie des ornements.

* * *

Comme toutes les maisons de Chartreux, celle de Villeneuve avait des armoiries spéciales, et, d'après les statuts de cet Ordre,

---

(1) Cette acquisition a eu lieu par acte reçu Me Gras, notaire à Villeneuve, le 15 juillet 1873 (a). — Les fresques de cette chapelle peuvent être attribuées à un peintre lyonnais. En effet, les lettres S. L. enlacées, découvertes par M. Revoil, que l'on voit sur ces fresques, peuvent bien être la signature de *Simonettus Lugdunensis,* qui habitait Avignon en 1350, ainsi que cela est constaté dans un acte d'achat de maison. Cet acte, dans lequel il est question de l'achat d'une maison dans Avignon par un nommé *Simonettus Lugdunensis, pictœ curiam romanam sequens,* a été découvert récemment par M. P.-X. Achard, le savant archiviste d'Avignon.

(a) Nous ne devons pas laisser ignorer que notre excellent ami, M. Coulondres, peut justement revendiquer l'honneur d'avoir largement participé à l'acquisition de la chapelle d'Innocent VI. G. CHARVET.

Hosted by Google

elles devaient posséder deux sceaux, dont un plus petit à l'usage particulier du prieur. Celui du prieur de Villeneuve, d'après plusieurs lettres cachetées par lui au XVII[e] siècle, et qu'un des Pères de Valbonne a entre ses mains, portait : *de gueules, aux clefs pontificales d'or en sautoir.* C'étaient là les véritables *armoiries* de la Chartreuse de Villeneuve. C'est ce qui résulte encore de lettres du R. P. Général (13 décembre 1632), approuvant la fondation de la maison de Marseille par la Chartreuse de Villeneuve, et mettant pour condition que *le sceau de la dite maison (de Marseille) sera divisé des clefs papales qui sont les armes des Fondateurs* (1).

* * *

Nous arrêtons là les renseignements que nous voulions donner comme introduction à notre travail. Puisse-t-il, si modeste et si restreint qu'il soit, être accueilli par les habitants de Villeneuve comme une nouvelle preuve de notre attachement pour notre pays d'adoption, et de reconnaissance pour les nombreuses marques de sympathie que nous y avons reçues.

Si, malgré nos recherches les plus patientes, quelques lacunes se présentent dans notre travail, du moins avons-nous été assez heureux pour pouvoir indiquer la plupart des services auxquels les parcelles dont se compose aujourd'hui la Chartreuse étaient affectées.

* * *

(1) *Vie de D. Joseph.* — Marseille, Marius OLIVE, 1870.

Je dois ces renseignements, ainsi que quelques autres fort intéressants, à l'extrême obligeance de D. Anselme Bruniau, prieur de Valbonne.

Hosted by Google

II. — TABLEAU SYNOPTIQUE

des parcelles composant autrefois la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon et ses dépendances, et comprises aujourd'hui dans la section F du plan cadastral (1).

NUMÉROS DES PARCELLES au plan cadastral.	NOM DU PROPRIÉTAIRE ACTUEL DE CHAQUE PARCELLE.	NATURE DE LA PARCELLE.	SERVICE auquel elle était jadis affectée PAR LES CHARTREUX.
80	Martin Joseph.	Bâtiment et cour.	Jusques et y compris le nº 95, ces divers articles faisaient partie des terres dites *l'Enclos*, au-devant du bâtiment appelé la *Bugado* (lieu où se faisait la lessive). Il y avait aussi dans ce bâtiment des chambres pour les malades d'esprit. Ce bâtiment est un de ceux qui ont le mieux conservé leur distribution primitive. Les articles 96 à 108 inclus font aussi partie de l'enclos complanté d'oliviers.
81	Id.	Terre.	
82	Allard Raymond.	Id.	
83	Bernard, époux Allard . .	Id.	
84	Rigaud Joseph-Paul. . . .	Bâtiment, cour.	
85	Id.	Terre, mûriers.	
86	Datuy, époux Allard . . .	Oliviers, remise.	
87	Allard, époux Gonnet. . .	Terre.	
88	Prat, époux Vacheyran. .	Terre, mûriers.	
89	Guillaumont, époux Paly.	Terre, bâtiment.	
90	Queyrane Simon-Marc . .	Terre.	
91	Id.	Terre, puits, lavoir.	
92	Ricard, époux Bourguet .	Terre.	
93	Roussière, veuve Vasse. .	Terre, bâtiment.	
94	Chay frères	Lavoir, jardin, aire.	
95	Camy, Michel.	Bâtiment, terre.	
96	Marcelin ve, née Bresson.	Terre.	
97	Silvestre Marc, époux Abrieu	Id.	
98	Jourdan Pierre, et Bresson Auguste.	Id.	
99	Silvestre Jean-Michel (les hoirs).	Terre, oliviers.	
100	Id.	Terre.	
101	Id.	Id.	
102	Aubert, époux Bérard . .	Id.	
103	Ricard, époux Reyne. . .	Id.	

(1) Le plan cadastral, qui date de 1837, ne peut indiquer comme bâties bien des parcelles qui l'ont été depuis. Nous donnons la nature de la parcelle telle qu'elle existe au moment où nous écrivons : novembre 1875 à février 1876.

Hosted by Google

NUMÉROS DES PARCELLES au plan cadastral.	NOM DU PROPRIÉTAIRE ACTUEL DE CHAQUE PARCELLE.	NATURE DE LA PARCELLE.	SERVICE auquel elle était jadis affectée PAR LES CHARTREUX.
104	Silvestre Michel (les hoirs).	Terre.	
105	Panet Marc, et Silvestre Marc	Maison, écurie, remise.	
106	Panet Marc	Bâtiment, terre.	
107	Le même et Rousset Agricol.	Cour et terre.	
108	Bouisse Joseph, et Charrasse Louis	Terre et lavoir.	
109	Guillaumont, époux Tourte	Bâtiment, jardin.	Pavillon du jardinier.
110	Penne et Mérindol Pierre.	Bâtiment filature, jardin, terre.	Jardin.
111	Mérindol, Bourret, Pascal et Voulet Suzanne . . .	Bâtiment, jardin.	Id.
112	Bourret, Michel.	Bâtiment.	Pavillon dans le jardin
113	Id.	Id.	Id.
114	Bourret, Droume, Michel, Coiplet et Deville. . . .	Maisons et jardins.	Jardin.
115	Prat, époux Vacheyran . .	Pâture.	Dépendance du moulin à huile.
116	Id.	Moulin à huile.	Moulin à huile.
117	Id.	Pâture, ruines.	Moulin à vent; au-dessus on conservait le blé pour les pauvres.
118	Panet, Voulet, ve Voulet, Gonnet	Maisons, cour.	Dépendance du dit moulin.
119	Bournier frères.	Id.	Hôpital.
120	Charrasse Louis.	Maison, cour.	Id.
121	Veuve Barret, née Vacheyran	Id.	Magasin des maçons.
122	Bleyrat Pierre.	Id.	Id.
123	Nourry Jean, la veuve . .	Id.	Id.
124	Id.	Id.	Id.
125	Rousset Agricol et Lamoureux Simon.	Bâtiment et remise.	Partie de l'enclos.
126	Guillaumont Joseph. . . .	Terre.	Id.
127	Silvestre Marc	Remise, écurie.	Vacant.
128	Silvestre (les hoirs), et Panet Marc.	Remises.	*Vanado* (hangar).

Hosted by Google

NUMÉROS DES PARCELLES au plan cadastral.	NOM DU PROPRIÉTAIRE ACTUEL DE CHAQUE PARCELLE.	NATURE DE LA PARCELLE.	SERVICE auquel elle était jadis affectée PAR LES CHARTREUX.
129	Prat, époux Vacheyran . .	Remise.	Bûcher.
130	Manse Imbert.	Id.	Vacant.
131	Prat, époux Vacheyran . .	Maison, cour.	Cellule de Père Maitre.
132	Manse frères	Maisons, cours.	Deux cellules.
133	Cargut frères	Id.	Une cellule.
134	Bonneveau	Terre.	Partie du cimetière.
135	Deysson, époux Négret . .	Maison, cour.	Id.
136	Gonnet Louis, et Allard .	Id.	Cellule de Dom Lafont.
137	Lez Jean, veuve Chapas .	Id.	Id.
138	Datuy, époux Allard . . .	Maison, cour.	Cellule de Dom Vicaire. (Dom Hilaire Martin.)
139	Jourdan, époux Tardieu. .	Id.	Id.
140	Martin, époux Charrasse .	Maison, cour.	Bâtiment dit, en provençal, la *Bugado,* (buanderie) jusqu'au nº 148 inclus.
141	Id.	Maison.	
142	Id.	Escalier.	
143	Id.	Maison.	
144	Id.	Id.	
145	Martin Joseph (les hoirs), et les hoirs Allard . . .	Id.	
146	Allard (les hoirs) et Jourdan	Id.	
147	Allard Jean-Baptiste et Raymond	Id.	
148	Allard Jean-Baptiste . . .	Id.	
149	Nourry Jérôme	Maison, cour.	Une cellule y compris le nº 150.
150	Charrasse et Nourry . . .	Bâtiment.	
151	Deysson, époux Négret . .	Maison, cour.	Cellule complète.
152	Isorce, époux Canonge . .	Id.	Id. et partie du cimetière.
153	Chay frères	Id.	Même désignation.
154	Ferrat (les hoirs)	Id.	Id.
155	Grangeon Augustin (hoirs)	Id.	Id. Les nos 155, 156 et 157 ne formaient qu'une cellule.
156	Id.	Id.	
157	Chauvin Jean, et veuve Blanc	Id.	
158	Lantheaume Jean, la veuve	Id.	Cellule complète.
158bis	Id.	Bâtiment.	Rasure.

Hosted by Google

NUMÉROS DES PARCELLES au plan cadastral.	NOM DU PROPRIÉTAIRE ACTUEL DE CHAQUE PARCELLE.	NATURE DE LA PARCELLE.	SERVICE auquel elle était jadis affectée PAR LES CHARTREUX.
159	La même et Ricard, époux Reyne	Maison et passage.	Galerie du cloître et partie de la cellule de l'un des sous-sacristains.
160	Ricard, époux Reyne. . .	Maison, cour.	Avec le dessus du n° 159, cellule complète de l'un des sous-sacristains.
161	Chauvin Jean	Id.	Cellule complète de l'autre s.-sacristain. Ces 2 cellules furent bâties peu de temps avant la Révolution.
162	Cargut (les hoirs).	Bâtiment.	Chapelle des morts.
163	Deysson, époux Négret. .	Terre.	Terre-plein du petit cloître.
164	Veuve Lantheaume. . . .	Id.	Id.
165	Tournaire Sébastien . . .	Maison, cour.	Cellule du sacristain. (Dom Augustin Michel.)
166	Marcelin (les hoirs). . . .	Maison.	Jardin du sacristain.
167	Ricard, époux Reynes . .	Maison, jardin.	Salle capitulaire et moitié du dit terre-plein.
168	Bouisse Antoine.	Bâtiment.	Partie de la chapelle de la Trinité où était placé le mausolée d'Innocent VI.
168bis	Id.	Terre.	Terre.
169	Capeau Joseph.	Bâtiment.	Autre partie de la dite chapelle de la Trinité.
170	Capeau, Derlis, Bouisse .	Id.	Chœur de l'église.
170bis	Id.	Vacant, ruines.	Sacristie, clocher, vacant derrière l'église.
171	Capeau Joseph.	Bâtiment.	Galerie du petit cloître dite *le Colloque*.
172	Capeau, Bouisse, Derlis .	Ruines, vacant.	Vacant derrière le chevet de l'église.

Hosted by Google

NUMÉROS DES PARCELLES au plan cadastral.	NOM DU PROPRIÉTAIRE ACTUEL DE CHAQUE PARCELLE.	NATURE DE LA PARCELLE.	SERVICE auquel elle était jadis affectée PAR LES CHARTREUX.
173	La commune	Bâtiment et horloge.	Tour de l'horloge.
174	Gay, époux Derlis.	Bâtiment.	Moitié du chœur des Pères.
175	Pouzol Antoine.	Id.	Autre moitié du dit chœur des Pères.
176	Peyric Louis	Maison, cour.	Chapelle St-Bruno.
177	Reynier Jean et Hubert. .	Id.	Chapelle St-Michel ; au-devant de cette chapelle, autre chapelle où les Frères faisaient la prière du soir.
178	Reynier Hubert.	Bâtiment.	Moitié du chœur des Frères.
179	Derlis Laurent	Id.	Id.
180	Allard, veuve Bony. . . .	Id.	Partie de l'une des deux chapelles à gauche de l'église.
181	Astay, époux Saurel . . .	Id.	Id.
182	Pouzol Antoine	Id.	Id.
183	Pouzol Alexandre.	Id.	Partie du réfectoire des Pères, plus un donjon et pièce au-dessus.
184	Chauvin Jean	Id.	Autre partie du réfectoire, donjon avec dôme, l'une des entrées du dit réfectoire.
185	Fromentin Jacques	Vacant.	Autre partie du dit réfectoire.
186	Combe, époux David, et autres.	Passage.	Autre partie du dit réfectoire.
187	Chay, époux Marcelin. . .	Bâtiment.	Corridor.
188	Batailler, la veuve	Id.	Caveau.
189	Combe, époux David . . .	Vacant, cour.	Partie du réfectoire des Pères.
190	L'Etat.	Bâtiment.	Chapelle d'Innocent VI avec fresques.

Hosted by Google

NUMÉROS DES PARCELLES au plan cadastral.	NOM DU PROPRIÉTAIRE ACTUEL DE CHAQUE PARCELLE.	NATURE DE LA PARCELLE.	SERVICE auquel elle était jadis affectée PAR LES CHARTREUX.
191	Grangeon, Cargut, Chauvin	Terre.	Partie du cimetière.
192	Cargut Claude (les hoirs).	Maison et cour.	Cellule complète de l'un des *Courriers*.
193	Pascal Justin	Remise.	Réfectoire des Frères.
194	Combe, époux David . . .	Bâtiment.	Partie du réfectoire des Pères.
195	Rigaud Henri.	Id.	Id.
196	Aubert, époux Bérard . .	Id.	Id.
197	Barret André	Id.	Id.
198	N'existe pas sur le plan.		
199	Rigaud, Henri	Maison, cour.	Cellule complète d'un Père.
200	Lez et Gonnet.	Id.	Id.
201	Rigaud Henri.	Id.	Cellule complète pour
202	Boudoul, veuve Bertrand.	Maison.	un Père ; au-dessus du nº 202, chambre pour les étrangers ; elle appartient à Martin, veuve Portal.
203	Pouzol, Alexandre	Maison, cour.	Salle dite la *garde-robe*.
204	Id.	Passage, escalier.	
205	Id.	Bâtiment.	Lingerie : au-dessous de cet article et près de l'entrée de l'escalier qui conduit au cloître St-Jean, il y a une pièce obscure qui servait à entreposer le poisson. Après le nº 205 et au rez-de-chaussée, salle appartenant à Martin, veuve Portal ; le dessus lui appartient aussi. Le dessous était le réfectoire des Frères.

Hosted by Google

NUMÉROS DES PARCELLES au plan cadastral.	NOM DU PROPRIÉTAIRE ACTUEL DE CHAQUE PARCELLE.	NATURE DE LA PARCELLE.	SERVICE auquel elle était jadis affectée PAR LES CHARTREUX.
206	Allard Jean-Baptiste (les hoirs).	Bâtiment.	Corridor ; au-dessus chambre à trois alcôves appartenant à la veuve Batailler. Les chambres au-dessus des articles 202, 203, 204, 205, 206, étaient des chambres pour les étrangers. Ces appartements avaient des dénominations particulières : la chambre à trois alcôves était désignée sous le nom de chambre de *Notre-Dame ;* celle au-dessus du nº 205, chambre de *Saint-Bruno ;* à côté de celle à 3 alcôves, chambre de *Saint-Jean ;* puis chambre de *l'Annonciation.* Les nos 201-202 et 240 à 243, qui forment deux des cellules du cloître Saint-Jean, étaient, l'une ou l'autre de ces cellules, le logement de l'un des *courriers.*
207	Pouzol Alexandre.	Passage, escalier, bâtiment.	Chambre du boulanger ; passage.
208	Id. Gonnet et Prat, la veuve	Donjon, chambres au 1er et au 2e.	Donjon et chambres.
209	Silvestre Marc	Ruines.	Les nos 209, 210, 211, 212, forment l'an-

Hosted by Google

NUMÉROS DES PARCELLES au plan cadastral.	NOM DU PROPRIÉTAIRE ACTUEL DE CHAQUE PARCELLE.	NATURE DE LA PARCELLE.	SERVICE auquel elle était jadis affectée PAR LES CHARTREUX.
			cienne salle à manger des étrangers (hôtellerie), sauf que *le dessous* des dits articles avait les destinations ci-après indiquées.
210	Marcelin, veuve Bresson .	Bâtiment.	Pièce obscure sous l'escalier de la boulangerie.
211	Valay Eugène	Escalier.	Escalier de la boulangerie.
212	Cambe Jean-André (les hoirs	Bâtiment.	Autre pièce obscure sous le susdit escalier.
213	Roussel, époux Vacheyran, et Valay Eugène	Bâtiment, bergerie. Id.	Boulangerie. Greniers au-dessus de la boulangerie, pour le blé et la farine, servant à faire le pain des Pères.
214	Silvestre (les hoirs). . . .	Bâtiment.	Moitié de la grande cuisine.
215	Bouillé Henri	Id.	Autre moitié ; le dessous de ces deux numéros appartient au dit Bouillé et à Guillaumont aîné.
216	Nourry Jérôme et l'hospice.	Id.	La portion de Nourry est le dessous de la souillarde de la cuisine, et celle de l'hospice, de la dite souillarde : c'était le grenier à sel.
217	Canonge, Pécout et autres.	Id.	Autre partie de la souillarde ; Libron Isidore occupe tout le dessus.

Hosted by Google

NUMÉROS DES PARCELLES au plan cadastral.	NOM DU PROPRIÉTAIRE ACTUEL DE CHAQUE PARCELLE.	NATURE DE LA PARCELLE.	SERVICE auquel elle était jadis affectée PAR LES CHARTREUX.
218	Reyne Simon	Ecurie.	218, 219, 220 sont placés en partie sous la souillarde ; c'étaient des pièces de débarras pour la cuisine.
219	Pascal Benoit	Id.	
220	Veuve Marcelin.	Id.	
221	Beyssard (les hoirs). . . .	Terre.	Vacant.
222	Silvestre Marc.	Vacant.	Id.
223	Reyne Simon	Maison.	Dépendance de la cuisine.
224	Silvestre Marc	Bâtiment.	224, 225 forment la salle de compagnie ; au-dessous de ces deux articles il y a des pièces voûtées sans destination déterminée.
225	Id.	Id.	
226	Guillaumont et autres . .	Passage, escalier.	Passage. — Escalier pour desservir les chambres ci-après indiquées.
227	Silvestre, Marc	Cuisine, chambre.	Autre salle de compagnie.
228	Silvestre (les hoirs) . . .	Vacant, écurie.	Vacant. Ecurie.
229	Queyrane Agricol.	Id.	Id.
230	Pascal, époux Voulet . . .	Maison.	Vacant.
231	Id.	Chambre.	Chambre de l'évêque.
232	Veuve Bony.	Maison, vacant.	Chambre à la suite de la précédente.
233	Combe, à Avignon	Chambre.	Chambre à la suite ; toutes les trois très ornementées ; réservées aux visiteurs.
			Du nº 223 au nº 233 inclus, il existe un étage qui a conservé son ancienne distribution ; c'étaient des chambres pour les Frères, qui servent d'habitation et appar-

Hosted by Google

NUMÉROS DES PARCELLES au plan cadastral.	NOM DU PROPRIÉTAIRE ACTUEL DE CHAQUE PARCELLE.	NATURE DE LA PARCELLE.	SERVICE auquel elle était jadis affectée PAR LES CHARTREUX.
			tiennent aux dénommés ci-après, en partant du côté du levant : Pécout-Allard. (C'était la cellule du Frère Pipert, qui n'étant lié par aucuns vœux se maria après la Révolution ; il eut un fils qui vit encore, c'est notre excellent ami M. Ls Pipert). Pascal. — Guillaumont Jh. Ve Prat. Ve Bony.
234	Queyrane, Devaux et autres	Hangar, cave.	Entrée de la cave du pape, cave.
235	Guillaumont, époux Tourte	Maison, cour.	Grandes cuves.
236	Bouisse et Charrasse . . .	Cour, remise.	Magasin à bois.
237	Silvestre (les hoirs)	Maison, cour.	Cellule (Dom Ange).
238	Boudoul, veuve Bertrand.	Id.	Id. (Dom David).
239	Richet Casarie	Id.	Id. Masse. Cette cellule est pieusement conservée dans son état primitif par son propriétaire.
240	Pascal frères et oncle. . .	Id.	240 à 243, sont composés d'une cellule complète et d'une partie de la terre de la fontaine Saint-Jean. Id. (Dom Bruno).
241	Pascal frères	Id.	
242	Id.	Id.	
243	Id.	Id.	
244	Veuve Bertrand, née Boudoul	Terre.	Partie de l'enclos de la fontaine Saint-Jean.
245	Silvestre (les hoirs)	Id.	Id.
246	Ricard-Girardon	Maison, cour, jardin.	Cellule et partie dudit

Hosted by Google

NUMÉROS DES PARCELLES au plan cadastral.	NOM DU PROPRIÉTAIRE ACTUEL DE CHAQUE PARCELLE.	NATURE DE LA PARCELLE.	SERVICE auquel elle était jadis affectée PAR LES CHARTREUX.
			enclos (Dom Etienne).
247	Saurel Bertrand.	Id.	Id. (Dom Vincent, ancien procureur).
248	Fromentin Jacques	Id.	Id. (Dom Xavier).
249	Reboul Claude	Id.	Id. (Dom Jérôme).
250	Bérard Honoré	Id.	Id. (Dom Joachim).
251	Gay, époux Blairat	Maison, vacant.	Cellule du portier du cloître supérieur, et partie de la cour de l'église.
252	Imbert Thomas.	Maison.	252 et 253 composent l'ancienne cellule du courrier-syndic, dont le jardin était séparé. (Dom Cyprien Clet.
253	Veuve Pécout, née Arnaud	Maison, cour.	
254	Queyrane Pierre-Roger. .	Maison, cour, terrasse.	Cellule complète de Dom Prieur: (Dom Jh de Camaret). Bibliothèque; galerie communiquant avec le cloître supérieur; partie de la cour de l'église ; l'une des portes de la grande cave est placée sous l'une des fenêtres de cet article du côté de la cour. La dite cave appartient à Queyrane, Bazin, Verdelet, Jonquet, Batailler et autres.
255	Bonnel (les hoirs).	Maison.	Cellule du sous-coadjuteur (Dom Antoine Daru).
256	Reynier, époux Ricard . .	Maison, jardin.	Chapelle. Partie du jardin de D. Procureur.

Hosted by Google

NUMÉROS DES PARCELLES au plan cadastral.	NOM DU PROPRIÉTAIRE ACTUEL DE CHAQUE PARCELLE.	NATURE DE LA PARCELLE.	SERVICE auquel elle était jadis affectée PAR LES CHARTREUX.
257	Gay François	Maison, jardin.	256, 257, 258 forment le logement complet de D. Procureur, avec sa chapelle et son jardin. — Au-dessus des nos 257-258, il existe des chambres qui sont des dépendances du même appartement et qui appartiennent à Pouzol et à Astay.
258	Pouzol Antoine.	Maison.	
259	Pascal, époux Chaix . . .	Maison, cour.	Partie de la plantade de mûriers et hangar.
260	Gay et hoirs Derlis	Bâtiment, cour.	Orangerie ; hangar.
261	Derlis Laurent	Maison, cour.	Hangar, partie de la dite plantade.
262	Peyri Louis	Remise.	Partie de la dite plantade.
263	Derlis François (les hoirs).	Terre.	
264	Pascal Martin	Jardin.	
265	Id.	Maison, terre.	
266	Pascal Pierre, (les hoirs) .	Terre, mûriers.	
267	Derlis Laurent	Terre, puits.	
268	Gay François, et les hoirs Derlis.	Terre.	
269	Bouisse frères		
270	Capeau Joseph.		
271	Derlis (les hoirs)		Id.
272	Bouisse frères		
273	Id.		
274	Ricard Benjamin	Id.	
275	Boyer Agricol.		
276	Peyri Louis		
277	Reynier, époux Ricard . .		
278	Gay, époux Derlis.		
279	Tartavel (les hoirs)		
280	Pouzol Antoine	Id., puits.	
281	Id.	Bâtiment.	

Hosted by Google

NUMÉROS DES PARCELLES au plan cadastral.	NOM DU PROPRIÉTAIRE ACTUEL DE CHAQUE PARCELLE.	NATURE DE LA PARCELLE.	SERVICE auquel elle était jadis affectée PAR LES CHARTREUX.
282	Manse Hubert.	Terre.	Partie de la dite plantade.
283	Id.	Bâtiment.	
284	Vacheyran et Bourret . .	Terre.	Id.
285	David Guillaume	Jardin.	Jardin du courrier-syndic.
286	Chevalier Antoine.	Maison, cour.	Partie de l'appartement du co-adjuteur.
287	Derlis François, la veuve.	Ecurie, cour.	
288	Capeau Joseph.	Maison cour.	Autre partie du dit appartement.
289	Veuve Derlis et veuve Bony	Maison.	Id. la ve Derlis le rez-de-chaussée, et la ve Bony le 1er.
290	Veuve Bony.	Chambre au-dessus du passage.	Autrefois vacant pour éclairer le vestibule.
291	Derlis François, la veuve .	Maison.	Partie de l'allée des mûriers.
292	Queyrane Pierre-Roger. .	Id.	Autre partie de la dite allée.
293	Bertrand André, la veuve.	Maison, cour, terrasse.	293, 294, 295, 296 et 300, 301, étaient les logements des Frères tailleurs, cordonniers et autres, prenant leur entrée dans l'allée des mûriers.
294	Saurel, époux Dapré . . .	Id.	
295	Saurel, By.	Maison, terrasse, remise.	
296	Pipert Louis-Clet	Maison, terrasse, cour.	
297	Marcelin Jin.	Maison, cour.	297, 298, 299, logements des Frères employés aux forges ; la cour dans laquelle sont situés les dits appartements s'appelait *Cloître des Frères;* il y avait aussi des cuves.
298	Le même et Jonquet . . .	Passage, cuisine.	
299	Jonquet Michel (les hoirs).	Maison, cour.	
300	Richard, époux David . .	Maison, cour, terrasse, remise.	Logement de Frère.
301	Pécout, veuve Gonnet, Vacheyran	Maison, cour.	Id.

Hosted by Google

NUMÉROS DES PARCELLES au plan cadastral.	NOM DU PROPRIÉTAIRE ACTUEL DE CHAQUE PARCELLE.	NATURE DE LA PARCELLE.	SERVICE auquel elle était jadis affectée PAR LES CHARTREUX.
302	Bazin Jean-André.	Maison, cour, remise.	Pharmacie ; partie de l'allée des mûriers.
303	Manse Paul-Antoine. . . .	Maison, remise.	Id.
304	Id.	Id.	Partie de la dite allée.
305	Bourret, époux Lyon. . .	Maison.	Id.
306	David Guillaume	Id.	Partie des greniers et de la dite allée.
307	Vacheyran, époux Bouisse	Id.	Partie des dits greniers.
308	Lamoureux Auguste . . .	Id.	Id.
309	Solomieu Joseph	Id.	Partie des dits greniers et partie de la dite allée.
310	Manse.	Bâtiment.	Petit salon joignant la porte monumentale ; Des Royers, sieur de la d'Alfernière, fut l'auteur du projet de cette porte construite en 1649. *Arch. départ.* H. 449.
311	Lyon Elisée et Bourret . .	Id.	Partie des dits greniers.
312	Manse Hubert.	Passage, chambre.	Passage conduisant à
313	Id.	Maison.	la plantade et avec les nos 313 et 345. Forges, chambres et greniers au-dessus pour le blé des Frères.
314	Chambéry, époux Bonnet.	Id.	Partie des remises, au-dessus greniers à foin.
315	Vasse Jin	Id.	Magasin pour les ouvriers.
316	Id.	Cour.	Petit cloître des Frères
317	Id.	Passage, grenier.	Entrée du dit petit cloître ; grenier.
318	Id.	Maison.	Atelier, chambre au-dessus.

Hosted by Google

NUMÉROS DES PARCELLES au plan cadastral.	NOM DU PROPRIÉTAIRE ACTUEL DE CHAQUE PARCELLE.	NATURE DE LA PARCELLE.	SERVICE auquel elle était jadis affectée PAR LES CHARTREUX.
319	Batailler Fin, la veuve. . .	Maison.	Cellule de Frère dans le dit cloître.
320	Ricard-Girardon	Jardin.	Dépendance d'une cellule du cloître Saint-Jean.
321	Prat, époux Vacheyran. .	Maison.	Magasin des menuisiers avec les nos 321 *bis*, 322, 325.
321 bis	Id.	Maison, cour.	Cellule du cloître St-Jean, (Dom Colomban).
322	Rousset, épouse Gaillard .	Maison.	»
323	Bouillé Michel-Fabrice . .	Maison, cour.	L'une des cellules du cloître Saint-Jean (Dom Bruget).
324	Deysson frères	Id.	Id. (Dom Rollande).
325	Bresson-Allard, Charrasse	Maisons, cour.	Partie du magasin des menuisiers.
326	Boyer Henri, et sa sœur .	Maison.	326, 327, le rez-de-chaussée était l'écurie pour les vaches laitières, le dessus des chambres pour les Frères.
327	Bouisse, époux Roudil . .	Id.	
328	Pascal, époux Grangeon .	Id.	Petite cuisine pour les Frères et dépendances du moulin à huile.
329	Ricard, époux Vacheyran.	Maison, cour.	»
330	Devaux et fe Mazard . . .	Id.	Partie du jardin.
331	Voulet (les hoirs) et autres.	Puits à roue.	Puits à roue.
332	Deville frères.	Maison, forge.	Jardin.
333	Veuve Bonnel.	Remise.	Id.
334	Id.	Jardin.	Id.
335	Bourret Joseph	Maison, cour.	Id.
336	Bonnet François, (les hoirs).	Jardin.	Id.
337	Id.	Id.	Id.
338	Id.	Maison, cour, remise, écurie.	Remises et salle au-

Hosted by Google

NUMÉROS DES PARCELLES au plan cadastral.	NOM DU PROPRIÉTAIRE ACTUEL DE CHAQUE PARCELLE.	NATURE DE LA PARCELLE.	SERVICE auquel elle était jadis affectée PAR LES CHARTREUX.
339	Bonnet Marie	Maison.	dessus, à gauche de
340	Lamoureux Auguste . . .	Id.	la porte d'entrée, ne
341	Id.	Id.	forment qu'une seule pièce avec les nos 338, 339, 340, 341 et 314; la partie supérieure du no 338 était les écuries, et la partie non-teintée la basse-cour.
342	Rousset Agricol.	Grenier.	Porte d'entrée et pièce au-dessus servant d'arsenal.
343	Manse, époux Voulet.	Maison.	Logement du portier.
344	Rousset Agricol.	Passage, escalier.	Escalier.
344bis	Rousset Agricol, Bonneveau	Maison.	Greniers.
345	Manse, époux Voulet, Bresson.	Id.	313, 345, forges du maréchal et du serrurier ; au-dessus chambres et greniers.
346	Lyon, époux Bonnet . . .	Maison, cour.	Hangar.
347	Tardieu, époux Lyon . . .	Id.	Plantade de mûriers.
348	Ricard et Panet.	Maison, jardin.	Id.
349	Id.	Id.	Id.
350	Lamoureux Auguste . . .	Remise, jardin.	Id.
351	Solomieu Jean.	Jardin.	Id.
352	Stremler, époux Valay . .	Id.	Id.
353	Panet, Grisoul et Mercurin	Maison, cour.	Poulailler.
354	Stremler et Valay.	Cour, écurie, remise.	Partie de la dite plantade : la portion de
355	Anestay Joseph	Ecuries.	cet enclos faisait par-
356	Id.	Jardin.	tie du jardin de la livrée du cardinal de Giffon ; acquise par les Chartreux.
357	Id.	Terre.	Id.
358	Id.	Id.	Id.
359	Id.	Ancienne filature.	Id.
360	Id.	Maison.	Id.

Hosted by Google

NOTE. — Dom Ange, Dom Rollande, etc., sont les Pères Chartreux qui occupaient les cellules nos 237-324, etc., au moment de la Révolution. — Dom Ange Fornier aimait à confectionner des objets en papier-carton, qui servaient ensuite à orner les autels. On peut voir au Musée plusieurs des moules qui servaient à ce Père Chartreux.

Quelques erreurs, quelques omissions ont pu se glisser dans cette partie de notre travail, mais elles ont peu d'importance. Nos renseignements ont été puisés à des sources très sûres : les lettres de l'abbé Soumille, le procès-verbal d'adjudication de la Chartreuse, les actes de vente qui s'ensuivirent, mis si obligeamment à notre disposition par MM. les notaires de Villeneuve, nous ont guidé dans ce dédale de corridors, de chemins et de ruines.

Nous ne pouvons aussi oublier les précieuses indications qui nous ont été fournies, sur cette pieuse maison, par de nombreux habitants de Villeneuve qui ont eu à cœur de nous prouver que les sentiments si honnêtes, si religieux de la population de Villeneuve, et qui furent mentionnés par les commissaires du département dans leur procès-verbal du 3 janvier 1791, sont aussi les leurs. Ne pouvant les citer tous, citons: MM. Pipert, Chay aîné, Gay, Derlis, Fromentin, Silvestre Marc, Vin Bonnet, Louis-Bte Guillaumont, etc.

Hosted by Google

E.
N.
S.
O.

Armes de la Chartreuse

Extrait du Plan parcellaire Cadastral
comprenant l'emplacement actuel de la
Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon

Hosted by Google

Hosted by Google

III. — PROCÈS-VERBAL D'ADJUDICATION.

La Chartreuse de Villeneuve fut adjugée une première fois, devant le district de Beaucaire, au prix de 103,000 livres. Cette vente, qui eut lieu en un seul lot, n'eut pas de suite, l'adjudicataire n'ayant pu acquitter le prix de son acquisition.

Une nouvelle mise en vente devint nécessaire, et les enchères se firent devant le même district, le 1er thermidor an II.

Pour faciliter la vente de cette vaste maison religieuse, on procéda à sa division en dix-sept lots. — Chacun de ces lots fut formé ainsi que nous allons l'indiquer d'après le procès-verbal d'adjudication (1).

Le premier lot, adjugé au prix de 13,000 fr., fut composé du corps de bâtiment à droite en entrant dans la Chartreuse, consistant en l'appartement du portier, boutique de maréchal et serrurier, chambres et greniers au-dessus, celui qui est sur la porte d'entrée, poulailler clos, quatre éminées de terre complantées en mûriers à prendre du côté du midi, le long des propriétés Courbet et Barthélemy Lhermite, confrontant du levant le chemin sous le fort, le restant de terre et bâtiment; du couchant la rue, du midi Courbet et du nord la grande cour d'entrée; contenance totale, 4 éminées 10 cosses.

Le deuxième lot, adjugé au prix de 16,100 fr., fut composé du corps de bâtiment à gauche de la porte d'entrée, une salle au rez-de-chaussée, une au-dessus, écuries, remises, grenier à foin, basse-cour et jardin jusqu'au mur du puits à roue, au nord des dites remises; confrontant du levant chemin intérieur aboutissant au moulin à vent; du couchant la grand'rue; du midi la cour d'entrée, et du nord le mur du puits à roue; contenance 3 éminées 5 cosses.

Le troisième lot, adjugé au prix de 10,300 fr., fut composé du puits à roue, du jardin de 4 éminées 8 cosses et de la galerie qui est à l'extrémité du dit puits à roue, formant à chaque bout un pavillon, et de partie du jardin entouré de cyprès contenant

(1) Ce procès-verbal, ainsi que celui qui concerne la visite des maisons religieuses de Villeneuve par les commissaires du département, nous ont été communiqués par M. de Lamothe, archiviste du Gard. — Ce ne sont pas les seules communications dont nous sommes redevables au savant et sympathique archiviste de notre département; M. de Lamothe n'a cessé de nous guider, de nous renseigner, toutes les fois que nous avons fait appel à son bienveillant concours.

Hosted by Google

4 éminées 2 cosses, en tout 1 salmée 10 cosses ; du moulin à huile, du moulin à vent, d'une petite cuisine de domestique et d'un grenier au-dessus du moulin à huile ; confrontant du levant le chemin conduisant au four, et terre complantée d'oliviers, du couchant le chemin de Bourbon à Roquemaure, du midi le deuxième lot, et du nord le restant de l'enclos.

Le quatrième lot, adjugé au prix de 853 fr., fut composé de partie du susdit enclos contenant 3 éminées 15 cosses; confrontant du levant le restant de l'enclos, du couchant le chemin de Bourbon à Roquemaure, du midi la haie de cyprès, du nord le chemin de Bourbon.

Le cinquième lot, adjugé au prix de 6,075 fr., fut composé des appartements du coadjuteur, sous-coadjuteur et procureur, du jardin de ce dernier, de la petite chapelle à la suite de son appartement, de l'église, du petit jardin du sacristain, et du reste de la plantade. Le corridor qui va à la dite plantade et sépare les appartements des coadjuteur et procureur sera fermé audessus de l'escalier qui fait face à la porte du procureur. Le corridor allant à la cour de l'église restera public. Confronte : du levant, le chemin sous le fort Saint-André; du couchant, le 1er lot; du nord, cellule du sacristain.

Le septième lot, adjugé au prix de 1,700 fr., fut composé de : appartement du sacristain, autre à la Razure, salle capitulaire, deux cellules des sous-sacristains, avec attenances et jardin des sacristains. Confronte : du levant, le chemin sous le fort; du couchant, le réfectoire; du midi, l'église; du nord, le cimetière et cellules des religieux; le puits sera commun.

Le huitième lot, adjugé au prix de 3,045 fr., fut composé de : la Chartreuse (1); le cimetière entouré d'un cloître, avec 7 cellules, confronte : du levant, le chemin sous le fort; du couchant, partie du cloître; du midi, cellules des sacristains; du nord, la Bugade (2); le cimetière ne pourra être exploité qu'après dix années à compter des dernières inhumations.

---

(1) C'est tout à fait à tort que le mot *Chartreuse* a été employé ici pour désigner une partie des bâtiments, attendu que c'est sous cette expression que l'on désigne l'ensemble de tous les bâtiments qui composent un monastère de Chartreux.

(2) La *Bugade*, lieu où se faisait la lessive et où on enfermait les faibles d'esprit. C'est la partie des bâtiments qui a le mieux conservé son aspect et sa distribution primitive.

Hosted by Google

Le neuvième lot, adjugé au prix de 6,250 fr., fut composé du bâtiment dit la Bugade, de la cellule du vicaire, de celles des R. Lafond et Père Maître ; du bûcher ; ensemble une partie de terre de 4 éminées, à prendre au nord de l'enclos ; confronte : du levant, le chemin de Bourbon ; du couchant, celui allant au four et le restant de l'enclos ; du nord, le chemin de Pujaut ; du midi, le cloître, séparant les dites cellules d'avec le cimetière.

Le dixième lot, adjugé au prix de 2,325 fr., fut composé de : trois cellules au midi du bûcher, chambre au-dessus du corridor et petit jardin, boulangerie et petite cour ; confronte : du levant, le cimetière ; du couchant, la grande cuisine ; du midi, le réfectoire, petite chambre à manger et réfectoire des Frères ; du nord, cuisines, bûchers, etc.

Le onzième lot, adjugé au prix de 3,767 fr., fut composé de : les réfectoires des religieux, la petite salle à manger, magasin servant de dépense, chambre du boulanger, autre au service des Frères attenant à la cuisine, cellules des Frères Bernard, Ange et Agricol, salle des étrangers, cellule de Michel et celui qui va à la correrie ; confronte : du levant, le cloître allant à l'église, et cellules des sacristains ; du couchant, le cloître de la fontaine ; du midi, l'église et cellule du courrier ; du nord, la cuisine, basse-cour de la boulangerie, cellule à droite du corridor.

Le douzième lot, adjugé au prix de 6,350 fr., fut composé de : cellule du courrier, pièce où était la bibliothèque, chambre du portier du cloître, appartement du prieur, cellules occupées par Benoît, Jean, Mani, Chambon, petit cloître des Frères, cellules des Frères François, Bruneau, Damien, Martin, Joseph, Raphaël, Paul, Pierre et Michel, autre cellule non-habitée depuis longtemps, petite chambre du maréchal, et tout ce qui est dans le dit lot jusqu'au couvert et au-dessous, ainsi que les jardins, parterres, terrain dépendant des dits objets ; confronte : du levant, l'église, la cour et cellule du co-adjuteur : du couchant, les écuries et remises ; du midi, le chemin allant à l'église ; du nord, les cellules à la suite de celle de Michel.

Le treizième lot, adjugé au prix de 5,400 fr., fut composé de : magasin du menuisier, petite cave, une cuisine et chambre au-dessous, grand magasin à bois, hôpital, magasin de maçon,

Hosted by Google

et un corps de terre de 4 éminées à prendre dans l'olivette, terrain entre deux du chemin et des murs des maisons, et le restant à prendre depuis le dit chemin jusqu'à celui de l'enclos le long de l'allée des cyprès; confronte : du levant, le jardin des religieux, caves, vanades, et le restant de l'enclos; du couchant, le chemin allant au four, etc.; du midi, le chemin, bûcher, etc., du nord, le chemin de Bourbon à Pujaut.

Le quatorzième lot, adjugé au prix de 7,797 fr., fut composé de : salle de compagnie, grande salle et tout ce qui s'y trouve jusqu'au couvert, grande cuisine avec le dessus et le dessous, deux caves du côté du levant et la grande cuve, vanade attenante à l'enclos et le restant du dit enclos contenant 7 éminées; confronte : du levant, partie de la boulangerie, chemin du four et cloître, et le restant de terre du 9me lot; du couchant, celui attenant à l'hôpital, magasin des maçons; du midi, jardin de Paul; du nord, chemin de Bourbon à Pujaut.

Le quinzième lot, adjugé au prix de 925 fr., fut composé de : quatre cellules occupées par Bruno, Masse, David et Ange, avec un tiers de terre de la fontaine Saint-Jean; au couchant, les entrées de la fontaine du puits seront communes à tous les propriétaires; un petit passage sera pris vis-à-vis les cellules de part et d'autre; confronte : du levant, la cellule d'Agricol; du couchant, partie du magasin des menuisiers; du midi, la cellule de Rollande et le reste de l'enclos.

Le seizième lot, adjugé au prix de 3,000 francs, fut composé de quatre cellules occupées par Rollande, Bruget, Colomban et Etienne, avec un tiers de l'enclos Saint-Jean, à prendre vis-à-vis les cellules; confrontant : du levant et du nord, le restant du dit enclos; du couchant, le magasin à bois; du midi, la chambre de Michel.

Le dix-septième lot, adjugé au prix de 850 fr., fut composé de quatre cellules occupées par Vincent, Xavier, Jérôme et Joachim, avec le restant de l'enclos Saint-Jean, à prendre vis-à-vis les dites cellules; confrontant : du levant, partie de cellule du courrier et la bibliothèque; du couchant, la cellule d'Etienne; du midi, le cloître, et du nord l'enclos.

Hosted by Google

IV. — PROCÈS-VERBAL DE VISITE.

EXTRAIT du Procès-verbal de la visite opérée les 3 janvier 1791 et jours suivants, dans les maisons religieuses de Villeneuve, par les Commissaires du département.

(Ce document fait partie des archives départementales du Gard sous le n° 349 de la série H ; l'extrait ci-après n'est pas littéral.)

1° Chapitre Notre-Dame.

Le 3 janvier 1791, les commissaires se rendirent au Chapitre Notre-Dame; les vénérables membres de la Collégiale versaient des larmes et poussaient des sanglots.

Les archives du Chapitre, dit le procès-verbal, sont dans la tour du clocher; l'endroit où elles sont enfermées est clos par une porte en fer à trois serrures, laquelle est située tout près de la chambre de M. Lhermite, bénéficier.

On attendit pendant quelque temps le curé de la paroisse Saint-Pons, qui avait été appelé pour administrer les sacrements à un malade de la Meynargue, afin de savoir s'il voulait des ornements du Chapitre pour sa paroisse. Cependant, dit le procès-verbal, une consternation générale règne parmi les chanoines et les spectateurs. Les chanoines offrent d'acquitter les messes fondées dans leur église, et notamment celle qui, depuis la fondation de la Collégiale, se dit tous les jours à l'aurore, et dont le peuple demande notamment la continuation.

Le 4 janvier a lieu la visite à la sacristie. M. le curé de la paroisse Saint-Pons est requis de se charger de la garde de l'église collégiale Notre-Dame, afin que cette église ne soit pas fermée et pour qu'on puisse continuer d'y célébrer la messe de l'aurore. Le curé refuse; alors on pousse des cris et des sanglots, on verse des pleurs. Enfin, MM. les abbés Valgalier, Rhode et Héraut, membres du Chapitre, se chargent de la garde de la Collégiale; on impose pour conditions qu'il ne sera célébré dans cette église que des messes basses, qu'on portera le costume des simples prêtres au lieu de celui des anciens chanoines, etc.

On ne trouva dans l'église aucun tableau de maître. Il est

Hosted by Google

déclaré que l'état des revenus du Chapitre a été remis au Directoire de Beaucaire, ainsi que les cahiers portant les fondations, etc.

2° *Couvent des Récollets* (1).

Le même jour, les Commissaires se rendirent aux Récollets.

On remarqua, dit le procès-verbal, dans l'église, sur le maître-autel : un tableau peint par Mignard, représentant sainte Anne, avec cadre doré.

Les Récollets n'ayant plus fait la quête depuis le 1er du mois, on voit avec peine que leurs provisions de bouche sont très faibles : point d'huile, peu de bois, rien que 66 livres en argent. — Il y a dans ce couvent des logements pour 15 religieux au moins.

La bibliothèque se compose de 180 in-folio, 61 in-4°, 44 in-8°, 44 in-12; il y a 350 volumes reliés en parchemin; 27 cahiers manuscrits.

3° *Abbaye de Saint-André.*

Le 5 janvier, les commissaires se rendirent à l'abbaye des Bénédictins de Saint-André. On les conduisit dans un salon bas, où se trouvent 8 religieux, dont 5 prêtres; Dom Caunes, prieur, est tout attendri.

On passe de là à la sacristie du monastère. La sacristie est boisée : il y a un demi-buste en argent renfermant les reliques de sainte Casarie.

L'église abbatiale ne renferme que quatre autels :

1° Celui dédié à sainte Casarie est décoré de quatre colonnes avec chapiteaux en marbre ; il y a là un tableau de sainte Casarie ;

2° Celui dédié à la Sainte-Vierge, orné de petites colonnes de marbre ; la statue de la Vierge est en pierre ; le restant de la décoration est en stuc ;

3° Celui dédié à saint André.

4° Le quatrième autel est fort simple ; il y a un vieux tableau.

De l'église, les commissaires reviennent au salon bas, où se

---

(1) Les Pères Récollets furent reçus solennellement, par les consuls de Villeneuve, le 16 avril 1617. Ces religieux acquirent de Jean Barracan, le 20 avril 1618, deux éminées de terre, sur lesquelles fut bâti le couvent.

Hosted by Google

trouvent une cheminée de marbre, un tableau à cadre doré représentant Mgr de Belloy ; ce salon sert de chauffoir aux religieux.

De ce salon les commissaires vont au réfectoire, et du réfectoire à la salle de compagnie ; où était auparavant le portrait de Mgr de Belloy, ancien abbé commendataire de Saint-André ; dans cette salle, on voit une cheminée et deux tables en marbre de diverses couleurs.

On se rend ensuite à l'hôtellerie, où il y a trois chambres, dont la première est attenante à la salle de compagnie ; les deux autres sont à la suite. — De là, on passe aux chambres de l'infirmerie, également au nombre de trois.

Sortis de là, les commissaires, tout en parcourant la maison, aperçoivent la porte du grenier à blé ; on y trouve 174 salmées de grains d'approvisionnement achetés par la Municipalité.

Les commissaires sont ensuite conduits aux archives ; là, on tire à part quatre rouleaux réclamés par la Municipalité de Sauveterre, à cause de sa séparation d'avec celle de Roquemaure ; séparation, dit le procès-verbal, qui est l'objet d'un procès encore pendant.

On va ensuite à la bibliothèque, composée de 3,040 volumes et environ 300 manuscrits. Dans la bibliothèque, il y a une pierre taillée en forme d'autel, qu'on croit par tradition être un autel dédié au *Dieu Sylvain :* on y lit ces mots : *Divo Silvano* ; la base de cet autel est un peu endommagée. Il y a également une autre pierre d'environ un pied de haut sur six pouces de large, sur laquelle est gravée une inscription que les commissaires disent ne pouvoir lire. (Il est probable qu'il s'agit ici de l'autel et de l'épitaphe qui se trouvaient, avant la Révolution, dans la chapelle de la grotte de sainte Casarie, et qui avaient dû être transférés dans la bibliothèque.)

Les commissaires se rendent ensuite dans la lingerie, aux caves, à la cuisine, etc.

Il est déclaré que le monastère pourrait loger vingt religieux avec peu de réparations.

4° *Chartreuse.*

Le 7 janvier, les commissaires se rendent à la Chartreuse. Ils vont d'abord dans l'appartement du prieur. Ils demandent s'il n'y a pas d'arsenal dans la maison : la plupart des religieux paraissent l'ignorer. Les commissaires sont alors conduits, dit le procès-verbal, dans un galetas situé au-dessus de

Hosted by Google

la porte d'entrée du couvent, prenant du jour sur la cour et non sur la rue : ils montent à ce galetas par un escalier en bois et trouvent placés sur des râteliers : 55 pierriers ou fusils très antiques, 2 chevalets ou supports pour les dits pierriers, 15 pertuisanes, hallebardes et *spontons* très anciens, 2 casques en fer, 6 calottes en fer, 2 cuirasses en fer et en 4 pièces, 2 petits canons sur leurs affûts, le tout hors de service (1).

Les commissaires se rendent ensuite à l'église et de là à la sacristie, laquelle renferme 4 reliquaires, dont deux en forme de bras et 2 en forme de pyramide, ainsi qu'une foule d'objets tels que croix, encensoirs, vases, paix, calices, etc., tous lesquels objets sont partie en vermeil, et partie en argent. La sacristie renferme, en outre, 5 piédestaux d'ébène, où étaient placés 5 bustes en vermeil qui ont été envoyés à la Monnaie de Montpellier.

Les commissaires disent qu'ils laissent tous ces objets, vu la tristesse profonde dans laquelle ces religieux sont plongés, et considérant que le peuple accourt en foule à leur église les jours de fête, par habitude, pour y assister aux offices ; cette affluence, ajoutent les commissaires, a été plus grande que de coutume le jour des Rois (c'est-à-dire la veille, 6 janvier), à cause de la cessation du grand office public dans l'église du Chapitre, l'église paroissiale ne pouvant contenir les habitants, et l'église abbatiale de Saint-André étant trop éloignée, l'office public ne se faisant plus d'ailleurs depuis quelque temps dans cette dernière église.

Dans une des armoires susdites de la sacristie on trouve, dit le procès-verbal, quatre chandeliers et une croix en carton moulé et doré (*sic*), récent ouvrage de Dom Ange Fornier, donné par ce religieux en remplacement des chandeliers envoyés à la Monnaie de Montpellier.

Il y a aussi dans la sacristie un autel, avec un tableau au-dessus représentant saint Joseph et peint par , peintre d'Aix-en-Provence.

Les commissaires se rendent ensuite à la bibliothèque, qui est située au-dessus de l'appartement du prieur : ils entrent d'abord dans une grande pièce, puis dans un petit cabinet y at-

(1) Le bruit ayant couru que les religionnaires menaçaient Villeneuve, les Pères Chartreux adressèrent une suplique à Louis XIV, afin d'être autorisés à armer 50 hommes, qui feraient le guet autour de leur maison. Les armes trouvées lors de la visite des officiers municipaux proviennent de cette circonstance.

Hosted by Google

tenant, où se trouve une grande armoire en noyer, garnie de ses serrures et renfermant 129 médailles en or de différentes grandeurs, 935 en argent et 2,188 en cuivre ; parmi ces médailles, on remarque plusieurs pièces de monnaie anciennes et étrangères ; un louis d'or de 24 livres frappé en 1724, etc.

La bibliothèque, ajoute le procès-verbal, se compose de 5 membres, dont 4 contigus, renfermant, à savoir : le grand vaisseau, 3,300 volumes, ainsi détaillés : 691 bible et écritures ; 88 homélies et sermonnaires ; 500 théologie et casuistes ; 128 liturgie et bréviaires ; 67 discipline monastique ; 121 conciles ; 91 pères grecs ; 250 pères latins ; 468 controverse ; 34 mélanges sacrés ; 191 histoire sacrée ; 350 histoire profane ; 40 histoire naturelle ; 97 anciens philosophes ; 40 géographie ; 35 anciens médecins ; 91 dictionnaires et vocabulaires ; 27 mélanges profanes.

Le cabinet attenant : 1,100 volumes, dont 830 droit civil et canonique ; 131 procès-verbaux et mémoires du clergé de France ; 128 chroniques et règles monastiques ; 82 sur les médailles.

Le troisième membre, 1,800 volumes sur la religion.

Le quatrième membre, 2,000 volumes ayant trait au profane.

Il y a, en outre, dans le grand vaisseau, 2 mappemondes anciennes.

Le 8 janvier, les commissaires retournent à la Chartreuse et se rendent à l'église, dont le maître-autel et le sanctuaire sont en marbre, ainsi que le pavé de toute l'église ; le maître-autel est surmonté d'une croix de bronze et or moulu et de 4 chandeliers de bronze.

Il y a dans l'église 34 tableaux de différentes grandeurs, dont 15 de grands maîtres.

Dans les différentes chapelles situées dans les cloîtres, est-il dit, il y a 9 tableaux de différentes grandeurs, dont quelques-uns sont l'ouvrage de grands peintres.

Le maître-autel, ajoute le procès-verbal entrant dans les détails, est à la romaine, tout en marbre et sans aucun tableau ; les murailles du sanctuaire sont incrustées en marbre. Sur les côtés du sanctuaire, il y a deux tableaux : *la Visitation*, de Champaigne, et *l'Annonciation*, venant de l'Italie, école lombarde. On nous a observé, dit le procès-verbal, que M. Vernet, fameux peintre, avait dit que ce dernier tableau était du *Guer-*

Hosted by Google

chin, disciple de *Carrache*. (Ce tableau est signé : il n'est pas du Guerchin, mais bien de son neveu *Gennaro*.)

La boiserie de l'église est très ancienne.

Au milieu de l'église et du chœur des Pères, on voit le tombeau du prince de Conti, mort à Pézenas, et transporté ici le 12 février 1666 ; au milieu du chœur et tout près de ce tombeau est un grand lutrin de *léton* avec un aigle massif, et au-devant une petite marche de marbre multicolore.

Le long du chœur des Pères, au-dessus de la boiserie, on voit 6 grands tableaux.

Les trois du côté de l'évangile, sont de l'école lombarde : *la Nativité*, *les Mages*, par *César Génard* (*sic*) (*César Gennaro*) ; et la Présentation de Jésus-Christ au temple).

Les trois du côté de l'épître sont *Jésus-Christ au milieu des docteurs*, de Nicolas Mignard ; *la fuite en Egypte* et *la compassion de la Vierge*, du frère Imbert ; ces trois tableaux sont fort hauts.

Dans le chœur des Frères, du même côté, on voit une *Communion de Saint-Jérôme*, bonne copie d'après *le Carrache*.

Entre les trois grands tableaux qui sont du côté de l'épître (dans le chœur des Pères, sans doute), il y a deux petits tableaux de Blanchard, de Lyon, le *Baptême* et la *Tentation*.

Au-dessus de la porte de la cloche par où entrent les religieux, on voit un petit tableau représentant *Tobie*, par Simon de Châlons (1) ; vis-à-vis se trouve une *Annonciation*, copiée sur le Guide par Parrocel ou par le frère Imbert.

Dans la première chapelle qui est à côté du sanctuaire, il y a le tombeau d'Innocent VI, en pierres de Pernes, et un tableau sur bois qui représente la *Trinité* et qu'on dit du roi Réné.

Dans la deuxième chapelle est un tableau de *Saint-Bruno*, par Colombet, ainsi qu'un autel en marbre de diverses couleurs ; sur la porte de cette chapelle, on voit un tableau du Guide dégradé. Dans cette même chapelle il y a un autel simple surmonté d'un tableau, sur bois, de Simon de Châlons, représentant le *Saint-Sépulcre*.

Dans la troisième chapelle, il y a un grand tableau de Nicolas Mignard représentant *Saint-Michel* ; dans une petite chapelle attenante à cette dernière, on voit une *Annonciation* copiée du Guide par Nicolas Mignard.

(1) Ce tableau est de Simon Vouet, et non de Simon de Châlons.

Hosted by Google

En parcourant toutes les dites chapelles, ajoutent les commissaires, nous avons vu un tableau de *Saint-Bruno* d'auteur inconnu ; six copies récentes d'originaux qui se trouvent aux Pénitents-Blancs d'Avignon (*Résurrection*, *Apparition à la Madeleine*, *Mission des apôtres*, *Pêche miraculeuse*, *les Pèlerins*, *Naufrage de saint Paul*,) avec cadres gris à coins dorés ; nous avons vu encore un tableau de *Sainte-Rosalie* (*sic*) sans nom d'auteur.

Dans le chœur des Frères, il y a aussi sur deux autels deux tableaux de Mignard (*la Sainte-Vierge* et *Sainte-Anne*) ; le bénitier de ce chœur est une grosse masse de marbre.

Deux chapelles sont attenantes au chœur des Frères (du côté du cloître) ; dans la première, on voit un *Christ*, de Levieux ; dans la seconde, une *Sainte-Catherine* de Mignard.

En sortant de l'église, les commissaires se rendent au cinquième membre ou cabinet dépendant de la bibliothèque, où ils trouvent au moins 200 volumes d'ouvrages non-approuvés : ensemble la première édition de l'*Encyclopédie* (33 in-folio, et 5 volumes de supplément).

Le 10 janvier, les commissaires visitent la pharmacie ; les remèdes, est-il dit, sont distribués gratuitement aux pauvres.

Dans une chapelle située à côté de la porte de l'église et servant pour la prière journalière des Frères et domestiques (1), les commissaires remarquent un tableau de l'*Ange gardien*.

De là ils se rendent, en traversant l'église, dans une chapelle, dite le chapitre (salle capitulaire) ; en passant, ils remarquent sur leur gauche un corridor assez long, et boisé. Dans le dit chapitre, ils trouvent cinq tableaux de Levieux (*Couronnement d'épines ; Compassion ; Madeleine éplorée ; Descente de croix* et *une vierge et deux enfants jouant avec un agneau.*) Ils voient aussi au chapitre un autel en stuc de diverses couleurs.

En sortant du chapitre, ils se rendent à la chapelle du Rosaire ; de là, ils vont au chapitre des Frères, qu'on dit être, est-il expliqué au procès-verbal, une ancienne chapelle des papes (sans doute la chapelle d'Innocent VI), et où ils voient un tableau de Dom Farret (ou Sarret), chartreux, représentant *la Mission des apôtres*, ainsi qu'un grand et mauvais tableau représentant un *Christ*, *une Magdeleine* (*sic*).

---

(1) D'après le livre de la *capitation*, pour l'année 1776. il y avait 14 domestiques à la Chartreuse.

Hosted by Google

De là, les commissaires se rendent à la chapelle Saint-Charles, où est un tableau moderne de *Saint-Charles*, peint par un artiste d'Avignon.

Au réfectoire, ils trouvent deux tableaux, l'un de Champaigne, *Sauveur en croix*, avec cadre gris à ornements dorés; l'autre, *Sauveur au jardin des olives*, qu'on croit d'un frère chartreux, et qui a un cadre gris à ornements jaunes. Le réfectoire est boisé en noyer.

De là, on passe à un petit réduit ; puis on va au réfectoire des Frères convers, qui est peu vaste, et de là à la cuisine.

Les commissaires vont ensuite aux appartements des étrangers ; ils arrivent d'abord dans la salle des étrangers, qui a une porte intérieure s'ouvrant sur un petit cabinet. Dans cette salle, il y a seize tableaux grands ou petits, la plupart représentant des portraits fort ordinaires ; il y a aussi quatorze autres tableaux très petits, sur lesquels il a été collé (*sic*) des poissons desséchés, et qui ont un cadre noir et sont garnis d'un verre.

De la salle, on se rend à un salon attenant, où se trouvent neuf grands portraits ; seize estampes à cadres jaunes, dont deux de *Balechou* garnies de verre, représentant une tempête et une marine de *Secriet*, et une fameuse du *Titien*, avec verre et cadre doré représentant les *disciples d'Emmaüs*.

Dans ces deux pièces, et dans des armoires, il y a : 18 douzaines de serviettes damassées ou à la Venise ; 40 nappes grandes ou petites, de même qualité ; 37 draps de lit en toile ordinaire ; 24 couverts ; 6 cuillères à ragoût ; 2 grandes pour la soupe ; 18 à café ; le tout en argent. Plus quelques assiettes en faïence et quelques tasses de porcelaine antique. La cheminée du salon est en pierre de Tavel.

Du salon, on va aux chambres attenantes destinées aux visiteurs : dans le vestibule qui y conduit, sont 4 cartes géographiques. On visite d'abord 2 chambres ; puis on passe à la troisième, en traversant un vestibule où se trouvent 4 tableaux ronds et 2 portraits carrés ; dans la dite troisième chambre, on voit une *Vierge* et une *Magdeleine* de forme ronde, un *Christ* sur velours ; un autre *Christ*, un trumeau représentant *saint Bruno*.

De là, les commissaires vont au bouge (*sic*), puis à la lingerie, puis à un salon vis-à-vis appelé la *garde-robe*, où se trouvent 6 tableaux et 6 estampes ; puis à une salle attenante renfermant 6 mauvais tableaux et 4 estampes, dont une vue de Lyon. Dans la lingerie et les salles attenantes, il y a aussi : 37 dou-

Hosted by Google

zaines de drap de lit, toile ordinaire, et de linge en assez mauvais état, le tout servant pour les malades.

De là, on monte par un degré en pierre à une chambre de Saint-Bruno, où sont 3 tableaux ronds et 12 carrés, dont 4 au pastel (la plupart de ces tableaux représentent des paysages et des marines), puis à la chambre de Notre-Dame, où sont 2 paysages et une *Vierge ;* puis à la chambre de Saint-Jean, puis à celle de l'Annonciation, qui renferme 3 tableaux, 2 portraits, 10 pastels dus à un chartreux, une image de l'*Annonciation* et 4 estampes représentant *Jérusalem*, *Lisbonne*, *Bordeaux* et *Vienne en Autriche*. La chambre de Notre-Dame est à trois alcôves.

Les commissaires vont ensuite à l'infirmerie ou hôpital des domestiques, puis à la petite cuisine des domestiques. Dans leur va-et-vient des dites infimeries et cuisine, et en traversant une cour, les commissaires aperçoivent un hangar ; à côté, ils voient un magasin de planches et de bois ; ils ajoutent qu'ils ont remarqué dans les cours des pierres taillées.

On se rend ensuite au moulin à huile ; puis au bâtiment du jardin ; puis aux deux caves ; puis successivement aux ateliers des menuisiers, des charrons, serruriers et maréchal (les ateliers des serruriers et maréchal sont communs) ; puis à la couture.

Les commissaires vont ensuite aux archives, dans l'appartement de Dom Clet, courrier ; là, au premier étage, est un cabinet à main droite, d'où l'on se rend, par une porte et un escalier masqués, dans un autre cabinet. C'est là que sont les archives, et entr'autres pièces, le dépôt des titres des ancêtres de Dom de Brest, ancien co-adjuteur de la Chartreuse ; 11 planches en cuivre des plans des tènements ; 2 volumes de comptes modernes, un portefeuille, etc.

Les commissaires vont ensuite visiter le magasin de planches, et puis les 4 greniers à blé (à savoir le grand grenier sur le fond, le grenier sur la porte, le grenier sur la salle de la porte), où on trouve 135 salmées de blé de l'étang ; 140 salmées de blé de la Valergue ; 52 salmées de blé de la Vernède et 13 salmées de blé pour semence et être vendu : en tout 340 salmées.

On se rend ensuite à la bibliothèque de Dom Vicaire, où se trouvent plus de 1,000 volumes ; puis on va à la boulangerie, comprenant 2 fours ; à ces fours est attenant un grenier à sel et on va de là au grenier de la farine où sont deux moulins ; puis au troisième grenier où est le blé de la provision.

Hosted by Google

On va puis dans un appartement du bas cloître où l'on blanchit les robes ; dans ce bâtiment sont trois chambres pour les malades d'esprit. On se rend ensuite à la remise où se trouve une voiture ; et dans une des cours on voit trois charrettes et un tombereau. On visite puis les écuries ; il y a là 4 chevaux de charrette et 3 de selle (l'un pour le puits à roue); ce dernier s'appelle *Malborough,* un autre s'appelle *Carabin*.

Enfin on va au moulin à vent qui est en mauvais état et où se trouve le blé des pauvres.

Hosted by Google

V. — LISTE CHRONOLOGIQUE

DES CARDINAUX ET DES PAPES.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES CARDINAUX [1]

dont le souvenir se rattache plus particulièrement à l'histoire de Villeneuve, soit par leur résidence, leur mort, leur sépulture ; soit par les fondations qu'ils ont faites dans cette ville ; les palais qu'ils y ont bâtis ; les actes qu'ils y ont accomplis, etc.

I. — Napoléon des Ursins (Orsini), cardinal (1288) du titre de Saint-Adrien ; il possédait un palais aux environs de la Tour-du-Pont ; ce palais devint ensuite la propriété et la résidence de Clément VI ; il mourut à Avignon en 1347.

Armoiries. Il portait : coupé, en chef de gueules à la rose d'or ; et, en pointe, bandé de gueules et d'or de six pièces ; les deux parties séparées par une fasce ondée d'argent.

II. — Vital du Four, (a Furno,) né à Bazas, frère mineur, cardinal du titre de Saint-Martin *in montibus*, évêque d'Albano, fait cardinal le 23 décembre 1312, mort le 16 août 1327. Cité comme l'un des principaux bienfaiteurs de l'abbaye bénédictine de Fours, près Villeneuve.

Armoiries. Il portait : d'azur, à un lys d'or de trois fleurs.

III. — Gaillard de la Motte-Preissac (ou de la Motthe), petit-neveu de Clément V, fait cardinal-diacre du titre de Sainte-Luce *in Silice* ou Selce, le 18 décembre 1316, évêque de Toulouse, mort le 20 décembre 1357. — Son palais s'élevait là où

(1) Bien qu'un catalogue chronologique des cardinaux et des souverains-pontifes, qui ont laissé des souvenirs à Villeneuve, ne se rattache à notre travail qu'à un point de vue secondaire, nous avons cru néanmoins pouvoir le placer ici, parce que plusieurs papes et beaucoup de prélats qui suivirent à Avignon la cour pontificale ont habité Villeneuve, soit dans leurs propres palais, soit dans les maisons religieuses de cette antique cité.

Hosted by Google

se trouvent aujourd'hui la maison d'habitation et ses dépendances de M. Alexandre Mercurin. Les pierres provenant de la démolition de ce palais furent employées à la reconstruction de l'église Saint-Pons.

Armoiries. Il portait : écartelé au 1 et 4 d'argent à l'aigle de sable, au 2 et 3 d'or à trois fasces de gueules.

IV. — Pierre Duprat, (de Prato, ou de Pratis, ou des Prez), fait cardinal-prêtre le 22 juin 1317, du titre de Sainte-Suzanne, troisième doyen du Chapitre Notre-Dame-de-Villeneuve ; fonda le Chapitre Saint-Pierre d'Avignon en 1358. Mort à Avignon le 23 mai 1361.

Armoiries. Il portait : d'or à trois bandes de gueules, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or de six rais.

V. — Pierre Bertrand ou Bertrandi, dit le Vieux, né à Annonay, docteur en droit, doyen de l'église du Puy, avocat au Parlement de Paris, évêque de Nevers, puis d'Autun ; gagna devant le roi, le jour de Saint-André (1329), la cause des juges ecclésiastiques contre les juges royaux, et obtint, en signe de triomphe, la permission d'orner son écusson de fleurs-de-lys ; fait cardinal-prêtre du titre de Saint-Clément, le 24 mai 1331, fonda en 1340, dans son palais de Montaut, à Villeneuve, le prieuré des Bénédictins de Notre-Dame-de-Vie ; mourut le 24 juin 1349, et fut inhumé à Montaut.

Armoiries. Il portait : d'argent au chevron d'azur, chargé de deux colombes d'argent et accompagné de trois roses de gueules, deux en chef, et une en pointe.

VI. — Arnaud de Via, cardinal-diacre du titre de Saint-Eustache, natif de Cahors, neveu du pape Jean XXII, évêque d'Avignon, fondateur du Chapitre Notre-Dame-de-Villeneuve (1333) ; mort le 24 novembre 1335 ; inhumé dans l'église collégiale de Villeneuve qu'il avait fondée. Son palais s'élevait sur l'emplacement du Chapitre Notre-Dame ; ce cardinal possédait aussi d'autres propriétés à Villeneuve, entr'autres une demeure (*hospitium*) sur l'emplacement de l'ancienne Providence, ou aux environs près l'église Saint-Pons. — Il avait été fait cardinal le 18 décembre 1316.

Armoiries. Il portait : parti au 1 coupé, en chef, d'argent au lion d'azur accompagné de 8 tourteaux de même, posés en aile ; et, en pointe, fascé de gueules et d'or de 6 pièces ; et

Hosted by Google

au 2 d'azur à la croix d'argent chargée d'une bande de gueules et accompagnée de deux étoiles d'or posées en barre.

VII. — Bertrand de Deaux (de Deucio), né à Blauzac (château près Uzès), archevêque d'Embrun, nonce apostolique, fait cardinal-prêtre du titre de Saint-Marc, le 18 décembre 1337 ; mort à Avignon le 21 octobre 1355, et inhumé dans l'église de Saint-Didier qu'il avait fondée.

Ce cardinal avait établi, par testament, un Chapitre de chanoines à Avignon ou à Villeneuve, au choix du pape, sous le titre de Saint-Sauveur. On trouva à propos de consacrer son legs à rebâtir l'église Saint-Didier à Avignon. Son palais s'élevait sur l'emplacement des maisons dites le *Cheval blanc* (quartier de la Tour) ; la tradition veut que ce palais ait servi d'hôtel des monnaies.

Armoiries. Il portait : d'argent au chevron d'azur.

VIII. — Guy de Bologne (de Bolonia) ou Guy d'Auvergne, archevêque de Lyon, puis de Porto, fait cardinal le 20 septembre 1342, du titre de Sainte-Cécile ; bienfaiteur de la Chartreuse de Villeneuve, dont il consacra l'église le 19 août 1358, en présence du pape Innocent VI et de tout le sacré-collége ; mort le 27 novembre 1373, au château de Casp, près Lérida (Espagne).

Armoiries. Il portait : écartelé au 1 et au 4 d'or au Gonfanon de gueules frangé de sinople, qui est Auvergne ; au 2 et 3 d'or à trois tourteaux de gueules, qui est Bologne.

IX. — Pierre Bertrand ou Bertrandi, dit le Jeune, autrement dit Columbarius, ou de Colombiers, né à Colombiers, neveu maternel de Bertrand le Vieux, docteur ès-lois, évêque de Nevers, puis d'Arras ; cardinal-prêtre du titre de Sainte-Suzanne, le 26 février 1344, évêque d'Ostie en 1353 ; légat dans divers royaumes ; couronna l'empereur Charles IV en 1355 ; mort de la peste à Avignon le 13 juillet 1361, et inhumé aux Célestins de Colombiers, qu'il avait fondés.

Armoiries. Il portait les mêmes armes que son oncle.

X. — Pierre de Crose ou de Cros, né dans le Limousin, fait, le 17 décembre 1350, cardinal du titre des SS.-Silvestre et Martin *in montibus*, évêque d'Auxerre ; mort le 23 septembre 1362.

Armoiries. Il portait d'azur à trois pans de muraille, crénelés d'argent, maçonnés de sable, au chef de sable.

Hosted by Google

XI. — Raymond de Canillac, né à la Roche-de-Canillac (diocèse de Mende), prévôt de l'église de Maguelone, archevêque de Toulouse (1345), cardinal du titre de Sainte-Croix-et-Jérusalem, le 17 décembre 1350 ; évêque de Palestine (1361); mort le 20 juin 1373 ; inhumé à Maguelone. Son palais s'élevait sur l'emplacement de l'hospice. Ce quartier s'appelle encore *livrée* (1) *de Canillac.*

Armoiries. Il portait : d'azur au levrier d'argent, accolé de gueules.

XII. — Audouin ou Andouin Auberti ou Aubert, limousin, habile jurisconsulte, évêque de Paris, puis d'Auxerre, de Maguelone ; fait cardinal du titre des SS.-Jean et Paul, le 15 février 1353 ; évêque d'Ostie en 1361, sacra Urbain V en 1362 ; bienfaiteur de la Chartreuse de Villeneuve, neveu d'Innocent VI; mort le 10 mai 1363 et inhumé à la Chartreuse, dans la Chapelle de Saint-Michel.

Armoiries. Il portait : de gueules au lion d'or, traversé d'une barre d'azur, au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'or.

XIII. — Pierre Selve de Monterac (de Monterucco), évêque de Pampelune, vice-chancelier de la Sainte-Eglise, fait cardinal du titre de Sainte-Anastasie, le 23 décembre 1356 ; second fondateur de la Chartreuse de Villeneuve ; neveu d'Innocent VI ; mort le 30 mai 1385 et inhumé à la Chartreuse dans la chapelle de Saint-Bruno. D'après un manuscrit, la maison qui s'élève en face de la mairie, et où mourut, selon la tradition, saint Pierre de Luxembourg, aurait été le palais du cardinal de Pampelune. (Voir à la fin la note concernant l'ancien palais cardinalice de Pampelune.)

Armoiries. Il portait : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or, en chef, et d'un rocher de même, en pointe.

XIV. — Pierre de la Forest, né à Suze, près le Mans, successivement évêque de Tournai, de Paris, archevêque de Rouen, chancelier de France; il souscrivit en 1351 à la trêve arrêtée entre ce royaume et l'Angleterre; fait cardinal le 23 décembre 1356,

(1) La livrée (*librata*) était le logement assigné par les autorités municipales aux cardinaux et aux princes qui venaient s'établir dans une ville. Tout ce qui était au service de ces seigneurs était leur *livrée*. Ce nom finit dans la suite par être donné aux couleurs de chacun d'eux, parce que leur logement était marqué aux dites couleurs.

Hosted by Google

mort de la peste à Villeneuve, le 25 juin 1361, et inhumé probablement dans la Chartreuse.

Armoiries. Il portait : d'argent à l'arbre de sinople.

XV. — Gilles Aycelin de Montaigu, seigneur de Listenois, évêque de Lavaur, puis de Térouane et chancelier de France, fait cardinal le 17 septembre 1361, réforma l'Université de Paris ; évêque de Frascati ; mort le 5 décembre 1378.

Armoiries. Il portait : de sable, à trois têtes de lion, arrachées d'or, deux en chef et une en pointe.

XVI. — Etienne Aubert ou Alberti ou Auberti, limousin, petit-neveu d'Innocent VI, évêque de Carcassonne ; fait, le 17 septembre 1361, cardinal-diacre de Sainte-Marie *in Aquiro*, puis prêtre de Saint-Laurent *in Lucina ;* entreprit l'agrandissement de la Chartreuse de Villeneuve, après la mort d'Innocent VI ; obligé d'aller en Italie, il abandonna cette œuvre qui fut terminée heureusement par le deuxième fondateur, le cardinal de Pampelune ; Etienne Aubert mourut à Viterbe en 1369.

Armoiries. Il portait : de gueules au lion d'or, traversé d'une barre d'azur, au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'or.

XVII. — Hugues Aubert, dit de Saint-Martial ; prévôt du Dorat ; fait cardinal-diacre de Sainte-Marie *in porticu*, le 17 septembre 1361 ; mort en 1403.

Armoiries. Il portait : d'argent au lion de gueules à l'orle de sable chargé de huit bezans d'argent.

XVIII. — Anglic Grimoard ou Grimoal de Grissac, né à Mende, frère d'Urbain V, chanoine de Saint-Ruf, évêque d'Avignon ; cardinal-prêtre du titre de Saint-Pierre-aux-Liens, le 18 septembre 1366 ; évêque d'Albano en 1367 ; légat du pape en Italie (1368) ; administrateur de l'abbaye de Saint-André en 1384, pendant la vacance du siége abbatial de ce monastère ; fit placer dans Avignon les Bénédictines de l'abbaye de Fours, qui se trouvaient trop isolées dans leur bois à cause des circonstances ; mort à Avignon le 17 mars 1387.

Armoiries. Il portait : de gueules à quatre rais en pointe d'or en chef.

XIX. — Guillaume de Noellet, ou de Nouveau, né à Angoulême, archidiacre de Chartres, fait, le 30 mai 1371, cardi-

Hosted by Google

nal-diacre du titre de Saint-Ange *in Pescheria*, mort le 5 juillet 1390.

Armoiries. Il portait : d'argent au sautoir d'azur, cantonné de quatre roses de gueules.

XX. — Pierre Flandrin, vivarais, docteur en décrets ; fait cardinal-diacre de Saint-Eustache, le 30 mai 1371 ; référendaire du pape ; mort à Avignon le 23 janvier 1381. (1)

Armoiries. Il portait : d'argent à la barre de gueules, accompagné de trois roses de même, deux en chef et une en pointe.

XXI. — Léonard de Giffon (de Giffonio), sicilien, fut général de l'Ordre des Cordeliers ; créé cardinal-prêtre le 18 décembre 1378, du titre de Saint-Sixte ; prononça l'oraison funèbre de Clément VII (pape d'Avignon) ; son palais s'élève encore à l'entrée de la rue *Mont-Andaon* ; sa tour est la seule qui soit debout parmi les tours cardinalices de Villeneuve. La rue des Griffons à Avignon porte son nom.

Armoiries. Il portait : coupé, en chef de gueules chargé d'un chien passant d'or ; et, en pointe de sinople plein.

XXII. — Amédée de Saluces, né en Savoie, évêque de Die et Valence, bachelier de l'Université d'Avignon, créé cardinal-diacre de Sainte-Marie-la-Neuve en 1383, mort à Avignon le 28 juin 1419. Le cardinal Amédée de Saluces possédait, à Villeneuve, le palais joignant la tour royale située en tête du pont, avec toutes ses maisons, promenades, jardins, étangs, prés et garennes. Après sa mort, cet immeuble passa aux Célestins, qui en démolirent les bâtiments et firent servir les constructions à l'édification de leur monastère.

Armoiries. Il portait : d'argent au chef d'azur.

XXIII. — Jean de Neufchatel (de Novo Castro), bourguignon, cousin de Clément VII ; évêque de Nevers, puis de Toul, puis d'Ostie ; fait cardinal, le 23 décembre 1383, du titre des Quatre-Saints-Couronnés ; mort le 4 octobre 1398, et inhumé dans le chœur des Frères de la Chartreuse de Villeneuve, après avoir été le bienfaiteur de ce monastère.

---

(1) Ces deux cardinaux furent désignés par le pape pour examiner la doctrine de Raimond le Néophire, accusé d'hérésie sur l'Eucharistie ; ils écrivirent une lettre en date de Villeneuve, le 8 août 1371, aux archevêques de Tarragone et de Sarragosse, pour leur défendre, au nom de Grégoire XI, de laisser prêcher la doctrine de Raimond.

Hosted by Google

Armoiries. Il portait : de gueules à la bande d'argent.

XXIV. — Pierre de Thureyo ou de Thury (ou de la Tourroye), vulgairement dit Turin, né en Bourgogne ; fait, le 12 juillet 1385, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Suzanne, légat du saint-siége en France et en Sicile, administrateur de l'évêché d'Avignon, prieur commendataire de Notre-Dame-de-Rochefort ; le 24 août 1387, célébra, à la Chartreuse de Villeneuve, un anniversaire solennel pour le repos de l'âme de Louis d'Anjou, roi de Sicile, en présence de la reine Marie de Blois, et de plusieurs cardinaux ; mort à Rome le 16 avril 1417. Son palais, dont les ruines imposantes indiquent les vastes proportions, s'élevait au quartier dit encore de nos jours de *Turin.*

Armoiries. Il portait : de gueules au sautoir d'or.

XXV. — Le bienheureux Pierre de Luxembourg, fait cardinal-diacre, le 3 novembre 1386, du titre Saint-Georges *in Velabro ;* évêque de Metz, né à Ligny, le 20 juillet 1369, mort à Villeneuve à l'âge de 18 ans, le 2 juillet 1387, béatifié en 1527.

Armoiries. Il portait : d'argent au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, la queue nouée et passée en sautoir.

XXVI. — Pierre Blavi, né au château de la Garde-Guérin, près de Villefort, fait, le 25 décembre 1396, cardinal-diacre du titre de Saint-Ange ; parent d'Urbain V, savant jurisconsulte ; mort à Villeneuve le 12 décembre 1409, et inhumé dans l'église abbatiale de Saint-André.

Armoiries. Il portait : d'azur au lion d'argent. (1)

---

(1) Ces cardinaux sont cités pour la plupart par l'abbé Vailhen (*Histoire manuscrite de Villeneuve*), parmi ceux qui sont les plus connus comme ayant séjourné à Villeneuve, ou qui y possédaient des villas. Cet historien cite aussi : 1° Arnaud Aubert, neveu d'Innocent VI, évêque d'Agde, puis de Carcassonne, archevêque d'Auch (1356), etc.; 2° et Antoine Adalbert, etc... Mais ces deux prélats n'ont jamais été cardinaux. S'ils ont habité Villeneuve, ce qui n'est pas impossible, ils ne peuvent néanmoins pas figurer parmi les cardinaux qui ont laissé des souvenirs dans cette cité.

Hosted by Google

PAPES QUI ONT HABITÉ VILLENEUVE.

INNOCENT VI (ETIENNE AUBERT), limousin, né à Brissac ; d'abord évêque d'Ostie ; cardinal, grand-pénitencier de Rome, puis élu souverain-pontife. Etant cardinal, il possédait un palais ou villa à Villeneuve ; c'est à côté de ce palais qu'il fonda la Chartreuse en 1356, et ce monastère comprit ensuite le palais du pape et au-delà ; Innocent VI se plaisait à vivre au milieu des Chartreux de Villeneuve. Mort à Avignon en 1362, il fut transporté et inhumé dans la Chartreuse, où un magnifique mausolée lui fut érigé.

Armoiries. Il portait : de gueules au lion d'or, traversé d'une barre d'azur, au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'or.

CLÉMENT VI acheta à Villeneuve le palais cardinalice de Napoléon des Ursins, où il se plaisait à habiter.

Armoiries. Il portait: d'argent à la bande d'azur, accompagné de six roses de gueules.

GRÉGOIRE XI séjournait aussi souvent à Villeneuve ; il paraît qu'il habitait aussi le palais des Ursins.

Armoiries. Il portait les mêmes armes adoptées par le pape Clément VI, dont il était le neveu.

URBAIN V et JEAN XXII séjournèrent sans doute aussi à Villeneuve ; ce dernier, d'après l'*Histoire manuscrite* de l'abbé Vailhen, aurait consacré lui-même l'église collégiale de Notre-Dame, fondée par Arnaud de Via, son neveu. Il paraît qu'Urbain V accompagna à Villeneuve, en présence du roi Jean II, les restes d'Innocent VI, et assista aux funérailles qui eurent lieu dans la Chartreuse.

Jean XXII établit les Olivétains à Villeneuve, qui y élevèrent un monastère de leur Ordre, et dont les ruines imposantes se voyaient encore il y a trente ans (1).

---

(1) Ce monastère occupait l'emplacement actuel du *Château de Montolivet*, propriété de M. le baron Albert de Roubin, maire de Villeneuve.

M. de Mourgier, viguier royal de Villeneuve, tout à la fois excellent officier, habile théologien, poète, dessinateur, peintre, l'un des ancêtres de M. de Roubin, avait, en 1695, entrepris de grandes réparations à Montolivet, qui était abandonné. Avec les pierres de l'ancien monastère, Mourgier construisit notamment des écuries, remises, une orangerie, etc. M. le baron Raphaël de Roubin fit bâtir l'habitation actuelle en 1836.

(M. de Mourgier était le principal rédacteur du journal l'*Ordre de la Boisson.*)

Hosted by Google

Armoiries. Urbain V portait : de gueules à quatre rais en pointe d'or en chef ; et Jean XXII portait : écartelé aux 1 et 4 d'or au lion d'azur, à l'orle de huit tourteaux de même, aux 2 et 3 de gueules à trois fasces d'argent.

En dehors des papes d'Avignon, on peut citer GÉLASE II, qui aurait consacré lui-même l'église abbatiale de Saint-André en 1118 ; et Urbain II, qui s'arrêta à l'église de Saint-André en 1096 et y signa des bulles.

Armoiries. GÉLASE II portait : écartelé au 1 et 4 de gueules, au 2 et 3 d'or. Et Urbain II portait : coupé en chef, d'argent à l'aigle éployé de sable et en pointe échiqueté d'or et de gueules.

NOTE

relative au palais du cardinal de Pampelune et à la maison de Thierry.

Ce palais cardinalice est aujourd'hui la propriété de messieurs Jourdan et Verchère, fabricants de soieries à Lyon. La population de Villeneuve retire une partie de ses ressources du tissage de la soie : MM. Jourdan et Verchère, si bien secondés par M. Joseph Maron, en venant les premiers établir à Villeneuve une succursale de leur importante maison, ont doté le pays d'une industrie qui est en voie de prospérité. Beaucoup de familles leur sont redevables de leur bien-être ; quelques personnes (et nous sommes de ce nombre) leur sont reconnaissantes de leurs sympathies (1).

Le palais du cardinal de Montérac a appartenu successivement à diverses familles qui ont laissé des souvenirs à Villeneuve ; citons seulement : M. d'Alboin, peintre distingué ; M. le marquis de Rognes, M. de Boucoiran.

C'est dans ce palais que Cinq-Mars et de Thou passèrent la nuit du 17 août 1642, pendant que le cardinal de Richelieu était

---

(1) Cet hôtel est l'objet, de la part de M. Jourdan, de réparations très importantes, exécutées avec beaucoup de soins et un goût exquis.

Hosted by Google

commodément installé dans l'hôtel de Thierry, situé presque en face de celui de Boucoiran. En 1669, cet hôtel appartenait encore à madame veuve de Boucoiran, née Magdeleine de Fayn de Peraut (1).

En effet, on peut lire dans les archives municipales de Villeneuve, série C. C., nº 52, un dossier où se trouvent les pièces relatives aux frais qu'occasionna à la communauté de Villeneuve la nuit que le cardinal de Richelieu passa dans l'hôtel de Thierry. On y voit que : Valadier reçut 3 livres pour avoir charrié la paille destinée au lit des gardes de la suite du cardinal ; un peintre d'Avignon, 15 livres 18 sols, pour avoir peint les armoiries du cardinal et celles du roi, destinées à être placées, soit à la porte de la maison de Thierry, soit dans la chambre qu'occupa son Eminence ; le menuisier Brun reçut 17 livres 10 sols, pour cinq douzaines de planches de sapin destinées à former un pont de communication d'une croisée à l'autre, entre le salon du cardinal et sa chambre à coucher ; les ouvriers qui avaient aplani les avenues de la maison de Thierry et fait le dit pont de communication reçurent 18 *pichiers* de vin et 8 pains ; la paille déposée à la maison de Boucoiran pour le lit des gardes de M. de Thou (2), prisonnier d'Etat, *coûte 20 sous ;* la municipalité dépensa en outre 30 sous pour faire jeter au Rhône, le lendemain, un cheval de l'équipage qui était mort, etc. (La dépense totale de la communauté de Villeneuve à cette occasion fut de 47 livres 6 sols.)

Le pont dont il est question dans le compte ci-dessus ne fut pas un fait particulier au séjour du cardinal de Richelieu à Villeneuve ; en effet, on lit dans le *Journal manuscrit de J. de Banne, recueilli par M. Comyne Buchon :* « .·. quand son bateau abordait la terre, il y avait un pont de bois, qui du bateau allait au bord de la rivière ; après qu'on avait vu s'il était bien assuré, on sortait le lit dans lequel le dit seigneur était couché, car il était malade d'une douleur ou ulcère au bras. Il y

(1) V. *Sommaire des reconnaissances faites au Roy et à l'abbé de Saint-André,* pour la confection du livre terrier en 1669, avec annotations inscrites en 1776. — J'ai donné ce registre à la Bibliothèque d'Avignon, et il n'est point encore catalogué.

(2) Dans le discours si remarquable que M. le Vte Henri de Pontmartin prononça à l'occasion de l'inauguration du musée municipal de Villeneuve (27 octobre 1868), nous voyons que « c'est une des singularités de ce tragique épisode, que, sur toutes les pièces qui nous en sont restées, il ne soit question que de l'*innocent*, jamais du *coupable*. »

Hosted by Google

avait six puissants hommes qui portaient le lit avec deux barres. Ainsi ces hommes portaient le lit et le dit seigneur dans les villes et aux maisons auxquelles il devait loger. Mais ce dont tout le monde était étonné, c'est qu'il entrait dans les maisons par les fenêtres, car auparavant qu'il arrivât, les maçons qu'il menait abattaient les croisées des maisons, ou faisaient des ouvertures aux murailles des chambres où il devait loger, et, en après, on faisait un pont de bois qui venait de la rue jusqu'aux fenêtres ou ouvertures de son logis ; ainsi étant dans son lit portatif, il passait par les rues, et on le passait sur le pont jusques dans un autre lit qui lui était préparé dans sa chambre, que ses officiers avaient tapissée de damas incarnat et violet, avec des ameublements très riches, etc. »

* * *

On lit dans un manuscrit de la Bibliothèque d'Avignon, ayant pour titre : *Notes utiles sur Villeneuve,* et acquis de M. Charlier de Chily, un fait qui se serait passé dans le dit hôtel :

Quare en quelle année le coup extraordinaire de la *saucisse* qu'on jeta dans la maison de Bouchassy, à présent M. Thiéry, co-successeur et légataire de Mme de Bocoyran, dans laquelle était logé un de la famille de Crillon, d'Avignon. Il était logé sur les devants. La saucisse fit choir ou fit néanmoins son effet sur le derrière de la maison où était la famille du propriétaire, lequel avec sa femme et un grand nombre d'enfants ou domestiques périrent, le quartier ayant sauté. Il n'y eut de sauvé qu'une fille, mère de M. de Fiennes, d'Avignon. C'est ainsi que je l'ai ouï raconter à mon ayeule maternelle.

On n'en sut pas au vrai l'auteur, quoiqu'on fît pendre un homme soupçonné sur les preuves et indices, lequel nia et persista, à ce qu'on dit, jusqu'à la mort.

* * *

Un manuscrit de la dite Bibliothèque (*Fonds de Javon*) raconte le même fait, avec des détails beaucoup plus longs :

Ce fait aurait eu lieu le 2 janvier 1607 ; ce serait *une saucisse à poudre* qui, faisant sauter le derrière de la maison habitée par Antoine Bouchas, greffier de la Cour royale ordinaire

Hosted by Google

de Villeneuve, aurait occasionné beaucoup de mal. Le dit Bouchas fut tué, ainsi que sa femme Suzanne de Baudan, enceinte de trois mois, etc. ; écritures tant privées que publiques, quantité de meubles, denrées, ustensiles, perdus. Etaient logés dans cette maison : les enfants Bouchas, messire François de Gallien, seigneur des Issards, ainsi que plusieurs gentilshommes d'Avignon, ses amis ; très illustre prince et seigneur Henri de Bourbon, prince de Conti, se trouvait à Villeneuve. — Plainte portée à M. le prévôt, à MM. les officiers des Cours en pays de Languedoc, ainsi qu'aux autorités d'Avignon. — Mais coupables et complices, inconnus.

APPENDICE.

M. Germer-Durand nous ayant signalé l'existence d'une notice biographique sur les de Royers de la Valfenière, famille d'architectes originaire du Piémont, établie à Avignon au commencement du XVI^e^ siècle, et dont l'un des membres, François III des Royers de la Valfenière, fut, vers 1644, chargé des travaux de décoration de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon, nous nous sommes empressé de nous procurer cette remarquable notice, due à M. Léon Charvet, le savant architecte et archéologue lyonnais, et nous y empruntons les détails suivants, qui se rattachent intimement à notre sujet :

« Nous avons à présent à étudier les travaux dont de la Valfenière fut chargé à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon. Cette agglomération d'édifices est peu connue, les voyageurs reculant d'habitude devant la longue course qu'il faut faire en traversant le Rhône à Avignon. Jamais pourtant aucune autre excursion ne présenta autant d'intérêt que celle-ci. L'aspect seul du splendide panorama que présente l'ancienne cité des papes, vue de la rive droite du fleuve, aspect qui ne le cède à aucun autre, selon notre impression, suffit pour compenser l'ennui de la traversée interminable du pont. On passe au pied de la grande tour qui terminait anciennement, sur cette rive, le pont de Saint-Benezet, puis on pénètre dans la

Hosted by Google

ville. Une longue rue, bordée d'habitations où l'on peut remarquer des restes d'architecture remarquables, conduit à la Chartreuse, qui se trouve presque au fond sur la droite.

Avant d'étudier ces ruines, jetons un rapide coup d'œil sur le passé.

Fondée en 1356, par Innocent VI (1), cette maison fut nommée *Vallée de bénédiction*, du nom d'un palais qu'il y avait fait construire pour s'y délasser des soucis de la souveraineté. On sait qu'il lui fut élevé un magnifique mausolée, placé autrefois dans une chapelle à côté de l'église de la Chartreuse, en perspective de deux cloîtres, lequel a été, depuis, transporté dans l'église de l'hôpital.

Le cardinal Pierre Selve de Monterac (2) continua l'œuvre commencée et la mena à bonne fin. Depuis cette époque, de nombreux fondateurs comblèrent cette maison de leurs libéralités, et elle prit une telle importance qu'elle compta des cellules pour quarante religieux de chœur, y compris le prieur, et quatre officiers. Elle logeait environ cent trente personnes, et ne le cédait en nombre qu'au chef d'ordre, la Grande-Chartreuse, près de Grenoble. On sait que dans les Chartreuses ce qu'on nomme cellule est une habitation complète et isolée composée de deux ou trois pièces et d'un petit jardin.

Les Chartreux abandonnèrent, vers la fin de 1792, leur couvent, qui fut vendu nationalement. Les divers acquéreurs, en l'accommodant à leur utilité personnelle, n'ont guère dénaturé que les logements et les deux grands cloîtres.

C'est sous dom Chrysante Paulin, prieur pour la seconde fois (1636 à 1642 et 1643 à 1646), que de la Valfenière fut appelé à contribuer à la décoration de la Chartreuse. On conserve encore aux archives du Gard (3) un projet de la façade du por-

---

(1) Innocent VI, Etienne Aubert, limousin, docteur en droit de l'Université d'Avignon, où il exerça, ainsi qu'à Toulouse, évêque de Noyon, puis de Clermont et d'Ostie, cardinal en 1342, élu pape le 18 septembre 1352, a eu un pontificat de 10 ans dans lequel il se montra plein de zèle et de prudence en face des séditions, de la guerre et de la peste. Il est mort le 12 septembre 1362 (Baluce, col. 969-971). C'est Innocent VI qui a fait continuer les remparts d'Avignon depuis le magasin à poudre, près Saint-Roch, jusqu'à peu près à la porte Saint-Lazare. On avait sculpté ses armes, qui sont *un lion et trois coquilles en chef*, sur la tour du magasin à poudre (P. Achard).

(2) Pierre Selve de Monterac, fils d'une sœur d'Innocent VI, évêque de Pampelune, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Anastasie, mort le 30 mai 1385, fut inhumé dans la Chartreuse de Villeneuve (Duchesne, p. 557).

(3) Série H, cote 449.

Hosted by Google

tique de la clôture; c'est une deuxième porte au-delà des parloirs et logements des étrangers. Ce dessin mesure 1m.38 de largeur sur 0m.50 de hauteur.

Il représente un frontispice d'ordre composite formé de quatre pilastres ou colonnes accouplés deux à deux et surmontés par un fronton. La hauteur de ce fronton est compensée au droit des deux pilastres accouplés par une balustrade avec balustres dont les acrotères, ainsi que la pointe du fronton, sont décorés par des boules ou éolypiles. La frise de l'ordre est enrichie par de grandes consoles placées comme les triglyphes de l'ordre dorique; dans le fronton figurent, au milieu d'un cartouche, les armoiries d'Innocent VI. L'intervalle entre les pilastres accouplés est rempli par une sorte d'encadrement destiné à contenir une inscription surmontée par une niche.

L'entre-colonnement du milieu est plus compliqué : il encadre un autre frontispice plus petit et d'ordre corinthien entourant lui-même une arcade. L'entablement de ce frontispice est couronné par une niche qu'encadrent des pilastres d'ordre attique, cantonnés par de grandes consoles qui font pyramider l'ensemble. C'est véritablement un motif de porte inséré dans une autre, et à ce point de vue cette composition mérite la critique.

Des bancs en pierre, supportés par des consoles sculptées, règnent le long du frontispice entre les colonnes, et à droite et à gauche, contre le mur de clôture.

Dans la niche, au-dessus de la baie de la porte, est un groupe représentant la sainte Vierge assise. A sa droite, est le pape Innocent VI lui présentant un modèle d'église; à gauche, est saint Bruno lui offrant un modèle de monastère. Le portail est flanqué, à droite et à gauche, d'une portion de mur surmontée d'une échauguette d'une composition très heureuse.

Dans les coins supérieurs de la feuille, sont deux cartouches ornés et d'un bon dessin, portant, le premier à gauche :

ELEVATION· SVR· SON· PLAN· DE
LA· FACADE· EXTERIEVRE· DE
LA VENERABLE· MAISON· CHAR
TRVSE. DE VILLENEVFVE· QVE
SE FABRIQVERA· A· LHONNEVR DE LA
GLORIEVSE· VIERGE· ET· DE· SON· FILS
ET· DE LEVR· FONDATEVR· INNOC· VI. P·

Hosted by Google

Ce texte n'est pas d'une littérature bien soignée : on le pardonnera en souvenir de l'auteur.

Le second, à gauche :

A· TRES· REVERAND· PERE· CRIZANTE POLIN· DOM· PRIEVR· DE· LA VENERA BLE· MAISON· CHARTRVSE· DE VILLENEVFVE· FRA̅ÇOIS· DES· ROYERS S^R. DE· LA· VALFENIERE· INVETEVR (*sic*) DONNE· ET· DEDIE· TRES· HVMBLEMENT FAICT· EN· AVIGNON· XXV· AOVS^T. MDC·XXXXIIII

L'échelle est en *cannes et en pans* (1).

On lit, en bas et à droite :

De mandato R^di Patris ac Patrum Deffinitorum Cap^li G̅nalis anni 1645.

Et au-dessous (2) :

✝

Visa p̅nti delineatione, a conventualium Cartæ Villœnovæ Consensu dignum indicamus et quantum opus est facultatem [con] cedimus' VV.PP.Priori et conventualibus dictæ domus, [ist] ud œdificium aggrendiendi et ad finem usque debitum [per] ducendi maxime cum paratis ad id necessariis [et] conventione facta cum operariis nec domus debitis gravata [colla] batur. Cartusiæ sedenti cap^lo g̅nali 1645.

(signé) *F. Simon de Billy.*

Scriba R^di P. et Cap. gen. P^er.

C'est une approbation du plan, faite au chapitre général de 1645, avec autorisation de commencer le travail en prenant toutes les précautions nécessaires, et notamment en faisant une

(1) La canne d'Avignon équivaut à 1^m.976 (*Tables de réductions* de B. Niel, Avignon, 1842). Nous devons présumer que de la Valfenière a employé l'échelle qui lui était la plus habituelle.

(2) Nous restituons entre parenthèses ce texte qui a été tronqué par une déchirure du papier.

Hosted by Google

convention avec les ouvriers pour que la dépense n'augmente pas les dettes de la maison, laquelle est signée de Simon de Billy, secrétaire du Chapitre général.

Si l'on fait la réduction des cannes en mètres, l'édifice aurait eu 16.15 de largeur sur 15.00 de hauteur, jusqu'à la pointe du fronton; la baie de la porte avait 2.65 de largeur et 5.65 de hauteur au sommet du cintre ; les deux murs de clôture avaient 5.30 de hauteur. L'ensemble du dessin fait une longueur totale de 37 mètres.

Cette composition n'a pas été exécutée ainsi et a dû être complètement simplifiée : on n'en a pris, en quelque sorte, que le motif principal en supprimant le frontispice secondaire placé dans l'entre-colonnement, ainsi que la balustrade qui accompagnait irrationnellement le fronton. De plus, le frontispice ne se compose que de colonnes engagées accompagnées et soutenues en dehors par des pilastres repliés ; deux grandes consoles latérales rachètent la hauteur du frontispice avec le mur de clôture. Ce monument porte, sur la face opposée à l'entrée, le millésime 1649; à cette époque le P. prieur était Dom Louis de Lauzeray, en charge pour la seconde fois (1642 à 1643 et 1646 à 1658).

De la Valfenière fut chargé, à la même époque, de faire élever dans la Chartreuse une autre construction qui présente un plus grand intérêt que la précédente : c'est la fontaine de Saint-Jean dans le cloître supérieur. Ce cloître est celui des trois qui est le plus rapproché de l'entrée et sur la gauche.

Est-ce par tradition ou par ostentation que quelques Chartreuses avaient au centre de leur cloître principal des monuments d'une aussi grande richesse? Nous rappellerons à cet égard celui de la Chartreuse de Dijon, élevé en 1399. On sait qu'il se compose d'un puits de $7^{m}.15$ de diamètre, au milieu duquel s'élève un immense piédestal hexagone qu'entourent les statues de Moïse, David, Jérémie, Zacharie, Daniel et Isaïe, et qui était surmonté par une croix de pierre, au pied de laquelle était encore un groupe de figures. Ce monument était lui-même entouré d'une galerie supportant une toiture.

L'édifice de notre Chartreuse est plus important encore au point de vue de l'architecture.

Il se compose de deux parties : la fontaine proprement dite et ensuite le pavillon en rotonde qui la recouvre.

Cette rotonde, d'une circonférence de huit mètres environ de diamètre, est composée de 8 arcades en plein-cintre qui

Hosted by Google

présentent à l'extérieur un portique de pilastres d'ordre ionique. L'entablement est complet à l'intérieur et il est même surmonté d'un attique qui masque en partie une coupole octogonale en pierre, reposant immédiatement sur l'architrave de l'ordre intérieur qui est dorique. Les proportions et toutes les moulures sont à la fois simples, pures et élégantes. Nous retrouvons encore là un goût sûr et délicat, allié à une grande habileté de construction.

En effet, chacun des huit piédroits ne présente que 1m.30 sur 0m.60 de section, et il a fallu une bien savante combinaison pour que la coupole ait pu se soutenir sans poussée ni dislocation. Elle est purement et simplement entradossée et recouverte de béton; un piédouche qui subsiste encore à son sommet devait probablement supporter une pomme de pin. L'ensemble de l'édifice, que nous n'avons pu mesurer, semble être d'une élévation égale à sa largeur.

Les sculptures des chapiteaux sont restées pour la plupart à l'état d'ébauche; le seul un peu avancé indique l'ordre ionique à volute angulaire. Les denticules de l'ordre n'ont été détaillées que sur la largeur d'un pan et de deux pilastres. Cet édifice est construit, ainsi que le précédent, en pierre tendre; l'appareil de la voûte est très petit et très régulier; les joints sont d'une grande finesse et aucun ne s'est ouvert.

Une circonstance toute fortuite a permis que nous visitions ce monument, ainsi que la chapelle du château d'Anet, de notre illustre compatriote P. de l'Orme, à peu de jours de distance, en septembre 1869. Ces deux coupoles, modèles l'une et l'autre de construction et dépourvues de toitures de parti pris, ont résisté aux intempéries et au défaut d'entretien pendant deux tiers de siècle. Quelle leçon pour nous, modernes architectes!

Le puits, que recouvre cette rotonde, est en partie détruit et le centre de ce qui subsiste est rempli de gravois; on en voit encore la margelle octogone de 4m.20 de diamètre. Un dessin, déposé aux archives du Gard, et dressé probablement à la même époque que celui du portique de clôture, nous a conservé les dispositions de ce monument qui paraît avoir été fait en réminiscence de celui de la Chartreuse de Dijon que nous venons de citer.

Ce dessin porte 0m.26 de largeur sur 0m.38 de hauteur. Il indique que la margelle actuelle encadrait un massif central, octogone aussi, surmonté d'un amortissement en forme de dôme aplati qui supportait un saint Jean-Baptiste tenant une

Hosted by Google

croix colossale. Quatre des pans coupés de ce massif étaient ornés de mascarons qui jetaient de l'eau dans la margelle, d'où elle s'écoulait dans de petites auges par quatre mascarons plus petits placés à contre-sens ; les quatre autres pans coupés devaient recevoir des inscriptions.

Le dessin nous en fournit deux,

à gauche : AVRIETIS AQVAS,
et, à droite : IN GAVDIO.

Si l'eau coulait de cette fontaine, nous ne savons trop à quoi servait le puit creusé tout à côté, dont la margelle et les ferrures indiquent l'existence contemporaine sinon plus ancienne.

Que deviendront dans l'avenir ces monuments si précieux ? Le mausolée d'Innocent VI a touché au port dans un hôpital ; ne verrons-nous pas démolir un jour, pierre à pierre, les œuvres d'un artiste vénérable, au bruit de la chute des voûtes sveltes de l'église, de la chapelle latérale et du petit cloître?

Les archives du Gard et celles de la Grande-Chartreuse ne conservent aucuns documents écrits qui se rattachent aux édifices dont nous venons de parler. En dehors de ces plans, le dépôt de Nimes possède, dans le portefeuille II :

1° Le plan de la Chartreuse de Villeneuve, avec l'indication de la distribution des eaux ;

2° Le plan de l'enclos ;

3° Deux plans géométriques du même enclos.

De la Valfenière fut choisi, en 1644, pour faire le métré des ouvrages de plâtrerie faits par Jaume Giraud au monastère de Saint-Praxède d'Avignon (1).

Et l'année suivante, le 14 mai, en vue de l'entrée de l'archevêque Pinelli, le Conseil d'Avignon lui confia, conjointement avec M. Nogier, le soin des décorations à disposer (2) . Cependant, si l'on en croit le journal manuscrit de J. Laurent (3), « le 2 avril 1645, Bernard Pinelli, Théatin, archevêque d'Avignon, fit son entrée sans solemnité. » On peut en induire

(1) Registre de Demarez, f° 4.
(2) Archives d'Avignon, 26e registre des Conseils, f° 288.
(3) Tome I^er^, page 675.

Hosted by Google

que de la Valfenière n'a pas eu à s'occuper de cette entrée, et il pourrait bien s'agir de celle de Mgr de Marinis, qui eut lieu en 1649, et qui fut des plus brillantes.

Le 7 septembre 1645, la commune de Caromb paya 9 florins et 9 sous à notre artiste pour être venu en cette ville prendre le plan de l'église et donner les dessins pour l'enrichir.

Hosted by Google

UN AUTOGRAPHE

ET

QUATRE BREFS INÉDITS

DU PAPE

CLÉMENT VII,

(1529-1533)

publiés par M. CHARVET, membre résidant.

Parmi les documents de ses archives dont M. Emile de Firmas-Périès, d'Alais, héritier de M. des Ours de Mandajors, a bien voulu nous confier le dépouillement, il en est deux qui se rattachent à des événements considérables du XVI^e^ siècle. Ce sont deux brefs du pape Clément VII, qui occupa le trône pontifical de 1523 à 1534 (1). Ces deux pièces sont écrites sur parchemin.

La première, adressée à Louise de Savoie, mère de François I^er^, rappelle les conséquences du traité de Madrid qui suivit le désastre de Pavie. La seconde, destinée au connétable Anne de Montmorency, grand-maître du royaume, se rapporte aux négociations entreprises entre la Cour de Rome et celle de France, au sujet du mariage de Catherine de Médicis avec Henri, duc d'Orléans, second fils de François I^er^, et, plus tard, roi de France sous le nom de Henri II.

A l'appui de ce dernier document viennent se joindre deux autres brefs du même pape dont nous avons tout récemment

---

(1) Jules, cardinal de Médicis, archevêque de Florence, vice-chancelier de l'Eglise romaine, fut nommé archevêque de Narbonne le 18 février 1515. Il ne résida jamais et son vicaire-général administra pour lui, du 23 mars 1515 au 26 novembre 1521. Jules fut élu pape le 19 novembre 1523, sous le nom de Clément VII.

Hosted by Google

retrouvé la copie, et qui se rapportent évidemment aussi à ce dernier événement historique (1).

* * *

Louise de Savoie, fille de Marguerite de Bourbon et de Philippe, comte de Bresse, puis duc de Savoie, après la mort de son petit-neveu Charles-Jean-Amédée, mort en 1496, à l'âge de sept ans, avait épousé Charles de France, duc d'Angoulême, dont elle eut un fils unique, François d'Angoulême et de Valois qui, à la mort de Louis XII, monta sur le trône sous le nom de François Ier.

Veuve à 18 ans, Louise de Savoie sut, à l'avénement de son fils, prendre une influence fâcheuse dans le gouvernement. Ses intrigues et ses injustices jetèrent le connétable de Bourbon dans le parti de Charles-Quint. Une première campagne entreprise par François Ier contre le Milanais, se termina par la défaite de Pavie (24 février 1525), suivie du honteux traité de Madrid (14 janvier 1526) par lequel le roi de France cédait à Charles-Quint le comté de Charolais, diverses seigneuries et la vicomté d'Auxonne en toute souveraineté ; renonçait au royaume de Naples, au duché de Milan, aux seigneuries de Gênes et d'Asti, à la suzeraineté de la Flandre et de l'Artois ; promettait d'épouser Eléonore, sœur de l'empereur ; recevait en grâce le connétable de Bourbon et livrait ses deux fils en otages jusqu'à l'accomplissement de ces conditions onéreuses.

L'inexécution de ce traité amena une deuxième guerre. Clément VII se ligua avec les Français et les Vénitiens. Rome fut prise d'assaut, le 6 mai 1527, par les Impériaux, et le connétable de Bourbon, traître à sa patrie, fut tué dans l'action, de la main même de Benvenuto Cellini, s'il faut en croire la relation contenue dans les mémoires de ce célèbre artiste.

Clément VII fait prisonnier dans le château Saint-Ange, et

---

(1) La copie de ces deux derniers documents est contenue dans un volume manuscrit, portant le titre de *Feuilles volantes*, 161, A, provenant de la bibliothèque du marquis d'Aubais, acquis par feu M. l'abbé Berthon, curé de Robiac, et dont nous devons la communication à la gracieuse obligeance du R. P. Raphaël Jourdan, de l'Assomption, neveu de M. l'abbé Berthon. Les deux brefs en question, datés des 20 février et 12 mai 1533, sont transcrits aux pages 713 et 714 du registre ci-dessus mentionné.

Les deux brefs dont les originaux se trouvent dans les archives de M. E. de Firmas-Périès ont été publiés sans commentaires dans la *Revue des Sociétés Savantes*, sixième série, T. II, année 1875, pp. 177-179.

Hosted by Google

mis à 40,000 écus d'or de rançon, parvint à s'évader vers la fin de l'année 1527, après sept mois de captivité. Il se réfugia à Orvieto ; et c'est de cette ville qu'il adressa, le 19 janvier 1528 (1529), à Louise de Savoie, la lettre suivante par laquelle il engage cette princesse à prendre des mesures urgentes pour la mise en liberté de ses deux petits-fils, demeurés prisonniers de Charles-Quint :

I. — *19 janvier 1528 (1529).*

Dilectæ in Christo filiæ nobili mulieri, Ludovicæ de Sabaudia, ducissæ Engolismensi, matri Regis Christianissimi.

CLEMENS P.P. VII.

Dilecta in Christo filia, salutem et apostolicam benedictionem. Referet Nobilitati tuæ nostro nomine dilectus filius capitaneus Meraviglia quedam super eo animo et paterna nostra voluntate quam gerimus in liberatione tuorum nepotum omni studio procuranda, prout ex eo latius et particularius tua Nobilitas intelliget. Datum in civitate nostra Urbevetana sub annulo piscatoris, die xix januarii M.D.xxviij, pontificatus nostri anno quinto.

BLOSIUS (1).

Il résulte des termes de cette lettre qu'elle parvint à la reine-mère par l'entremise du capitaine Merveille ou Marveille (en italien Meraviglia ou Maraviglia), qui pourrait bien être le même que Pierre Dumas de Marveille, écuyer, seigneur de l'Isle et Bannegon en Berry, capitaine de cent hommes d'armes, commandant au pays de Foix (2). Il n'y aurait, en effet, rien d'invraisemblable à supposer que ce Pierre de Marveille, *commandant au pays de Foix*, eût suivi, en 1522, Odet de Foix, vicomte de Lautrec et généralissime de l'armée française en Italie. Les descendants de Pierre de Marveille, alliés à la famille des Ours de Calviac, possèdent aujourd'hui le château de ce nom, dans la commune de Lasalle (Gard).

Quoi qu'il en soit, la liberté des jeunes princes ne put être obtenue qu'au mois d'août suivant.

---

(1) Nom du secrétaire : L. DE BLOIS (?).

(2) L. DE LA ROQUE, *Armorial de Languedoc*, T. II, p. 102.

Hosted by Google

Depuis trois ans qu'ils étaient en otage aux mains de l'empereur, les fils de François Ier éprouvaient les rigueurs d'une dure captivité; leur santé s'altérait, et le roi de France, subissant les exigences de la politique barbare de Charles-Quint, se vit, par la force des choses, amené à entrer en composition avec son ennemi. Des conférences s'ouvrirent à Cambrai; tout s'y passa dans le plus grand secret entre Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche, négociatrices de la paix dite *des dames*, si ignominieuse pour la France (5 août 1529); et, à part les sacrifices énormes consentis par le traité de Madrid, François Ier dut payer, pour ravoir ses enfants, la somme exorbitante de deux millions d'écus d'or (1).

* * *

Quatre ans après les événements que nous venons de rapporter avait lieu à Nice une entrevue de Clément VII avec François Ier, au sujet du mariage projeté entre Catherine de Médicis et Henri d'Orléans, second fils du roi de France. Catherine avait alors quatorze ans et le jeune prince quinze.

Le pape Clément VII (Jules de Médicis) était fils naturel et posthume de Julien de Médicis, frère de Laurent le Magnifique. Julien périt en 1478, assassiné par les Pazzi, dans la cathédrale de Florence, et cet événement a fourni à Alfieri le sujet de son chef-d'œuvre dramatique : *la Congiura de' Pazzi*.

Laurent le Magnifique, plus heureux que son frère, échappa à ses meurtriers. Il laissa trois fils : Pierre II, Julien et Jean, et une fille : Madeleine.

Jean de Médicis, troisième fils de Laurent le Magnifique, fut le pape Léon X. Pierre II, son fils aîné, fut le père de Laurent de Médicis, duc d'Urbino, dont on peut admirer, au musée de Montpellier, le beau portrait attribué à Raphaël. Ce même Laurent épousa Madeleine de la Tour-d'Auvergne, dont il eut une fille unique, Catherine de Médicis, arrière-petite-cousine du pape Clément VII, et non sa nièce, comme l'ont faussement avancé la plupart des historiens.

Jusqu'à présent on avait cru que les négociations relatives au

(1) 6,000,000 de francs, représentant environ trente millions de notre monnaie.

Hosted by Google

mariage de Catherine avec Henri d'Orléans avaient précédé de bien peu l'entrevue de Nice, entre le pape et le roi de France; mais les trois brefs suivants, de Clément VII au connétable de Montmorency, nous portent à croire que cette union avait été préparée de longue main par ce dernier.

« Les entremetteurs principaux du dit mariage, du costé de « François Ier, dit Pierre de Lestoile, furent les cardinaux de « Tournon et Grammont (1). » Les trois brefs qui suivent prouvent qu'il faut joindre à l'entremise de ces deux prélats, celle du connétable.

Voici ces trois documents qui se succèdent à deux mois d'intervalle, du 20 février au 16 juillet 1533, et dont les termes, de plus en plus pressants, indiquent combien Clément VII attachait d'importance à la réussite de ses projets :

II. — *20 février 1533.*

Dilecto filio nobili viro domino de Montmoransi, Regni Franciæ Magistro.

CLEMENS P.P. VII.

Dilecte fili, salutem et apostolicam benedictionem. Mittentes ad istum Christianissimum Regem, nostrum in Christo filium charissimum dilectum filium Ubaldinum de Ubaldinis, sedis apostolicæ prothonotarium, camerarium secretum et nuntium ad hæc nostrum, præsentium exhibitorem, virum ingenio, doctrina et moribus, fideque sua nobis admodum charum, pro his rebus quas nobilitas tua ex eo plenius intelliget. Eidem Ubaldino nuntio mandavimus primum ut nobilitatem tuam, quam intima et merita dilectione prosequimur, a nobis paterne et amanter salutaret; deinde ut, rebus omnibus cum eadem nobilitate tua communicatis, in earum tractatione suaque expeditione, ope et gratia tuæ nobilitatis uteretur, ad Dei omnipotentis honorem, et tam salutaris rei directionem et complementum. Quam ob rem eandem nobilitatem tuam hortamur et requirimus in Domino, ut eidem Ubaldino, nuntio nostro, præsertim in tam pia re favorem et

(1) *Journal de Pierre de Lestoile;* édit. Michaud et Poujoulat; T. I, p. 10, col. 2.

Hosted by Google

gratiam tuam, in quibus poteris et ab eo requireris præstare, Dei et nostra causa velis, fidemque haud aliam verbis ejus nunc, et quoties tuam nobilitatem ex parte nostra alloquetur, habere quam si nos ipsi cum tua nobilitate præsentes colloqueremur. Datum in civitate nostra Bononiæ, sub annulo piscatoris, die XX februarii M.D.XXXIII, pontificatus nostri anno decimo.

BLOSIUS.

III. — *12 mai 1533.*

Dilecto filio nobili viro domino de Montmoransi, Regni Franciæ Magistro.

CLEMENS P.P. VII.

Dilecte fili, salutem et apostolicam benedictionem. Cum venerabilis frater Cesar, episcopus Comensis, nuntius istic noster, hanc benignitatem Regis Christianissimi erga se, post ejusdem Regis munificentium, operæ et favori nobilitatis tuæ precipue ascribat, nos, qui eundem episcopum ex meritis et virtutibus suis plurimum amamus, cum eidem Regi ageremus gratias, et cum tua nobilitate idem officium exequendum duximus, a cujus inclyta humanitate liberalitatem dicti Regis per se currentem fuisse incitatam videmus; itaque nos ipsos in nostro nuntio ornatos existimantes agimus nobilitati gratias. Quod etsi prope quottidianum nobis fore videamus, cum quottidie officia et studia amoris tui nobis constent, tamen hoc honestamentum et commodum nuntii nostri specialius a tua nobilitate gratum accipimus, sumusque in memoria et grata voluntate, si quando honesta occasio accidat, conservaturi ut vicissim tui nostram erga se benevolentiam perspicere possint. Datum Romæ, apud sanctum Petrum, sub annulo piscatoris, die XII maii M.D.XXXIII, pontificatus nostri anno decimo.

BLOSIUS.

Hosted by Google

IV. — *16 juillet 1533.*

Dilecto filio nobili viro Domino de Montmoransi, Regni Franciæ Magistro :

CLEMENS P.P. VII.

Dilecte fili, salutem et apostolicam benedictionem. — Cum tantum gaudii et jucunditatis ex hac conclusione affinitatis nostræ cum dilecto filio nobili adolescente Henrico, duce Aurelianensi, secundo nato Regis Christianissimi, accepissemus, quantum Regii splendoris et celsitudinis dignitas ad nos inclinata requirebat, etsi hoc munus nos ipsi propediem, concedente Domino, in hoc nostro cum ipso Rege pro rebus publicis congressu etiam sumus executuri, tamen, omnem moram excludente in nobis affectu, præcurrendum nobis in hoc officio gratulationis nostræ existimavimus. Itaque elegimus dilectum filium Laurentium Cibo, nostrum secundum carnem nepotem, exhibitorem præsentium, eumque præmittimus, ut is nostro nomine dictum Ducem, quem jam in filii loco et amore intimo recepimus, invisat ac salutet, ubertatemque gaudii nostri ex hoc concepti plenius ei testetur. Sed cum omnium rerum istic nostrarum eam spem in tuæ Nobilitatis amore reponamus, quam tua humanitas et benivolentia nobis in ceteris spectata pollicetur, ipsum Laurentium ad tuam primum Nobilitatem dirigere voluimus ; ut, re prius cum tua Nobilitate communicata, tuo consilio in cunctis dirigatur et favore juvetur. Ac si quod nobis suasit benivolentia, et tuæ Nobilitatis judicio fuerit comprobatum, tum deinde ut ipse Laurentius tuo interventu ac benigno favore officium salutationis nostræ cum dicto Duce exequatur. Quod nos quidem, sicut tua cetera erga nos officia, sumus longe gratum et acceptum a tua nobilitate recepturi ; quemadmodum hæc plenius idem Laurentius nostro nomine ei explicabit. — Datum Romæ, apud sanctum Petrum, sub annulo piscatoris, die xvj julii M.D.XXXiij, pontificatus nostri anno decimo.

BLOSIUS.

Par le premier de ces brefs, daté du 20 février 1533, le pape annonce au connétable l'arrivée d'Ubaldino des Ubaldini, protonotaire, camérier secret et nonce apostolique, chargé des premières négociations auprès de la Cour de France.

Hosted by Google

Par le second bref du 12 mai suivant, il lui expédie un second négociateur, César Trivulce, évêque de Côme, avec mission de joindre ses instances à celles du premier envoyé.

Ce deuxième ambassadeur dut complètement réussir dans l'accomplissement de sa mission puisque, par le dernier bref du 16 juillet de la même année, le pape témoigne au connétable la satisfaction qu'il a éprouvée en apprenant le bon résultat provoqué par ses démarches. Il lui annonce l'arrivée à Paris de son propre neveu, Laurent Cibo, porteur de la troisième missive, et prie Montmorency d'user de son influence pour ménager à ce dernier une audience du jeune prince, avant la prochaine entrevue dans laquelle lui, Clément, et le roi de France doivent mettre la dernière main à l'union projetée.

Ce troisième bref de Clément VII offre un intérêt exceptionnel, en ce qu'il contient une apostille de quatre lignes écrites en italien de la main même du pape.

Cette apostille est ainsi conçue :

« *La singular fede che in voi habbiamo, ne fa darvi questa briga, pregandovi ch'*[*es*]*sendone à quore tanto questa cosa, la indiriziate col solito vostro amore verso noi* (1). »

Ce Laurent Cibo, adressé comme ambassadeur auprès de Montmorency et d'Henri d'Orléans, était fils de François Cibo, comte d'Anguillara et de Ferentilla, général de l'Eglise romaine. Sa mère était cette Madeleine de Médicis que nous avons déjà signalée comme fille de Laurent le Magnifique et sœur du pape Léon X.

Laurent Cibo, que Clément VII appelle son *neveu*, dans la lettre qui précède, — *Laurentium Cibo, nostrum secundum carnem nepotem*, — n'était donc, à proprement parler, que le fils de la cousine germaine du pape, c'est-à-dire le petit cousin de ce dernier, ou, si l'on veut, son neveu à la mode de Bretagne.

François Cibo, père de Laurent, était lui-même fils de Jean-Baptiste Cibo qui, après avoir occupé une charge militaire à la Cour de Naples, fut ensuite pape, de 1484 à 1492, sous le nom

(1) Traduction : « *La confiance particulière que nous avons en vous, nous engage à vous charger de cette mission ; et, la chose nous tenant fort à cœur, nous vous prions de la diriger suivant l'affection habituelle que vous avez pour nous.* »

Hosted by Google

d'Innocent VIII. François Cibo forma la tige des princes de Massa et de Carrare, et son fils Laurent, comte de Ferentilla comme lui, fut élevé en France, devint capitaine des gardes de Clément VII, succéda à son père comme général de l'Eglise romaine, et mourut en 1546.

L'entrevue du pape et de François Ier eut lieu à Nice, au mois d'octobre 1533 ; le pontife et le roi se rendirent de là à Marseille, où le contrat de mariage des deux jeunes époux fut signé le 27 du même mois.

Il dut en coûter à l'orgueil de François Ier de mêler le sang des Valois à celui des banquiers florentins ; mais le roi de France se laissa prendre aux espérances que cette union faisait luire à ses yeux, en lui montrant, dans la couronne nuptiale de Catherine, les trois riches joyaux de Milan, de Gênes et de Naples, que François avait si longtemps convoités, et auxquels, lui et ses successeurs devaient pourtant renoncer pour jamais.

Clément VII mourut le 25 septembre 1534. Deux ans après, François, duc de Bretagne, dauphin de France et fils aîné de François Ier, expirait à Tournon, empoisonné, dit-on, par son échanson, Montecuccoli, de Ferrare, venu en France à la suite de Catherine de Médicis. Henri d'Orléans, frère puîné de François et époux de Catherine, prit, à son tour, le titre de dauphin et, à la mort de son père, survenue en 1547, monta sur le trône de France sous le nom de Henri II.

G. Charvet.

Hosted by Google

ARRONDISSEMENT D'ALAIS (GARD)

ET SES ENVIRONS.

ALTITUDES

DE DIVERS POINTS REMARQUABLES

RECUEILLIES PAR

M. BARRE, Ingénieur, membre résidant (1).

1er TABLEAU.

CLASSEMENT PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

DÉSIGNATION DES REPÈRES.	ALTITUDES.
Aigladines, hameau de la commune de Mialet, dans la rue, devant l'auberge du Soleil-d'Or .	390m. »
Alais, seuil de la Mairie	140 »
— Pont-Vieux	133 10
— place, près la croix de l'hôpital	139 »
— Fort, entrée du pont.	156 »
— sol du marché, angle nord de la rue Frucherie.	130 70
— pont du Marché	133 50
— la Maréchale	148 »
— arête du barrage du Moulin Neuf . . .	126 »
— place Nationale, vis-à-vis de l'hôtel du Luxembourg.	126 »

(1) Nous avons été aidé, dans notre travail, par le bienveillant concours que nous ont prêté MM. Lombard-Dumas, les Ingénieurs des exploitations de mines de l'arrondissement, les Chefs de service de l'administration des Ponts et Chaussées, de la Compagnie du chemin de fer P. L. M., et des Chemins vicinaux. Nous sommes heureux de leur en témoigner toute notre gratitude.

Hosted by Google

DÉSIGNATION DES REPÈRES.	ALTITUDES.
Alais, gare, niveau du rail	135m.25
— pavillon Pagès	287 »
— église Saint-Jean, pavé	131 68
— église Saint-Jean, sommet de la tour . .	166 75
— église Saint-Jean, sommet de la croix . .	177 18
Alauzène (ruisseau d') près Navacelle, à sa jonction avec celui d'Aubaron	125 »
Allègre, sur la route de Lussan, sous le château .	231 »
Ancize (col de l') point culminant de l'ancienne route nationale, entre Génolhac et Concoules.	707 »
Anduze, au milieu du pont, à 9m.75 au-dessus des basses eaux du Gardon	131 »
Andorge (viaduc de l') près Saint-Cécile. . . .	267 13
Arbousset (l') campagne près Anduze	216 50
Arènes (château d') commune de Saint-Christol, 1m.20 au-dessus des eaux	136 30
Arlinde, commune d'Allègre, niveau de la source.	124 »
Assions (les) seuil de l'église.	216 »
— montagne, seuil de la chapelle Sainte-Appolline	336 »
Augustines (les) commune de Brouzet, au milieu des ruines du cloître	180 »
— croisement des routes	187 »
Auzonnet, en face le château de la Plane . . .	307 »
Avène, route nationale no 104, sur le pont situé à 5m. au-dessus des eaux	240 47
— niveau de cette rivière, sous le hameau de la Verrière, près Rousson.	197 »
Bagard	168 »
Ballève, sur la route près Génolhac	642 »
Balmelles (plaine des) au N.-E. de Villefort . .	865 »
Banassa, montagne au S.-O. de Saint-Ambroix. .	504 »
Banelles (serre des) près du Mazel, commune de Bannes	865 »
Bannes, seuil de l'église	276 »

Hosted by Google

DÉSIGNATION DES REPÈRES.	ALTITUDES.
Bannes, point culminant des ruines du château .	307m.80
Baraque (la) montagne au N.-O. d'Alais. . . .	903 »
Barbaras, niveau du chemin vicinal vis-à-vis la petite métairie de ce nom, au N.-E. d'Alais. .	169 10
Barjac, seuil de l'église	170 »
Barre, montagne à l'Est des Vans, au-dessus des Angligeos.	911 10
Beaudoin, montagne au S.-O. d'Anduze . . .	408 »
Belbezet, (mas de) rez-de-chaussée	327 45
— (col de).	291 30
Bellepoile, point culminant de la route nationale nº 106, entre Chamborigaud et Génolhac . .	453 »
Bérias, devant le château de M. J. de Malbos . .	131 60
Bességes, entrée de la galerie Sainte-Illide. . .	175 »
— montagne de Rochessadoule, point culminant du roc qui domine de 10m.50 le seuil de la chapelle de St-Laurent.	448 46
— montagne entre le Travers de Bességes et le hameau de Boniol	431 »
— montagne entre la chapelle St-Laurent et le hameau du Buis.	420 »
— montagne au N.-E. du château vieux, près Bességes	309 »
— gare	169 75
— (pont de)	170 50
— entrée de la forge	170 34
— entrée des hauts-fourneaux	170 58
— entrée de la galerie	186 23
— entrée de la galerie de la briquetterie .	184 35
— sommet de l'affleurement de la couche Saint-Emile	447 »
— orifice puits Grangier	206 40
— orifice puits de Robiac	175 »
— orifice puits de Brissac	227 30
— orifice puits d'Etampes	188 89
— orifice puits Silhol	160 31
— orifice puits Varin, les Brousses . . .	245 66

Hosted by Google

DÉSIGNATION DES REPÈRES.	ALTITUDES.
Bességes, niveau du quai de chargement de la gare de Molières	160m. »
— orifice sondage Brousses	233 »
— maison de Banassac, montagne au-dessus de Molières	411 »
— (sommet de la montagne de)	376 70
Blachère (la) seuil de l'église	285 »
— (Notre-Dame de) seuil de l'église	264 »
Blannaves, seuil de l'église	394 »
— serre de la Mourière, à l'Ouest de Blannaves	534 »
Blateiras, hameau de la commune de Générargues, 1er étage de la maison Roumajon, à l'endroit dit le Mazet	274 »
Blatiès, hameau de la commune de Bagard, devant la porte de la maison Savin	331 20
Bordezac, seuil de l'église	449 70
Bos (mas du) ou de Pélissier, au S. d'Anduze	262 »
Boucoiran, montagne dite le Grand-Rang, à l'O. de cette commune	229 60
— gare	80 85
Bouquet (serre de) sommet dit le Guidon	632 »
Branoux, hameau de la commune de Blannaves, seuil du temple	295 »
— serre du Travès, au N. du village	395 »
— au col de l'Ancize	324 80
Brésis (pont de) sur la Cèze	382 58
Brousses (dans le petit vallon des) aux mines de houille	316 20
Broussous (pont de)	310 »
Cabane (la) montagne à l'O. d'Alais, au pied du signal de l'Etat-Major	566 46
Cabriès (montagne de) dite le Clau de Cabrièret, au S.-O. de Saint-Jean-du-Pin	411 »

Hosted by Google

DÉSIGNATION DES REPÈRES.	ALTITUDES.	
Cals, commune de Navacelles, sur la margelle du puits dit Aven-de-Cals	130m.	»
Camp-de-Sessenade (le) au S. de Malons . . .	1007	»
Candoulière (plaine de la) au N.-E. du mas Bousquet	151	»
Cap-de-Rieusset, commune de Soustelle, entrée de la grotte de ce nom	206	»
Carnoulès, commune de Saint-Sébastien, au milieu du hameau	350	»
— (col de) chemin vicinal	318	42
Cardet, village	106	»
Cassagnette, hameau de la commune de Laval .	300	»
Castelnau, cour du château.	182	»
Causse-de-Vergognon, à l'O. de Villefort. . .	913	»
Causse d'Elze, commune de Malons	892	»
Cèze (la) étiage à l'usine de Bességes.	167	»
— à l'embouchure de Gagnières	157	»
— en face de Molières	144	»
— confluent avec le Rieusset de Rochessadoule, en aval du hameau du Buis	157	80
— sur l'écluse du moulin de Meyrannes. . .	146	»
— sous le pont de Saint-Ambroix.	135	»
— sur l'écluse du moulin de St-Victor-de-Malcap	132	»
— sur l'écluse du moulin de Ferreirolles . .	99	»
— à l'embouchure du Rhône	26	»
Cessous, seuil du réservoir du barrage de la Jasse	345	20
— tablier du pont métallique de la Jasse. .	330	09
— entrée galerie Cornas.	342	55
— orifice puits nº 3	420	»
— orifice puits de la Serre	500	»
Chaylar, château ruiné de la commune d'Aujac, sol de la cour	593	»
Chamades, montagne aurifère, point culminant sous le village de Malbos	319	»
Chamborigaud, sous le pont situé à 7m.50 au-dessus des eaux du Luech . . .	306	»
— gare	329	68

Hosted by Google

DÉSIGNATION DES REPÈRES.	ALTITUDES.	
Chambon (commune du) seuil de l'église. . . .	260m.	»
Champelauzon, sommet au N.-E. de cette montagne	653	»
Chandelle (la) montagne entre Générargues et les Gypières, près d'Anduze. Ce sommet fait suite à la montagne de Mounié	291	»
Chassezac, rivière à la jonction du vallat de la Rousse	280	»
— au pont de Sallèles	146	»
— à son confluent avec l'Ardèche . . .	105	»
Chibas, point culminant de la route entre ce mas et les Vans	260	»
Claisse, rivière; sa perte près Sauvas.	200	90
— son confluent avec la Cèze	112	»
Col de la Crouzette, au S.-O. de Portes . . .	599	»
Col de l'Arbousset, campagne au N.-E. d'Anduze	216	50
Col des Chancels, route nationale nº 101, entre Cubières et le Mazel	1205	70
Collet de Dèze, devant l'auberge	302	»
Collet de Villefort, à la jonction de la route des Vans	655	»
Col Malpertus, au N. du vallon de la Grand'-Combe	392	»
Combe Longue, vallon où sont situées les mines de houille de la concession de Salle-Fermouse, maison de l'employé	276	90
Comberedonde, entrée de la galerie Larrieu . .	357	20
— galerie Auzonnet.	343	27
— puits Auzonnet	381	20
— col de la Destourbe.	455	30
— sommet montagne de la Serre. .	513	40
Concoules, sur le pont de l'ancienne route nationale.	636	»
— gare	583	50
Corbessas (mas des) commune des Salles-du-Gardon	296	»

Hosted by Google

DÉSIGNATION DES REPÈRES.	ALTITUDES.	
Coudoulous, hameau et château ruiné au S.-O. de Chamborigaud.	599m.	»
Coudounets (les) montagne au N. de Saint-Julien-de-Valgalgues	414	»
Courry, seuil de l'église	288	45
— sommet qui domine le hameau de Reboul	330	65
Croix-de-la-Rousse , commune de Malons, sur l'escalier formant la base du piédestal de la croix	878	»
Croix-des-Vents (col de la) près Soustelle, sur la route	333	»
Cyprès (pied de la côte des) (Duclaud), route nationale nº 110, près Alais	123	90
Dourquier, montagne au N. de Saint-Jean-de-Valériscle	549	»
Devois (col du).	458	»
Eglisette, près Alais, commune de Saint-Jean-du-Pin	174	50
Elzède, montagne près le Collet, commune de Bordezac	536	»
Elzière, montagne au S.-O. de la ville des Vans, à l'extrémité N. du bassin houiller d'Alais . .	454	»
Ermitage, dit Saint-Julien-d'Ecosse, montagne au S.-O. d'Alais	287	»
Euzet, village, sommet de la colline au N. du dit.	300	»
Euzet-les-Bains	117	»
Fal (maison construite sur la montagne du). . .	518	»
— (montagne du) croix sur le point culminant .	620	»
Farau, montagne au S. de Saint-Jean-de-Valériscle.	493	»
— à la métairie dite Farau ou pied jaune. .	366	90

Hosted by Google

DÉSIGNATION DES REPÈRES.	ALTITUDES.
Ferreirolles, tour ruinée sur les bords de la Cèze, commune de Saint-Privat-de-Champclos . .	177m. »
Font-Nègre, source hydrosulfureuse, près le mas Chaber	187 »
— sommet du coteau au-dessus de la source	206 »
Font-Pudente, source hydrosulfureuse, commune d'Allègre.	128 »
Forêt d'Abilon, crête de la montagne	576 30
Fourches (vallat des) sur la route de Saint-Ambroix aux Vans, à la limite du Gard et de l'Ardèche.	238 »
Frigoulet, commune de Saint-Paul-le-Jeune, sommet à l'O. de ce hameau	316 »
Fumades, hameau de la commune d'Allègre. Point culminant de la montagne au S.-E.	190 »
Gagnières, sa source sous Malons à un petit pont.	807 »
— sa hauteur au hameau de la Plaisse. .	551 »
— sa hauteur sous le hameau de la Coste	412 »
— sa hauteur au pont de Gournier. . .	258 »
— sa hauteur au pont de Gagnières. . .	205 »
— à son confluent avec la Cèze	157 »
— gare	192 16
— niveau du chemin de fer qui relie les puits de la Vernède et Gagnières . .	200 »
Galeizon, rail du chemin de fer (en face l'embouchure du)	147 50
— embouchure avec le Gardon	142 20
— niveau de l'eau sous le pont de Malataverne	149 55
— chaussée du pont de Malataverne . .	155 30
Gardegiral, montagne à l'O. de Bannes. . . .	474 »
Gardie (la) hameau de la commune de Rousson.	333 »
Gardon d'Alais, sa source	935 »
Générargues, seuil de la porte du temple . . .	163 »

Hosted by Google

DÉSIGNATION DES REPÈRES.	ALTITUDES.
Génolhac, sur la route à la place	493m. »
— gare	471 02
Gisquet (pont de) près Alais, route départementale nº 20.	152 12
Goule (la) gouffre près Vagnas	202 »
Gourdouze, hameau sur la montagne de la Lozère, à l'entrée supérieure du village	1267 »
Grand'Combe, montagne de la Grand'Combe, au-dessus de Massourié	418 »
— à la métairie de Massourié . . .	344 »
— maison d'administration	255 »
— tablier pont suspendu en face la Pise.	186 41
— puits du Ravin, orifice	259 »
— puits de Trescol.	200 »
— puits du Gouffre	197 »
— puits de la Forêt	279 »
— puits sans nom	256 »
— puits St-Jean-de-Valériscle . . .	199 »
— puits du Pontil	351 »
— galerie Roux, entrée	204 »
— galerie Thérond, entrée Nord . .	412 »
— galerie Thérond, entrée Sud . .	395 »
— galerie d'écoulement du mas Blanc	196 »
Grand-Monteau, près Gros Pierre. Point culminant de la chaîne de montagne dite la Serre, qui s'étend de St-Brès à Samson	530 »
Lacan, montagne au S. d'Anduze	412 »
Lacan, montagne au N. de Mialet, à l'endroit dit les Roches, sommet	704 »
Lacanau, campagne près d'Anduze, niveau de la rivière d'Ourne	170 10
Lagorce, sur la route vis-à-vis l'église, au pied de la croix	179 »
Lalle, pont rive droite.	173 47

Hosted by Google

DÉSIGNATION DES REPÈRES.	ALTITUDES.
Lalle, place inférieure	173m.80
— place supérieure	183 30
— place intermédiaire	179 12
— entrée gie lampisterie	171 70
— orifice puits effondrement	171 96
— galerie des Issarts	366 34
— orifice puits Terret	185 11
Laval (Notre-Dame de) seuil de l'église	281 »
— (Notre-Dame de) galerie St-Joseph	211 44
Lavalus, commune de Seynes, dans le bois au Sud de cette ferme	336 »
Lèbres (pont des) près Bannes, sur la route de St-Ambroix aux Vans	161 »
Lédignan, point culminant de la traverse, près la route d'Anduze	174 »
— point où se croisent les routes nos 107 et 110	160 30
Levade (la) gare	202 38
Lézan, village	123 »
Liquemaille, montagne au N. de Génolhac	982 »
Liquière (la) campagne dans la commune de Servas, sur l'aire	233 »
Loubarès, montagne au S. de la commune de St-Jean-du-Gard	412 »
Lozère (chaîne de la) sommet roc Malpertus, signal de Cassini	1683 »
— Id. roc des Aigles	1659 »
— Id. sommet dit Tête-de-Bœuf, au-dessus de la source du Tarn	1621 »
— Id. sommet au S.-E. du précédent	1594 »
— Id. sommet du bois des Armes	1576 »
— Id. roc de Peyralte	1460 »
— Id. roc de Rabuzat, ou clapier du meunier, au N.-O de Concoules	1101 »
Luech, confluent avec la Cèze, au-dessous de Peyremale	190 »
— niveau à Chamboredon	218 97

Hosted by Google

DÉSIGNATION DES REPÈRES.	ALTITUDES.
Luech, niveau du pont du mas Herm, rive droite	209m.67
Mages (sondage des)	179 15
Malbos, seuil de l'église	467 80
— (sondage de)	171 60
Malons, sommet de la montagne dite la Gardette, au N. de Malons	990 30
— seuil de l'église	877 20
Malpertus (col de)	367 56
Mandajor, château ruiné vers l'O. d'Alais	280 »
Mas Dieu, sur la route au milieu du village	373 »
Mas Neuf, ferme située au point culminant du petit bassin houiller des Brousses et Molières.	418 30
— près la gare de St-Julien	183 50
Masses (col de) terrain houiller, micaschistes	626 30
Matas (baraque de l'exploitation de houille du) bassin d'Olympie	242 »
Mazac, point culminant de la montagne au-dessus de ce hameau	283 »
Mazel, hameau de la commune de Bannes	399 »
Méjeannes-le-Clap, seuil de l'église	302 »
— mas de Pernille, au N. de cette commune.	272 »
Méjeannes-lès-Alais, seuil de l'église	144 »
Mentaresse, point culminant de la route de St-Ambroix aux Vans, vis-à-vis ce village	264 »
Mercoirol (col de).	490 65
— le haut.	444 65
— le bas	356 92
Meyrannes, seuil de l'église.	199 »
— niveau de la route départementale nº 21, sous l'église.	187 53
Mialet, sur le pont situé à 8m.50 au-dessus des eaux du Gardon	168 90

Hosted by Google

DÉSIGNATION DES REPÈRES.	ALTITUDES.
Mialet, entrée de la grotte à ossements, dite du Fort	180m.40
Molières, gare	158 10
Monastier (moulin du) commune de Tornac	148 80
Mons, seuil de l'église	214 »
Montagnac, hameau de la commune de Meyrannes, au milieu du village	297 60
Montaigu, montagne près d'Anduze	381 »
Montalet (château de) seuil de la porte	277 40
— (sondage de)	172 60
Monteils, seuil du temple	191 »
— sur la montagne dite *Vié Cioutat*, ville ruinée	244 »
Montèze, hameau de la commune de St-Christol.	153 »
Montezorgues, hameau de la commune de Saint-Jean-du-Gard. Point culminant au N.-O., sur un tumulus gaulois	524 »
Navacelles, seuil de l'église	188 »
Ners, partie supérieure du village, vis-à-vis l'ancien château	123 »
— partie inférieure à côté de la fontaine	88 »
— point culminant de la montagne, au-dessus du tunnel du chemin de fer	152 »
— (gare de)	93 80
Nozières (gare de)	77 30
Paiolive, à l'entrée de ce bois, vis-à-vis Bérias	228 »
Palmesalade, galerie St Henri, à Broussous	327 40
— orifice puits principal	331 64
— sommet de la montagne	385 20
— assises des Trois-Seigneurs	331 30
— Affénadou, seuil	363 07
— (N.-D. de) chapelle ruinée	332 20
— pont romain. Point culminant	337 88

Hosted by Google

DÉSIGNATION DES REPÈRES.	ALTITUDES.	
Péage (le) au bord du Gardon d'Alais, limite du département.	232m.	»
Péreyrol, maison isolée sur la route de Portes, au pont de Montvert	588	»
Périès, hameau de la commune de Soustelle, seuil de la porte du château	469	»
— sommet de la montagne qui le domine. .	499	»
Pierremale, montagne près d'Anduze, sommet dit la Baume de Trentenaille . .	381	»
— sommet du fort Rohan.	337	»
— plaine de Pierremale, entre ces deux sommités	261	»
Pierremorte, maison isolée près des mines de fer, rez-de-chaussée	340	»
Pilouse (roc de la) vallon de la Grand'Combe, sommet du roc.	391	70
Pinèdes, travers banc supérieur des Gachas. . .	251	69
— travers banc inférieur des Gachas . . .	230	12
— travers banc de la Clède	233	02
Pise (la) gare	187	18
Plos (plaine de) point culminant	274	62
Pont d'Arc, sommet du pont situé à 59 mètres au-dessus des eaux moyennes de l'Ardèche .	132	50
Pont d'Avesnes, sur la route nationale no 104, à 5m. au-dessus de l'eau	221	90
Pont de la Trouche, sur le vallat de ce nom, niveau des rails.	201	83
Pont de l'Auzonnet	174	40
Pont de Ners, niveau des rails, 11m. au-dessus de l'eau	94	»
Pont de Palmesalade, commune de Portes, sur la route no 106.	345	20
Pont de Plagnol, limite du Gard et de la Lozère, sur le pont	439	34
Pont de Vernas, ancienne direction de la route des Vans à Villefort, à la limite du Gard . .	833	90
Pont Mourier, sur le Gard	203	97

Hosted by Google

DÉSIGNATION DES REPÈRES.	ALTITUDES.
Poullain (galerie) antimoine.	322m. »
Portes, sol de la cour du château.	585 »
— maison Chamboredon	570 40
— orifice puits Siméon	532 21
— orifice puits du Sud	351 41
— grande galerie Werbrouck.	330 08
— orifice puits Nord	345 04
— orifice puits d'aérage	338 02
— galerie d'écoulement (Burat).	295 44
— entrée mine Ste-Amélie	329 87
— — mine Sénéchas	334 45
— — mine St-Urbain	336 44
— — mine Lauzière	398 07
— — mine Chauvel	405 07
— croix Poldie, route no 106.	555 15
— bascule (voie de la Méditerranée) . . .	322 »
— bureaux de l'administration, à Pourcharesse	358 »
— palier de Pourcharesse, anciens plans inclinés	401 55
— hôpital Cannebière, route no 106 . . .	505 61
— palier du Péreyrol, anciens plans inclinés	590 66
— sommet montagne Pinèdes	740 08
— montagne de Broussous	452 93
— place de la Vernarède	326 39
— mas de l'Apetit	397 10
— les Bousiges (village)	549 32
— montagne des Bousiges, col des Blachères	500 32
— montagne du Chambon, mas de Prends-y-garde	421 47
— montagne du Martinet-Neuf	430 47
Prade (la) ferme isolée de la commune de Générargues, sol de la cour.	285 70
— sommet au-dessus de ce mas . . .	322 »
Pradeau, point culminant de la route d'Alais à St-Ambroix, (vis-à-vis le)	238 94
Pradel (le) commune de Laval, sur la route au milieu du village	386 »

Hosted by Google

DÉSIGNATION DES REPÈRES.	ALTITUDES.
Provençal (col du) commune de St-Jean-du-Pin.	200m.07
Puech, commune de Bannes, sommet de la colline où est bâti ce hameau	294 »
Pyramide (base) St-Christol, route no 110 . . .	134 34
Reboul, hameau de la commune de Courry, seuil de la maison Lacroix.	398 87
Ribaute, seuil de l'église.	121 »
— point culminant du Serre de Ribaute, au S. du mas de Borne	196 »
Rieu, campagne au S.-O. de la commune de Barjac	255 40
Robiac, seuil de l'eglise	175 »
— mas de Fanfrède, (dans la commune de) .	254 70
— gare	168 40
Roc d'Uzège, rocher situé au N. de St-Ambroix .	454 »
Roche (la) campagne près Salavas.	236 10
Rochebelle, près d'Alais, sur la montagne au-dessus des mines de Cendras . .	274 »
— entrée galerie Royale	152 55
— orifice puits Vassal	151 76
— entrée galerie Nationale.	139 20
— route départementale, col du mas des Lauriers.	166 48
— palier du chemin de fer de Tamaris, au col du dit mas	163 47
— entrée galerie St-Dominique . . .	159 28
— orifice puits Tubeuf	156 60
— orifice puits Ste-Marie, recette supérieure	157 89
— orifice puits Montaud, aérage. . .	237 35
Roche-Sadoule, église	230 »
— village, la fontaine	316 52
Rochoul (mine de)	340 33
Rousson, seuil de l'église	314 »
— château, seuil de la porte	250 »
— château ruiné	401 »

Hosted by Google

DÉSIGNATION DES REPÈRES.	ALTITUDES.
Rouvergue, montagne au S.-E. de Portes, point culminant	698m. »
— montagne 2me sommet	680 »
— montagne 3me sommet	570 »
— filon, galerie Carbonel	359 35
— filon, galerie Lafernet	347 76
— orifice puits du Moulin	360 »
— galerie inférieure du Moulin	331 43
— galerie Chareneuve (Luech)	250 07
— galerie Chareneuve supérieure	290 10
— galerie de l'Issartol	253 »
— galerie du Trachel	409 17
— Trébiau	578 97
Sagriès, campagne près Vagnas	257 30
Saint-Ambroix, gare	151 10
— sur le pont, à 11m.80 au-dessus des basses eaux de la Cèze.	143 12
— point culminant de la montagne dite le Bois-de-la-Ville	291 »
— base de la tour Gisquet	215 »
Saint-André-de-Cap-Cèze, sur le pont du presbytère à 4m.50 au-dessus des eaux de la Cèze.	479 »
Saint-Bénézet, seuil de l'ancienne église	179 »
Saint-Brès, seuil de l'église.	207 »
— point culminant de la montagne, au S. du hameau de Dieuze	262 »
Sainte-Cécile, gare	290 36
Saint-Cézaire-de-Gauzignan, seuil de l'église	113 »
— rivière Droude, écluse du moulin Portal	85 »
Saint-Christol, point culminant de la côte, route nº 110.	147 14
— pont de la route nº 110.	128 19
Saint-Florent, seuil de l'église	269 »

Hosted by Google

DÉSIGNATION DES REPÈRES.	ALTITUDES.
Saint-Florent, pont.	197m. »
Saint-Germain, montagne près d'Alais, sommet occidental	358 »
— ruines du couvent	338 »
— orifice sondage E. Dumas. . .	146 90
— orifice puits nord Eglisette . .	208 50
Saint-Hippolyte-de-Caton, sur la terrasse du château	134 »
Saint-Jean-de-Ceyrargues, seuil de l'église . .	181 »
Saint-Jean-de-Maruéjols, sur la place, au pied de la tour de l'horloge	126 60
Saint-Jean-de-Valériscle, seuil de l'église. . .	227 »
— devant l'ancienne maison de l'administration des mines de houille, à la mine Gilly.	211 »
— recette des mines . .	199 »
Saint-Jean-du-Gard, place couverte.	189 »
Saint-Jean-du-Pin, point culminant de la montagne appelée Bois-Commun, où sont les mines de houille.	287 »
— église neuve (près Alais). .	190 16
Saint-Julien, gare.	168 53
Saint-Julien-de-Valgalgues, bâtiment de l'ancienne mine de pyrite	225 »
Saint-Laurent, sur la montagne de Roche-Sadoule, seuil de la chapelle	432 »
Saint-Maurice-de-Cazevieille, seuil du temple .	172 »
Saint-Paul-Lacoste, seuil de l'église	293 »
Saint-Paul-le-Jeune, gare	255 12
— seuil de l'église	251 »
Saint-Pierre, côte, limite du Gard et de la Lozère.	623 78
Saint-Privat-de-Champclos, seuil de l'église. .	251 »
Saint-Privat-des-Vieux, seuil de l'église . . .	188 »

Hosted by Google

DÉSIGNATION DES REPÈRES.	ALTITUDES.
Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille, 1er étage du mas de Lay.	300m. »
— — sommet dit le Serre-Blanc, au N. du hameau de la Vigne .	400 »
Salavas, point culminant de la montagne du roc de Jan	178 10
Salindres, gare	188 33
Salelles, seuil de l'église.	219 »
Sallefermouse, sur le chemin, au-dessus de la maison Brahic	377 »
Salles-de-Gagnières (les) commune de Castillon-de-Gagnières, à l'orifice du puits Lavernède, au S.-E. du village	206 »
— . sommet de la côte, montagne.	504 »
— château de Castillon . . .	305 50
Salles-du-Gardon (les) porte de l'église . . .	185 »
Sampzon, sur le rocher, au milieu des ruines du château	386 »
— seuil de l'église	308 »
Sauvages, château près Alais, au pied de la tour	318 »
Sauvas, dans le hameau sur la route, au pied d'une croix	239 10
Serre (la) sommet au N.-O. de Bérias	475 »
— blanc, au-dessus du mas de l'Ay	400 30
Seynes, seuil ancienne église convertie en temple.	269 »
Sous-Canton, vieille tour de construction romaine, près Saint-Jean-du-Pin	284 70
Sube, montagne au N.-O. de Saint-Ambroix, près Courry	500 90
Tamaris, pont suspendu, tablier rive droite . .	142 69
— pont métallique	154 60
— gare	141 70

Hosted by Google

DÉSIGNATION DES REPÈRES.	ALTITUDES.
Tarabias, commune du Chambon, point culminant au-dessus du village	510m. »
Taupessargues (mas de) commune de Tornac.	269 »
Tavernes, hameau de la commune de Ribaute, étiage du Gardon sous le moulin	91 »
Tornac, au pied du donjon du château ruiné	186 »
Tour (la) hameau et tour ruinée au N.-O. d'Alais.	179 »
— (sources de la)	150 »
Travers (puits du) orifice	219 15
— (mine du) galerie du pont	170 60
— galerie Nalagra	228 92
— galerie du Peuplier.	269 24
Trélys, (place des lavages des mines de)	232 »
— (maison de la direction des mines de).	254 60
— entrée galerie Saint-Hippolyte	235 24
— entrée galerie du Fraissinet	367 29
— (col de).	420 »
— le haut	466 52
— le bas	443 63
— entrée galerie Martinet.	254 »
— Auzonnet, au-dessous de la dite galerie	241 95
Trescol, de Verne, près Saint-Paul-le-Jeune	409 40
Trouillas, ancien château près la Grand'Combe, seuil de la porte	378 »
Vagnas, point culminant de la route de Vallon, à l'endroit dit Peyre-Plantade.	257 »
Valette (la) gare.	191 64
— (la) village	274 53
Vallon, seuil de l'église	121 »
Valz (bois de) montagne au N. d'Anduze, point culminant au-dessus du hameau de Valz	362 »
Vans (les) sur la place de la Grave.	172 »
Vaurargues, ferme près Seynes	293 »
Vern, sommet au N.-O. de ce hameau, commune du Chambon	615 20

Hosted by Google

DÉSIGNATION DES REPÈRES.	ALTITUDES.
Vern, îlot de terrain houiller entre Bellepoile et Vern	542m. »
Verrière (la) hameau au-dessus de Rousson	241 60
Vézénobres (gare de)	99 05
— au milieu des ruines de l'ancien château.	213 »
— point culminant à l'O. de la commune, près le mas des Gardies.	177 »
Vialas, sur la place	627 »
— fonderies, milieu du pont de la Planche, situé à 8m. au-dessus des eaux du Luech.	531 »
Villefort, place de l'Ormeau.	593 »
— tunnel de Bayard, trottoir	575 »
— gare	605 40
Vincente (col de la) point culminant à 1,800m. d'Anduze	193 »
Vinsonnet, au N. de Saint-Ambroix	266 »

Nombre total des altitudes observées : 484

Hosted by Google

2me TABLEAU.

CLASSEMENT PAR GRANDEUR D'ALTITUDES.

ALTITUDES.	DÉSIGNATION DES REPÈRES.
77m. »	**Gare de Nozières.**
80 »	**Gare de Boucoiran.**
85 »	**Droude**, rivière, moulin Portal.
91 »	**Tavernes**, commune de Ribaute.
93 »	**Gare de Ners.**
99 »	**Gare de Vézénobres.**
106 »	**Cardet,** village.
113 »	**Saint-Cézaire-de-Gauzignan.**
114 »	**Gare de Saint-Hilaire.**
117 »	**Euzet-les-Bains.**
121 »	**Ribaute.** **Vallon,** seuil de l'église.
123 »	**Bas de la côte des Cyprès,** près Alais. **Lézan.** **Ners.**
124 »	**Source d'Arlinde.**
125 »	**L'Alauzène.**
126 »	**Alais.** — **arête du barrage du Moulin Neuf.** **Saint-Jean-de-Maruéjols.**
128 »	**Pont de Saint-Christol,** route nº 110. **Font-Pudente.**
130 »	**Alais,** sol du marché, angle nord de la rue Frucherie. **Cals.**
131 »	**Alais,** pavé de l'église Saint-Jean.

Hosted by Google

ALTITUDES.		DÉSIGNATION DES REPÈRES.
131	»	**Bérias.** **Anduze,** pont.
132	»	**Pont d'Arc.**
133	»	**Alais,** pont du Marché. — Pont-Vieux.
134	»	**Saint-Hilaire.** **Base de la pyramide de Saint-Christol.** **Saint-Hippolyte-de-Caton.**
135	»	**Gare d'Alais.** **Rivière de la Cèze,** pont de St-Ambroix.
136	»	**Château d'Arènes.**
139	»	**Alais,** seuil de la Mairie. **Rochebelle,** entrée galerie Nationale. **Alais,** place, croix de l'hôpital.
141	»	**Gare de Tamaris.**
142	»	**Niveau des eaux du Galeizon,** embouchure dans le Gardon. **Tamaris,** pont suspendu.
143	»	**Saint-Ambroix,** sur le pont.
144	»	**Méjeannes-lès-Alais,** seuil de l'église. **Cèze,** niveau en face Molières.
146	»	**Sondage de Saint-Germain.**
147	»	**Point culminant de la côte de Saint-Christol,** route nº 110. **Rail du chemin de fer,** en face l'embouchure du Galeizon.
148	»	**La Maréchale,** Alais.
149	»	**Niveau des eaux du Galeizon,** sous le pont de Malataverne.
150	»	**Sources de La Tour.**
151	»	**Rochebelle,** orifice puits Vassal. **Plaine de la Candoulière.** **Gare de Saint-Ambroix.**
152	»	**Rochebelle,** entrée galerie Royale.

Hosted by Google

ALTITUDES.	DÉSIGNATION DES REPÈRES.
152m. »	**Pont-de-Gisquet**, près Alais.
153 »	**Montèze.**
154 »	**Tamaris**, pont métallique.
155 »	**Chaussée du pont de Malataverne.**
156 »	**Rochebelle**, orifice puits Tubeuf. **Alais,** entrée du Fort.
157 »	**Rochebelle**, orifice puits Ste-Marie. **Confluent de la Cèze avec le Ricusset de Roche-Sadoule.**
158 »	**Galerie de Molières.**
159 »	**Rochebelle**, entrée Saint-Dominique.
160 »	**Bességes**, orifice puits Silhol. — niveau du quai de chargement de la gare de Molières.
161 »	**Pont des Lèbres.**
163 »	**Rochebelle**, palier du chemin de fer de **Tamaris,** au col du mas des Lauriers. **Générargues.**
166 »	**Alais**, sommet du clocher de l'église Saint-Jean. **Col du mas des Lauriers**, route départementale.
167 »	**Cèze**, rivière, étiage à Bességes.
168 »	**Bagard**, village. **Mialet**, village. **Gare de Robiac.** **Gare de Saint-Julien.**
169 »	**Barbaras.** **Salindres,** seuil de l'église. **Gare de Bességes.**
170 »	**Entrée forges de Bességes.** **Barjac.** **Mine du Travers**, galerie du Pont. **Entrée des hauts-fourneaux de Bességes.** **Pont de Bességes.**
171 »	**Entrée galerie de la Lampisterie**, Bességes.

Hosted by Google

ALTITUDES.	DÉSIGNATION DES REPÈRES.
171m. »	**Lalle**, orifice puits de l'effondrement.
	Sondage de Malbos.
172 »	**Les Vans.**
	Saint-Maurice-de-Cazevieille.
	Sondage de Montalet.
173 »	**Lalle.**
	Pont de Lalle.
	Lalle, place inférieure.
174 »	**Lédignan.**
	Pont de l'Auzonnet.
	Eglisette, près Alais.
175 »	**Bességes.**
	. — orifice puits de Robiac.
	Robiac, seuil de l'église.
176 »	**Saint-Etienne-de-Lolm.**
177 »	**Eglise Saint-Jean d'Alais,** sommet de la croix.
178 »	**Salavas.**
179 »	**Lalle**, place intermédiaire.
	Saint-Bénézet.
	La Tour, hameau au N.-O. d'Alais.
	Sondage des Mages.
180 »	**Mialet**, entrée des grottes.
	Les Augustines.
181 »	**Saint-Jean-de-Ceyrargues.**
182 »	**Château de Castelnau.**
183 »	**Lalle,** puits St-Henri.
	Mas-Neuf, près la gare de Saint-Julien.
	Lalle, puits Ste-Hortense.
	— place supérieure.
184 »	**Lalle,** entrée galerie Briquetterie.
185 »	**Lalle,** puits Terret.
	Salles-du-Gardon.
186 »	**Tornac.**

Hosted by Google

ALTITUDES.	DÉSIGNATION DES REPÈRES.
186m. »	**Lalle,** entrée galerie Boissin.
	Grand'Combe, tablier du pont suspendu, en face La Pise.
187 »	**Font-Nègre.**
	Gare de La Pise.
	Croisement des routes aux Augustines.
188 »	**Saint-Privat-des-Vieux.**
	Navacelles.
	Gare de Salindres.
	Bességes, orifice puits d'Etampes.
189 »	**Saint-Jean-du-Gard.**
190 »	**Eglise neuve de Saint-Jean-du-Pin,** près Alais.
	Fumades, hameau.
	Luech, confluent avec la Cèze, au-dessous de Peyremale.
191 »	**Monteils.**
	Gare de La Valette.
192 »	**Gare de Gagnières.**
196 »	**Grand'Combe,** galerie d'écoulement du mas Blanc.
197 »	**Pont de Saint-Florent.**
	Grand'Combe, puits du Gouffre.
199 »	**Grand'Combe,** puits Saint-Jean-de-Valériscle.
	— recette des mines de Saint-Jean.
	Meyrannes.
200 »	**Grand'Combe,** puits de Trescol.
	Claisse, rivière près Sauvas.
	Col du Provençal.
	Niveau du chemin de fer qui relie le puits la Vernède et Gagnières (Salles-de-Gagnières).
201 »	**Pont de la Trouche.**
202 »	**La Goule,** près Vagnas.
	Gare de la Levade.
203 »	**Pont Mourier.**

Hosted by Google

ALTITUDES.	DÉSIGNATION DES REPÈRES.
204m. »	**Grand'Combe**, galerie Roux.
206 »	**Salles-de-Gagnières.** **Cap de Rieusset.** **Bességes**, orifice puits Grangier.
207 »	**Saint-Brès.**
208 »	**Orifice puits Saint-Germain,** près Eglisette, au Nord.
209 »	**Luech**, niveau du pont du mas Herm, rive droite.
211 »	**Rouvergue**, galerie St-Joseph, N.-D. de Laval.
213 »	**Vézénobres.**
214 »	**Mons.**
215 »	**Tour Gisquet,** Saint-Ambroix.
216 »	**L'Arbousset.** **Les Assions.**
218 »	**Luech**, niveau à Chamboredon.
219 »	**Salèlles**, seuil de l'église. **Bességes,** puits du Travers.
221 »	**Pont d'Avesnes**, route no 104.
225 »	**Saint-Julien-de-Valgalgues.**
227 »	**Bességes**, orifice puits de Brissac. **Saint-Jean-de-Valériscle.**
228 »	**Paiolive,** vis-à-vis Bérias. **Travers,** galerie Nalagra.
229 »	**Montagne Grand-Rang,** à l'O. de la commune de Boucoiran.
230 »	**Travers banc inférieur des Gachas**, Pinèdes. **Eglise de Roche-Sadoule.**
231 »	**Allègre.**
232 »	**Trélys** (place des lavages des mines de). **Le Péage.**
233 »	**Bességes**, orifice sondage des Brousses. **Travers banc de la Clède**, Pinèdes. **La Liquière**, commune de Servas.
235 »	**Trélys,** entrée de la galerie St-Hippolyte.

Hosted by Google

ALTITUDES.	DÉSIGNATION DES REPÈRES.
237m.»	**Rochebelle,** orifice puits Montaud, aérage.
238 »	**Vallat des Fourches.**
240 »	**Pont d'Avène**, route nº 104.
241 »	**Rousson.** **Auzonnet**, sous la place de la galerie du Martinet.
244 »	**Vié Cioutat**, commune de Monteils.
245 »	**Bességes**, orifice puits Varin, les Brousses.
250 »	**Château de Rousson.** **Rouvergue**, galerie Chareneuve (Luech).
251 »	**Travers banc supérieur des Gachas,** Pinèdes. **Saint-Privas-de-Champelos.**
253 »	**Rouvergue,** galerie de l'Issartol.
254 »	**Maison du Directeur** des mines de Trélys. **Mas de Fonfrède,** commune de Robiac. **Trélys**, entrée de la galerie du Martinet.
255 »	**Gare de Saint-Paul-le-Jeune.** **Grand'Combe**, maison d'administration.
256 »	**Grand'Combe**, puits sans nom.
259 »	— puits du Ravin.
260 »	**Chambon,** seuil de l'église. **Chibas.**
262 »	**Mas du Bos**, au S. d'Anduze.
264 »	**Notre-Dame-de-la-Blachère.**
265 »	**Vinsonnet**, au N. de St-Ambroix.
267 »	**Viaduc de l'Andorge,** près Ste-Cécile.
268 »	**Saint-Paul-le-Jeune.**
269 »	**Seynes.** **Travers**, galerie du Peuplier. **Saint-Florent.**
274 »	**Rochebelle**, montagne au-dessus des mines de Cendras. **Point culminant de la plaine de Plos.** **Blateiras.** **Village de La Valette.**

Hosted by Google

ALTITUDES.	DÉSIGNATION DES REPÈRES.
276m.»	**Bannes.**
277 »	**Château de Montalet.**
279 »	**Grand'Combe**, puits de la Forêt.
280 »	**Chassezac**, rivière à sa jonction avec le vallat de la Rousse. **Mandajor**, château ruiné, au N.-E. d'Alais.
281 »	**Notre-Dame-de-Laval.**
283 »	**Mazac.**
284 »	**Sous-Canton**, vieille tour près Saint-Jean-du-Pin.
285 »	**La Blachère.**
287 »	**Saint-Jean-du-Pin,** sommet montagne du Bois-Commun. **Ermitage**, S.-O. d'Alais.
288 »	**Courry**, seuil de l'église.
290 »	**Rouvergue**, galerie supérieure de Chareneuve. — galerie de Ste-Cécile.
291 »	**Col de Belbezet.** **La Chaudelle.**
293 »	**Saint-Paul-Lacoste.** **Vaurargues**, ferme près Seynes.
294 »	**Puech**, commune de Bannes.
295 »	**Branoux.** **Portes**, galerie d'écoulement (Burat).
296 »	**Mas des Corbessas**, commune des Salles-du-Gardon.
297 »	**Montagnac.**
300 »	**Euzet**, village, sommet de la colline au N. **Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille.** **Cassagnette**, commune de Laval.
302 »	**Collet-de-Dèze**, devant l'auberge. **Méjeannes-le-Clap.**
305 »	**Château de Castillon-de-Gagnières.**
306 »	**Chamborigaud.**
307 »	**Auzonnet**, niveau en face le château de la Plane.

Hosted by Google

ALTITUDES.	DÉSIGNATION DES REPÈRES.
308m.»	**Sampzon**, seuil de l'église.
310 »	**Pont de Broussous**.
314 »	**Rousson**, seuil de l'église.
316 »	**Frigoulet**, à l'O. de Saint-Paul-le-Jeune. **Les Brousses**. **Roche-Sadoule**, village, la fontaine.
318 »	**Sauvages**, château. **Col de Carnoulès**.
319 »	**Chamades**, montagne aurifère, sous le village de Malbos.
322 »	**Portes**, bascule, voie P. L. M. **Galerie Poullain**, antimoine, près Portes.
326 »	**Portes**, place de la Vernarède.
327 »	**Palmesalade**, galerie St-Henri, à Broussous. **Mas de Belbezet**.
329 »	**Portes**, entrée mine Ste-Amélie. **Gare de Chamborigaud**.
330 »	**Cessous**, tablier pont métallique à la Jasse. **Sommet qui domine le hameau Reboul**, commune de Courry.
331 »	**Palmesalade**, orifice puits principal. — assises des Trois-Seigneurs. **Blatiès**. **Rouvergue**, galerie inférieure du Moulin.
332 »	**Portes**, grande galerie Werbrouck. **Palmesalade** (N.-D. de) chapelle ruinée.
333 »	**Col de la Croix-des-Vents**.
334 »	**Portes**, entrée mine Sénéchas.
336 »	**Portes**, entrée mine St-Urbain.
337 »	**Palmesalade**, pont romain. **Fort Rohan**, près d'Anduze.
338 »	**Saint-Germain**, ruines du couvent, S.-O. d'Alais. **Portes**, orifice puits d'aérage.
340 »	**Mine de Rochoul**.

Hosted by Google

ALTITUDES.	DÉSIGNATION DES REPÈRES.
342m. »	**Cessous**, entrée galerie Cornas.
343 »	**Comberedonde**, galerie Auzonnet.
345 »	**Pont de Palmesalade**, route nº 106. **La Jasse-Cessous**, seuil du déversoir du barrage.
347 ».	**Rouvergue**, galerie Lafernet.
350 »	**Carnoulès**.
351 »	**Portes**, orifice puits du Sud. **Grand'Combe**, puits du Pontil.
356 »	**Mercoirol** le bas.
357 »	**Comberedonde**, entrée galerie Larrieu.
358 »	**Saint-Germain**, montagne près Alais, S.-O. **Portes**, bureaux de l'administration, à Pourcharesse.
359 »	**Rouvergue**, galerie Carbonel.
360 »	**Rouvergue**, orifice puits du Moulin.
362 »	**Bois de Valz**, au N. d'Anduze.
363 »	**Palmesalade**, seuil Affénadou.
366 »	**Galerie des Issarts**.
367 »	**Trélys**, entrée galerie Fraissinet.
373 »	**Mas-Dieu**.
376 »	**Sommet montagne de Bességes**.
377 »	**Sallefermouse**.
378 »	**Trouillas**, ancien château près la Grand'Combe.
381 »	**Comberedonde**, galerie puits Auzonnet. **Pierremale**, près d'Anduze. **Montaigu**.
382 »	**Pont de Brésis**, sur la Cèze.
385 »	**Palmesalade**, sommet de la montagne.
386 »	**Le Pradel**.
390 »	**Aigladines**.
391 »	**Roc de la Pilouse**, Grand'Combe.
392 »	**Col Malpertus**, au N. de la Grand'Combe.
394 »	**Blannaves**.
395 »	**Serre du Travès**.

Hosted by Google

ALTITUDES.	DÉSIGNATION DES REPÈRES.
397m.»	**Portes**, mas de l'Apetit.
398 »	**Reboul**, hameau, commune de Courry.
	Portes, entrée mine Lauzière.
399 »	**Mazel**.
401 »	**Portes**, palier de Pourcharesse, anciens plans inclinés.
	Château Rousson, ruiné.
405 »	**Portes**, entrée mine Chauvel.
408 »	**Beaudoin**, montagne au S.-O. d'Anduze.
409 »	**Rouvergue**, galerie du Trachel.
411 »	**Banassac** (maison de), au-dessus de Molières.
	Montagne de Cabriès, au S.-O. de St-Jean-du-Pin.
412 »	**Lacan**, montagne au S. d'Anduze.
	Loubarès, montagne au S. de St-Jean-du-Gard.
	Grand'Combe, galerie Thérond.
418 »	**Mas-Neuf, Brousses et Molières.**
420 »	**Montagne** entre la chapelle Saint-Laurent et le hameau du Buis.
	Col de Trélys.
	Cessous, orifice puits nº 3.
431 »	**Montagne** entre le Travers-de-Bességes et le hameau Boniol.
432 »	**Chapelle Saint-Laurent**, près Bességes.
439 »	**Pont de Plagnol**, limite du Gard et de la Lozère.
443 »	**Trélys** (le bas).
444 »	**Mercoirol** (le haut).
447 »	**Bességes**, sommet affleurement couche St-Emile.
448 »	**Montagne de Roche-Sadoule**.
449 »	**Bordezac**.
452 »	**Portes**, montagne de Broussous.
453 »	**Bellepoile**.
454 »	**Roc d'Uzège**, au N. de St-Ambroix.
455 »	**Comberedonde**, col de la Destourbe.

Hosted by Google

ALTITUDES.	DÉSIGNATION DES REPÈRES.
458m. »	**Col du Devois.**
466 »	**Trélys** (le haut).
467 »	**Malbos.**
469 »	**Périès**, seuil du château.
471 »	**Gare de Génolhac.**
479 »	**Saint-André-de-Cap-Cèze.**
490 »	**Col de Mercoirol.**
493 »	**Farau**, au S. de St-Jean-de-Valériscle. **Génolhac** (ville).
500 »	**Cessous**, orifice puits de la Serre. **Portes**, montagne des Bouziges, col des Blachères. **Sube.**
504 »	**Sommet de la côte**, au-dessus des Salles-de-Gagnières. **Banassa.**
505 »	**Portes**, hôpital Cannebière, route no 106.
510 »	**Tarabias.**
513 »	**Comberedonde**, sommet montagne de la Serre.
518 »	**Fal** (maison construite sur la montagne du).
524 »	**Montezorgues.**
531 »	**Fonderies de Vialas.**
532 »	**Portes**, orifice puits Siméon.
549 »	**Les Bouziges**, village près Portes. **Dourquier**, commune de St-Jean-de-Valériscle.
555 »	**Portes**, croix Poldie, route no 106.
566 »	**La Cabane**, montagne à l'O. d'Alais.
570 »	**Rouvergue**, montagne, 3me sommet. **Portes**, maison Chamboredon, seuil.
575 »	**Tunnel de Bayard**, au N. de Villefort.
576 »	**Forêt d'Abilon.**
578 »	**Trébiau.**
583 »	**Gare de Concoules.**
585 »	**Portes**, sol du château.
588 »	**Péreyrol.**

Hosted by Google

ALTITUDES.	DÉSIGNATION DES REPÈRES.
590m.»	**Portes**, palier du Péreyrol, anciens plans inclinés.
593 »	**Chaylar**, château ruiné, commune d'Aujac.
	Villefort.
599 »	**Coudoulous**, Portes.
	Col de la Crouzette, au S.-O. de Portes.
605 »	**Gare de Villefort.**
615 »	**Vern**, sommet N.-O. de ce hameau, commune du Chambon.
620 »	**Fal** (croix sur le point culminant de la montagne du).
623 »	**Côte de Saint-Pierre**, limites du Gard et de la Lozère.
626 »	**Col des Masses.**
627 »	**Vialas**, place.
632 »	**Serre de Bouquet.**
636 »	**Concoules**, village.
642 »	**Ballève.**
653 »	**Champclauson**, sommet au N.-E. de cette montagne.
655 »	**Collet de Villefort.**
680 »	**Rouvergue**, montagne, 2me sommet.
698 »	— montagne au S.-E. de Portes.
704 »	**Lacan**, montagne au N. de Mialet.
707 »	**Col de l'Ancize.**
740 »	**Portes**, sommet montagne des Pinèdes.
807 »	**Gagnières**, source.
833 »	**Pont de Vernas.**
865 »	**Plaine des Balmelles.**
	Serre des Banelles.
877 »	**Malons.**
892 »	**Causse d'Elze.**
911 »	**Barre**, montagne à l'E. des Vans.
913 »	**Causse de Vergognon.**
935 »	**Gardon d'Alais**, source.

Hosted by Google

ALTITUDES.	DÉSIGNATION DES REPÈRES.
982m.»	**Liquemaille**, montagne au N. de Génolhac.
1007 »	**Camp de Sessenade.**
1205 »	**Col des Chancels**, route nº 101.
1267 »	**Gourdouze** (Lozère).
1460 »	**Peyralte** (Lozère).
1576 »	**Bois des Armes** (Lozère).
1621 »	**Tête-de-Bœuf**, source du Tarn (Lozère).
1659 »	**Roc des Aigles** (Lozère).
1683 »	**Chaîne de la Lozère.**

Je terminerai en mettant en regard, pour mémoire, l'altitude des quatre chefs-lieux d'arrondissement du département.

1º **Nimes**, embarcadère du chemin de fer de Montpellier, rails. . . . . **46**m. »
2º **Alais**, place Nationale . . . . . **126** »
3º **Uzès**, place des Casernes **120 63**
4º **Le Vigan**, place dite le Quai . . . . . **224** »

L. Barre, *ingénieur*.

Hosted by Google

CÉPAGES AMÉRICAINS

par M. BARRE, ingénieur, membre résidant (1).

J'ai eu l'occasion de visiter, la semaine dernière, la propriété de M. Fermaud, courtier en vins, de Montpellier. Ce domaine est situé sur la route des Lattes, à deux kilomètres de cette dernière ville. Il est entouré de tous côtés par des vignes phylloxérées ; il se trouve donc au centre de l'infection. Depuis plus de trois ans, M. Fermaud s'occupe avec intelligence et succès de la culture des cépages américains. Il a greffé de nombreuses variétés américaines sur souches françaises en employant un procédé de son invention, qu'il communique volontiers, du reste, à toute personne qui visite son domaine.

Je n'entreprendrai pas la description des nombreuses variétés de cépages cultivés dans ce domaine. J'arrive de suite au but pratique de cette note. Je dirai donc que les meilleurs cépages, ceux que l'on peut recommander d'une manière sûre, et qui m'ont paru les plus vigoureux et les plus productifs, sont les suivants :

1° Dans le groupe *Cordifolia* :

Le *Clinton* et le *Taylor*.

2° Et dans le groupe *Œstivalis* :

Le *Jacquez*, le *Cunningham* et l'*Herbemont*.

Le *Clinton* et le *Taylor*, ce dernier surtout, sont très bons comme porte-greffe, quand on voudra greffer, sur plants américains âgés de trois ans, des espèces françaises.

Le *Jacquez*, le *Cunningham* et l'*Herbemont* doivent se cultiver directement ; parmi ceux-la le *Jacquez* est en première ligne.

J'ai goûté chez M. Fermaud des raisins d'*Herbemont* qui sont noirs et d'un bon goût ; des raisins de *Taylor* qui sont

(1) Bien que cette note n'ait été présentée à la Société que dans le courant de l'année 1876, il a été décidé par les membres du Bureau, qu'à raison de son caractère d'actualité et d'opportunité, son insertion aurait lieu dans le second Bulletin de l'année 1875.

Hosted by Google

blancs et d'un bon goût aussi. Ce dernier plant, très résistant au phylloxera, produit très peu de raisins.

J'ai dégusté, chez le même propriétaire, des vins qui provenaient de ces divers cépages. Je vais rendre compte de mes observations à cet égard.

Le vin de *Clinton*, que j'avais déjà dégusté chez un propriétaire d'Uchaud, présente une fort jolie couleur rouge, le goût *foxé* qu'on lui reproche n'est nullement désagréable, et ce goût particulier tend à disparaître à mesure que le vin vieillit.

Le vin de *Jacquez* est le *roi* des vins, de même que ce cépage est le *roi* des cépages, par sa puissante végétation, et la qualité supérieure du vin qu'il produit. Ce vin, d'un goût agréable, a une couleur encore plus foncée que le vin provenant du *Petit Bouschet*. C'est un vin splendide.

Le vin de *Cunningham* est classé dans la catégorie des vins blancs colorés. Il ressemble comme goût et comme couleur au Madère. C'est un vin de premier choix.

Le vin d'*Herbemont* est d'un goût agréable ; il a peu de couleur : *il est paille.*

Mes conclusions sont donc les suivantes :

J'engage beaucoup mes compatriotes à faire quelques essais de plantations de cépages américains, récoltés à Montpellier. La reprise de ces sarments venus dans le pays paraît à peu près certaine, avantage que ne présentent pas les sarments arrivés d'Amérique, qui sont détériorés par un long trajet. En outre, à Montpellier, on livrera les sarments en janvier ; on ne les coupera qu'à cette époque ; ils seront par suite bien *aoutés*. En Amérique, on commence à les couper ; ils ne sont donc pas nourris suffisamment.

Les prix des cépages que je préconise sont les suivants, soit chez M. Fermaud, soit chez les autres propriétaires :

Clinton.	0f 06 l'un.
Taylor	0 10 —
Jacquez.	1 » —
Cunningham	1 » —
Herbemont.	0 50 —

La longueur des sarments est de 0m.45.

On peut consacrer à ces plantations une somme aussi minime que l'on voudra; mais il serait bon que chaque propriétaire mît de côté cet esprit de résistance à toute expérience, et qu'il suivît un peu l'exemple d'initiative que nos voisins de l'Hérault

Hosted by Google

nous donnent en pareille matière. Du reste, en faisant soi-même des expériences, on se rend compte des choses et on voit quelle est la qualité de cépages qui s'approprie le mieux à la nature du sol qu'on possède.

Je ne garantis pas un succès certain avec les cépages américains, mais enfin, en l'état, en me fondant sur ce que j'ai vu et sur ce qu'on peut voir, sans aller si loin, dans la propriété de M. Guiraud, président de la Chambre de commerce de Nimes, il est permis d'avoir quelque confiance dans la réussite future des plantations américaines.

Quelques détracteurs de cette idée disent que le phylloxera est le parasite constant des souches américaines, et qu'il finira par les dévorer. Je leur répondrai qu'en effet, l'insecte dévastateur vit en plus ou moins grande quantité sur ces cépages, mais que le grand développement de leurs racines et la dureté du bois sont une garantie de leur résistance.

Je dis en outre qu'on ne peut songer à cultiver les cépages français en luttant sans cesse contre le phylloxera. Les procédés pour la destruction de cet insecte me paraissent, du reste, une illusion étrange.

Comment admettre en effet, quand on a été propriétaire de vignes, qu'on peut atteindre avec succès, au moyen d'un insecticide solide ou gazeux, toutes les racines et les radicelles invisibles d'une souche, racines dont le développement atteint quelquefois de 3 à 4 mètres de longueur.

On a beaucoup vanté aussi le système de submersion; ce procédé n'est applicable que d'une manière très restreinte dans notre région du Midi. Il faut avoir pour cela de l'eau en abondance et à bon marché. On peut d'ailleurs appeler ce procédé barbare pour la vigne, qui n'est point une plante aquatique. Nos meilleurs vins ne sont-ils pas ceux qui sont récoltés sur les coteaux les plus secs?

Je terminerai cette note en prenant la liberté de recommander à l'attention des viticulteurs un ouvrage qui vient de paraître et qui donne d'excellents détails sur les vignes américaines; il contient aussi de nombreux dessins de grandeur naturelle des raisins de ces divers cépages. Il a été traduit de l'anglais par M. Louis Bazille, de Montpellier, et se vend dans cette ville, chez Coulet, libraire, au prix de 4 francs.

Alais, le 16 octobre 1876.

L. Barre, *ingénieur*.

Hosted by Google

DE QUELQUES MOTS SLAVES

PASSÉS EN FRANÇAIS.

AVIS AUX ÉDITEURS DE LA FONTAINE,

par M. Joseph **BAUQUIER**, membre non-résidant.

I.

M. Auguste Brachet, qui aime la statistique, a trouvé dans le français onze mots d'origine slave dont cinq polonais et six russes (1), ce sont : *polka*, *mazurka*, *redowa*, *calèche*, *sable* (terme de blason), *steppe*, *knout*, *czar*, **palache* (2), *cosaque*, *cravache*. Cette liste pourrait être facilement augmentée. Le mot *astrakan*, par exemple, que M. Brachet enregistre à la page LXIV parmi les mots d'origine historique et oublie dans le cours du dictionnaire (3), doit être compté parmi les exportations slaves au même titre que *cosaque*. Nous en dirons autant de *cravate* et d'*esclave*. Certainement les vocables slaves passés en France, par voie directe ou indirecte, ne sont pas tous d'un emploi journalier, mais ce n'est pas une raison pour leur barrer l'entrée du dictionnaire : plusieurs ne sont encore que des hôtes, mais quelques-uns sont déjà naturalisés. *Boyard* ne se rencontre-t-il pas dans les livres et dans les journaux ? Qui n'a connu le *chapska* des lanciers ? **Czarafis* se trouve peut-être dans un seul auteur ; mais nous avons tous lu l'*Histoire de Charles XII* où se voit cette forme plus altérée encore que *czarovitz*, *czarowitz*, **czarowich*, *tsarowits* du russe « tçarévitch. » Il y a lieu, à ce sujet, de le remarquer :

(1) *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 6e éd., Paris, Hetzel, s. d., p. LIX.

(2) Nous marquerons d'un astérisque les omissions de Littré. Il ne me souvient pas d'avoir jamais rencontré ce mot de *palache* qui veut dire sabre.

(3) Cosaque, mazurka, *palache, polka, redowa ne figurent pas non plus à leur place alphabétique.

Hosted by Google

dans la langue russe actuelle, c'est « tçéçarévitch » et non pas « tçarévitch » qui désigne l'héritier présomptif de la couronne. De plus, l'orthographe *czar* est toute de fantaisie, elle masque au lecteur français la prononciation. On essaierait vainement de la rendre plus défectueuse : elle n'est ni étymologique ni phonétique. La transcription des sons étrangers n'est pas toujours commode, mais c'est augmenter la difficulté que d'user mal à propos de l'alphabet anglais ou allemand. Et cependant l'on verse souvent dans cette ornière. Il y a quelque deux ans, les journalistes affublaient d'un *sh* anglais ou d'un *sch* allemand, le titre du roi de Perse. M. Littré a tort d'employer des *w* tudesques, tort encore de corriger les *sh* en *sch* : il est si simple d'écrire à la française *v* et *ch*. Foin des intrus ! N'imitons pas ce membre de l'Académie qui semble avoir pris *sh* pour une consonne française (1). — L'objet de cette note est proprement de donner des explications sur deux mots, l'un polonais et l'autre russe ; toutefois, nous en citerons auparavant quelques autres qui paraissent assez connus, quoique M. Brachet n'en tienne pas compte : *drochki*, **heydouc* (2) et *heiduque*, **ataman* et *hetman*, **isba* (3), *kopeck* (4), *kvas* (5), *moujik*, *pacolet*, **pancerne* (6), *pospolite*, *rouble* (7), **sama-*

(1) « Devant toi (en Silésie) tu auras le cours de la Shemsha, j'ignore si c'est ainsi qu'on écrit le nom de cette rivière, *mais c'est ainsi qu'il se prononce*, » p. XI. *Le régent Mustel*, par Alexandre Dumas fils. Paris, librairie nouvelle, 1856.

(2) *L'Estat de l'Empire de Russie*, par le capitaine Margeret (1607), nouv. éd., par H. Chevreul. Paris, Potier, 1855, in-18, p. 81.

(3) X. de Maistre : *La jeune Sibérienne*, ch. 15 : « En sortant de l'*isba où elle avait passé la nuit, elle eut un moment d'effroi lorsqu'elle se vit seule. »

(4) Margeret, p. 39 : « Il n'y a autre monnaie entre eux que des *denins ou copek. » — X. de Maistre, ch. 18.

(5) Margeret, p. 7, cite une autre boisson : « Le principal breuvage des Russes, quand ils se récréent, est d'eau-de-vie et de *medon, lequel ils font de miel. » P. 33, « medon ou idromel. » Cfr. p. 20, 38. Pour me servir de la transcription de Margeret lui-même (p. 62), le russe « mieud » veut dire miel et hydromel. Au fond mieud et medon sont le même mot, mais celui-ci ne vient pas du russe, il lui est seulement apparenté. Ce mot, qui manque dans Littré, se retrouve sous diverses formes dans un grand nombre de langues aryennes de l'antiquité, du moyen-âge et des temps modernes. Je me contenterai de citer la forme latine, une des moins connues : « *Medus, quasi melus, quia ex melle fit.* » Isidore de Séville, XX, 3.

(6) Voltaire, *Hist. de Ch. XII* : « Les gendarmes (polonais) surtout que l'on distingue en houssards et *pancernes ne marchent qu'accompagnés de plusieurs valets. » En polonais, *pancerny* = le soldat qui avait une cotte de mailles (*pancerz*). M. Adolphe de Circourt, *Revue contemporaine* du 15 décembre 1854, écrit, par erreur : *pancerte* (p. 33). — Le mot suivant, également employé par Voltaire, vient de l'expression polonaise *pospolite ruszenie*, qui équivalait au ban et à l'arrière-ban.

(7) M. Brachet qui l'avait omis, p. LIX, le donne dans le dictionnaire.

Hosted by Google

var et **samovar*, *starost* (1), *strelet* (2) et *sterlet*, *strélitz*, *télègue*, *touloupe*, **troïka*, *ukase* (3), *vampire* (4), *verste* (5), **voïvode* (6). Plusieurs de ces noms fourniraient matière à diverses remarques, mais ce n'est faire que sage d'en laisser le soin aux Membres de la *Société*, que leur origine et leurs études ont rendu compétents.

II.

Descartes pense « que la bête est une machine. » La Fontaine combat cette opinion dans la fable première du Xe livre. Après avoir allégué quelques exemples de l'intelligence des animaux, il ajoute :

Mais voici beaucoup plus ; écoutez ce récit,
Que je tiens d'un roi plein de gloire.
Le défenseur du Nord vous sera mon garant :
Je vais citer un Prince aimé de la Victoire ;
Son nom seul est un mur à l'empire Ottoman :
C'est le roi polonois. Jamais un roi ne ment.
Il dit donc que sur sa frontière
Des animaux entre eux ont guerre de tout temps :...
Ces animaux, dit-il, sont germains du renard.
Jamais la guerre avec tant d'art
Ne s'est faite parmi les hommes,
Non pas même au siècle où nous sommes.
Corps-de-garde avancé, vedettes, espions,
Embuscades, partis, et mille inventions

(1) Littré n'en a donné que la signification polonaise, il a oublié le sens russe. Margeret, p. 27 : « Ils ont en chaque ville un Goubna Starats, lequel iuge de toutes causes. » X. de Maistre, ch. 17 : « Le starost du village examina son passeport. »

(2) Forme employée notamment par Lacépède : *Histoire des poissons.*

(3) Les journalistes en délicatesse avec nos administrateurs ont donné à ce mot une extension inconnue de la Vistule au fleuve Amour.

(4) Voyez Louis Léger : *Etudes slaves.* Paris, Leroux, 1875, p. 178.

(5) Margeret, p. 1 et *passim* : *virst, invariable. Voltaire a fait à tort ce mot du masculin. En russe « verçta » avec la dernière syllabe accentuée ; ce qui fait voir que nous avons reçu le mot par l'intermédiaire des Allemands qui l'accentuent sur la pénultième : Werste.

(6) Margeret, p. 44 : « Quant aux gens de guerre, il faut premièrement parler des *voyuodes qui sont généraux de l'armée. » Littré donne vayvode, et prononce vévode.

Hosted by Google

D'une pernicieuse et maudite science,
Fille du Styx, et mère des héros,
Exercent de ces animaux
Le bon sens et l'expérience.
Pour chanter leurs combats, l'Achéron nous devroit
Rendre Homère.....

Les éditeurs de La Fontaine, ceux du moins que j'ai consultés (1), ne manquent pas de nous l'apprendre : le roi polonais est Sobieski ; mais, sur les germains du renard, *motus!* A dire vrai, maître renard et sa famille n'ont que faire ici, c'est de marmottes qu'il s'agit.

Que pour défendre la cause embrassée déjà par le fabuliste, un autre poète mette en ligne l'exemple de ces animaux belliqueux, les regarde lui aussi comme des renards, mais trahisse innocemment son erreur en nous disant leur nom, alors il nous sera facile de justifier notre dire et de l'absoudre du reproche de paradoxe. Telles sont les conditions requises : le hasard les a réunies dans l'*Anti-Lucrèce*. Voici comment Bougainville (2) fait parler le cardinal de Polignac : « J'ai vu « dans ces contrées, où le rapide Danastris prend sa source « pour arroser les vastes plaines des Daces ; dans la fertile « Ucraîne j'ai vu, rangées en bataille, des troupes nombreuses « d'animaux sauvages, ennemis irréconciliables... En Pologne, « on les nomme *Baubaques, c'est une sorte de renards* (3)... « Ils se répandent d'abord dans la plaine, divisés par pelotons « et sans ordre ; mais bientôt on les voit former, sous un chef, « différents bataillons. Les deux armées tracent leur camp « dans la prairie... et chacun se range sur une ligne ennemie... « Un cri guerrier donne le signal... Tout se choque, tout se « mêle en un instant... Combien de ruses, combien de traits « d'une bravoure héroïque, l'horreur du combat ne dérobe-t-« elle pas aux yeux des spectateurs !... (4) » Le cardinal de

(1) Nodier, Valckenaer, Géruzez, etc.

(2) *L'Anti-Lucrèce*, par le cardinal de Polignac, trad. de Bougainville. Paris, Guérin, 1749, 2 vol. in-8°. Ne contient que la traduction. II, 73 (livre VI).

(3) *Baubaces patria dixerunt voce Poloni — Vulpinum genus. L'Anti-Lucrèce*, etc. Lyon, Périsse, 1780, II, 175.

(4) Les vainqueurs font des prisonniers. Vienne l'hiver, ils obligeront leurs esclaves « de se renverser et de tenir leurs pattes élevées; [ils les chargent de foin et] tirent par la queue ces chariots animés et labourent toute la route avec le dos ensanglanté de ces malheureux. »

Le lecteur se rappelle le stratagème des deux rats emportant un œuf. Buffon

Hosted by Google

Polignac avait été ambassadeur en Pologne, et Sobieski peut lui avoir fourni cette « belle matière à mettre en vers latins. » Du reste, que ce récit ait un fond de vérité, ou qu'il soit imaginé à plaisir, peu importe. Il est permis de dire avec M. Damas Hinard (1) : « Quant à l'histoire de ces animaux, germains du renard, et à leurs talents militaires, l'avouerai-je ? malgré la garantie du roi polonais, elle ne me paraît pas très authentique et je la renvoie à un plus ample examen. »

M. Paul de Rémusat, dans son étude sur La Fontaine naturaliste, dit de son côté : « Le témoignage du roi de Pologne, qu'il invoque, est-il bien sincère ? Un roi est-il le meilleur des garants ? Il s'agit ici de rongeurs, et les rongeurs sont connus pour les moins intelligents des mammifères » (2).

C'est assez pour nous qu'on ne fasse pas difficulté de reconnaître l'identité des germains du renard et du *vulpinum genus*. La Fontaine et Polignac parlent d'un seul et même animal, le *baubaque, comme écrit Bougainville. Or, nous l'apprendrons par les dictionnaires polonais, le *bobak n'est autre que la marmotte de Pologne (arctomys bobac). Prendre une marmotte pour un renard peut sembler extraordinaire. Cette confusion ne doit pas nous arrêter, tout au plus prouve-t-elle que Sobieski, La Fontaine et Polignac sont l'écho du bruit commun. Le varsovien Trotz, on le croira sans peine, ne s'est pas renseigné dans l'*Anti-Lucrèce*, et voici ce qu'il rapporte du *bobak : « Animal de l'Ukraine, *qui ressemble au lapin*. Ils « montent la garde, se battent, font des prisonniers ; ceux-ci « sont contraints de travailler ; à défaut de prisonniers, les « vieux sont servis par les jeunes. Apprivoisés, ils sont plaisants « comme des singes » (3).

Les éditeurs de La Fontaine pourront à l'avenir tenir compte de ce renseignement ; quant aux lexicographes, ils devront enregistrer le nom de cette marmotte, et ce ne sera qu'à bonnes enseignes (4).

---

a rapporté (marmotte) cette fable, sans y croire beaucoup. Cfr. le *Dictionnaire de d'Orbigny*, VII, 1846, p. 779, col. 2. Ces auteurs ne paraissent pas avoir remarqué que Pline l'Ancien (VIII, 55) rapporte déjà avec quelques variantes cette fable, lui qui venait de s'écrier (VIII, 34) : « *Mirum est quo procedat græca credulitas ! Nullum tam impudens mendacium est, ut teste careat.* »

(1) *La Fontaine et Buffon*. Paris, Perrotin, 1861, in-12, p. 86.

(2) *Revue des Deux-Mondes*, 1er décembre 1869, p. 659.

(3) M. A. Trotz, varsovien : Nouveau dictionnaire françois, allemand et polonois... Leipzig, Gleditsch, 1809, 4e édit., 2 volumes in-8°, *sub voce* Bobaque.

(4) *Histoire naturelle générale et particulière*, T. XIII. Paris, Impr. royale,

Hosted by Google

« Leurs cris (des marmottes), dit F. Cuvier (1), ne consistent qu'en un grognement doux ou un gros murmure qui se change, dans la colère ou la surprise, en un sifflement fort aigu. » Cette description fait immédiatement songer au verbe *marmotter*. Si l'étymologie de marmotte (*murem montis*) est assurée, le substantif est antérieur au verbe. On a élevé des doutes sur le rapport de marmotter à marmotte. Ce qui servira peut-être à les abattre, c'est que si les Alpins ont été frappés du murmure de la marmotte (2), d'autres peuples l'ont été de son sifflement. En polonais *swiszczec*, en russe « *cviçtat*, » veulent dire *siffler*, et marmotte se dit *swiszcz*, « *cvichtch* » (3). Dans ces deux langues, le verbe serait antérieur au substantif. On peut voir encore dans le *Dictionnaire de d'Orbigny* (VII, 781, col. 2), que certains voyageurs ont appelé *siffleur* la marmotte du Canada.

Pour en finir avec les marmottes, remarquons que M. Littré écrit *jevraschka* (*spermophilus citillus*), cacographie germanique qui obscurcit la prononciation : « yévrachka » (4). F. Cuvier écrivait encore plus mal *jevraschaka*. De plus, en russe, ce mot n'est pas du masculin. Buffon, qui l'a pris dans Gmelin, a le premier commis ces erreurs.

III.

Certains celtomanes ont fait parler bas-breton au premier homme. Du Bartas a introduit dans l'Eden la flore slave :

1765. p. 136 : « L'on a donné le nom de marmotte de Pologne au bobak. » Buffon ajoute en note : « Bobak, nom de cet animal en Pologne et que nous avons adopté. » — Outre les formes déjà vues, on trouve encore *boback* et *bobuk*.

(1) *Dictionnaire des sc. nat.* Strasbourg, Levrault, T. XXIX, 1823, p. 160. — « Il (cet animal) exprime le plaisir qu'il éprouve par un petit murmure particulier et expressif. Ce murmure, quand on le caresse ou qu'il joue, devient plus fort ; quand au contraire il est effrayé, son cri devient un sifflement si aigu et si perçant qu'il est impossible à l'oreille de le supporter, » dit Boitard (*Dictionnaire de d'Orbigny*, VII, p. 781) qui suit de très près les pas de Buffon.

(2) L'ancien haut-allemand *muremunto*, *murmunto*, etc. (voir le dict. de Wackernagel) vient aussi de *murem montis*. Mais, ce semble, l'allemand moderne *murmelthier*, dont le rapport avec *murmeln* (murmurare) a déjà été signalé, provient d'une confusion entre *mure (munto)* que l'on ne comprenait plus, et *murmeln* dont le sens s'appliquait très bien à la marmotte.

(3) On trouve encore en russe « çviçtounok » marmotte de Sibérie.

(4) J'écris avec un *y* comme yeux. — Littré, *sub voce* marmotte, jevraschka.

Hosted by Google

Ayant donc et la terre et le ciel pour amis,
Adam jouyt des biens par l'Eternel promis...
Or, confus il se perd dans les tournoyemens...
D'un dédale infini, qui comprend cent dédales
Clos non de rosmarins dextrement ciselez...
Ainz de vrais animaux en la terre plantez,
Humans l'air des poulmons, et d'herbe alimentez :
Tels que les *Bonarets, qui chez les Scythes naissent
D'une graine menuë et de plantes se paissent.
Bien que du corps, des yeux, de la bouche et du nez
Ils semblent des moutons, qui sont n'aguere nez :
Et le seroyent de vray si dans l'alme poictrine
De Rhee, ils n'enfonçoient une vive racine
Qui tient à leur nombril et meurt le mesme iour
Qu'ils ont brouté le foin qui croissoit à l'entour.
O merveilleux effect de la dextre divine :
La plante a chair et sang, l'animal a racine.
La plante comme en rond de soy-mesme se meut :
L'animal a des pieds et si marcher ne peut,
La plante est sans rameaux, sans fruict et sans fueillage ;
L'animal sans amour, sans sexe et vif lignaje ;
La plante a belles dents paist son ventre affamé
Du fourrage voisin : l'animal est semé (1).

Claude Duret, président à Moulins en Bourbonnais, a consacré très sérieusement tout un long chapitre (2) aux « *Boramets de Scythie ou Tartarie, vrais zoophytes ou plant'-animaux, c'est-à-dire plantes vivantes et sensitives comme les animaux. » Un maître apothicaire juré de la ville de Lyon, Anthoine Colin (3) a servilement copié ces commérages. Nos deux auteurs, ou plutôt Duret, Colin n'étant qu'un plagiaire, sachant que la vue aide beaucoup à la persuasion, donnent de ce phénomène un grossier pourtraict (4). On y voit un agneau au chef orné d'un éventail de fleurs en guise de cornes, et que soutient au-dessus de la verdure une tige grêle plus longue que les jambes. Cet animal, dit « Sigismondus Liber, baron d'Herbestain, Neyperg, Guetenhag, en ses commentaires ou

(1) *Les œuvres de G. de Salvste, s^r du Bartas*. Paris, Jean de Bordeaux, 1611, in-fol. Eden, I iour de la II semaine, p. 30.

(2) *Histoire admirable des plantes*. Paris, Buon, 1605, in-12. ch. XXIX, pp. 322-341.

(3) *Histoire des simples... desquels on se sert en la médecine...* 2^e éd. Lyon, Léon Pillehotte, 1619, in-12, ch. XXXVI, pp. 248-262.

(4) Duret, p. 330. — Colin, p. 252.

Hosted by Google

histoires de Moschouie, » cet animal « s'appelle en langue du pays (pays tartare entre la Wolghe et Iaick) boramets, qui vaut autant à dire que petit agneau » (1).

En 1677, le P. Boussingault (2) parle de cette « sorte de melons, ou plutôt de citrouilles faites comme un agneau » et que les Moscovites nomment « Boranez. » Quoiqu'il dise que c'est un fruit, il l'appelle cependant « zoophyte ou plante-animal. » En 1607, le capitaine Margeret (3), sans le nommer, le qualifiait également de « plante animale » ou de « mouton qui croît hors la terre. »

Ce prétendu zoophyte est une espèce de polypode de Tartarie, (*polypodium baromez*, L). « Sa tige, longue d'environ un pied « et dans une direction horizontale, est portée sur quatre ou « cinq racines qui la tiennent élevée hors de terre. Sa surface « est couverte d'un duvet assez long, soyeux et d'une couleur « jaune dorée. Ainsi conformée, elle ressemble à la toison « d'un agneau de Scythie » (4). D'une simple ressemblance toute superficielle, des esprits crédules ont, comme on voit, tiré d'étranges conséquences. Le *boranetz* (Herberstain), *bonarets* (du Bartas), *boramets* (Duret et Colin), *boranez* (Boussingault), *barometz* et *borametz* (Jussieu), s'appelle en russe « baranétç. » « Baran' » signifie mouton ; agneau se dit « baratchék », mais « baranétç » quoique ne désignant actuellement que le lycopode en question, a pu ou pourrait vouloir dire *agneau*. Un assez grand nombre de plantes prennent des noms d'animaux, par exemple, *oreille-de-souris*, *pied-d'alouette, queue-d'hermine*, etc. Ce ne sont que des métaphores. Il faudrait être dans de singulières dispositions d'esprit pour croire que ces plantes participent à la vie animale de la souris, de l'alouette et de l'hermine. Toutefois, c'est une aussi barbare ignorance des sous-entendus du langage qu'ont montrée des hommes instruits.

(1) Duret, p. 327. — Colin, p. 251.

(2) P. 16 du *Théâtre de la Moscovie*... Paris, Franck, 1859, in-18 ; fait partie du V^e^ volume de la *Bibliothèque russe et polonaise*.

(3) P. 2 de *l'Estat de l'Empire de Russie*, déjà cité.

(4) *Dictionnaire des sc. nat.* Strasbourg, Levrault, IV, 1816, p. 85, article de Jussieu, *sub voce* Barometz. T. V, p. 154, on trouve Borametz. — Graesse s'est occupé de cette plante : *Beitraege zur Literatur und Sage des Mittelalters*. Dresden, Kuntze, 1850, in-4^e^, pp. 78-9.

Hosted by Google

NOTE RECTIFICATIVE

CONCERNANT LA NOTICE SUR CHARLES LOYSON,

par M. CHARVET, membre résidant.

Quelques inexactitudes de détail s'étant glissées dans la courte notice sur Charles Loyson, qui accompagne ci-dessus (1) le *fac-simile* de l'autographe de Reboul, nous nous empressons de les rectifier :

Charles Loyson n'était pas le père, mais l'oncle du Père Hyacinthe. Né en 1791, il mourut le 27 juin 1820, à l'âge de 29 ans, et non pas en 1840. A part ses œuvres poétiques, publiées en 1819 et rééditées en 1869 par M. Emile Grimaud (2), Charles Loyson a aussi laissé des écrits politiques estimés en leur temps. Un article nécrologique de M. Patin, publié dans le *Lycée Français*, en juin 1820, et une notice littéraire que lui a consacrée Sainte-Beuve dans ses *Portraits contemporains* (3) ont été reproduits en tête de la publication de M. Grimaud, précédés d'une lettre du P. Hyacinthe.

Le vers satirique attribué à l'un des condisciples de Charles Loyson, et que nous avons rapporté plus haut, a été d'ailleurs reproduit dans le passage suivant des *Misérables*, de V. Hugo :

« L'opinion générale était, dit-il, que M. Charles Loyson serait le génie du siècle ; l'envie commençait à le mordre, signe de gloire ; et l'on faisait sur lui ce vers :

« Même quand Loyson vole, on sent qu'il a des pattes (4). »

Cette réflexion de Victor Hugo prouve que Charles Loyson, à peu près oublié aujourd'hui, eut un moment sa part de notoriété.

G. CHARVET.

---

(1) Pp. 40 et 41.

(2) *Œuvres choisies* de Charles Loyson, publiées par Emile Grimaud, avec une lettre du R. P. Hyacinthe ; des notices biographique et littéraire par MM. Patin et Sainte-Beuve, de l'Académie française, et un portrait par L. Flameng. — Paris, Joseph Albanel, libraire, 1869.

(3) T. II, pp. 217-232.

(4) *Les Misérables*, T. 1, p. 334.

Hosted by Google

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

de la

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

D'ALAIS.

Séance du 2 Janvier 1875.

PRÉSIDENCE DE M. FRANCEZON, PRÉSIDENT.

La Société a reçu un fascicule des *Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux* et décide de faire échange de Bulletins avec cette Société. M. Charvet dépose sur le bureau deux médailles sauvées de l'incendie de la bibliothèque de Strasbourg et données à la Société par M. Laurent, lieutenant au 19e d'artillerie, à Valence. M. Francezon continue la lecture de la relation du voyage fait par M. Ollier de Marichard, se rendant au Congrès anthropologique de Stockolm.

M. Rivière-Dejean est admis comme membre résidant ; MM. Rivière, ingénieur à Rochebelle, et Chabal, receveur de l'enregistrement à Valleraugue, sont nommés membres non-résidants.

M. Wolff explique comment on peut mesurer la parallaxe solaire, par la méthode des passages de Vénus sur le disque du soleil ; et comment on déduit de cette mesure la distance du soleil à la terre.

Hosted by Google

Séance du 9 Janvier 1875.

PRÉSIDENCE DE M. FRANCEZON, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° Une lettre de remercîments de M. Rivière-Dejean, admis comme membre résidant dans la précédente séance ; 2° un fascicule du Bulletin de la Société industrielle de Marseille ; 3° un numéro des *Chroniques du Languedoc ;* 4° un volume des *Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse.*

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Siegfried, membre non-résidant, annonçant l'envoi de plusieurs exemplaires d'une conférence, faite au Havre par M. Siegfried, sur les Cercles d'ouvriers. M. Delmas est chargé de donner, à une prochaine séance, l'analyse de cette conférence.

M. Francezon donne lecture d'une troisième lettre de M. Ollier de Marichard, sur son voyage à Stockolm.

La Société procède au renouvellement des membres du Bureau, pour l'année 1875.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Sont nommés :

Vice-président.	MM. Roux.
Trésorier.	Barre.
Secrétaire des séances. . .	Maumejean.
Secrétaire-adjoint.	Delmas.

Séance du 16 Janvier 1875.

PRÉSIDENCE DE M. FRANCEZON, PRÉSIDENT.

Le Secrétaire général dépose sur le bureau : 1° une feuille du Bulletin de la Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt ; 2° le Bulletin de la Société d'agriculture de la Lozère. La correspondance contient : 1° une lettre de remercîments de M. Odilon Barrot, récemment nommé membre non-résidant ; 2° une circulaire de la Société des études, du Lot, relative à un concours ouvert par elle le 1er août 1874, devant être clos le 1er avril 1875, et portant sur une question intéressant le Quercy ; 3° deux lettres du Ministre de l'Instruction publique :

Hosted by Google

la première, relative à la réunion des Sociétés savantes, qui doit avoir lieu à la Sorbonne, du 29 mars au 5 avril ; la deuxième, relative à l'Annuaire des Sociétés savantes. La Société donnera à M. le Ministre, par l'intermédiaire de son Bureau, les renseignements demandés dans la circulaire.

En l'absence de M. Barre, trésorier, M. le Président donne à la Société l'exposé de la situation financière au 31 décembre 1874 :

Solde en caisse, au 1er janvier 1874		
Cotisations et vente du travail de M. Parran.	1953f	20
Dépenses	1886	10
Solde en caisse, au 1er janvier 1875	67	10

M. le Président présente, à la suite de cet exposé, quelques observations sur la situation financière de la Société. M. Garreau pense que l'impression et la vente des *Etudes géognostiques sur le département de l'Ardèche*, par le docteur Oppel, traduites par M. Parran, constitueraient une source de revenus pour la Société. Ces études pourraient être réunies au travail de M. Parran, sur les terrains du Gard.

M. Frédéric Francezon, président sortant, procède à l'installation du nouveau Bureau.

M. Castanier prend place au fauteuil et s'exprime dans les termes suivants :

MESSIEURS,

En prenant place à ce fauteuil, je me trouve impressionné de deux mouvements contraires :

D'un sentiment d'appréhension ;
D'une pensée de confiance.

L'appréhension est bien naturelle dans la situation qui m'est faite.

Vous m'avez fait l'honneur de me porter par l'élection à cette place occupée avant moi par des hommes dont le bon esprit, la haute raison et la maturité n'ont jamais rien laissé péricliter autour d'eux, et ont su conserver à notre Société les caractères de vie et de progrès qui avaient marqué ses premiers pas.

Mon prédécesseur immédiat, dont je ne puis oublier la direction nette, correcte et sûre, et la bienveillance athénienne, est

Hosted by Google

de ce fait un précieux et présent témoignage. — Nos regrets le suivent, tempérés par la pensée que sa collaboration sympathique nous reste avec le double lien de ses titres de collègue et d'ancien Président.

D'autre part, c'est pourtant avec confiance que j'aborde ma fonction nouvelle :

Je trouve en effet, parmi ceux qui depuis longtemps sont à votre Bureau comme pour en personnifier la tradition, un appui qui n'a jamais fait défaut ;

Et vous venez d'y introduire deux noms qu'à des titres divers je suis heureux de saluer :

Je regrette l'absence de M. le Vice-Président ; — il a chargé l'un de nous de vous présenter ses excuses pour cette absence due à des circonstances de famille, et de vous offrir ses remercîments au sujet de son élection. — J'aurais aimé pour ma part de l'accueillir en votre nom aujourd'hui ; les solides qualités, l'esprit conciliant et pratique de cet éminent compatriote vous donneront lieu de vous applaudir du choix que vous avez fait en lui.

Plus heureux en ce qui concerne notre secrétaire-adjoint, puisqu'il est présent à la séance, il me permettra de lui dire que vous avez voulu nous faire profiter des utiles ressources que ses connaissances étendues et son caractère fin, délicat et modeste nous promettent.

Enfin ce Bureau n'est que l'exact reflet de vos pensées, et comme une réduction fidèle de notre Société tout entière.

Aussi j'ose compter à la fois et sur son bienveillant concours et sur celui de chacun de vous.

C'est ainsi du reste que jusqu'ici nous avons marché d'un pas assuré, animés d'une sage inspiration de légitime et nécessaire solidarité, la meilleure sauvegarde de notre vie sociale.

C'est pourquoi j'ai confiance :

Me bornant à vous prier tous de me continuer un appui que vous n'avez refusé à aucun de mes dignes prédécesseurs.

Et laissez-moi vous dire en toute simplicité de quelle manière j'entends cet appui que je vous demande :

Votre présence à nos réunions hebdomadaires, puis la communication de vos travaux, oralement ou par écrit, le plus souvent possible, — telles sont les deux conditions que je désire

Hosted by Google

vous voir remplir pour notre bien et notre avancement à tous.

Notre bien, notre avancement ! — Peut-il être ici question de si grandes choses ?

Je n'en puis douter en ce qui me concerne.

Lorsque je fus appelé à participer à la fondation de cette Société, j'étais loin de m'attendre aux résultats que ma part d'attention à ses travaux devait amener en moi ; — j'apportais un exclusif bagage d'études de philosophie, d'économie politique et de droit, mais je n'allai pas loin dans vos séances sans écouter d'abord avec surprise, et peu à peu avec recueillement, des choses de l'histoire de l'homme, que je n'avais pas approfondies jusque-là.

Quel ordre de méditations précieuses ouvre pour nous cette pathétique histoire !

C'est d'abord l'homme primitif :

Cette personnalité misérable et débile de l'âge de la pierre, vous avez su la découvrir à la grotte des Morts de Durfort, dans sa terrible impuissance. — On la retrouve avec vous un peu moins dénuée, après de longs siècles, dans ce même pays où nous sommes, essayant de briser par des voies de communication intelligentes la chaîne des difficultés de toute nature que lui imposent les distances. — Plus tard encore, mieux pourvue, nous l'avons admirée stipulant ses droits par des chartes, — et enfin, il y a moins d'un siècle, les revendiquant avec respect et fermeté.

Et ce même homme, heureux possesseur aujourd'hui des voies de communication rapide, de l'ardente vapeur, du fil télégraphique, et de cette grande industrie qui donne chaque jour tant d'utiles produits, vous le suivez encore sur toutes les branches de ses recherches et de ses soins, par des études nombreuses que je serais impuissant à retracer.

Quel encouragement et quel heureux levain de patience et de bonnes résolutions doit nous fournir ce spectacle !

Je ne m'étonne pas que certains d'entre nous, mus par un sentiment élevé de reconnaissance, se soient complu à raconter la vie des hommes distingués de nos pays dont les travaux nous profitent.

Et comment taire ici les noms de ceux qui étaient des nôtres et que nous avons déjà perdus !

Il ne faut pas regarder longtemps pour que les générations humaines apparaissent comme des flots pressés se succédant sans retour : — loi mystérieuse à laquelle on n'a pas trouvé de

Hosted by Google

meilleure conclusion que ce vieux mot : *Fais ce que dois ;* cette bonne parole a été mise en pratique assurément par nos collègues qui ne sont plus.

Ainsi notre Société m'a éclairé et amélioré, — et je ne puis douter que ce service, elle ne l'ait pas rendu, et ne le rende pas à d'autres.

Tout, dans le passé, le fait espérer pour l'avenir.

C'est un lieu commun de dire que notre pensée est, après notre cœur, le plus grand objet de ce monde ; — lieu commun jamais assez répété d'ajouter que les hommes réunis pour associer leurs pensées, font en ceci la plus respectable, la plus efficace et la plus puissante encore de toutes les choses humaines.

N'est-il pas certain, en effet, que les grandes choses dans lesquelles nous sommes acteurs ou témoins, en ce siècle, sont dues principalement à une bonne direction de la méthode et de la pensée ? — et qu'elles ont pour origine des méditations, solitaires quelquefois, je le veux bien ; mais la plupart du temps des méditations fécondées par l'épreuve du contact et de la discussion ?

Je conclus ce trop long discours :

Nous sommes une Association de bonne volonté formée pour exercer ou exciter, en vue de notre bien et de notre agrément, l'une de nos meilleures puissances : la faculté de penser ; — le sachant ou non, nous portons tous au cœur un inexorable souci, l'amour profond de la vérité, jamais satisfait.

Mes soins seront trop payés, si, venant en aide à vos travaux, ils arrivent à produire en nous ou autour de nous quelqu'accroissement de lumière.

M. Francezon a reçu une quatrième lettre de M. Ollier de Marichard, sur son voyage en Suède et Norwége. M. Ollier de Marichard étant présent à la séance, M. le Président lui donne la parole, pour la lecture de sa lettre.

Hosted by Google

Séance du 30 Janvier 1875.

PRÉSIDENCE DE M. AUPHAN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

La correspondance contient une lettre de remercîments de M. Bernard, récemment nommé membre honoraire, et une de M. Chabal, nouveau membre non-résidant.

La Société a reçu : 1° le Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nimes ; 2° l'éloge de De la Rive, par M. Dumas, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre honoraire de la Société ; 3° une circulaire du Congrès international de géographie, portant fixation de l'ouverture du Congrès au 1er août 1875, et celle de l'Exposition géographique, au 15 juillet.

M. Bourgogne remet à la Société le tableau météorologique dressé par M. le baron d'Hombres, pour l'année 1874. M. le Président remercie M. le baron d'Hombres, au nom de la Société ; le tableau sera inséré au prochain Bulletin.

M. Lacharme donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de M. Crova, directeur de la station météorologique de Montpellier. M. Crova pense que l'installation des instruments sur la terrasse du collége, serait défectueuse et impropre pour des observations rigoureuses.

M. Lacharme donne ensuite les résultats d'un essai qualitatif d'une pièce de monnaie fausse. L'analyse a révélé l'existence du cuivre, de l'étain et de l'antimoine, mais n'a donné aucune trace d'argent.

Séance du 6 Février 1875.

PRÉSIDENCE DE M. CASTANIER, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° le Bulletin de la Société archéologique de Béziers ; 2° un numéro des *Annales des Ponts-et-Chaussées* ; 3° un numéro des *Chroniques du Languedoc ;* 4° une circulaire de la Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt. Cette circulaire est relative au concours annuel ouvert par cette Société.

Hosted by Google

M. Charvet donne lecture d'un mémoire intitulé : *Étude géologique de la montagne de Tessone*, près le Vigan, par M. Pellet, membre non-résidant. Ce travail signale la présence, en ce point, de l'étage bathonien. M. Pellet appuie surtout sa thèse sur la découverte d'un gisement important de fossiles dont la détermination a été faite à Paris. M. le Président remercie M. Charvet, et le prie de transmettre à M. Pellet les remercîments de la Société. M. Garreau fait observer que la question posée par M. Pellet n'est pas résolue. La détermination des fossiles ne lui paraît pas offrir des garanties suffisantes, et il attribue peu d'importance aux autres considérations invoquées par M. Pellet. Sur son avis, la Société décide que M. Pellet sera prié d'envoyer ses fossiles à Paris ; elle espère que M. Parran voudra bien prendre connaissance du mémoire, et communiquer les fossiles aux sommités scientifiques de la capitale, pour une nouvelle détermination ; c'est alors seulement que la question pourra être tranchée. M. Garreau signale la découverte faite par M. Peyre, dans les travaux de recherches de Fontanes, près Alais, d'une espèce minérale rare. Cette substance est très friable ; sa dureté est voisine de celle du feldspath ; sa couleur est le jaune plus ou moins verdâtre avec un éclat vitreux ; elle est transparente, dégage de l'eau quand elle est chauffée dans un tube, et au chalumeau devient blanche comme la neige. M. Lacharme, qui a bien voulu l'analyser, a reconnu que c'était un phosphate d'alumine, avec quelques unités d'oxydes divers ; il n'y a pas trouvé de fluor. Il résulte de ces propriétés que la substance se rapproche de la *fischérite*, espèce minérale qui n'avait été rencontrée jusqu'ici qu'aux environs de Moscou.

Séance du 13 Février 1875.

PRÉSIDENCE DE M. CASTANIER, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° un mémoire intitulé : *Recherches géologiques et paléontologiques dans les hautes Cévennes*, par M. Adrien Jeanjean, membre non-résidant ; 2° le Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France (années 1870-71-72) ; 3° une circulaire du Ministre de l'Instruction publique relative à l'obtention des places à demi-tarif pour les délégués

Hosted by Google

des Sociétés savantes ; 4° une lettre du Président de la Société de numismatique demandant quelques Bulletins en retard ; 5° une lettre de M. Malinowski, demandant l'envoi du Bulletin de 1873, pour la Société de Cahors et pour lui.

M. Charvet donne lecture d'une notice biographique sur M. Maximin d'Hombres. M. Maumejean expose une théorie élémentaire du mouvement du *boomerang*, arme de jet des naturels de l'Australie. Cette arme est plate et coudée. Une forte impulsion donnée à cette arme dans le plan de la lame lui imprime un mouvement de rotation et un mouvement de translation qui n'a lieu, à cause de la résistance de l'air, que dans ce même plan. Le mouvement du projectile est alors de même nature que celui d'un corps lancé sur un plan incliné. Il revient à son point de départ si l'impulsion donnée est dirigée suivant la ligne de plus grande pente du plan, et sa vitesse, au retour, est égale à sa vitesse au départ. Dans le cas où l'arme est lancée obliquement dans son plan, elle y décrit une parabole analogue à celle que décrit, dans un plan vertical, un projectile ordinaire.

Séance du 27 Février 1875.

PRÉSIDENCE DE M. CASTANIER, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° deux numéros des *Annales des Ponts-et-Chaussées* (décembre 1874 et janvier 1875) ; 2° un numéro des *Chroniques du Languedoc* ; 4° un numéro du *Journal des Maires* ; 4° *la Revue des langues romanes* ; 5° *la Revue d'anthropologie* ; 6° une brochure de M. de Lamothe, intitulée : *Exécutions de Camisards*, faites à Nimes, du 26 juillet 1702 au 22 mai 1705. L'exemplaire de cette brochure est sur papier fil, et provient d'un tirage à petit nombre (100 exemplaires).

M. Castanier, président, rappelle que l'insertion des travaux au Bulletin n'est décidée que par le Bureau. M. Duclaux-Monteil rappelle à la Société la décision qu'elle a prise, de placer sous son patronage la publication des biographies des hommes remarquables de l'arrondissement d'Alais, et la prie de nommer une Commission qui sera chargée de préparer l'exécution de cette décision. La Société adopte l'idée émise par

Hosted by Google

M. Duclaux-Monteil. La Commission sera composée du Bureau et de M. Duclaux-Monteil.

M. Francezon donne lecture d'une pièce satirique intitulée : *Gavard.*

M. Lacharme communique une lettre de M. Crova, annonçant l'envoi de quelques instruments : pluviomètre, thermomètre à maxima et minima, pour la station météorologique que la Société s'était proposé de fonder à Alais. Les instruments sont arrivés depuis quelques jours, accompagnés des instructions sur la manière d'observer, et sur le réglage des intruments. M. Lacharme donne à la Société un résumé de ces instructions.

M. Charvet lit la première partie d'une étude sur une correspondance inédite de la comtesse d'Albany.

Séance du 6 Mars 1875.

PRÉSIDENCE DE M. CASTANIER, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° Procès-verbaux des séances de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron; 2° le Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse ; 3° le cinquième fascicule du Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot ; 4° un fascicule du Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux ; 5° Comptes-rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie, Tomes II et III.

M. Plantier remet, au nom de l'auteur, un ouvrage intitulé : *Description raisonnée de quelques chemins de fer à voie étroite,* par M. Ledoux, ancien membre résidant de la Société.

M. Charvet lit une pièce de vers, par M. Lisbonne. M. Leyris donne lecture d'une pièce de poésie patoise intitulée : *Aco tan poulit.*

M. Charvet communique une lettre de M. Parran, écrite au sujet du travail de M. Pellet, sur la montagne de Tessone. M. Parran croit que M. Pellet est dans le vrai, en affirmant la présence de l'étage bathonien sur ce point. Ce fait se trouverait d'accord avec la classification donnée par M. Parran, des terrains du Gard, classification basée sur des raisons autres que

Hosted by Google

celles de la paléontologie. M. Parran croit utile la publication du travail de M. Pellet, dans le Bulletin de la Société. Quant à la détermination des fossiles, M. Parran ne connaît actuellement personne à Paris qui puisse être chargé de ce soin.

M. Charvet donne lecture d'une notice historique sur Raymond Pelet, par M. Malinowski.

Séance du 3 Avril 1875.

PRÉSIDENCE DE M. CASTANIER, PRÉSIDENT.

M. le Secrétaire général dépose sur le bureau: 1° Bulletin de la Société de la Lozère ; Mémoires de la Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise, de 1872 à 1874; 3° Bulletin de la Société scientifique et industrielle de Marseille, 1874, 4me trimestre ; 4° *Annales de la Société des sciences industrielles de Lyon*, 1874, n° 6 ; les *Chroniques du Languedoc*, n° 23; 6° Mémoires de la Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux, T. I, 2me série, 1er cahier; 7° Comptes-rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie, T. IV, année 1873.

M. Francezon communique à la Société un conte en vers intitulé : *Gavard*, qu'il avait communiqué dans une séance précédente, et auquel il a apporté des modifications importantes.

M. Charvet lit la seconde partie de son travail biographique sur la comtesse d'Albany.

Il fait ensuite connaître que, dans une course récente faite à Euzet avec MM. Cazalis de Fondouce et Ollier de Marichard, M. Gardes, pasteur à Euzet, leur a montré un autel trouvé dans les environs par un propriétaire. Ce petit monument présente, sur sa face antérieure, une figure bizarre qui paraît avoir quelque ressemblance avec un char antique. Le propriétaire du monument consentirait à le céder pour une somme modique ; et M. Charvet demande l'avis de la Société pour examiner s'il n'y a pas lieu d'en faire l'acquisition. Les membres présents sont d'avis que l'achat ait lieu aux meilleures conditions, et pourvu que la dépense ne s'élève pas au-dessus de cinq francs.

Hosted by Google

Séance du 24 Avril 1875.

PRÉSIDENCE DE M. CASTANIER, PRÉSIDENT.

M. Barre offre à la Société, au nom des enfants de feu M. de Ricqlès, deux blocs de carbonate de chaux et de quartz hyalin provenant de l'exploitation des mines de pyrites de fer, de la concession de St-Julien-de-Valgalgues. M. de Ricqlès était ingénieur de cette exploitation.

M. Charvet offre, au nom de M. Gardes, pasteur à Euzet, deux pierres tumulaires romaines provenant des environs de cette localité. L'une de ces pierres est incomplète; l'autre porte :

D. M.
CAMILLO
CAMILLA

M. Charvet offre une autre pierre tumulaire, trouvée au hameau d'Olympie, appelé aussi le Mas-de-Cayre, dans la commune de Mons. Elle porte l'inscription incomplète suivante :

D M
MATVGENI PRIMI F.
. . . . . .
. . . . . .

Sur la demande des membres présents, il est donné une seconde lecture d'une pièce de poésie de M. Lisbonne, intitulée : *A une dame qui n'aime pas mes vers.* Le Bureau en vote l'insertion dans le Bulletin de 1875.

Séance du 1er Mai 1875.

PRÉSIDENCE DE M. CASTANIER, PRÉSIDENT.

Une lettre du Ministre de l'Instruction publique informe M. le Président que deux brefs du pape Clément VII, retrouvés par M. Charvet, ont été insérés dans la Revue des Sociétés savantes. L'un de ces brefs, adressé à Louise de Savoie, mère

Hosted by Google

de François Ier, est relatif à la délivrance des enfants de ce dernier, donnés comme otages après la bataille de Pavie ; le second est relatif aux négociations du mariage de Henri II avec Catherine de Médicis.

La correspondance contient une lettre de M. Brusset, imprimeur, relative à l'édition des biographies des hommes remarquables d'Alais et de l'arrondissement. Cette lettre renferme un projet de convention entre l'éditeur et la Société.

L'autel vu à Euzet par MM. Charvet, Cazalis de Fondouce et Ollier de Marichard, a été acquis par M. Gardes, au nom de la Société, et au prix de trois francs.

M. Gardes a offert lui-même à la Société une pierre tumulaire dont les fragments ont été recueillis en divers points du territoire de Mons, par ses fils, MM. Louis et Benjamin Gardes. Cette pierre porte l'inscription suivante :

D. M.
SECVNDI
SEVERI· FIL.
PRIMIA SE[VE]
RA· MARIT[O]

Le Président prie M. Charvet de transmettre à M. Gardes les remercîments de la Société. M. Plantier donne lecture d'une pièce de vers patois, adressée à M. Dadre.

Il propose ensuite d'ouvrir un crédit destiné à l'achat des trouvailles archéologiques qui pourraient être faites aux environs d'Euzet. Cette proposition est acceptée.

M. Parran a trouvé dans une vente publique, à Paris, un autographe de Reboul. C'est le brouillon-minute de sa pièce *l'Ange et l'Enfant*. Il diffère par quelques variantes de la pièce imprimée que l'on trouve dans les éditions connues du poète. La collection contenait, en outre, des lettres à l'abbé de Sauvages, écrites par Linné, Réaumur, etc. — Elles traitent généralement des questions scientifiques, pendantes à l'époque où elles ont été écrites. M. Parran communiquera à la Société plusieurs de ces lettres, sûrement inédites ; elles pourront être publiées par le Bulletin.

M. Parran donne ensuite quelques détails sur l'augmentation de prix que subissent certains livres rares au point de vue de l'édition ou de la reliure. Il cite, entre autres, un exemplaire

Hosted by Google

de la belle édition des *Contes de La Fontaine* dite des *Fermiers généraux*. Cet exemplaire, richement relié, coûta environ 300 livres à son premier possesseur ; reparu à la vente de De Bure, il fut adjugé au prix de 3,000 francs, puis successivement, dans des ventes postérieures, au prix de 6,000 francs, à M. Charles Brunet, auteur du *Manuel des bibliophiles;* 7,000 francs à M. Marquis; 10,000 fr. à M. Bensson ; et 15,000 francs à M. Mercier, dernier acquéreur.

M. le Président dépose sur le bureau un exemplaire de l'Annuaire du Gard, récemment acquis par la Société.

M. Charvet dépose quelques échantillons de lampes en imitation de poterie romaine, offerts par M. Rousset, orfévre à Uzès.

Séance du 5 Juin 1875.

PRÉSIDENCE DE M. CASTANIER, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° deux Bulletins de la Société d'Agriculture de la Lozère ; 2° Les *Chroniques du Languedoc*, nos 27, 28 et 29 ; 3° Les *Annales de la Société industrielle de Lyon ;* 4° le Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales ; 5° les *Annales des Ponts-et-Chaussées*, mai 1875 ; 6° le Bulletin du Congrès de l'Athénée oriental de Saint-Etienne ; 7° Procès-verbaux de la Société des études du Lot ; 8° *Revue d'Anthropologie préhistorique ;* 9° Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France ; 10° deux Bulletins de la Société d'histoire naturelle de Toulouse; 11° neuf Mémoires présentés au Congrès anthropologique de Stockolm.

La correspondance contient : 1° une lettre de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, annonçant qu'elle a reçu les Bulletins des années 1870, 1871, 1872 et 1873 ; 2° une lettre de la Société archéologique de Bordeaux, demandant à faire échange de Bulletins ; 3° une lettre du bibliothécaire de la Société des sciences de l'Ardèche, formulant la même demande ; la Société adopte ces échanges.

M. Dextremx, membre résidant de la Société, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance pour donner lecture de son travail sur le phylloxera.

Hosted by Google

M. Charvet offre, au nom de M. des Hours, une lampe et un vase en poterie romaine, trouvés à Orange ; au nom de M. le baron d'Hombres, un fragment de frise en marbre, trouvé à *Vié-Cioutat ;* au nom de Mme veuve Maximin d'Hombres, une collection de monnaies et un vaste *dolium*, en pièces, pouvant être facilement reconstitué.

Sur la proposition d'un des membres présents, la Société charge son Bureau de demander une subvention au Conseil général.

M. le Président annonce à la Société que M. Leyris a obtenu le premier prix de poésie romane au concours de Cahors ; et que M. Charvet a été nommé Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique pour les Travaux Historiques.

Séance du 2 Juillet 1875.

PRÉSIDENCE DE M. CHARVET, ARCHIVISTE.

La Société a reçu : 1° le Bulletin de la Société d'agriculture de la Lozère (mai 1875) ; les *Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres de la Loire ;* 3° *Mémoires de la Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux,* T. X, 2e cahier ; 4° *Recueil de l'Académie des jeux floraux*, 1875 ; 5° *Bulletin* de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, T. II, 1er fascicule ; 6° *Chroniques du Languedoc ;* 7° *Annales de la Société des sciences industrielles de Lyon* (1875).

La correspondance contient une lettre de M. Lombard-Dumas, annonçant que le texte explicatif de la carte géologique du Gard, par M. E. Dumas, est sous presse, et sera terminé dans l'espace d'un an environ. La cinquième feuille géologique (coupes générales) est à la gravure depuis un mois.

M. Bourgogne offre à la Société diverses brochures et journaux anciens : 1° *Almanach de charité*, année 1845 ; 2° *Almanach du bon catholique* (1842) ; 3° *le Drapeau blanc*, journal, par A. Martainville ; 4° brochure ayant pour titre : *Association pour la défense de la religion catholique*, 2e année ; Mémoire pour les Capucins d'Aix, Géménas et Marseille ; 5° *le Conservateur*, journal, mai 1819 ; 6° *Le Choléra-morbus,* son origine, sa marche, etc., par Giraudeau de Saint-Gervais.

Hosted by Google

M. Charvet offre, au nom de M. Ollier de Marichard, un mémoire, lu au Congrès pour l'avancement des sciences, à Lyon, en 1873, et orné d'une carte archéologique du Vivarais.

M. Charvet présente une note renfermant la liste des directeurs du théâtre d'Alais, du 28 octobre 1802 au mois de décembre 1827.

M. Charvet présente en communication à la Société une hache polie en roche feldspathique, conservée au Musée de Villeneuve-lès-Avignon, et confiée à M. Charvet par M. Coulondres, membre non-résidant, pour être communiquée à la Société. Cette pièce porte des encoches très curieuses qui paraissent n'avoir été encore observées sur aucune arme semblable de l'époque néalthique.

L'auteur de la communication ne connaît qu'un seul spécimen identique d'une arme pareille ; c'est celui qui est conservé au Musée d'Avignon, et qui fut vendu vers 1865 ou 1868, à M. Delaye, conservateur de ce Musée, par un paysan d'Upie, canton de Chabeuil, arrondissement de Valence (Drôme). Seulement la hache du Musée d'Avignon est brisée en plusieurs morceaux, tandis que celle du Musée de Villeneuve-lès-Avignon est à peu près intacte. On ignore toutefois d'où provient cette dernière, qui, pendant plusieurs années, a été employée comme serre-papiers au secrétariat de la Mairie de cette ville.

M. Charvet offre à la Société une clé ancienne, trouvée sur l'emplacement d'une ancienne construction, située sur le territoire de la commune de Concoules, et désignée sous le nom de château de Montbeau. Cet édifice, dont il ne restait que des vestiges informes, vient de disparaître en entier, à l'occasion des travaux d'ouverture du chemin d'intérêt commun n° 55, partie comprise entre la Ballève et le pont de Brésis. La nouvelle route est établie sur l'emplacement même de la construction précitée, et ce sont les travaux de déblai, exécutés sur ce point, qui ont mis à découvert la clé offerte par M. Charvet.

M. Charvet offre encore à la Société, au nom de M. Pellet, membre non-résidant, un échantillon de variolithe de la Durance, poli par les soins du donateur; et un fond de lampe en poterie romaine, donné par M. l'abbé Boucarut, curé d'Argilliers, et provenant de l'emplacement de la localité romaine située au quartier d'Arnès, sur le territoire de la commune d'Argilliers. Ce fond de lampe porte en relief le nom du figulin *CASSI*, cité par Schuermans dans son *Recueil des sigles*

Hosted by Google

figulins, p. 77. Schuermans signale un spécimen où l'*A* du nom du potier est figuré sans barre transversale; le spécimen offert par M. le curé d'Argilliers paraît appartenir à cette série.

M. Charvet donne quelques détails sur la provenance du vaste *dolium* d'origine romaine, dont les fragments ont été offerts par Mme Maximin d'Hombres à la Société. Ce *dolium* a été trouvé en 1861 par M. Rouquette, entrepreneur de bâtiments à Alais, dans les fouilles qui furent opérées pour l'établissement des fondations de l'octroi du faubourg du Soleil ou d'Anduze. — On découvrit sur le même point un grand nombre d'amphores, d'urnes et de lampes en poterie ; des monnaies romaines, dont une en or; un fragment de colonne en marbre blanc ; une grande dalle en pierre des carrières des Augustines, deux fragments d'inscriptions lapidaires très frustes et qui ne purent être déchiffrées.

Dans une lettre adressée à M. Charvet, M. Ollier de Marichard, membre non-résidant, donne une explication très ingénieuse de la figure gravée sur le petit autel votif trouvé à Euzet et récemment acquis par la Société.

Suivant notre confrère, cette figure représenterait une *Rheda*, ou char-à-bancs romain, renversée, et le petit monument ne serait autre chose qu'un *ex-voto* dédié à la suite d'une chute de voiture éprouvée par la personne qui en fit la dédicace, après avoir été épargnée des suites de l'accident.

La Société, sur la proposition de M. Wolff, vote une médaille qui sera décernée, au nom de la Société, à l'élève le plus méritant du Collége d'Alais.

Séance du 11 Septembre 1875.

PRÉSIDENCE DE M. CHARVET, ARCHIVISTE.

Sont nommés membres non-résidants :

MM. Ludovic Carrière, ingénieur des arts et manufactures ; Chabrel Charles, de Villeneuve-lès-Avignon, et Péchiney, directeur de l'usine de Salindres.

Hosted by Google

Séance du 16 Octobre 1875.

PRÉSIDENCE DE M. CHARVET, ARCHIVISTE.

La Société a reçu : 1° *Les Chroniques du Languedoc*, nos 34, 35, 36, 37 et 38 ; 2° *Annales des Ponts-et-Chaussées*, septembre et octobre 1875 ; 3° Bulletin de la Société scientifique et industrielle de Marseille, 2e trimestre 1875 ; 4° *Revue des langues romanes*, janvier, avril et juillet 1875 ; 5° Bulletin de la Société d'agriculture de Vaucluse, août 1875 ; 6° Bulletin de la Société de la Lozère, juillet et août 1875 ; 7° *Annales de l'Académie de Mâcon*, T. XII ; 8° Bulletin de la Société agricole des Pyrénées-Orientales, 18e vol.; 9° *Mémoires de l'Académie de Lyon.*

La correspondance contient : 1° une lettre ci-après de M. Barnier, sur les résultats obtenus par son mode de traitement de la vigne phylloxérée ; 2° un spécimen du journal anglais intitulé : *Iron*, journal consacré aux intérêts de la métallurgie. L'envoi de ce journal est accompagné d'une lettre dans laquelle l'éditeur demande : 1° l'échange de sa publication contre le Bulletin de la Société ; 2° les conditions auxquelles la Société fournirait les clichés des dessins publiés par elle, et dont il pourrait avoir besoin pour son journal. La Société adopte l'échange proposé.

M. Bondurand, membre non-résidant, fait à la Société les communications suivantes : 1° Mémoire historique et géographique de la paroisse *d'Aujac*, au diocèse d'Uzès, dressé en conséquence de la lettre écrite par M. Trinquelague, syndic du dit diocèse, au Conseil de la dite paroisse, en date du 20 avril 1736, pour servir à faire la carte et l'histoire générale du Languedoc ; 2° *Note d'une excursion dans la Lozère*, au mois de juillet 1875 ; 3° Note ci-jointe *sur le dolmen de Bordezac.*

Sont présentés comme membres non-résidants :

M. le marquis de Valfons, député, par MM. Charvet et Rivière-Dejean ; M. Maurice Faure, par MM. Charvet et Leyris ; M. Auguste Herbet, par MM. Lacharme et Maumejean.

Hosted by Google

LETTRE DE M. BARNIER.

Alais, le 19 juillet 1875.

Monsieur le Président de la *Société scientifique et littéraire d'Alais.*

Le bon accueil que vous avez fait à ma première communication du 5 août dernier, m'engage à vous en faire une deuxième.

La vigne que j'ai traitée se reconstitue convenablement; il y a des branches, les feuilles sont vertes et j'aurai une petite récolte. C'est pourtant la même vigne qu'on voulait arracher, parce qu'en la taillant, les maigres sarments n'avaient point de sève.

Il y a donc lieu d'espérer que l'an prochain, les traces de la maladie auront tout à fait disparu.

On ne saurait préciser ce qui s'est passé sur chaque souche, puisque nous ne pouvons pas observer les racines dans le sol. Mais en étudiant les sujets, un à un, on parvient à recueillir des observations intéressantes qu'il est assez facile de coordonner pour en tirer une conjecture très probable.

Le phylloxera s'établit sur une racine assez tendre; il la ronge, et au bout d'un temps plus ou moins long il la met hors d'état de préparer et de faire circuler la sève. Bientôt après, les feuilles jaunissent et cessent de fonctionner à leur tour; la vigne est frappée de stupeur et la végétation s'arrête.

Que devient le phylloxera sur cette racine qui meurt et qui est son aliment? — Il meurt, faute de nourriture, ou bien il émigre, mais cette émigration est pleine de dangers, et équivaut, sans doute, à la perte de la totalité des émigrants.

Le phylloxera disparu, il reste une souche plus ou moins blessée, qui ne peut pas songer à donner des fruits, tant qu'elle souffre de la faim.

On voit donc que s'il importe beaucoup de tuer le phylloxera sans attendre qu'il périsse de lui-même, il importe bien davantage de reconstituer la vigne quand il a disparu, car les racines sont vite coupées, et elles ne se forment que très lentement.

Avec cette théorie, on explique sans peine tous les cas particuliers.

Hosted by Google

Une souche dont les racines sont inutilisées dans un temps très court n'a pas de sève pour humecter son bois; elle meurt.

Si elle n'est envahie que d'un côté, elle se sèche de ce côté, et donne des feuilles et même des raisins de l'autre.

Si l'invasion est lente, si le phylloxera est entravé dans sa marche, les feuilles jaunissent, la végétation est presque suspendue, mais la souche ne meurt pas.

Après la mort du phylloxera, si la souche est dans un pauvre terrain, elle végète péniblement, pendant des années, tandis qu'elle se refait d'elle-même si elle est dans un sol avantageux.

Un terrain très richement fumé repousse le phylloxera...

Je citerais encore une foule d'exemples, mais comme ils pourraient être contestés, le doute leur ôte de l'intérêt.

Il s'est ouvert, cette année, un nouveau champ d'expériences. J'ai d'autres vignes qui, à défaut de raisins, promettent beaucoup de sujets d'observations. J'en ai traité la moitié d'une, je vais continuer après les blés, et si quelqu'un des membres de la Société désirait suivre mes travaux, je me ferais un plaisir de lui montrer comment j'opère.

Les résultats que j'ai déjà obtenus doivent se reproduire encore, et ils donnent une valeur au procédé que j'ai indiqué.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments bien distingués.

Hermann BARNIER.

NOTE SUR LE DOLMEN

DE BORDEZAC (GARD)

par M. Ed. BONDURAND, membre non-résidant.

Le 5 octobre 1875, l'honorable M. Reboul, ancien notaire à Bordezac, m'a conduit aux environs du village pour me montrer un dolmen sur lequel je lui avais demandé des renseignements.

Hosted by Google

Ce dolmen est situé à 800 m. environ à vol d'oiseau de l'église de Bordezac, qui se trouve, par rapport à lui, dans le N.-E. Le quartier s'appelle *Rouvé-Gros*. La légende dit qu'on se réunissait sous le chêne et qu'on y dansait. Le dolmen est un peu au-dessus du point culminant d'un contre-fort schisteux recouvert en partie d'une couche amincie de trias. On dirait que le banc de grès vient expirer sur le plateau et que des fragments ont glissé sur les schistes et y sont restés épars.

De cette hauteur la vue est admirable.

La pierre tabulaire du dolmen est un fragment de la couche de grès assez semblable aux autres. Elle a à peu près la forme d'un triangle isocèle aux angles très émoussés, dont la base aurait 3 mètres de long et les autres côtés chacun 2 m. 50. Ces mesures sont au jugé, car je n'avais pas de mètre.

Cette belle table est dans un plan parallèle à la surface inclinée du coteau et semble extérieurement, excepté du côté du levant, où est l'orifice du dolmen, reposer sur le sol presque immédiatement. Je suppose qu'elle n'aura pas été déplacée ni soulevée, mais que les Celtes auront creusé la terre en dessous et auront placé, par un travail de sous-œuvre, les dalles verticales qu'on remarque dans la partie septentrionale et qui forment sous la pierre un arc de cercle.

A l'intérieur de la cavité on voit le schiste affleurer verticalement. Cette cavité a été fouillée à une époque reculée, et il n'y a aucun espoir de trouver quelque vestige de ce que le dolmen renfermait.

A 500 mètres de l'église de Bordezac, au sud, sur un col et dans le grès houiller, on voit deux pierres de micaschiste de 2 m. 20 de longueur et de forme oblongue qui paraissent avoir fait partie d'un ancien monument celtique. Ces pierres s'appellent dans le pays *peyres des pinets* (pierres des pins). La légende dit qu'on tenait à cet endroit des assemblées nocturnes où les sorcières jouaient leur rôle.

E. Bondurand.

Séance du 6 Novembre 1875.

PRÉSIDENCE DE M. CASTANIER, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° une brochure intitulée : *La vraie question*, par M. Bois, doyen de la Faculté de théologie de

Hosted by Google

Montauban, membre non-résidant de la Société, offerte par l'auteur ; un numéro des *Chroniques du Languedoc ;* 3° *Anthologie patoise du Vivarais*, recueil de poésie, par M. Vaschalde, de Vals, envoyée à la Société par M. Destremx.

M. Charvet fait don à la Société d'un culot d'amphore romaine. Il annonce ensuite qu'il a été trouvé, près de Rochegude, un collier d'or antique, qu'il pourra présenter à la Société dans une prochaine séance.

MM. Roux et Charvet présentent M. de Saint-Auban, docteur-médecin à Bagnols, comme membre non-résidant de la Société.

L'ordre du jour appelle, après la deuxième convocation, l'élection de MM. le marquis de Valfons, Maurice Faure et Auguste Herbet, comme membres non-résidants. La Société prononce leur admission.

M. Dadre communique à la Société ses impressions de voyage en Italie. Il cite les observations qu'il a pu faire, dans les établissements d'instruction publique, sur l'enseignement primaire et sur l'enseignement secondaire en Italie.

Séance du 13 Novembre 1875.

PRÉSIDENCE DE M. CASTANIER, PRÉSIDENT.

M. Plantier fait une communication orale sur le traitement de la cataracte. Il décrit successivement les procédés employés précédemment, et ceux qui sont suivis par les chirurgiens de notre époque, tant en France que dans les autres pays de l'Europe.

Séance du 20 Novembre 1875.

PRÉSIDENCE DE M. CASTANIER, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° une lettre de M. Malinowski, membre non-résidant, accompagnant l'envoi d'un mémoire intitulé : *Rapport* sur les phosphates de chaux de la Caroline du Sud,

Hosted by Google

et sur l'emploi comme engrais des phospliates en général, par M. Brylinski, du Havre ; 2° un Bulletin de la Société d'agriculture de la Lozère, septembre 1875 ; 3° Le *Compte-rendu* de la 4me session, tenue à Copenhague, en 1869, du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, volume offert par M. Cazalis de Fondouce, membre non-résidant ; 4° brochure intitulée : *Le Danemark à l'Exposition universelle de 1867*, étudié principalement au point de vue de l'archéologie, par Valdemar Schmidt, commissaire du royaume de Danemark, pour l'histoire du travail, membre non-résidant de la Société, offerte par M. Cazalis de Fondouce.

M. Charvet offre à la Société une pièce de monnaie romaine trouvée à St-Bénézet. Cette pièce porte en exergue *Dominus noster Constantius*. M. Charvet déterminera auquel des empereurs du nom de Constance se rapporte cette pièce.

Les présentations suivantes sont faites à la Société : 1° M. Albert Arnavielle, comme membre résidant, par MM. Castanier et Charvet; 2° M. Vaschalde, propriétaire à Vals, comme membre non-résidant, par MM. Destremx et Charvet ; 3° M. Brylinski, du Havre, comme membre non-résidant, par MM. Gros et Maumejean. M. Charvet informe la Société que les travaux produits dans le courant de l'année 1874 sont insuffisants pour compléter l'impression du Bulletin de la dite année. Il demande en conséquence s'il n'y aurait pas lieu de compléter le dernier fascicule de 1874 en y insérant, soit des travaux produits au commencement de 1875, soit des documents inédits contenus dans les volumes manuscrits provenant de la bibliothèque du marquis d'Aubais, et recueillis par l'abbé Berthon, curé de Robiac ; soit enfin par la publication d'un Cartulaire de la ville d'Alais, dont il a déjà recueilli les principaux éléments. La Société adopte la proposition de M. Charvet.

La Société vote ensuite, sur la proposition de M. Plantier, l'achat de la carte oro-hydrographique de France, par Erhard.

M. Charvet donne lecture d'un sonnet languedocien de M. Maurice Faure, membre non-résidant. M. de St-Auban est élu membre non-résidant.

Hosted by Google

Séance du 27 Novembre 1875.

PRÉSIDENCE DE M. CHARVET, ARCHIVISTE.

La Société a reçu : 1° *Les Chroniques du Languedoc*, n° 41, contenant un article sur le château d'Arènes (confié à M. Duclaux-Monteil) ; 2° une lettre de M. Parran, lue par M. Charvet et contenant une communication sur une édition du *Mariage de Figaro*, dans laquelle se trouve une lettre inédite de Beaumarchais.

La Société, n'étant pas en nombre, renvoie à la séance suivante l'élection de MM. Arnavielle, Vaschalde et Brylinski.

Séance du 4 Décembre 1875.

PRÉSIDENCE DE M. CASTANIER, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° un numéro de la *Revue des langues romanes ;* 2° *Annual Report of the Board of the Regents of the Smithsonian Institution ;* 3° *Annales des Ponts-et-Chaussées,* novembre 1875 ; 4° le *Compte-rendu* de la séance publique de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix (année 1874 et année 1875) ; 5° volume intitulé : *Note sur l'aménagement des ports de commerce,* par M. Barret (publication de la Société scientifique et industrielle de Marseille) ; 6° une lettre de M. Chabrel, remerciant la Société de sa nomination comme membre non-résidant, et une deuxième lettre, au Secrétaire, contenant une rectification d'adresse : M. Chabrel, employé à la Préfecture de Vaucluse, au lieu de : attaché au Secrétariat de la Mairie d'Avignon.

M. Arnavielle est nommé membre résidant ; MM. Vaschalde Henry, propriétaire à Vals (Ardèche) et Brylinski, du Havre, sont élus membres non-résidants.

Séance du 11 Décembre 1875.

PRÉSIDENCE DE M. CHARVET, ARCHIVISTE.

La Société a reçu : 1° Bulletin de la Société des Sciences historiques de l'Ardèche ; 2° Bulletin de la Société archéolo-

Hosted by Google

gique du Midi de la France ; 3° *Les Chroniques du Languedoc*, n° 42 ; 4° Bulletin de la Société des études du Lot, 2me fascicule de 1875.

M. Plantier fait une communication verbale sur l'industrie du fer et la fabrication des armes chez les indigènes du Sénégal. Il présente à la Société une lance en fer, comme spécimen des produits de cette industrie.

M. Leyris donne lecture d'une fable patoise intitulée : *Lou Travaïadou e sous Efans.*

M. Charvet communique à la Société, de la part de M. Parran : 1° la minute autographe de la pièce de poésie *l'Ange et l'Enfant*, de Reboul, avec corrections et variantes de la main de l'auteur ; 2° deux lettres autographes de Haller, anatomiste et botaniste suisse, au professeur François Boissier de Sauvages ; 3° une lettre autographe de Boissier de Sauvages, au docteur Amoreux ; 4° une lettre de Boissier de Sauvages, à M. Séguier, avocat à Nimes ; 5° une lettre autographe de Réaumur, à Boissier de Sauvages ; 6° une lettre autographe de Spielmann, médecin et botaniste de Strasbourg, à Boissier de Sauvages ; 7° une lettre autographe (en latin) de Linné, à Boissier de Sauvages.

M. Charvet présente ensuite la note suivante de M. Bondurand, membre non-résidant, sur deux portions de la voie Régordane, situées, la première près de Génolhac à la traversée de l'Homol ; la seconde au quartier de l'Estrade, entre Vielvic et Villefort.

NOTES SUR L'EMPLACEMENT DE LA VOIE RÉGORDANE.

LA VOIE RÉGORDANE

A LA TRAVERSE DE L'HOMOL.

Cette voie célèbre, qui a relié de toute antiquité, à travers les montagnes de l'Auvergne, le nord et le sud de la Gaule, et à laquelle ont travaillé les Phéniciens et les Romains, franchissait l'Homol entre Bellepoile et Génolhac.

Hosted by Google

Peut-on considérer l'ancienne route royale, de Bellepoile au pont du Mas, comme suivant et indiquant le tracé de la voie romaine ? S'il est arrivé en beaucoup d'endroits qu'elles se sont confondues, il n'en est pas de même ici. En effet, au pont du Mas (1) et en amont jusqu'à Génolhac, l'Homol est profondément encaissé et n'a jamais pu être passé à gué par les chariots antiques. Il faut donc chercher le gué des Romains en aval du pont du Mas.

Un peu au-dessous du mas Chamboredon, le lit s'élargit, les prairies de la rive s'abaissent en une pente plus douce, et dès le premier coup d'œil on pense que le gué pouvait bien être là. Cette probabilité se change en certitude par l'examen de la rive opposée, de la rive droite. Le flanc d'un contre-fort couronné par une habitation laisse voir très nettement un ancien chemin taillé dans le roc et qui descend à la rivière. Ce n'est autre chose que la voie Régordane. Elle présente des ornières bien caractérisées, et une dénivellation générale semblable à ce que j'ai vu l'année dernière à l'Estrade. Par suite de la dégradation des roches et des murs de soutènement du côté extérieur de la route, le niveau primitif fut abandonné au bout de quelques siècles, et reporté plus bas, de manière qu'il ne subsiste qu'une moitié longitudinale du premier niveau, celle du côté de la montagne.

La voie continue de s'élever en contournant le contre-fort qui vient de Bellepoile, et ses traces sont parfaitement visibles là où elle a rencontré et entaillé des arêtes rocheuses. Elle rejoint au-dessous de Bellepoile, dans un ravin qui débouche en face du Ranquet, le raccourci de Malenches et se confond avec ce dernier jusqu'à Bellepoile même. La voie Régordane ne franchissait donc pas, comme les routes modernes, le double col de Bellepoile. En venant de Nimes elle se bornait à traverser le plus méridional, celui de Nanches, et s'engageait immédiatement à droite dans le ravin pour descendre jusqu'à l'Homol au moyen du contre-fort qui en a conservé les vestiges.

* * *

(1) Ce pont fut édifié par les États du Languedoc, à la fin du XVIII[e] siècle.

Hosted by Google

LA VOIE RÉGORDANE

AUX ABORDS DE L'ESTRADE (Lozère).

Le fragment de la voie Régordane qui subsiste aux environs de Villefort et dans le territoire de Saint-André-de-Cap-Cèze est indiqué sur la carte de l'Etat-Major. Entre la route neuve et la vieille route de Saint-André à Villefort, on voit une ligne parallèle à ces deux voies et arrêtée brusquement à son extrémité nord-ouest, sans liaison avec aucune d'elles : c'est la voie romaine du quartier de la Roche. Les vestiges n'ont un caractère authentique que sur une longueur de 3 ou 400 mètres, correspondant à des roches schisteuses très dures. Partout les murs de soutènement ont disparu. Au nord-ouest et au sud-est de la traverse des Roches, il existe un sentier qui indique très sensiblement le profil et le prolongement de la voie, mais comme il est établi dans une terre plus ou moins meuble, les détériorations ont été trop importantes pour que, les empiètements des riverains aidant, on puisse voir là autre chose que l'emplacement présumé de la voie Régordane. Il faut donc se borner à l'examen de la traversée des roches schisteuses.

Un fait qui frappe tout d'abord, c'est que la section perpendiculaire à l'axe de la voie présente en plusieurs endroits des espèces de gradins de plus d'un mètre de hauteur.

Il est évident que plusieurs niveaux ont été pratiqués dans des périodes successives.

Le niveau primitif a été le niveau supérieur. Quand les murs de soutènement de ce niveau se sont écroulés, au lieu de les relever on a préféré s'établir au-dessous et ainsi de suite. On semble avoir évité toute main-d'œuvre qui n'était pas strictement nécessaire. C'est ainsi qu'on a laissé subsister, à chaque abandon d'un niveau, la moitié longitudinale de la voie qui regardait la montagne. Cette partie était dans un roc solide et défiait le pic de gens pressés de passer. Aussi, à chaque niveau abandonné aperçoit-on une ornière.

L'extrémité N.-O. de la traversée des Roches ne présente que deux niveaux. La dénivellation est de $1^{m}.40$, la profondeur d'une ornière de $0^{m}.30$ et l'intervalle des ornières de $1^{m}.45$ environ.

A cent mètres plus bas se montrent quatre niveaux princi-

Hosted by Google

paux bien distincts et d'autres niveaux intermédiaires moins accentués. Il en résulte que les traces de la voie occupent une grande largeur et que le profil se creuse de plus en plus en cuvette, de façon que le dernier forme un arc dont le premier est la corde ; car il y a des points où le niveau primitif n'a pas changé, et ce sont les tranchées des tournants, creusées tout entières dans la roche vive. La flèche du profil le plus récent est, à certains endroits, de 3 mètres à peu près. La netteté des ornières est particulièrement remarquable et les parties subsistantes de la voie paraissent intactes.

On ne voit ni pavé ni dalle. Les chars roulaient sur le rocher même.

La pente générale de la voie est de 5 à 6 %. En partant du hameau de l'Estrade, au pont de la Cèze, on parvient à la voie romaine par une traverse bordée de murs, montant à 20 ou 25 % de pente, et qui en aucune façon ne peut représenter le tracé de la voie. Ce tracé devait gagner la Cèze en pente douce vers le point où est actuellement l'église de Saint-André, et descendre la rivière à peu près comme l'ancienne route royale.

Séance du 18 Décembre 1875.

PRÉSIDENCE DE M. CASTANIER, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, 9e année, 1874-1875, troisième fascicule.

M. Charvet propose de faire faire le *fac-simile* de la minute de la pièce de poésie : *l'Ange et l'Enfant*, de Reboul. Cette proposition est acceptée.

La Société adopte aussi la proposition de M. Charvet, relative à l'insertion dans le Bulletin des lettres autographes présentées dans la dernière séance, au nom de M. Parran.

M. Castanier signale un nouveau moyen, indiqué dans le *Salut Public* de Lyon, pour combattre le phylloxera. Ce moyen consisterait à mettre au pied des souches, de la poudre de basalte ou de granit.

M. Charvet appelle l'attention de la Société sur un document faisant l'historique d'une inondation qui eut lieu à Alais, le

Hosted by Google

10 août 1605. Ce document se trouve dans les *Pièces justificatives* d'un ouvrage intitulé : *Les inondations en France depuis le* VI^e^ *siècle jusqu'à nos jours*, par Maurice Champion.

Séance du 31 Décembre 1875.

PRÉSIDENCE DE M. CASTANIER, PRÉSIDENT.

M. Charvet donne communication à la Société : 1° d'une lettre qui lui a été adressée par M. Germain, doyen de la Faculté des lettres de Montpellier et membre honoraire de la Société, au sujet de l'envoi de divers documents inédits sur Léon Ménard, l'historien de Nimes ; 2° d'une notice autobiographique provenant d'un manuscrit du marquis d'Aubais, acquis par feu l'abbé Berthon et communiqué à M. Charvet par le P. Raphaël Jourdan, religieux assomptionniste ; 3° d'une lettre de M. Cazalis de Fondouce, membre non-résidant, invitant la Société à prendre des mesures pour l'installation d'un poste d'observations météorologiques, à Alais.

Hosted by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU SEPTIÈME VOLUME.

Pages.

Liste des membres de la Société 5

Documents inédits sur Léon Ménard et sa famille, publiés par MM. A. Germain, de l'Institut, et Charvet membre résidant 13

Journal du duc de Montmorency en Languedoc, publié par M. Charvet, membre résidant 27

Un autographe de Jean Reboul, communiqué par M. A. Parran, avec notice de M. Charvet. 39

Lettres inédites de Boissier de Sauvages, Haller, de Réaumur et Spielmann, communiquées par M. A. Parran, membre non-résidant 43

Coup d'œil général sur la nature et le gisement des minerais de fer en Algérie et sur les gisements métallifères . . . 54

Notes d'une excursion dans la Lozère, par M. Bondurand membre non-résidant 119

Note sur l'origine du pas romain et son emploi comme mesure itinéraire, par M. A. Gros, membre résidant 126

Un document historique concernant Jean Cavalier, publié par M. Charvet, membre résidant 128

La Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, notice historique par M. A. Coulondres, membre non-résidant 129

Un autographe et quatre brefs inédits du pape Clément VII, publiés par M. Charvet, membre résidant 186

Altitudes de divers points remarquables de l'arrondissement d'Alais, recueillies et publiées par M. L. Barre, trésorier . 195

Des cépages américains, par le même 229

De quelques mots slaves passés en français. — Avis aux éditeurs de La Fontaine, par M. J. Bauquier, membre non-résidant. 232

Note rectificative concernant la notice sur Ch. Loyson, par M. Charvet 240

Procès-verbaux des séances de l'année 1875 241

Hosted by Google

ERRATA.

—

Page 32, ligne 10, au lieu de : Corvettes, lisez : *Cornettes* (escadrons de cavalerie).

Page 37, ligne 19, au lieu de : Villedogne, lisez : *Villedaigne*, village du département de l'Aude, arrondissement de Narbonne auj. station de chemin de fer.

Page 37, lignes 28 et 36, au lieu de : Corvettes, lisez : *Cornettes*.

Page 74, 1re ligne des observations du tableau, au lieu de : Cie de Terrenoire, lisez : *Cie de Terre-Noire*.

Page 83, 1re ligne, au lieu de : § VI, lisez : § IV.

Page 126, titre, au lieu de : Note sur l'origine de pas romain, lisez : *du pas romain*.

Alais, Imp. adminis. et commer. J. MARTIN, place Saint-Jean et rue Dumas, 5.

Hosted by Google

Hosted by Google

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

Page 9, note 1 : Froment de Castille porte d'azur à trois épis d'or liés de gueule, au franc-quartier de baron, membre du Collége électoral.

Page 11, ligne 7 : Gabriel-Joseph de Froment d'Argilliers, baron de Castille et ami de la comtesse d'Albany, est né à Uzès le 3 février 1747 (et non en 1743), de Gabriel de Froment, frère puîné du baron de Castille, et de Constance de la Vergne de Tressan, sœur du marquis de Montbazin. Il hérita de ses oncles, frères de son père, morts sans postérité.

Page 11, note 2 : Constance de Castille, baronne du Roure, est décédée au château de Barbegal, près d'Arles, le 2 mars 1871.

Page 47, lignes 16, 17 et 18 : Les paroles d'Alfieri sont plutôt celles-ci : « En voyant les petits à l'œuvre, je me racommode avec les grands. »

Hosted by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU HUITIÈME VOLUME.

Pages.

Liste des membres de la Société. 5
Liste des Sociétés correspondantes. 13
Notice sur le dessèchement des étangs de Rochefort et Pujaut, par M. A. Coulondres. 15
Notes bibliographiques sur une collection de livres aux environs d'Alais, par M. A. P. 55
La peste à Vauvert en 1629, par M. P. Falgairolle. . . . 61
Lettre à M. G. Charvet, sur le texte languedocien de la Charte alaisienne de 1200, par M. J. Bauquier. 73
L'entérado d'un éfan, poésie languedocienne, par feu Max. d'Hombres 79
Inscriptions tumulaires romaines, publiées par M. le marquis de Valfons. 82
Un épisode d'histoire locale sous le règne de Charles VI, par M. G. Charvet. 86
Des mots slaves adoptés dans la langue française, par M. J. Malinowski. 134
Une Correspondance inédite de la comtesse d'Albany, étude littéraire, par M. G. Charvet. 137
Aperçus statistiques sur le canton de Remoulins, par M. A. Romant. 201
Notes de voyage, par M. E. B. — Narbonne. 240
Arles, Montmajour et Aiguesmortes. 247
Quatre poutoùs, élégie, par M. A. Leyris. 263
Désespérances, poésie, par M. A. Lisbonne. 265
Procès-verbaux des séances de l'année 1876. 270
Corrections et additions à faire au tome VIII. 279
Tableau des observations météorologiques faites par M. le baron Ch. d'Hombres.

Alais, Imprimerie J. MARTIN, place Saint-Jean.

Hosted by Google
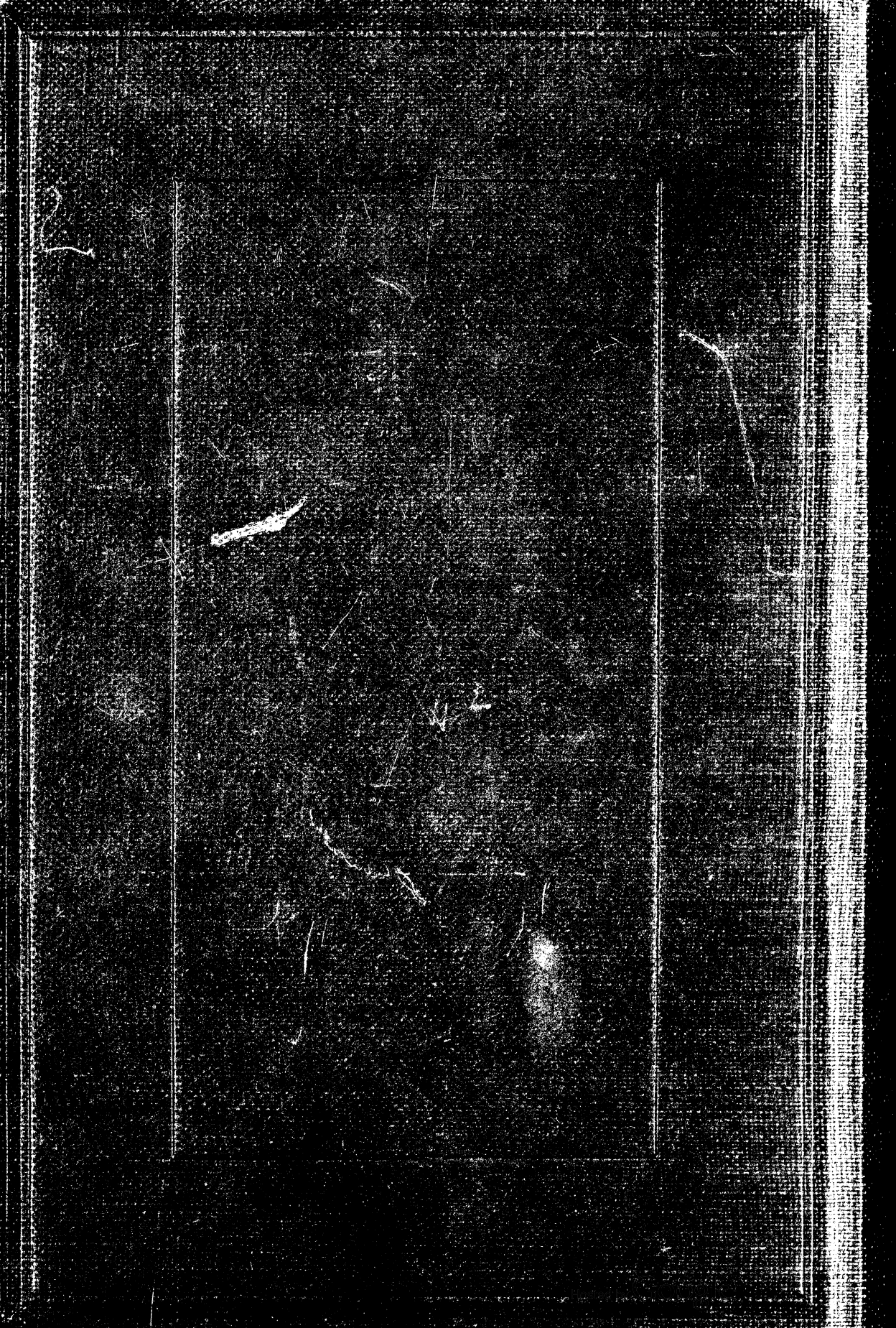
Hosted by Google